

# Table des matières

<b>Déclaration.....</b>	<b>i</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>viii</b>
<b>Note .....</b>	<b>ix</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>x</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Mandat et objectifs.....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 Méthodologie.....</b>	<b>3</b>
1.2.1 Analyse de l'existant .....	3
1.2.2 Etat de l'art.....	5
1.2.3 Sondage .....	7
1.2.4 Recommandations .....	9
<b>2. Etat des lieux .....</b>	<b>10</b>
<b>2.1 Contexte.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2 Présentation de la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz.....</b>	<b>11</b>
2.2.1 Bref historique.....	11
2.2.2 Missions et objectifs .....	11
2.2.3 Equipe.....	12
2.2.4 Lieu .....	12
2.2.5 Projet de déménagement .....	12
2.2.6 Collections .....	13
2.2.7 Boîtes à livres .....	13
2.2.8 Les usagers .....	13
2.2.9 Accueil des classes.....	14
2.2.10 Bibliothèque des écoles de La Tour-de-Peilz.....	14
2.2.11 BiblioLab.....	14
2.2.12 Animations.....	15
<b>3. Etat de l'art.....</b>	<b>16</b>
<b>3.1 Introduction .....</b>	<b>16</b>
<b>3.2 La médiation culturelle .....</b>	<b>18</b>
3.2.1 Mise en contexte .....	18
3.2.2 La médiation : définition .....	18
3.2.3 Formes de la médiation.....	18
3.2.4 Actions de médiation culturelle et animations.....	19
<b>3.3 Les deux paradigmes qui ont fondé les pratiques de la médiation         culturelle moderne.....</b>	<b>20</b>

3.3.1	La démocratisation culturelle.....	20
3.3.2	La démocratie culturelle .....	21
<b>3.4</b>	<b>L'émergence de la médiation culturelle en bibliothèque publique .....</b>	<b>21</b>
3.4.1	Un commun état de tension .....	21
3.4.2	Une tension qui s'exprime également sur le terrain.....	23
3.4.3	L'omniprésence de la notion de médiation .....	24
3.4.4	La médiation culturelle en bibliothèque publique : précisions de vocabulaire.....	24
<b>3.5</b>	<b>Les médiateurs culturels en bibliothèque publique .....</b>	<b>25</b>
3.5.1	Le métier de médiateur culturel .....	25
3.5.2	Pourquoi créer un poste spécifique de médiateur culturel ? .....	26
3.5.3	Exemples de profils de médiateurs culturels engagés dans des bibliothèques publiques.....	27
3.5.4	Médiateur interne ou externe au secteur des bibliothèques ?.....	28
<b>3.6</b>	<b>Les opportunités de la médiation culturelle en bibliothèque.....</b>	<b>30</b>
3.6.1	Opportunités vis-à-vis des publics en général .....	31
3.6.1.1	Finalité de la médiation culturelle en bibliothèque .....	31
3.6.1.2	Lien intergénérationnel.....	32
3.6.1.3	Seniors .....	33
3.6.1.4	Enfants et adolescents .....	34
3.6.1.5	Participation des publics à la création d'un espace .....	38
3.6.2	Opportunités vis-à-vis des publics "éloignés" et "empêchés".....	40
3.6.2.1	Une absence des publics due à des obstacles symboliques.....	40
3.6.2.2	Création d'actions adaptées aux publics "éloignés".....	41
3.6.2.3	Création d'actions adaptées aux publics "empêchés" .....	46
3.6.2.4	L'opportunité d'un retour aux fondamentaux des bibliothèques publiques .	47
3.6.3	Opportunités vis-à-vis des actions hors-les-murs .....	47
3.6.4	Opportunités vis-à-vis d'une nouvelle image .....	48
3.6.4.1	Une nouvelle image véhiculée par les médias et les réseaux sociaux .....	49
3.6.4.2	Développement d'une identité visuelle propre .....	49
3.6.4.3	Impact sur la fréquentation d'une bibliothèque .....	50
3.6.4.4	Promotion destinée aux nouveaux arrivants .....	51
3.6.5	Opportunités vis-à-vis de la création de partenariats.....	51
3.6.5.1	Acquérir une reconnaissance en tant qu'acteur culturel .....	51
3.6.5.2	Accroître la visibilité de la bibliothèque .....	52
3.6.5.3	Aller toucher des publics "éloignés" ou "empêchés" .....	53
3.6.5.4	Bénéficier de compétences externes .....	53
3.6.5.5	Inscrire l'offre de la bibliothèque dans son "terreau local" .....	54
3.6.5.6	Rattacher l'action de la bibliothèque à celle de l'Agenda 21.....	54
3.6.5.7	Créer des partenariats entre bibliothèques publiques .....	55
3.6.6	Limites du développement des actions de médiation culturelle en bibliothèque publique .....	56
<b>4.</b>	<b>Recommandations en vue du déploiement d'une politique de médiation culturelle à la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz... 58</b>	
<b>4.1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>58</b>

<b>4.2 Engagement d'un médiateur culturel : changements organisationnels et opportunités.....</b>	<b>58</b>
4.2.1 Organisation actuelle pour la programmation de la BCTP .....	58
4.2.2 Limites de l'organisation actuelle de la BCTP.....	59
4.2.3 Médiateur culturel et bibliothécaires : quelle répartition des tâches ? .....	60
4.2.4 La médiation culturelle : une dynamique de groupe .....	63
4.2.4.1 Participation à la recherche d'idées .....	63
4.2.4.2 Valorisation de documents et développement des fonds .....	64
4.2.4.3 Organisation et animation de certains projets.....	64
4.2.5 Communication autour de la programmation.....	64
4.2.5.1 Communication externe .....	64
4.2.5.2 Médiation et communication : amalgame.....	65
4.2.5.3 Communication interne .....	66
4.2.6 La complémentarité entre bibliothécaires et médiateur culturel .....	67
4.2.7 Potentiels liés au Bibliolab.....	67
<b>4.3 Taux de travail minimum pour l'engagement d'un médiateur culturel à la BCTP.....</b>	<b>68</b>
<b>4.4 L'élaboration d'une politique de médiation culturelle .....</b>	<b>69</b>
4.4.1 Pourquoi concevoir une politique de médiation culturelle ? .....	70
4.4.2 Les conditions indispensables au déploiement d'une politique de médiation culturelle .....	70
4.4.2.1 Un budget dédié .....	70
4.4.2.2 Lieu dédié .....	73
4.4.2.3 Soutien du chef de service / de l'autorité de tutelle.....	75
4.4.2.4 Personnel dédié.....	76
4.4.3 Etude préalable de l'environnement de la bibliothèque .....	76
4.4.3.1 Environnement externe .....	76
4.4.3.2 Environnement interne .....	78
4.4.4 La définition d'un cadre stratégique.....	78
4.4.4.1 Les objectifs de la politique de médiation culturelle .....	78
4.4.4.2 Propositions de grands axes adaptés à la BCTP.....	80
4.4.4.3 Quatre propositions d'axes distincts pour des actions adaptées au contexte actuel de la BCTP : .....	83
4.4.4.4 L'instauration d'une dynamique de groupe .....	84
4.4.4.5 L'évaluation des projets culturels .....	85
<b>4.5 Recommandations .....</b>	<b>86</b>
4.5.1 Recommandations à court terme .....	86
4.5.2 Recommandations à moyen terme.....	89
4.5.3 Recommandation à long terme .....	89
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>90</b>
<b>5.1 Synthèse de ce travail.....</b>	<b>90</b>
<b>5.2 Difficultés rencontrées .....</b>	<b>94</b>
<b>5.3 Pour aller plus loin.....</b>	<b>95</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>97</b>

<b>Annexe 1 : Lignes directrices – Bibliothèque publique et scolaire d’Yverdon-les-Bains .....</b>	<b>105</b>
<b>Annexe 2 : Charte d’action culturelle de la Médiathèque André Malraux</b>	<b>108</b>
<b>Annexe 3 : Retours à propos de quelques animations de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz .....</b>	<b>113</b>
<b>Annexe 4 : Affiche pour le programme semestriel Janvier-Juin 2017 de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz .....</b>	<b>116</b>
<b>Annexe 5 : Organisation actuelle de l’équipe de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz concernant les animations .....</b>	<b>117</b>
<b>Annexe 6 : Guide d’entretien.....</b>	<b>120</b>
<b>Annexe 7 : Entretien avec Mylène Badoux, médiatrice culturelle à la Bibliothèque municipale de Vevey – 30.03.2017 .....</b>	<b>122</b>
<b>Annexe 8 : Entretien avec Pierre Pittet, médiateur culturel à la Bibliothèque publique et scolaire d’Yverdon-les-Bains – 06.04.2017 .....</b>	<b>134</b>
<b>Annexe 9 : Entretien avec Isabelle Cardis, cheffe de groupe à la Bibliothèque Montriond à Lausanne – 17.04.2017 .....</b>	<b>143</b>
<b>Annexe 10 : Entretien avec Anne Michellod, médiatrice culturelle – 24.04.2017 .....</b>	<b>152</b>
<b>Annexe 11 : Entretien avec Claire Philippe, Bibliothécaire déléguée à la médiation culturelle à la Bibliothèque Chauderon à Lausanne – 20.04.2017</b>	<b>161</b>
<b>Annexe 12 : Entretien avec Céline Cerny, médiatrice culturelle à Bibliomédia – 05.04.2017 .....</b>	<b>169</b>
<b>Annexe 13 : Entretien avec Martine Etter, bibliothécaire responsable en charge de la médiation culturelle pour la Bibliothèque de la Cité – 29.03.2017 .....</b>	<b>177</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Collections de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz au 31.12.2016 .....	13
Tableau 2 : Listage des différentes tâches du médiateur culturel en bibliothèque .....	61
Tableau 3 : Listage des différentes tâches des bibliothécaires en lien avec la programmation d'une bibliothèque publique .....	62
Tableau 4 : Exemples de budgets annuels alloués pour la programmation culturelle ..	71

## Note

Afin de faciliter la rédaction ainsi que la lecture de ce travail, les termes pouvant désigner un homme ou une femme ont été retenus sous leur forme masculine.

## Liste des abréviations

BVL : Bibliothèques de la Ville de Lausanne

BCTP : Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz

BMV : Bibliothèque municipale de Vevey

BPSYB : Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

CLP : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique

EPT : Equivalent plein temps

IFLA : International Federation of Library Association

# 1. Introduction

Le secteur des bibliothèques publiques se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire. Aux nombreuses évolutions technologiques survenues ces dernières décennies s'est en effet mêlée une évolution des pratiques culturelles qui amène aujourd'hui ces institutions à reconsidérer aussi bien leur rôle que le rapport qu'elles entretiennent avec leurs publics, réels ou potentiels. Si l'importance des collections rassemblées demeure, les bibliothèques tendent désormais à redonner une place de choix aux « richesses humaines » (Peotta 2014, p. 9) en plaçant les publics au cœur de leurs missions. Ce nouveau paradigme, incarné par le concept de bibliothèque troisième lieu<sup>1</sup>, s'apprête ainsi à faire passer ces établissements du statut de « maisons des livres » (Villatte, Vosgin 2009, p. 37) à celui de « maison des hommes » (Villatte, Vosgin 2009, p. 37).

Dans ce contexte, la tenue d'animations se dote aujourd'hui d'une légitimité nouvelle qui trouve sa concrétisation dans l'élaboration de véritables programmations culturelles. Un tournant qui n'est naturellement pas sans s'accompagner d'une complexité grandissante pour les bibliothécaires qui en ont la charge. Face à ce constat, la question de la professionnalisation de ce volet des activités des bibliothèques suscite aujourd'hui un intérêt grandissant. Un climat de questionnement qui s'est traduit ces dernières années par l'entrée en scène dans le monde des bibliothèques d'un professionnel d'un genre nouveau : le médiateur culturel.

## 1.1 Mandat et objectifs

Ce mandat trouve son origine dans une intuition. Depuis quelques années, Marie Nicolet, responsable de la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz (BCTP), observe en effet l'émergence d'une nouvelle dynamique amenant les bibliothèques publiques à reconsidérer leurs potentiels en tant que lieux de vie aptes à rassembler l'ensemble d'une population tout en générant des synergies inédites à travers le développement de leurs programmations. Une intuition qui rencontra un écho particulier lors d'un cours organisé en 2015 par Bibliomedia sur le thème de la médiation culturelle. Ce dernier fut l'occasion pour elle de mieux prendre la mesure des nombreuses opportunités que renferme aujourd'hui la médiation culturelle pour le secteur des bibliothèques, à travers l'exemple des bibliothèques de la Ville de Lyon et la présence à ce cours de plusieurs médiateurs culturels, dont celle de la médiatrice de

---

<sup>1</sup> Ce concept, apparu aux Etats-Unis à travers l'appellation « third place library » (Servet 2015, p. 22), a été introduit en France par Mathilde Servet à l'occasion de la réalisation de son mémoire d'étude « Les bibliothèques troisième lieu », publié en 2009.



la Bibliothèque municipale de Vevey (BMV). Cette institution rencontre un succès retentissant depuis l'engagement de sa médiatrice en 2011.

Un autre élément clé se situant à l'origine de ce mandat découle du fait que la BCTP assiste depuis 2013 à une baisse régulière de ses prêts. Face à ce constat, sa responsable souhaiterait doter son institution de moyens nouveaux devant lui permettre de redéfinir aussi bien le rôle que l'image de celle-ci, dans l'optique d'en faire, à terme, et davantage qu'actuellement, un véritable lieu de vie pour l'ensemble de la population. Pour renforcer ses chances d'atteindre cet objectif ambitieux, cette bibliothèque se retrouve aujourd'hui face à la question du développement conséquent de son offre d'animations et la nécessité d'élaborer une politique de médiation culturelle. Ces perspectives se révélant toutefois inenvisageables dans le contexte actuel, la responsable et ses collègues se posent la question du renforcement de leur équipe, dans un futur proche, par l'engagement d'un médiateur culturel. Un souhait qui, s'il venait à se concrétiser, amènerait cette bibliothèque à élargir considérablement le champ de ses possibles, tout en s'appuyant sur la définition d'une politique de médiation culturelle.

Partant de ces différents éléments, j'ai été mandaté par la BCTP afin d'émettre des recommandations vis-à-vis de divers questionnements, englobés par cette problématique centrale : « Comment passer de l'organisation d'animations à l'élaboration d'une politique de médiation culturelle à la fois cohérente et de nature à créer les passerelles nécessaires entre la bibliothèque, ses collections et l'ensemble de la population ainsi que les autres acteurs (culturels, sociaux, associatifs, etc.) de la région ? ».

Le premier objectif général découlant de cette problématique a consisté à questionner cette notion de médiation culturelle et ce qu'elle implique ou pas dans le cadre d'une bibliothèque publique. Il s'agissait ainsi, dans un premier temps, de proposer une définition de la médiation culturelle tout en rendant compte des raisons de son émergence dans le monde des bibliothèques. Afin de mieux saisir ses formes et mises en pratiques concrètes, il était attendu que je mette en avant plusieurs exemples d'actions de médiation culturelle issus de la réalité du terrain. Tout en se faisant l'écho des diverses opportunités qu'elle renferme aujourd'hui, ces exemples avaient également pour but de montrer les liens étroits qui relient la médiation culturelle au concept de bibliothèque troisième lieu.

*Rapport-gratuit.com* 

A cette première approche devait logiquement succéder une brève description des profils que l'on retrouve aujourd'hui derrière ce titre de médiateur culturel, de sorte à mettre en évidence ce qui différencie cette fonction du métier de bibliothécaire.

Un premier axe plutôt dense, en somme, que j'ai choisi d'aborder à la fois à travers l'état de l'art, pour lequel j'ai retenu trois sous axes de recherches, comme décrit au chapitre 3, ainsi qu'à travers les entretiens semi-directifs que j'ai eu la chance de mener avec des médiateurs culturels de Suisse romande.

Le deuxième objectif général m'a amené pour sa part à effectuer une série de recommandations en vue du déploiement d'une politique de médiation culturelle à la BCTP. Cette démarche impliquait de relever tout d'abord l'opportunité que l'engagement d'un médiateur culturel représenterait face aux difficultés rencontrées aujourd'hui par l'équipe de cette bibliothèque. Il s'agissait également de relever le taux de travail minimum pouvant être attribué à un poste de médiateur. Il était ensuite question de se pencher plus précisément sur le déploiement potentiel d'une politique de médiation culturelle, en effectuant des propositions de grands axes adaptés au contexte de la BCTP. Les conditions et forces – et donc les moyens – nécessaires en vue de l'élaboration de cette politique devaient être également relevés.

Pour argumenter les diverses propositions émises tout au long de ce deuxième axe, je me suis essentiellement appuyé cette fois-ci sur les informations obtenues dans le cadre des entretiens menés auprès des médiateurs, de même que ceux menés auprès des cinq bibliothécaires de la BCTP.

Le troisième objectif général consistait à rédiger un argumentaire devant permettre à la mandante de défendre son projet face à l'autorité de tutelle.

## **1.2 Méthodologie**

### **1.2.1 Analyse de l'existant**

#### **Recherche d'informations en ligne et sur le terrain**

La rédaction de l'état des lieux de la BCTP, qui comprend la description de son environnement, a tout d'abord été effectuée à partir de différentes informations que j'ai pu obtenir sur le web, et ce plus particulièrement au sein du site officiel de La Tour-de-Peilz. Ce site m'a permis de me renseigner aussi bien sur l'offre culturelle de la ville que sur différents aspects liés à sa population. A ce sujet, comme les données liées au total des habitants ne proposaient pas encore les chiffres de l'année 2016, je me suis rendu à l'office de la population afin d'y demander ce chiffre ainsi que sa répartition par catégories d'âges. Il me semblait en effet que ces données pourraient se révéler utiles

en vue de la formulation de mes recommandations. Comme la répartition de la population s'est finalement révélée très équilibrée entre les différentes catégories d'âges, j'ai décidé de ne pas retenir le tableau créé, n'ayant pas d'observation pertinente à en tirer.

Le site web de La Tour-de-Peilz m'a également permis de télécharger différents rapports de gestion contenant des informations intéressantes, tant sur la commune et ses événements actuels et passés, que sur la bibliothèque. Ces rapports m'ont notamment apporté une meilleure compréhension de l'évolution de l'institution au cours de ces dernières années.

J'ai par ailleurs pu bénéficier d'échanges menés avec la responsable de la bibliothèque ainsi que l'ensemble de l'équipe pour compléter les informations obtenues sur le web. Marie Nicolet m'a remis différents documents liés au fonctionnement de la bibliothèque qui m'ont été utiles pour mieux saisir l'organisation en vigueur parmi les cinq bibliothécaires de même que celle liée au groupe Bibliolab (cf chapitre 2.2.11).

Des recherches d'articles ont finalement été menées sur les sites web de différents journaux locaux afin de me renseigner sur les dernières actualités de La Tour-de-Peilz. Cette démarche a été pour moi l'occasion de "prendre le pouls" de la ville et de ses habitants et de repérer certains sujets pertinents pour mes réflexions.

### **Entretiens avec les bibliothécaires de la BCTP**

Un court entretien a été mené avec chacune des cinq bibliothécaires de la BCTP de sorte à pouvoir mieux comprendre la façon dont elles se sont réparties l'organisation des animations proposées tout au long de l'année. Ces entretiens avaient ainsi pour but de faire également ressortir les éventuelles difficultés rencontrées et de mieux comprendre en quoi l'engagement d'un médiateur culturel pourrait se révéler une vraie opportunité.

Il s'agissait de même de relever leurs souhaits et attentes personnelles ainsi que leurs doutes éventuels face à la médiation culturelle et ses perspectives. En cela, ces entretiens avaient donc aussi pour but de rassembler des éléments devant m'être utiles pour mes recommandations, et notamment celles concernant les grands axes qu'il pourrait être intéressant d'établir en vue de l'éventuel déploiement d'une politique de médiation culturelle au sein de cette bibliothèque.

## **Participation à un colloque**

Cet état des lieux m'a par ailleurs amené à prendre part à l'un des colloques organisés une fois toutes les deux semaines par la bibliothèque et réunissant l'ensemble de l'équipe. Cette séance a été pour moi l'occasion d'approfondir encore un peu plus ma compréhension de l'organisation en vigueur, tout en percevant un peu mieux les opportunités que représenterait l'engagement d'un médiateur.

## **Observations effectuées lors des animations**

Un aspect supplémentaire de ce travail d'analyse de l'existant a consisté à prendre part aux différentes animations programmées par la BCTP entre novembre et juin 2017, dans l'optique d'y mener quelques observations, liées aussi bien au nombre de participants qu'à l'ambiance générale. A nouveau, cette démarche avait pour but de m'aider dans mes recommandations finales.

Du fait d'un planning personnel parfois quelque peu serré, je n'ai finalement pas été en mesure de participer à l'ensemble des animations. J'ai toutefois pu bénéficier à chaque fois d'un retour de la part de la responsable ou lors d'échanges menés avec les bibliothécaires.

### **1.2.2 Etat de l'art**

#### **Trois sous-axes de recherche**

L'état de l'art que j'ai effectué en début de mandat a été mené selon la répartition suivante, constituée de trois sous-axes de recherche bien distincts :

- La médiation culturelle

Ce premier sous-axe avait pour but de rassembler des informations en vue de proposer une définition de la médiation culturelle, à la lumière de ses origines et de son évolution en tant que pratique transversale aujourd'hui employée par de nombreuses institutions culturelles. Comme ce mandat n'aspirait pas à décrire la médiation culturelle sous toute ses coutures, j'ai dû veiller à ne pas me perdre dans des recherches trop approfondies afin de rester centré en premier lieu sur le monde des bibliothèques. Il apparaissait malgré tout important, ne serait-ce que pour ma propre compréhension du sujet, de pouvoir remettre ces pratiques dans un contexte plus général et de leur donner suffisamment de relief pour mieux appréhender leurs formes actuelles et les raisons de l'engouement que le monde des bibliothèques porte aujourd'hui à cette notion.

- La médiation culturelle dans le cadre d'une bibliothèque publique

Ce deuxième sous-axe a concentré la majeure partie des recherches de cet état de l'art. Il s'agissait dans un premier temps d'obtenir une meilleure compréhension de tout ce qu'englobe aujourd'hui la médiation culturelle dans le secteur des bibliothèques publiques, à savoir : ses formes, ses conditions, ses enjeux, ses opportunités, ses limites, sa formalisation dans le cadre d'une politique, etc. En parallèle à l'approche théorique de ces différents points, ces recherches avaient également pour but de rassembler des exemples concrets afin de pouvoir illustrer les éléments présentés.

- Le médiateur culturel

Ce troisième sous-axe avait pour but de rassembler des informations sur le métier du médiateur culturel, quelle que soit l'institution culturelle concernée. Il me semblait en effet intéressant, pour mieux cerner les opportunités incarnées par ce métier pour le secteur des bibliothèques, d'en comprendre les fondements, et notamment les compétences spécifiques.

### **Sources utilisées**

Tout en prêtant attention à sélectionner des informations non seulement pertinentes pour ce travail mais également récentes et de qualité, j'ai décidé de m'en tenir à des recherches en langue française. Les différentes façons d'appréhender la médiation culturelle s'avérant déjà suffisamment nombreuses et complexes pour le seul monde francophone, j'ai décidé de m'en tenir à cette langue, en élargissant le champ de mes recherches à des pays tels que la France, la Belgique et le Québec. Pour exemple, il aurait été possible d'approfondir ces recherches du côté du monde anglophone avec des termes tels que « cultural mediation » ou encore « social inclusion », qui représentent deux traductions existantes de la notion de « médiation culturelle » (Chaumier, Mairesse 2015, p. 17).

Voici un aperçu des différentes sources utilisées pour les besoins de cet état de l'art :

- Ouvrages de référence propres au domaine concerné
- Mémoires, travaux de diplôme, travaux de recherche réalisés dans ce domaine
- Articles rédigés par des professionnels en science de l'information, articles de presse
- Documents proposés par des bibliothèques, des centres de documentation
- Sites web et réseaux sociaux de bibliothèques publiques
- Sites web d'association suisses et étrangères liées à la médiation culturelle
- Services en ligne de questions/réponses instaurés par certaines bibliothèques

- Blogs et sites web de professionnels des bibliothèques
- Supports de cours du module 766-31n « Médiation culturelle, informationnelle et numérique », enseigné à la Haute Ecole de gestion de Genève
- Supports de cours, traitant de la médiation culturelle, accessibles sur le web
- Veille en ligne sur la médiation culturelle
  - Cette veille a été réalisée via la plateforme Inoreader

### 1.2.3 Sondage

#### Entretiens semi-directifs

Le troisième axe méthodologique de ce travail a débouché sur la réalisation d'entretiens semi-directifs qui ont été menés avec sept médiateurs culturels actuellement engagés dans des bibliothèques publiques de Suisse romande. L'objectif visé à travers ces rencontres était d'alimenter les axes de recherche abordés via l'état de l'art par un supplément d'informations directement issues de la réalité du terrain.

L'un des premiers éléments clés de ce sondage était d'obtenir une meilleure compréhension de ce en quoi consiste exactement le métier de médiateur culturel en bibliothèque. J'ai ainsi pris soin de demander à chacune des personnes interviewées de me préciser sa formation, de sorte que leurs différentes approches de la médiation puissent être mises en regard de cet élément clé. La question des différentes tâches assurées par chacun(e) a été l'occasion d'évoquer celle du taux de travail minimum en dessous duquel il ne vaut plus la peine de vouloir créer un tel poste. Il s'agissait par ailleurs de mettre en lumière l'organisation en vigueur dans les différentes institutions concernées, afin de mieux cerner les collaborations pouvant naître entre le médiateur et les bibliothécaires.

Dans un deuxième temps, ces entretiens ont eu pour but de faire ressortir les impacts éventuels que l'engagement ainsi que les actions conçues par ces médiateurs ont pu avoir sur ces cinq éléments clés :

- La bibliothèque en tant qu'institution culturelle
- L'équipe de bibliothécaires
- L'offre de la bibliothèque
- Les publics
- Le développement de partenariats

A travers ces éléments, mon intention était de mettre en évidence aussi bien les opportunités que les risques pouvant découler de l'engagement d'un médiateur culturel, en vue du projet nourri par la BCTP.

En dernier lieu, il était également attendu que ces entretiens rendent compte des moyens nécessaires pour élaborer une politique de médiation culturelle dans une bibliothèque telle que la BCTP, tout en donnant des éléments de réflexions pour la définition des grands axes de cette politique.

Le détail des questions que j'ai abordées lors de ces entrevues figure au sein de l'annexe 6.

Chacun des sept entretiens se trouve par ailleurs proposé dans son intégralité au sein des annexes 7 à 13.

### **Choix des personnes interviewées**

L'une des exigences placées initialement dans ces entretiens était de s'en tenir de préférence à des bibliothèques de taille similaire à celle de La Tour-de-Peilz. La réalité du terrain m'a cependant rapidement amené à me rendre dans des structures plus grandes et disposant de moyens bien plus conséquents. Comme la présence de professionnels portant le titre de « médiateur culturel » s'avère encore rare dans les bibliothèques publiques de Suisse romande, ma logique a finalement consisté à aller à la rencontre de ces derniers, quel que soit leur contexte de travail, l'idée étant ensuite de réadapter leurs propos et expériences propres au contexte spécifique de la BCTP.

A noter que chacun des entretiens a été mené au sein de l'institution concernée, à l'exception de la rencontre avec Anne Michellod, qui s'est effectuée à la Médiathèque Valais - Sion.

### **Difficultés rencontrées**

Si les différentes questions évoquées précédemment représentaient bien une structure fixe à laquelle j'ai constamment essayé de me tenir, par souci d'uniformité, ma volonté était cependant d'aborder celle-ci de manière souple et libre, en fonction de la direction prise par les réponses des personnes interrogées. Ces entretiens ayant eu pour but d'obtenir des données qualitatives directement issues de la réalité du terrain, il était important pour moi de laisser les médiateurs me faire part de toute anecdote ou sentiment lié à leur fonction, leur rôle et aux attentes placées en eux, en évitant de rediriger à tout moment la discussion vers les points clés de mon questionnaire. Ce parti pris s'est avéré être autant la qualité que la limite de ma méthode. Les entretiens ont en effet souvent débordé au-delà du temps prévu et ce sans que l'ensemble des points n'aient toujours été abordés autant que je l'aurais souhaité. J'ai toutefois beaucoup apprécié ces échanges durant lesquels les différentes personnes

interviewées se sont faites l'écho d'un domaine qui les passionne vraiment, ce qui s'est ressenti. De plus, j'ai eu le sentiment que ces entretiens, menés en premier lieu pour les besoins de mon travail, s'avéraient parfois également enrichissants pour les médiateurs eux-mêmes, à travers les sujets abordés et mes questionnements vis-à-vis de leurs pratiques.

#### **1.2.4 Recommandations**

Forte de l'ensemble des éléments clés obtenus dans l'état de l'art ainsi qu'à travers les entretiens, la dernière partie de ce travail émet une série de recommandations à court, moyen et long termes en vue du déploiement potentiel d'une politique de médiation culturelle au sein de la BCTP. Pour le coup, ces recommandations ont été rédigées en se basant aussi bien sur les locaux actuels de la bibliothèque, avec leurs possibilités et contraintes propres, que dans l'optique de son déménagement prévu pour 2022. Les limites de ce travail de même que les difficultés rencontrées au cours de sa réalisation sont finalement abordées pour clôturer ce dernier.

A la demande de la mandante, un argumentaire destiné à l'autorité de tutelle de la BCTP, et reprenant l'ensemble des points clés de ce travail, devait être initialement écrit sous la forme d'un document figurant parmi les annexes. J'ai toutefois décidé en cours de parcours d'abandonner l'idée d'ajouter ce document, du fait que la conclusion de ce travail se veut déjà une occasion de revenir sur les différents éléments clés rassemblés tout au long du mandat. Nous avons donc convenu qu'un support Powerpoint présentant les principaux résultats obtenus serait réalisé une fois le travail terminé, afin qu'elle puisse disposer d'un document pratique en vue de la défense de son projet.



## 2. Etat des lieux

### 2.1 Contexte

Avec 11'718 habitants, La Tour-de-Peilz est aujourd'hui la troisième ville du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut. Située entre les deux villes de culture que sont Vevey et Montreux, cette commune jouit d'une situation privilégiée, tout en possédant sa personnalité propre (Ville de La Tour-de-Peilz).

La Tour-de-Peilz s'avère très riche sur le plan culturel. La commune jouit notamment de la renommée de son château, qui accueille en son sein le Musée suisse du jeu. Le vieux port, où se situe ce château, fait tout particulièrement la fierté des habitants avec son cadre naturel propice à la détente de même qu'à la rencontre (Ville de La Tour-de-Peilz). Ce lieu bénéficie par ailleurs d'une vue saisissante sur le Lac Léman et les Dents-du-Midi qui n'a pas échappé au peintre Gustave Courbet, qui y vécut à la fin de sa vie de 1874 à 1877 (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 9). Un artiste internationalement reconnu qui dote aujourd'hui encore La Tour-de-Peilz d'une certaine aura et reconnaissance bien au-delà de nos frontières. Preuve de l'importance de cette figure, une manifestation sous forme de concours, nommée « A la manière de Courbet » invite chaque année des peintres, amateurs ou professionnels, à se disperser dans la ville pour y réaliser, sous l'œil du public, différents tableaux s'inspirant de l'œuvre de Courbet (Commune de La Tour-de-Peilz, 2016).

En parallèle à ce volet culturel reconnu, La Tour-de-Peilz rend compte d'une programmation culturelle des plus diversifiées. Entre la *Fête de la musique* et les nombreux concerts qui prennent place au port en été, ainsi que le festival *Autour de la harpe celtique*, le festival international de théâtre *La Tour en scène*, le *Cinéma en open air* qui prend place sur l'esplanade du château tous les deux ans, *A la manière de Courbet*, *AuTour de l'Avent* et bien d'autres encore, ce ne sont clairement pas les idées ni les envies de partage autour de la culture qui manquent. Plutôt bon signe pour une bibliothèque souhaitant développer son rôle de lieu de vie et de rencontre !

### Ludothèque

Ouverte en 1995, la Ludothèque de La Tour-de-Peilz déménage en 1997 dans ses locaux actuels situés dans l'entresol du collège des Marronniers, juste en face de l'entrée de la bibliothèque communale. Plus de 1000 jeux y sont aujourd'hui à disposition de la population. Cette institution accueille, conseille et prête des jeux à quelque 300 familles utilisatrices. Le premier mardi de chaque mois est l'occasion de

convier petits et grands à une *Soirée-jeux*, placée sous le signe de la relation intergénérationnelle (Ludo La Tour 2016).

## **2.2 Présentation de la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz**

### **2.2.1 Bref historique**

La Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz a été créée en 1839, suite à une impulsion de la Commission des Ecoles qui interpelait cette année-là la municipalité dans le but de mettre une bibliothèque à disposition des écoliers (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 12). Animée par le « souci de la bonne lecture » (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 13), la bibliothèque se fit porteuse durant ses premières décennies d'une certaine idée de la culture. Après avoir connu une baisse drastique de ses abonnés durant la période d'après-guerre, qui fut marquée par l'invention de la télévision, les années 70 et 80 furent l'occasion d'un net regain d'intérêt de la population. Outre une remise à jour des collections, dont une grande partie était tombée en désuétude, cette période voit apparaître – dès 1985 – les premières animations organisées par cette bibliothèque (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 17). En 1992, l'agrandissement des locaux permet à la bibliothèque d'inaugurer un espace dédié aux collections pour la jeunesse. Désormais animée par la volonté d'adapter ses acquisitions en fonction des goûts des lecteurs (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 13), la bibliothèque connut alors une augmentation sans précédent du nombre de ses lecteurs ainsi que de prêts.

La montée de l'informatique s'est depuis traduite par nombre de changements, dont les dernières nouveautés marquantes ressortent avec la création, en 2012, de la page Facebook de la bibliothèque, l'adhésion depuis 2014 à la plateforme e-bibliomedia de prêts de livres numériques et la mise à disposition de lieuses numériques thématiques depuis 2015. Plus dynamique que jamais, la BCTP poursuit son aventure et s'adapte. Hier comme aujourd'hui, l'élément clé, et sans doute le véritable enjeu, a en effet toujours été le même : la proximité entre la bibliothèque et ses publics.

### **2.2.2 Missions et objectifs**

La BCTP s'est fixée pour mission principale de « promouvoir la lecture et l'accès à la culture en offrant un choix diversifié et aussi vaste que possible de livres et autres documents. Elle est gratuite et ouverte à tous » (Bibliothèque communale 2008).

Marie Nicolet indique que le terme « lecture » est à comprendre dans son sens large, selon les principes de l'IFLA (International Federation of Library Associations and

Institutions) qui promeuvent une vision de la bibliothèque en tant que lieu favorisant un accès pour tous à l'information.

### 2.2.3 Equipe

L'équipe de la bibliothèque compte à ce jour cinq collaboratrices dont 2.6 EPT. Leurs taux de travail respectifs sont répartis de la façon suivante :

- Responsable : 70%
- Bibliothécaires : 80%, 70%, 20%, 20%

A noter que l'équipe se voit renforcée lors de certaines de ses animations par l'intervention de bénévoles. La bibliothécaire en charge de l'activité *Lire avec bébé* de même que de l'action hors-les-murs *Lisons ensemble* a ainsi pu bénéficier ces dernières années de la présence d'une personne externe.

### 2.2.4 Lieu

Si la bibliothèque jouit d'une situation des plus avantageuses en étant située au centre-ville, elle souffre en revanche d'une mauvaise visibilité du fait de son emplacement dans l'entresol d'un collège. Le caractère exigü de ses locaux, avec une surface de 163m<sup>2</sup>, représente à ce jour le frein principal face au souhait de l'équipe de développer l'aspect troisième lieu de la bibliothèque ainsi que sa programmation culturelle. Il apparaît toutefois que Marie Nicolet et ses collègues n'en sont pas moins parvenues à créer un espace de détente où les lecteurs ont la possibilité de s'asseoir et de se servir une boisson chaude. La mise sur roulette des étagères permet par ailleurs à cette zone de se transformer, le temps d'une soirée, en un espace d'animation pouvant accueillir une bonne cinquantaine de personnes.

L'espace destiné aux tout petits a également fait l'objet de récents aménagements qui offrent aujourd'hui la possibilité d'y accueillir des animations destinées à ce public.

### 2.2.5 Projet de déménagement

Instauré par la précédente municipalité lors de la législature 2011-2016, le projet de reconstruction du Collège Courbet, dont l'inauguration a été fixée – si tout va bien – à 2022, détient une importance toute particulière pour la BCTP qui a en effet eu l'opportunité d'être intégrée au projet. Ce déménagement on ne peut plus attendu se traduira non seulement par l'obtention de locaux mieux adaptés, avec une surface de 400 m<sup>2</sup>, mais également d'une visibilité accrue, avec un emplacement situé directement au rez-de-chaussée. Une situation idéale qui laisse entrevoir de nouvelles possibilités, tel que le possible agencement d'un espace faisant office de terrasse à l'extérieur de la bibliothèque.

## 2.2.6 Collections

La bibliothèque rassemblait à la fin 2016 un total de 15'803 documents, répartis de la façon suivante (Ville de La Tour-de-Peilz 2016, p. 30) :

Tableau 1 : Collections de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz au 31.12.2016

Catégories	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total
Livres	9'712	4'115	2	13'829
DVD / CD / CD-rom / Livres + CD / E-reader / livres numériques	673	305	147	1'125
Magazines, journaux	555	272	22	849
Total (CHF)	<b>10'940</b>	<b>4'692</b>	<b>171</b>	<b>15'803</b>

La catégorie « Livres » comprend à la fois les ouvrages documentaires, tous domaines confondus, les romans, les livres en gros caractères, les bandes dessinées, les mangas ainsi que les albums enfants. Ce tableau laisse notamment entrevoir que les collections destinées aux jeunes publics, qui englobent aussi bien les tout petits que les enfants, adolescents et jeunes adultes, s'avèrent nettement inférieures à celles destinées aux adultes.

A noter qu'à ces diverses collections imprimées s'ajoute une collection de 4'000 livres numériques accessibles via la plateforme e-bibliomedia.

## 2.2.7 Boîtes à livres

La Tour-de-Peilz possède deux boîtes à échange de livres, qui ont été inaugurées au mois de septembre 2016 (Ville de La Tour-de-Peilz 2016). L'objectif de cette action participative chapeauté par la bibliothèque est de favoriser le lien social et le partage du plaisir de lire.

## 2.2.8 Les usagers

Les publics de la bibliothèque peuvent être répartis selon les catégories d'âges suivantes :

- Les enfants (0 à 9 ans)
- Les jeunes (10 à 18 ans)
- Les adultes (dès 19 ans)

La grande majorité des personnes inscrites proviennent naturellement de La Tour-de-Peilz. Quelques dizaines de lecteurs font par ailleurs le déplacement depuis d'autres

villes et villages alentours, avec en tête Vevey et Saint-Légier. L'une des bibliothécaires a relevé à ce sujet que certaines personnes apprécient le sentiment de proximité ainsi que l'ambiance générale qui règne au sein de la BCTP.

### **2.2.9 Accueil des classes**

La bibliothèque accueille des classes de 11<sup>ème</sup> année lors du mois de janvier de chaque année. Des moments de partage privilégiés qui se veulent une opportunité de maintenir ou d'établir un lien avec ce public qui tend à se distancer de la bibliothèque à partir de la fin de sa scolarité. Marie Nicolet souhaiterait pouvoir développer la formule actuellement en vigueur pour ces visites afin d'en faire un « événement » susceptible d'élargir leur vision de la bibliothèque<sup>2</sup>.

La bibliothèque propose également chaque année aux enseignants intéressés, de prendre part avec leur classe au *Prix Enfantesie*, qui invite des élèves à élire un album ainsi qu'un roman jeunesse parmi une sélection donnée. Entre 3 et 4 classes y prennent part de façon générale.

### **2.2.10 Bibliothèque des écoles de La Tour-de-Peilz**

Il est important de préciser que la BCTP n'a pas pour vocation à davantage s'investir auprès des différentes volées scolaires. La ville possède en effet une bibliothèque scolaire spécifiquement destinée aux élèves de 1 à 11H. Située au sein du collège des Mousquetaires, cette bibliothèque organise chaque année de nombreuses animations pour les classes des différents degrés. Pas moins de 63 animations ont ainsi été conçues en 2016.

Il est intéressant de noter qu'un partenariat fut instauré entre ces deux bibliothèques lors du *Samedi des bibliothèques vaudoises* qui s'est tenu en mars 2017.

### **2.2.11 BiblioLab**

Ce groupe, anciennement nommé « Comité de lecture et d'animation », est composé de 9 membres bénévoles. Ses missions consistent à contribuer « au rayonnement de la bibliothèque et à la diffusion du plaisir de lire » (Ville de La Tour-de-Peilz 2017).

Pour chaque séance, la responsable du BiblioLab assure, en collaboration avec Marie Nicolet, la préparation et le bon déroulement du programme du jour. Une collaboratrice de la bibliothèque y prend également part, selon une logique de tournus, afin de rédiger le procès-verbal. Élément notable : certaines séances donnent ponctuellement la possibilité à l'un des membres de l'animer. Cet élément rend compte d'une volonté

---

<sup>2</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 9 mars 2017

de placer ces rencontres sous le signe d'une certaine souplesse de même qu'une ouverture aux idées de chacun.

De façon plus générale, ces séances amènent les 9 membres à partager autour des achats effectués sur la base du budget mis à leur disposition en ce sens. En donnant ainsi la possibilité à des bénévoles passionnés de lecture de contribuer au développement des collections, la BCTP s'inscrit dans une dynamique participative des plus intéressantes.

Le comité a effectué ces dernières années plusieurs sorties afin d'aller découvrir différentes bibliothèques de Suisse. Ces visites ont pour objectif de nourrir les réflexions autour du projet de déménagement de la BCTP (Ville de La Tour-de-Peilz 2015, p. 20).

### **2.2.12 Animations**

Comme évoqué au cours de son bref historique, la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz propose des animations depuis 1985. En croissance constante ces dernières années, ces animations, qui mêlent aujourd'hui actions régulières et événements ponctuels, rassemblent désormais près d'une trentaine de dates par an. A travers cette programmation, la bibliothèque poursuit l'objectif de se faire connaître, en tant qu'institution, et de valoriser son offre tout en faisant la promotion de la lecture (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 17).

L'arrivée de l'année 2017 a été marquée par la création de la première véritable saison culturelle de cette bibliothèque. Une affiche officielle répertoriant l'ensemble des actions programmées a été créée à cette occasion. Le visuel de cette affiche est réalisé par un graphiste de la commune. Cette première saison, qui s'est déroulée de janvier à juin, a finalement regroupé pas moins de 16 rendez-vous culturels, pour une offre globale s'adressant à l'ensemble des catégories d'âges.

En parallèle à ces animations, relevons également la présence de l'action hors-les-murs *Lisons ensemble* que la bibliothèque organise chaque été depuis 2013.

Un retour à propos des différentes animations de la BCTP auxquelles j'ai pu prendre part figure au sein de l'annexe 3.

## 3. Etat de l'art

### 3.1 Introduction

#### Repenser le lien

Nous l'avons vu en introduction, le monde des bibliothèques traverse en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle un nouveau tournant clé de son histoire. Face aux profonds bouleversements démographiques et technologiques qui marquent notre société, le rôle des bibliothèques se retrouve questionné. La montée en force du numérique s'accompagne en effet de nouvelles pratiques et, donc, de nouvelles attentes qui obligent aujourd'hui le secteur des bibliothèques publiques à redéfinir son rôle en profondeur et, en cela, son image.

S'il est légitime que ce climat de remise en question suscite son lot de doutes et de craintes – souvent liés au risque que la bibliothèque ne se disperse et perde de vue ses missions fondamentales – il apparaît bon de rappeler que l'histoire de cette institution millénaire s'est faite au rythme de nombreux changements majeurs tels que celui qui s'impose aujourd'hui. De ses origines mésopotamiennes à nos jours, la bibliothèque, en tant qu'institution, n'a en effet eu de cesse de voir son rôle et son utilité évoluer au gré des bouleversements et des enjeux de chaque époque. Tantôt symbole de pouvoir réservé à l'usage des puissants, tantôt haut lieu d'études cherchant à réunir l'ensemble du savoir humain, les bibliothèques se sont également très tôt découvert un potentiel de lieu de partage communautaire de la culture, comme ce fut le cas sous la Rome antique<sup>3</sup>. La création des premières bibliothèques publiques françaises, au cours des années 60, fut placée sous le signe d'une dynamique d'ouverture et d'accès pour tous à la culture inhérente aux idéaux de la France d'après-guerre. La bibliothèque, dont la portée politique transparaît de façon flagrante à travers ces divers exemples, s'est ainsi faite de tout temps le reflet direct des transformations sociétales en cours.

Dans le contexte propre à ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, les discours et pratiques des professionnels des bibliothèques publiques rendent compte de la montée d'une notion qui irrigue désormais une majeure partie des réflexions en cours : la médiation. L'émergence de cette dernière, et notamment de la notion de médiation culturelle, située au cœur de ce travail, ne doit rien au hasard. Cette envie, partagée par l'ensemble du secteur, de doter les bibliothèques publiques d'un nouveau visage, plus

---

<sup>3</sup> Informations relevées en 2015 dans le cadre du module « A la recherche de la bibliothèque idéale » enseigné à la Haute Ecole de gestion de Genève.

humain, grâce à une personnalisation de l'accueil et des services rendus, répond en effet à un enjeu clé de ce début de siècle : recréer du lien.

A l'heure de la globalisation et des pertes de repères qu'elle induit, mais aussi face à l'importance que le numérique a pris dans une grande partie des relations inter humaines, la nécessité de repenser et renforcer le lien sous toutes ses formes apparaît comme le grand défi de ce siècle. Un constat mis en évidence par la BCTP qui relève dans la plaquette réalisée en 2014 à l'occasion de ses 175 ans que « dans un monde en accélération constante, où l'individualisme crée un danger de rupture préjudiciable à l'ensemble de la collectivité, la bibliothèque est appelée à amplifier de plus en plus son rôle de liant favorisant la mixité sociale et la rencontre avec l'autre » (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 20). Cette nouvelle conception du lieu-bibliothèque, aujourd'hui plus connue sous le nom de « bibliothèque troisième lieu », tend à doter cette institution d'un nouveau souffle en la faisant passer d'un lieu de rassemblement de collections documentaires à un « lieu de vie » et de rencontres, et, en cela, de rassemblement communautaire. Comme la plaquette évoquée ci-dessus s'en fait l'écho, s'il est urgent, pour ne pas perdre le sens de son action, et donc sa raison d'être, que la bibliothèque repense aujourd'hui le lien qui la relie à ses publics, il s'avère tout aussi primordial pour elle de ne pas perdre de vue le lien qui la relie à elle-même et son histoire propre.

En voulant replacer la bibliothèque publique « au cœur de la communauté qu'elle dessert » (Chaimbault 2014, p. 2)., les professionnels du secteur s'inscrivent dans une volonté claire de prendre une part active face aux enjeux sociétaux de notre temps. Se dessine ainsi l'image de ce que pourrait bien tendre à devenir la bibliothèque publique de demain, en tissant de nouveaux liens dans un rapport de proximité non seulement avec l'ensemble des publics mais également avec l'ensemble des institutions et acteurs locaux. En d'autres termes, une bibliothèque publique « actrice [et] volontaire » (Chaimbault 2014, p. 2), à même de prendre part au développement culturel et social de son environnement, tout en s'inscrivant dans la continuité de ses missions fondamentales.

Ces riches perspectives mises en évidence, se pose maintenant la question de leur concrétisation.

C'est ici qu'entre en scène la médiation culturelle.



## **3.2 La médiation culturelle**

### **3.2.1 Mise en contexte**

Apparue en France au cours des années 80 (Pro Helvetia 2012, p. 17), la notion de médiation culturelle prend véritablement son essor durant les années 90, période qui marque les prémices de son institutionnalisation (Caune 2017, p. 11). Tout d'abord rattachée au monde des musées, elle ne tarde pas à s'étendre à de nouveaux lieux de culture, tels que des théâtres, des opéras, des centres chorégraphiques, des festivals, des lieux de patrimoine, etc., sans oublier des bibliothèques publiques. A en croire cette formule, « pas un secteur, pas une institution, pas un lieu culturel, quelle que soit sa taille, ne semble aujourd'hui pouvoir l'ignorer » (Aubouin, Kletz, Lenay 2010, p. 1).

Mais qu'est-ce que la médiation culturelle, au juste ?

### **3.2.2 La médiation : définition**

Issue du terme grec *mesos*, qui devint *mediatio* en latin tardif, la notion de médiation concerne littéralement une action qui « intervient entre deux entités » (Abouddrar, Mairesse 2016, p. 3). Rattachée à l'origine au domaine de la gestion de conflits, la médiation émerge dans le secteur culturel des années 80 afin de créer de nouveaux liens entre les classes populaires et les institutions (Charreton, Lépine 2013, p. 105). Le médiateur est ainsi perçu comme « un intermédiaire » (Quintas 2014, p. 2) grâce auquel « la rencontre peut advenir » (Abouddrar, Mairesse 2016, p. 4) entre une personne et un objet. La médiation culturelle établit donc un lien entre les trois pôles suivants, décrits ainsi par la charte déontologique de la médiation culturelle (Médiation Culturelle Association 2008) :

- Des personnes, reconnues dans leur inscription sociale et culturelle
- Des objets matériels ou immatériels
- Une structure culturelle et ses personnels

Si ce schéma de base fait aujourd'hui encore foi pour une grande part des actions de médiation organisées dans le secteur culturel, nous verrons que les médiateurs tendent de plus en plus à s'en émanciper pour favoriser d'autres formes de liens, notamment dans le cas des actions à visée participative (cf chapitre 3.6.1).

### **3.2.3 Formes de la médiation**

Quel que soit le contexte où elle prend forme, la médiation culturelle repose sur deux formes principales, incarnées par la médiation dite « directe » et la médiation « indirecte ».

La médiation directe désigne les actions menées par le médiateur en présence d'un public pouvant se composer aussi bien de quelques personnes que de plusieurs dizaines. Cette forme de médiation s'appuie sur une temporalité bien définie, avec un début et une fin. En bibliothèque publique, elle intervient par exemple dans le cadre d'ateliers, de visites d'expositions ainsi que dans le cadre de toute prestation artistique comprenant un échange avec le public. Du fait de la présence physique de personnes, elle implique de la part du médiateur une capacité d'« adaptation aux réactions des publics ». (Neumann 2012, p. 22).

La médiation indirecte repose pour sa part sur l'emploi de documents se déclinant « sur différents supports (audio, vidéo, papier) que les [publics] pourront utiliser librement au gré de leur visite » (Neumann 2012, p. 21). Contrairement à la médiation directe, elle ne nécessite donc pas une présence physique du médiateur. Dans le cas d'une bibliothèque, elle peut ainsi se matérialiser sous la forme d'une bibliographie mise à disposition des lecteurs, de même qu'à travers le recours à une signalétique originale. Elle peut également prendre vie à travers les supports réalisés pour les besoins d'une exposition présentée au sein d'une bibliothèque. A l'instar de la médiation directe, elle implique de la part du médiateur une capacité à « anticiper les questionnements et les comportements [des publics] » (Neumann 2012, p. 21).

A partir de ces deux formes générales, la médiation culturelle prend vie à travers de multiples mises en pratique qui tendront à varier d'un type d'institution à l'autre, avec notamment l'organisation de « visites guidées, conférences, ateliers, actions vers des publics éloignés, [etc.] » (Aboudrar, Mairesse 2016, p. 68), pouvant à leur tour prendre une infinité de formes que seuls l'imagination du médiateur culturel et les moyens mis à sa disposition viendront limiter.

### **3.2.4 Actions de médiation culturelle et animations**

Face aux divers exemples relevés ci-dessus, une question s'impose d'elle-même : quelle différence y a-t-il au juste entre une action de médiation culturelle et une animation, telles celles que propose la BCTP dans ses programmations semestrielles, qui regroupent d'ores et déjà des conférences et ateliers ?

Les médiateurs culturels interrogés dans le cadre de ce travail laissent entrevoir qu'une façon d'appréhender cette différence se situerait au niveau de "l'intention". Autrement dit, il s'agit avant tout d'une question de « mise en perspective » (Fofana-Sevestre, Fofana 2014, p. 2), l'action de médiation culturelle se voyant réfléchie en rapport avec l'institution, ses publics et ses contenus culturels et, en cela, dotée d'un véritable but. Elle a ainsi pour particularité d'être théorisée, de sorte à en faire ressortir le ou les

objectif(s), et, de cette façon, à la définir comme action de médiation. Le choix de recourir au terme "action" n'est par ailleurs en soi déjà pas anodin. Il se fait en effet l'écho d'une volonté de dépasser la notion de divertissement, couramment rattachée aux animations, pour entrer dans une logique d'action menée en lien avec les missions et objectifs propres à l'institution. Cet élément se veut déjà révélateur de la raison et de l'utilité pour une bibliothèque de se doter d'une politique de médiation culturelle, aspect sur lequel ce travail se penchera plus en détail au chapitre 4.4.

Aussi intéressante soit-elle, la distinction proposée ci-dessus ne fait cependant pas office de logique gravée dans le marbre. Il apparaît que la conception même de ce qui fait le cœur d'une action de médiation culturelle tendra à varier selon la formation suivie par un médiateur. Pour exemple, le CAS de médiateur culturel dispensé à l'Ecole d'études sociales de travail social et de la santé (EESP) de Lausanne enseigne qu'une action de médiation culturelle doit intégrer, d'une façon ou d'une autre, une forme de participation des publics, sans quoi elle ne saurait être considérée comme telle. Les différentes formes de médiation évoquées au chapitre 3.2.3 rendent cependant bien compte du fait qu'il existe au final de multiples façons d'aborder cette notion et ses applications.

Autant d'aspects qui tendent à rendre compte que, loin d'être arrêtée sous une approche uniformisée (Aboudrar, Mairesse 2016, p. 68), la médiation culturelle reste bel et bien avant tout une affaire ... d'intention.

Avant de nous pencher plus en détails sur les raisons de l'émergence de la médiation culturelle dans le secteur des bibliothèques ainsi que les opportunités qu'elle renferme, effectuons tout d'abord un bref saut dans le temps, afin de nous arrêter sur les deux paradigmes ayant marqué l'évolution des politiques culturelles en France au cours du siècle dernier. Bien qu'ils remontent déjà à plusieurs dizaines d'années, ces deux tournants influencent en effet aujourd'hui encore de façon directe la médiation culturelle et ce tant dans les objectifs qu'elle poursuit que dans ses différentes mises en pratique.

### **3.3 Les deux paradigmes qui ont fondé les pratiques de la médiation culturelle moderne**

#### **3.3.1 La démocratisation culturelle**

Instaurée en 1959 en France par André Malraux, la démocratisation culturelle fut conçue dans l'optique de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture dite légitime. Il s'agissait de faciliter la rencontre entre le public, et plus particulièrement les personnes issues des classes populaires, et « les plus grandes œuvres de

l'humanité » (Aboudrar, Mairesse 2016, p. 34). Cette démarche, qui prit place dans le contexte d'après-guerre, était portée par le désir de bâtir un nouveau monde fait de valeurs communes, et donc d'une culture universelle partagée par tous. Comme l'enquête de Bourdieu et Darbel sur le public des musées (Aboudrar, Mairesse 2016, p. 34) a pu le démontrer à sa parution en 1967, l'ouverture de lieux culturels et, en cela, la "simple" mise en accès de l'art et de la culture, s'avère toutefois insuffisante pour attirer de nouveaux publics et créer la rencontre souhaitée. La conception passéiste de cette culture dite légitime, telle que définie par Malraux, s'avéra par ailleurs en profond décalage face aux aspirations nouvelles de la jeunesse dans le contexte de 1968 (Aboudrar, Mairesse 2016, p. 34).

Les espoirs placés dans une diversification des publics fréquentant les institutions culturelles ne furent ainsi pas atteints.

### **3.3.2 La démocratie culturelle**

Ce nouveau paradigme, né dans le contexte des événements de 1968, fut perçu comme une opportunité de repenser la notion de culture « en misant sur une participation accrue des personnes et en valorisant les expressions citoyennes » (Quintas, 2014, p. 3). Faisant fi des « hiérarchies entre les différentes formes artistiques » (Peotta 2014, p. 18), cette nouvelle approche, en reconnaissant chaque individu comme porteur d'une culture légitime propre (Lahary 2010), s'appuie de fait, sur « un modèle plus ascendant » (Peotta 2014, p. 18) qui prend à contrepied l'approche descendante inhérente aux visées de la démocratisation culturelle. S'inscrivant dans la logique instituée par ce nouveau paradigme, les institutions culturelles eurent dès lors à cœur d'accorder un rôle plus actif aux publics, notamment dans le cadre d'ateliers créatifs.

Comme le montrent ces deux paradigmes, le schéma de départ de la médiation culturelle, tel que présenté au chapitre 3.2.2, tend aujourd'hui à déboucher au sein des institutions culturelles sur de nouvelles approches où l'objectif visé ne réside plus tant dans le lien établi entre une personne et un "objet" que dans le lien établi entre cette personne et les autres participants, ainsi que dans le lien (r)établi avec elle-même.

## **3.4 L'émergence de la médiation culturelle en bibliothèque publique**

### **3.4.1 Un commun état de tension**

Au vu de ces éléments, il apparaît que la bibliothèque publique, en tant qu'institution, et la médiation culturelle – toutes deux héritières d'une forme de légitimisme dont elles cherchent aujourd'hui à s'émanciper – avaient finalement tout lieu de se rencontrer.

En tant qu'héritière des deux paradigmes évoqués précédemment, la médiation culturelle nourrit aujourd'hui son propos et développe ses nouvelles formes d'actions – en bibliothèque publique comme dans l'ensemble des secteurs culturels où elle prend place – dans un équilibre constant entre ces deux approches significativement opposées. Les projets de médiation conçus en bibliothèque s'inscrivent dès lors toujours dans l'un ou l'autre de ces deux paradigmes, à travers un rôle plus ou moins actif, ou passif, accordé aux publics.

C'est que cet état de « tension » (Quintas, 2014, p. 4) de la médiation culturelle entre au fond en résonance directe avec celui que connaît aujourd'hui le secteur des bibliothèques publiques, qui se doit de se réinventer, sans pour autant délaisser ou trahir son identité, et donc ses missions fondamentales. Comme le rappelle Cécile Rabot, la création des premières bibliothèques publiques, survenue en France au cours des années 60, fut menée dans « une perspective de démocratisation culturelle » (2014). Elle précise ainsi que « dans le prolongement de l'instruction offerte par l'école, il s'agissait de rendre possible, pour le plus grand nombre, l'accès au savoir et à une offre de lecture de qualité » (2014). L'histoire de la BCTP (cf chapitre 2.2.1) se fait d'ailleurs l'écho de ce rôle de lieu de prescription longtemps tenu par la bibliothèque (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 13).

La volonté du secteur de toucher un public le plus large possible, et ce notamment en s'ouvrant aux classes populaires, n'a toutefois pas tardé à amener les bibliothèques publiques à s'aventurer au-delà du cercle de légitimité défini par leurs collections documentaires. Apparue au cours des années 20 « dans les bibliothèques pour enfants à travers l'Heure du conte » (Ott 2012, p.2), l'offre d'animations s'est dès lors peu à peu étendue à l'ensemble des catégories d'âges et connu, à la fin des années 60, un développement conséquent, avec l'organisation de nombreux débats et conférences. C'est toutefois durant des années 80 – période où émergea en France la notion d'« action culturelle » – que ces animations se diversifièrent en débouchant aussi bien sur la tenue d'ateliers, de projection de films, de concerts, d'expositions que de rencontres avec des intervenants (Payen 2008, p. 30). Cette démarche fut en effet perçue alors comme une façon « de rassurer les publics, en particulier les plus éloignés des univers culturels, en rendant les biens culturels plus accessibles par une démythification des lieux [...] et enfin en assurant l'accompagnement vers la connaissance par le développement d'interventions attractives et conviviales » (Contenot 2011, p. 12).

Rapport-gratuit.com 

Dans le sillon du développement de ces programmations culturelles toujours plus denses et diversifiées, les bibliothécaires se sont également montrés soucieux d'élargir leur offre de collections. Le principe de « diversité » – l'un des quatre piliers du secteur des bibliothèques publiques – a joué ces dernières décennies en la faveur d'un élargissement et d'un assouplissement de la notion de « lecture de qualité », alors que leurs collections se sont successivement enrichies de l'offre de BD, CD, DVD et, plus récemment, de mangas.

### **3.4.2 Une tension qui s'exprime également sur le terrain**

Si, comme mentionné plus haut, le secteur des bibliothèques publiques évolue ainsi aujourd'hui dans une forme de tension permanente entre la défense d'une certaine idée de la culture et la nécessaire ouverture à de nouvelles formes culturelles, il est intéressant de relever que cette tension survient également au sein même des équipes de bibliothécaires. Il ressort en effet que certains professionnels, mus par « le louable souci de faire de la bibliothèque un lieu avant tout pédagogique, complément et non pas alternative à l'enseignement scolaire » (Melot 2008, p. 10) voient parfois encore aujourd'hui d'un mauvais œil l'ajout de ces documents (CD, DVD, BD, mangas, etc.), qu'ils perçoivent « comme du divertissement » (Melot 2008, p.10). La prise en compte de cette réalité a son importance car elle souligne le fait que, dans le prolongement de la question des collections, la volonté d'un(e) responsable de bibliothèque de développer la programmation culturelle de son institution peut être sujette à susciter de vives tensions au sein de l'équipe.

Des tensions qui surgissent également parfois chez les publics eux-mêmes. Certains lecteurs, inscrits de longue date et habitués à un certain type de services ainsi que, de façon plus générale, à une certaine idée de ce que doit être une bibliothèque, vivent en effet parfois très mal les évolutions instaurées (cf annexes 7, 9 et 13).

Cet aspect montre bien que la question de la culture, telle qu'elle est aujourd'hui abordée et traitée dans les bibliothèques publiques, produit non seulement ses effets à différents niveaux mais qu'elle reste surtout un sujet sensible. D'où la nécessité de tendre à faire de la bibliothèque un lieu rétablissant les conditions et la possibilité d'un dialogue entre les publics et leurs différentes cultures. Une perspective qui, si elle n'est pas sans s'accompagner de nombreux obstacles et difficultés, peut néanmoins trouver de réelles opportunités à travers l'engagement d'un médiateur culturel.

Cette démarche, visant à faire de la bibliothèque un centre communautaire à part entière, entre ainsi aujourd'hui en corrélation directe avec le concept de bibliothèque troisième lieu, qui ressort comme l'autre sujet phare de la littérature professionnelle de

ces dernières années. La mention de ce concept à ce stade du travail ne doit rien au hasard. L'émergence de la notion de « médiation » dans le monde des bibliothèques publiques rencontre en effet un écho particulier dans ce modèle de bibliothèque d'un genre nouveau.

### **3.4.3 L'omniprésence de la notion de médiation**

Ces dernières années ont été marquées par une montée de la notion de médiation qui n'a eu de cesse, à partir de la fin des années 90, de s'imposer toujours davantage au sein de la littérature professionnelle du secteur des bibliothèques publiques. Ces discours ont été l'occasion de voir apparaître une nouvelle approche du métier de bibliothécaire, désormais appelé à tenir un rôle de « médiateur ». La définition de la médiation proposée en introduction de ce chapitre, à travers la mise en relation d'une personne et d'un "objet" grâce à l'intervention d'un intermédiaire, laisse entrevoir que cette notion se révèle en un sens être, au fond, le propre du métier de bibliothécaire. De la création d'une signalétique à l'accueil des publics, en passant par la mise en avant de documents, les différentes tâches de ce professionnel se trouvent être en effet bel et bien rattachées à un rôle d'« intermédiaire » (Enssib 2013). Si l'émergence de ces notions de « médiation » et de « médiateur » pourrait dès lors sembler quelque peu vaine, leur utilisation fait toutefois sens en ce qu'elle rend compte d'une évolution réelle de la façon d'appréhender le métier de bibliothécaire.

A l'heure du développement de la bibliothèque troisième lieu, conviviale et dévolue au partage, la médiation se fait l'incarnation d'une nouvelle « attitude » (Thiriet 2005, p. 14) de ces professionnels, caractérisée par « des qualités de contact [et] de disponibilité » (Thiriet 2005, p. 14). Alors que la question des publics se retrouvent désormais au cœur des missions des bibliothèques, la médiation symbolise ce récent virage opéré par le secteur, pour qui « la question du service public [s'est déplacée] vers celle du service aux publics » (Gilbert, Chambon 2010, p. 18).

Si la médiation culturelle et son approche théorique tendent ainsi à devenir une part intégrante du métier de bibliothécaire, la fonction de « médiateur culturel », telle qu'elle est abordée dans le cadre de ce mandat, concerne en revanche un tout autre métier.

### **3.4.4 La médiation culturelle en bibliothèque publique : précisions de vocabulaire**

Avant de nous pencher plus en détail sur cette question du médiateur culturel, il apparaît utile d'émettre quelques précisions de vocabulaire. En plus de prendre vie à travers de multiples formes du fait des nombreuses institutions qui y recourent, la

médiation culturelle se voit aujourd'hui mise en pratique dans le monde des bibliothèques sous différentes appellations.

Dans la littérature professionnelle française, cette notion et ses mises en pratique sont ainsi couramment évoquées à travers le terme « action culturelle » (Médiation culturelle association, p.2). Sans véritablement remplacer le terme « médiation culturelle », cette appellation correspond avant tout à la construction d'une programmation constituée de projets réfléchis « comme un tout cohérent » (Fofana-Sevestre, Fofana 2014, p. 2) et s'inscrivant dans la poursuite des missions et objectifs de l'institution – ce qui correspond au fond à la définition de la notion de médiation culturelle proposée au chapitre 3.2.4. Les exemples de politiques de médiation culturelle conçues par des médiathèques françaises, dont diverses versions formalisées peuvent être consultées sur le web, se présentent dès lors fréquemment sous le titre de « charte d'action culturelle » (cf annexe 2).

Dans les bibliothèques publiques de Suisse romande, c'est bien la notion de « médiation culturelle » qui s'est peu à peu imposée parmi les professionnels. Comme le mentionne l'une des médiatrices interviewées dans le cadre de ce travail (cf annexe 10), la distinction entre « animation » et « médiation » a été en Suisse la source de discussions virulentes parmi les professionnels du secteur. Le choix de recourir à l'appellation « médiation culturelle » possède son importance en ce que cette notion et ses mises en pratique, influencées par la France (Neumann 2012, p.4), s'avèrent liées à un domaine professionnel, et donc à un métier à part entière. Le métier de médiateur culturel ne s'apparente ainsi en rien à celui de bibliothécaire et repose de fait sur une spécialisation propre.

### **3.5 Les médiateurs culturels en bibliothèque publique**

Il a déjà beaucoup été question de lui à ce stade du travail, et pourtant, rien n'a encore véritablement été dit à son sujet. Qui se cache donc exactement derrière ce nouveau titre de « médiateur culturel » qui tend à émerger depuis quelques années au sein des bibliothèques publiques, en Suisse romande comme à l'étranger ? Quelles sont les formations suivies par ces professionnels ? Et en cela, existe-t-il aujourd'hui un "profil type" du médiateur culturel intervenant en bibliothèque publique ? C'est ce que nous allons étudier dans ce chapitre.

#### **3.5.1 Le métier de médiateur culturel**

La fonction de médiateur culturel est à l'image de son objet : « protéiforme » (Abouddrar, Mairesse 2016, p. 68). Pouvant intervenir aussi bien dans le cadre d'un musée, d'un théâtre, d'un opéra que d'une bibliothèque, pour ne citer que ces



exemples, cette profession s'avère d'autant plus difficile à appréhender que « beaucoup de professionnels du monde de la culture ou du socioculturel s'en réclament [...], sans que cela recouvre une homogénéité de pratiques, de conceptions » (Dufrière et Gellereau 2004, p. 200). Un élément clé tend cependant à ressortir à travers la place centrale que détiennent les publics dans ses pratiques, ces derniers étant constamment situés au cœur de sa réflexion. Chacune des actions conçues par un médiateur culturel – et ce quelle que soit l'institution concernée – se voit donc créée en fonction d'un public cible bien défini, dont il relèvera les spécificités afin d'adapter au mieux les modalités de ses projets. L'une des caractéristiques du médiateur culturel réside ainsi dans son rôle de spécialiste, ou du moins de "représentant des publics", dont il a pour but, en quelque sorte, de défendre la cause.

La présence d'un professionnel possédant une formation spécifique prend dès lors un sens particulier pour le monde des bibliothèques publiques, où cette question de la relation aux publics anime désormais une grande part des débats et réflexions, comme évoqué au chapitre 3.4.3.

### **3.5.2 Pourquoi créer un poste spécifique de médiateur culturel ?**

Les bibliothèques publiques font aujourd'hui face à une nécessité de se réinventer, afin d'élargir le rayon de leur offre et toucher de nouveaux publics, qui s'accompagne naturellement d'une complexité nouvelle pour le secteur. Ces institutions, quelle que soit leur taille, tendent en effet à ne plus pouvoir intervenir uniquement comme lieu de mise en accès, mais bien comme « entrepreneur culturel » à part entière (Melot 2008, p. 18). La création de postes de médiateurs culturels, pouvant se consacrer de manière spécifique au développement et à l'organisation de la programmation culturelle, semble ainsi se dessiner comme une tendance amenée à se renforcer dans le secteur des bibliothèques publiques.

En plus de l'importance croissante que connaissent les programmations de bibliothèque en termes de volume de travail, un autre aspect clé ressort au niveau des nouvelles compétences que ces changements tendent à imposer. Face aux nouveaux enjeux d'ouverture des bibliothèques et d'élargissement de l'offre d'activités, les bibliothécaires se retrouvent de plus en plus à devoir faire appel à des compétences sortant du cadre de leur métier. Si des formations continues, y compris de quelques jours seulement, à l'instar des cours proposés en Suisse romande par la CLP, offrent aujourd'hui à ces professionnels une opportunité de développer une meilleure compréhension de la médiation culturelle et de ses mises en pratique, les nouveaux enjeux actuels n'en restent pas moins d'un niveau d'exigence souvent vécu comme

déstabilisant, voire « effrayant » (Melot 2008, p. 18). A l'arrivée, comme en témoigne la situation que connaît aujourd'hui la BCTP, le sentiment qui domine reste en premier lieu celui d'une certaine frustration, les bibliothécaires n'étant simplement plus en mesure de suivre le rythme imposé par cette évolution nécessaire de la programmation de leur institution.

### **3.5.3 Exemples de profils de médiateurs culturels engagés dans des bibliothèques publiques**

Cette question des compétences spécifiques qu'implique aujourd'hui le secteur de la médiation culturelle pose naturellement la question du profil et, en cela, de la formation suivie par les médiateurs culturels. Si l'offre de formations dans ce domaine remonte déjà aux années 80 du côté de la France, celles proposées en Suisse se révèlent beaucoup plus récentes (Neumann 2012, p.9). Pour cette raison, il m'a semblé intéressant de mettre en évidence les formations suivies par les sept médiateurs rencontrés dans le cadre de ce travail.

La liste présentée ci-dessous offre ainsi un bref aperçu des parcours des sept médiateurs interviewés :

- Formation universitaire en lettres
- Formation universitaire en lettres + CAS de médiatrice culturelle (EESP)
- Formation universitaire en lettres + CAS de médiatrice culturelle (EESP)
- Formation de spécialiste HES en information documentaire + CAS en gestion de documentation et de bibliothèque + Cours CLP en médiation culturelle + CAS de médiatrice culturelle (EESP) (formation prévue)
- Formation HES en éducation sociale + CAS en gestion d'équipe et conduite de projet + CAS de médiatrice culturelle (EESP)
- Formation de bibliothécaire EBG + Formation postgrade de bibliothécaire (CESID)
- Formation d'animateur socioculturel + CAS de médiateur culturel (EESP)

Ces exemples permettent tout d'abord de constater que les parcours pouvant mener à devenir médiateur culturel se révèlent finalement très divers, en passant aussi bien par le monde universitaire que par des formations dans le secteur de l'animation ou de l'éducation ainsi que dans le secteur des bibliothèques. Comme tout un pan du métier de médiateur culturel se situe dans l'animation des différents projets conçus, une aisance pour s'exprimer en public et interagir avec des inconnus apparaît être un aspect clé du métier. Un médiateur bénéficiant d'une formation dans le domaine de l'animation, et donc des compétences qui s'y rattachent, représente dès lors un vrai plus pour une bibliothèque.

La présence d'une formation continue effectuée par l'une des médiatrices dans le domaine du management (« Gestion d'équipe et conduite de projet ») s'avère également intéressante à relever, l'une des capacités attendues de tout médiateur culturel consistant en effet à pouvoir assumer un rôle de « chef de projet » à part entière. Les actions conçues par un médiateur en collaboration avec des partenaires externes impliquent de sa part une capacité à coordonner les activités des différentes personnes concernées.

Un autre point intéressant à relever se situe au niveau du CAS de médiateur/trice culturel(le) délivré par l'EESP, qui ressort de façon marquée, avec pas moins de 4 personnes sur 7 ayant suivi ou prévoyant de suivre cette formation continue. Le fait que ce CAS rencontre actuellement un certain intérêt dans le milieu des bibliothèques publiques de Suisse romande s'explique en partie par l'approche spécifique établie par l'EESP. Cette formation défend en effet une vision de la médiation culturelle intrinsèquement liée à une visée sociale, et donc, en cela, apte à répondre à des enjeux sociétaux.

En dernier lieu, il n'apparaît pas anodin de relever encore la présence de deux médiatrices culturelles directement issues du monde des bibliothèques.

#### **3.5.4 Médiateur interne ou externe au secteur des bibliothèques ?**

Comme les profils présentés ci-dessus le laissent entrevoir, au-delà de la prédominance du CAS enseigné par l'EESP, deux grandes catégories se dessinent, avec d'une part des médiateurs possédant une formation dans le monde des bibliothèques et d'autre part des médiateurs sans aucune formation liée à ce secteur.

Se pose dès lors la question des avantages et inconvénients liés à ces deux types de profils. Les quelques éléments proposés ci-dessous – qui s'appuient sur les différents avis émis par les médiateurs que j'ai rencontrés – montrent qu'il n'existe pas de conception toute tracée et idéale de ce que devrait tendre à être un "profil type" de médiateur culturel mais bien différentes voies, avec leurs opportunités et leurs limites propres.

Médiateur avec une formation dans le secteur des bibliothèques (publiques) :

- Points forts
  - Connaissance de la chaîne des métiers du livre et des bibliothèques
  - Polyvalence accrue vis-à-vis des tâches propres à ces métiers
  - Connaissance d'un préexistant à partir duquel bâtir ses actions
  - Intégration facilitée auprès des bibliothécaires

- Meilleure prédisposition pour effectuer des propositions de changement, à l'image d'une éventuelle demande de désherbage, en vue d'obtenir un gain d'espace
- Points faibles
  - Manque de pluridisciplinarité au sein de l'équipe

Médiateur sans formation dans le secteur des bibliothèques (publiques) :

- Points forts
  - Regard externe et donc regard neuf sur le lieu et les tâches qui s'y effectuent
  - Meilleure prédisposition pour "secouer" un peu la bibliothèque et amener des nouveautés
  - Compétences spécifiques dans le domaine de l'animation (pour les personnes ayant été formées dans ce secteur)
  - Apport d'un réseau de contacts précieux pour la bibliothèque dans le secteur culturel
- Points faibles
  - Risque de tensions avec l'équipe de bibliothécaires déjà en poste
  - Risque d'isolement

### **Commentaire lié à ces éléments**

Quel que soit son profil, un médiateur culturel a finalement pour but premier – comme mentionné au sein de la liste ci-dessus – de "secouer" quelque peu la bibliothèque dans ses acquis et ses propres représentations de ses publics. Il s'agit là au fond d'un passage obligé pour toute institution souhaitant élargir et renouveler son offre afin d'aller toucher de nouveaux publics.

Il ne va toutefois pas sans dire qu'à partir d'une telle approche, l'engagement d'un médiateur culturel peut représenter un vrai choc pour une équipe dont les employés sont parfois en poste depuis plusieurs années. Le projet d'un responsable de bibliothèque d'engager un médiateur culturel présente ainsi un risque non négligeable de faire naître des tensions au sein de l'équipe. D'où l'importance de préparer suffisamment en amont un tel projet d'engagement en discutant de façon claire et sans détour des objectifs poursuivis à travers cette démarche. Il appartient par ailleurs au responsable de même qu'au médiateur de faire en sorte que cette volonté de bousculer quelque peu l'existant, aussi nécessaire soit-elle, ne se fasse pas au détriment de l'atmosphère régnant au sein de l'institution. Le plus grand risque pour un médiateur serait en effet de se retrouver isolé du reste de l'équipe.

Concernant la question de la distinction entre médiateurs formés dans le monde des bibliothèques et médiateurs possédant un tout autre parcours, certains médiateurs

relèvent que la volonté de changement qui anime aujourd'hui le secteur des bibliothèques publiques tend en un sens à accréditer l'engagement de personnes dotées d'un parcours extérieur au secteur. Le bénéfice du « regard neuf » dont ces dernières se font porteuses s'avère être un argument fréquemment mis en avant.

La réalité du terrain montre cependant que les deux cas de figure possèdent en vérité leurs opportunités propres. Au-delà de la question de la formation suivie, c'est bien la personnalité du médiateur ou de la médiatrice qui fera finalement toute la différence. A ce sujet, un caractère extraverti semble être un trait de personnalité indispensable à toute personne se destinant au métier de médiateur culturel.

Même s'il n'est pas attendu d'un médiateur culturel qu'il possède une connaissance du fonds documentaire aussi précise que celle des bibliothécaires, il ressort que cet élément n'en conserve pas moins une certaine importance. L'un des aspects clés de son rôle consiste en effet à articuler et développer des idées de projets en lien avec les divers contenus rassemblés dans les collections de la bibliothèque. Une connaissance générale des fonds ainsi qu'un intérêt pour la lecture apparaissent donc être, ici aussi, des éléments indispensables.

### **3.6 Les opportunités de la médiation culturelle en bibliothèque**

Maintenant que la médiation culturelle et son approche théorique ainsi que les raisons de son émergence dans le secteur des bibliothèques publiques ont été introduites, se pose la question de l'intérêt que celle-ci renferme pour le secteur, en général, et de façon plus spécifique pour une bibliothèque de la taille de celle de La Tour-de-Peilz. Afin d'apporter des éléments de réponses concrets à cette question, ce chapitre se penche sur la réalité des mises en pratique dont la médiation culturelle fait aujourd'hui l'objet au sein de quelques bibliothèques de Suisse romande ainsi qu'à l'étranger. Les différents exemples présentés mettent en lumière les opportunités qui se dessinent vis-à-vis :

- Des publics (auxquels s'intègrent les opportunités vis-à-vis de l'offre culturelle)
- De l'image de l'institution
- Du développement du lieu-bibliothèque
- De la création de partenariats
- De la collaboration menée avec les bibliothécaires

Si les opportunités s'avèrent dès lors bien réelles, nous verrons au sein du chapitre 3.6.6 que la médiation culturelle n'est pas pour autant sans présenter quelques limites.

### **3.6.1 Opportunités vis-à-vis des publics en général**

#### **3.6.1.1 Finalité de la médiation culturelle en bibliothèque**

Cette question des opportunités de la médiation culturelle implique de se pencher tout d'abord sur la finalité aujourd'hui poursuivie par les médiateurs culturels intervenant en bibliothèque. Leur démarche représente un changement en ce qu'elle ne s'arrête pas à favoriser la rencontre entre un public donné et un document ou un service qui lui soit adapté. Les collections d'une bibliothèque, pour un médiateur, incarnent en effet davantage un moyen qu'une fin en soi (Robert 2013). Si la création de ponts vers les collections, et donc les richesses documentaires de la bibliothèque, reste un aspect inhérent à la fonction de la médiation culturelle, le médiateur tend cependant, de par sa connaissance des publics et le rapport de proximité qu'il entretient avec eux, à axer en premier lieu son action sur les personnes, de sorte à faire ressortir les richesses intérieures de chacun (Peotta 2014, p. 9). Neumann précise ainsi que « le but ultime de cette pratique est de provoquer la rencontre entre personnes. Une rencontre dans laquelle l'objet culturel n'est plus une finalité, mais un prétexte au dialogue, à l'implication » (2012, p. 12). Nous retrouvons ici l'influence directe des paradigmes de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle et de leur distinction présentée au chapitre 3.3.

Dans un article de 2013, Robert justifie ce tournant actuel en relevant que la forte montée de la technologie que connaît ce début de 21<sup>ème</sup> siècle participerait à la naissance d'une « deuxième forme de culture orale » (2013, p. 9), selon un phénomène décrit par Thomas Pettitt comme la fin de la "Parenthèse Gutenberg". Les bibliothèques publiques redécouvriraient ainsi actuellement le cœur de leur raison d'être, à travers « la mise en relation d'individus avec cet objet depuis toujours immatériel qu'est la culture, quelles que soient les technologies qui lui permettent de s'incarner » (Robert 2013, p. 9).

#### **Développement de la programmation**

La première voie d'action qui s'offre aujourd'hui aux médiateurs culturels pour concrétiser cette nouvelle finalité se situe dans la reprise de l'organisation ainsi que la conception des divers projets de la programmation culturelle de la bibliothèque. Tout l'intérêt de la présence d'un médiateur culturel ressort alors dans l'approche originale et, en cela, dans l'apport d'idées inédites dont il se fera porteur en s'appuyant sur son parcours et son expérience de même que sa sensibilité propre.

Sans plus attendre, voici un aperçu de différents exemples concrets d'actions de médiation culturelle conçues dans le cadre de bibliothèques publiques. Afin de ne pas

perdre de vue l'objet de ce mandat, j'ai décidé d'établir un lien, lorsque celui-ci s'avère possible, entre les exemples présentés et les perspectives qu'ils laissent entrevoir pour la BCTP.

### **3.6.1.2 Lien intergénérationnel**

L'un des aspects clés du concept de bibliothèque troisième lieu ressort dans la volonté de faire de la bibliothèque un lieu privilégiant le lien intergénérationnel. L'organisation d'animations s'est à ce titre de tout temps voulue une occasion de réunir des personnes de tout âge pour un moment de partage sous l'égide de la culture. Pour exemple, une animation telle la *Nuit du conte*, que la BCTP propose dans sa programmation, rassemble aussi bien des enfants en bas âge et leurs parents que des seniors, dont certains se révèlent être parfois des habitués de longue date.

L'engagement d'un médiateur culturel offre l'opportunité d'aller plus loin dans cette démarche en organisant des projets spécifiquement conçus de sorte à favoriser une rencontre intergénérationnelle.

#### ***Rencontre et partage autour des jeux vidéo***

Lors du cycle thématique *Plein Ecran !* qui s'est tenu en 2016, la BMV a ainsi mis sur pied, en partenariat avec Pro Senectute, un atelier au cours duquel des adolescents étaient amenés à présenter des jeux vidéo à des seniors. La médiatrice de cette bibliothèque relève que si les jeunes qui s'étaient inscrits pour cette activité se sont avérés disponibles et motivés, la rencontre avec les seniors n'a en revanche pas toujours été évidente. Les nombreux a priori qui entourent aujourd'hui le monde des jeux vidéo ont en effet eu pour conséquence d'entraver la rencontre espérée. Car au-delà de l'idée de convaincre les seniors du bien fondé des jeux vidéo, cette activité se voulait bel et bien avant tout l'occasion d'un partage entre générations et, en cela, une possibilité d'amener les participants à repartir en emportant quelque chose de cette rencontre.

Cet exemple permet ainsi d'emblée de mettre le doigt sur un élément clé de la médiation culturelle : même avec les meilleures intentions du monde, le succès d'une action n'est jamais assuré d'avance.

#### ***Prix Chronos***

Un autre exemple de projet à visée intergénérationnelle ressort avec le prix Chronos, qui se tient chaque année en Suisse romande. Créé par Pro Senectute en collaboration avec Pro Juventute, ce prix littéraire intergénérationnel invite des jeunes entre 10 et 12 ans ainsi que des seniors à échanger autour de 5 romans issus de la

littérature jeunesse. Ces rencontres peuvent avoir lieu aussi bien en bibliothèque que dans des écoles ou clubs dédiés aux publics seniors (Bernier 2015). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un exemple de projet conçu à l'interne par un médiateur de bibliothèque, cet exemple n'en reste pas moins une possibilité d'action intéressante. Elle repose de plus sur un travail d'organisation non négligeable qui, pour le coup, tend à justifier la présence d'un médiateur ou du moins d'un professionnel pouvant se consacrer pleinement à ce type d'activité.

### ***Recueil de récits de vie***

Même si ces actions à visée intergénérationnelle ne sont pas sans s'accompagner de difficultés au niveau de leur concrétisation, ce type de projet pourrait néanmoins être envisagé dans le cas de la BCTP, et ce aussi bien dans ses locaux actuels que dans les futurs espaces dont elle bénéficiera suite à son déménagement. Il apparaît de plus que l'une des bibliothécaires de cette institution effectue actuellement un CAS de recueilleuse de récits de vie, ce qui ouvre de nombreuses possibilités. En collaboration avec le futur médiateur, elle pourrait en effet participer à monter une action de médiation autour de la récolte de témoignages auprès de seniors ou de personnes âgées vivant en EMS, pour ne prendre que cet exemple.

La Tour-de-Peilz possède à ce sujet un centre de loisirs pour aînés, nommé L'Escale, qui organise tout au long de l'année diverses activités, notamment culturelles, pour les seniors de la ville. Un partenariat entre la bibliothèque et cette association – s'il devait s'avérer envisageable – pourrait déboucher sur la création de projets originaux menés dans une optique de lien intergénérationnel.

### **3.6.1.3 Seniors**

#### ***Atelier d'écriture***

Au-delà de ces possibilités, le médiateur peut également s'employer à créer des actions destinées à un public de seniors ou s'adressant à cette catégorie d'âge sans poursuivre de visée intergénérationnelle. Un atelier d'écriture, ponctuel ou régulier, et spécifiquement destiné à des seniors, pourrait par exemple tout à fait être imaginé. La Médiathèque de la commune française de Joué-lès-Tours a ainsi créé en 2017, en partenariat avec un centre social local, un atelier d'écriture qui a amené une vingtaine de dames seniors à rédiger une lettre d'amour. Cette action, menée dans une ambiance joyeuse et décontractée, a été conçue dans le cadre d'un festival local.



### **Soirées-concerts**

Dans un tout autre registre, les salons musicaux proposés tout au long de l'année par la Bibliothèque de la Cité de Genève offrent un autre exemple intéressant de projet de médiation culturelle. Sans être destinés de façon exclusive à un public de seniors, il s'avère que ces salons rencontrent un grand succès auprès de cette catégorie d'âge. Pour nombre de seniors, ces soirées musicales, qui favorisent un échange entre le public et le musicien invité, sont devenues un rendez-vous immanquable.

Des soirées-concerts de ce type pourraient tout à fait être envisagées dans les locaux actuels de la BCTP. L'espace modulable mis au point par les bibliothécaires permet en effet d'accueillir jusqu'à près d'une trentaine de personnes en plus des artistes, à condition que ceux-ci ne soient pas plus de deux ou trois. Une soirée-concert se trouve d'ailleurs être d'ores-et-déjà programmée pour le mois de septembre 2017.

#### **3.6.1.4 Enfants et adolescents**

Les adolescents et jeunes adultes se révèlent être aujourd'hui très sous représentés parmi les publics des bibliothèques, qu'il s'agisse des lecteurs-emprunteurs ou des publics prenant part aux activités des programmations. La montée en force du numérique s'accompagne en effet depuis quelques années d'une « désinstitutionnalisation des loisirs » (Octobre 2009, p. 6), particulièrement prononcées chez les jeunes, ainsi que d'une baisse généralisée du temps consacré à la lecture (Octobre 2009) qui obligent aujourd'hui les bibliothécaires à redéfinir leur offre vis-à-vis de cette catégorie d'âges. Comme le précise Octobre, « les franges de la population qui, jusqu'alors, produisaient les forts lecteurs (catégories supérieures diplômées) n'en produisent plus de manière si évidente » (2009, p. 3). Surtout, la dématérialisation et l'immédiateté d'accès à l'information génèrent non seulement de nouvelles pratiques, et donc de nouveaux besoins, mais également « un nouveau rapport au temps [...] via la consommation à la demande, la convergence des usages [...] ou encore la multi-activité » (Octobre, 2009, p. 3), qui se traduit par la pratique de plusieurs médias en simultané. Ces pratiques émergentes s'accompagnent d'un phénomène de « déprogrammation des temps consacrés à la culture chez les jeunes » (Octobre, 2009, p. 4) qui représente aujourd'hui un défi supplémentaire pour une institution culturelle telle qu'une bibliothèque.

Les bibliothèques publiques se doivent ainsi aujourd'hui de reconnaître les nouvelles pratiques culturelles des jeunes générations en tant que pratiques culturelles légitimes, à défaut de pratiques « qualifiées de "consommation" » (Wallach 2006, p. 77). Pour ce faire, il s'agit de repenser l'offre de telle sorte que celle-ci puisse susciter l'intérêt des

jeunes. Les attentes des jeunes adolescents et jeunes adultes vis-à-vis d'un lieu tel qu'une bibliothèque publique ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans. Si ces institutions souhaitent conserver un lien avec les jeunes générations actuelles et futures, des mesures doivent être prises afin de changer aussi bien leur offre que leur image.

Pour cette raison, certains médiateurs s'activent aujourd'hui en vue d'apporter à leur bibliothèque une cure de jouvence nécessaire, quitte à bousculer quelque peu les habitudes des bibliothécaires.

### **Animation « Jeux vidéo »**

La BMV, emmenée par l'élan de sa médiatrice culturelle, n'a pas hésité ainsi en 2017 à jouer la carte de l'audace en organisant une animation autour du jeu vidéo *Just Dance* qui invitait la population et notamment les jeunes à venir « mettre le feu au dancefloor » (Bibliothèque municipale Vevey 2016, p. 42). A noter que cette action, conçue dans le cadre de la *Fête de la danse*, relevait pour le coup de l'animation pure, et non d'une intention de médiation culturelle. Elle n'en demeure pas moins un bel exemple du vent de fraîcheur qu'un médiateur culturel peut aujourd'hui faire souffler au milieu d'une programmation. Cet exemple montre par ailleurs que l'engagement d'un médiateur présente aussi l'opportunité de développer l'offre d'« animations », en parallèle à la création d'actions de médiation culturelle. Il laisse de même entrevoir que pour aller à la rencontre de nouveaux publics, une bibliothèque ne doit aujourd'hui plus hésiter à prendre ses distances d'une programmation centrée sur le monde du livre.

### **Actions participatives destinées aux enfants et adolescents**

Comme le relève Octobre, « puisque ces générations vivent sur un mode relationnel et non plus statutaire, l'argument de la position (sachant/apprenant) ne suffit plus à légitimer ni à fonder l'hégémonie du discours institutionnel » (2009, p. 6). Ce à quoi Poissenot ajoute que « pour faire en sorte que les usagers s'approprient cet équipement, il faut d'abord les penser tels qu'ils sont et non tels qu'on aimerait qu'ils soient » (2010, p. 71). S'inscrivant dans la poursuite de l'élan donné par le paradigme de démocratie culturelle (cf chapitre 3.3.2), nombre de médiateurs culturels tendent ainsi désormais à concevoir leurs actions de médiation culturelle destinées aux enfants et aux adolescents en y intégrant un aspect participatif. La participation des publics offre en effet une opportunité concrète de redonner une place de choix à la culture de chacun, et en cela, une reconnaissance de ce qui fait la spécificité de chacun.

### ***Club de lecteurs à visée participative***

Un bon exemple d'action participative ressort dans le *Biblio Club* créé en automne 2016 par le médiateur culturel de la BPSYB et destiné aux jeunes dès 10 ans. L'aspect original de ce projet se situe tout d'abord dans la démarche poursuivie au niveau de sa création. Le médiateur a en effet décidé d'inviter les jeunes de la ville intéressés à prendre part à ce club à définir eux-mêmes ce qu'ils souhaitaient faire lors de ces rencontres. Un mur à post-it, placé dans l'espace destiné aux jeunes publics de la bibliothèque, leur a permis d'indiquer leurs idées et leurs adresses mail. De même, ils se sont également vu donner la possibilité de choisir, via un doodle créé par le médiateur, le jour de la semaine qui leur conviendrait le mieux pour se rencontrer, à raison d'une fois par mois. Une quinzaine de jeunes entre 10 et 15 ans se retrouvent ainsi désormais à l'occasion de ces rendez-vous qui les amène à pouvoir discuter aussi bien de livres, de films et de jeux vidéo qu'à participer à différentes activités. Le médiateur, qui anime ces séances, indique qu'il souhaite amener ce groupe de jeunes à participer toujours davantage. Il relève à ce sujet qu'en plus des séances présentées dans le programme, qui ont pour but d'accueillir de nouveaux participants, d'autres séances sont également parfois organisées en marge de celui-ci. Les jeunes se verront ainsi peut-être donné l'occasion d'organiser en 2017 une *Nuit à la bibliothèque* dont ils définiront eux-mêmes la date.

### ***Atelier d'écriture***

En plus de donner aux publics la possibilité de prendre part à la conception de l'offre de la bibliothèque et de faire part de leurs sensibilités propres, les actions participatives se veulent aussi des opportunités de concevoir de nouveaux points d'entrée vers les collections. L'atelier d'écriture *Permettez que j'écrive... dans l'univers d'un auteur*, proposé par la Bibliothèque Montriond à Lausanne, invitait ainsi cette année les participants, dès 15 ans, à composer de courts textes de fiction s'inspirant des univers de Stephen King ainsi que d'Arthur Conan Doyle. La responsable précise que les écrits réalisés durant ces ateliers seront finalement réunis au sein d'une brochure conçue par la bibliothèque et offerte aux participants.

A noter que ces séances sont assurées par un écrivain actif dans des ateliers d'écriture organisés à son nom, et avec lequel la bibliothèque a établi un partenariat.

### ***Conception d'un jeu de piste***

Un second exemple de projet ayant offert un point d'entrée original dans l'univers d'un auteur ressort avec *l'Etrange jeu de piste à Yverdon*, qui fut proposé en 2016 par le

médiateur de la BPSYB. Cette action, menée en partenariat avec deux UAPE (unités d'accueil collectif parascolaire) de la ville selon une logique participative, s'est voulue une opportunité d'amener des enfants dès 4 ans et dès 7 ans à réaliser les postes de deux jeux de piste distincts basés respectivement sur les univers du chat Milton et de la jeune enquêtrice Maëlys, créés respectivement par Haydé et Christine Pompéï. Une fois achevés, ces deux parcours ont offert au grand public l'occasion de découvrir ou redécouvrir certains lieux d'Yverdon-les-Bains tout en s'amusant aux côtés des personnages phares de ces auteures (Duvillard 2016).

### ***Réalisation d'un court-métrage***

Un autre exemple d'action participative intéressante instaurée par cette bibliothèque concerne la réalisation d'un court-métrage par le groupe de jeunes prenant part au *BiblioClub* créé par le médiateur. Ce projet, mené en collaboration avec le club Objectif Vidéo, a représenté pour les adolescents une occasion d'écrire et créer leur propre court-métrage, tout en découvrant les différentes étapes clés, de la phase préparatoire jusqu'au montage final, en passant naturellement par le tournage. Pour mener à bien cette entreprise, les jeunes ont bénéficié de la présence de matériel de tournage mis à disposition par Objectif Video, ainsi que de la supervision d'un professionnel – également rattaché à ce club – qui les a accompagnés tout au long du projet, afin d'assurer sa réalisation et son montage, qui s'est effectué au sein de la bibliothèque.

Ce projet original se révèle des plus pertinents à une époque où les pratiques artistiques amateurs rencontrent une démocratisation sans précédent. Comme le précise Octobre, « la photocomposition, le traitement du son et de l'image ont été largement facilités par les nouveaux logiciels diffusés auprès du grand public » (2009, p. 3). Ce à quoi elle ajoute que « les jeunes figurent [...] parmi les populations les plus adeptes des pratiques artistiques amateurs » (2009, p. 3). L'organisation d'un atelier lié au domaine de l'audiovisuel permet ainsi d'adapter l'offre aux nouvelles pratiques culturelles des jeunes, tout en donnant à la bibliothèque l'opportunité d'enrichir ses collections par l'acquisition de documents liés à la réalisation de même qu'au montage vidéo. En développant un peu le concept, un lien pourrait même être établi avec d'autres collections documentaires de la bibliothèque. Il pourrait ainsi être envisagé que le groupe réalisant le court-métrage soit amené à adapter un passage d'un roman sous la forme d'une courte séquence, tournée à l'intérieur de la bibliothèque ou en extérieur. Comme souvent en médiation culturelle, ce ne sont pas les possibles qui manquent.

Un projet de ce type pourrait a priori tout à fait voir le jour du côté de la BCTP. Il apparaît en effet que le *Cinéma en plein-air* qui se tient tous les deux ans sur l'esplanade du château, a été en 2015 l'occasion de projeter un court-métrage créé par des jeunes de la ville. Ce court-métrage, qui a amené les adolescents à participer aussi bien à l'écriture qu'à l'interprétation et au tournage, fut conçu dans le cadre d'un partenariat mené entre l'organisation à la base de ce *Cinéma en plein-air* et la maison de production Imago Films. Un réalisateur travaillant pour cette dernière avait ainsi accompagné les adolescents dans la création de leur projet. Si une telle démarche venait à être reconduite dans le futur, il pourrait être envisageable qu'un lien soit instauré d'une façon ou d'une autre avec la BCTP.

S'il devait être décidé d'établir le tournage au sein même de la bibliothèque, comme ce fut le cas à Yverdon-les-Bains, les futurs locaux dont disposera la BCTP suite à son déménagement s'avéreront alors toutefois sans doute plus adaptés que ses espaces actuels. Cela n'empêche pas qu'une forme de collaboration pourrait déjà être testée en amont de ce déménagement.

Les actions présentant un aspect participatif – plus ou moins accentué – tendent ainsi à apporter une réponse aux nouvelles attentes des publics, et notamment celles des jeunes publics. Comme le mentionne Servet, « chez les adolescents, [...] la culture est intimement liée aux pratiques communicationnelles, sociales [qui toutes deux] participent du processus de construction de soi [...] » (2015, p. 36).

Surtout, il ressort que davantage que la qualité du produit final, c'est bien l'opportunité de partage et de co-création qui l'emporte. « Un projet moins réussi sur le plan des réalisations artistiques peut [en effet] être très riche et satisfaisant sur le plan relationnel ou communautaire » (Division de l'action culturelle et des partenariats de la Ville de Montréal 2014, p.3).

### **3.6.1.5 Participation des publics à la création d'un espace**

Puisque la bibliothèque entend devenir un troisième lieu, et de fait une sorte d'autre « chez soi », la nouvelle dynamique à l'œuvre semble être de renforcer cet aspect en impliquant toujours davantage les publics des bibliothèques. La BMV a, à ce sujet, accueilli un projet original qui rend compte de façon intéressante de l'impact qu'un médiateur culturel peut avoir sur les espaces d'une bibliothèque et sur la façon d'y présenter les collections.

### ***Projet Espace 14-20 ans de la Bibliothèque de Vevey***

C'est à l'occasion de la réalisation de son travail de certification que la médiatrice culturelle de la BMV a décidé de mener un projet de création d'un espace dédié au 14-20 ans, dans lequel la participation des publics tenait une place de choix.

Un groupe de jeunes fut ainsi tout d'abord invité à se rassembler au sein de la BMV pour y discuter du projet en question. Cette séance initiale leur a permis de faire part de leur envie de voir la bibliothèque se doter de collections de BD, de mangas et de DVD de films correspondant à leurs goûts. Une autre de leur demande consista par ailleurs à remplacer le tourniquet de nouveautés jusqu'alors en vigueur par des caisses de documents. Les jeunes ont en effet mis en avant leur envie de pouvoir disposer d'un espace favorisant la découverte, le hasard de la rencontre avec un document, à défaut d'un rangement bien ordonné respectant une classification précise. Un canapé a par ailleurs été ajouté au fond de cet espace, de sorte à offrir un cadre propice à la lecture et à la détente. Une volonté claire de favoriser une vision de la bibliothèque comme troisième lieu.

L'idée forte de ce projet de certification a été d'inviter les futurs utilisateurs de cet espace, soit les adolescents eux-mêmes, à participer à sa création concrète. Les caisses en bois devant accueillir les documents de même que la table présentant les nouveautés ont ainsi été réalisées lors d'un atelier, puis peintes par les jeunes.

Après avoir essuyé un refus concernant l'abandon de la signalétique jusqu'alors en vigueur pour le secteur jeunesse, la médiatrice a finalement obtenu l'accord de la direction pour qu'une nouvelle signalétique, mieux adaptée aux envies des adolescents, soit intégrée.

En plus de posséder une vraie visée sociale, ce projet présente un intérêt particulier dans sa manière de donner à ce public cible la possibilité de s'approprier véritablement l'espace prévu pour lui. A l'heure où les jeunes générations se disent rebutées par l'usage contraignant inhérent au monde des bibliothèques (Maurot 2010), ce type d'action se veut une réponse forte et une surtout vraie opportunité pour ces institutions d'aller à la rencontre de leurs publics.

Ce projet se révèle des plus intéressants à prendre en compte en vue du déménagement de la BCTP. En fonction des possibilités qui se présenteront, il pourrait être en effet envisageable qu'en vue de l'inauguration de cette nouvelle bibliothèque, une action participative de ce type soit créée avec des jeunes de la ville afin de les

associer au projet. Il s'agit là d'un élément sur lequel ce travail reviendra au cours du chapitre 4.4.4.2.

### **3.6.2 Opportunités vis-à-vis des publics "éloignés" et "empêchés"**

#### **3.6.2.1 Une absence des publics due à des obstacles symboliques**

Les raisons de ne pas aller en bibliothèque publique sont nombreuses et commencent pour nombre de personnes par un problème d'horaires inadaptés, de manque d'informations ou plus simplement, de manque d'intérêt (Neumann 2012, p. 20). Si le fait d'ouvrir davantage la bibliothèque au niveau de ses heures pourraient effectivement participer à élargir les publics, il est fréquemment mis en avant que cela ne participerait aucunement en revanche à diversifier les publics, d'un point de vue social (Rabot 2015, p. 108). Or l'enjeu actuel de toute bibliothèque prétendant vouloir devenir un troisième lieu se trouve bel et bien dans une « diversification » des publics (Wallach 2006, p.73).

Il apparaît en effet qu'en dépit des nombreuses mesures prises par les bibliothèques publiques ces dernières décennies – notamment avec le développement de l'offre d'animations toujours plus variées et originales –, la diversification espérée des publics demeure pour l'heure inaccomplie. Bien qu'elle remonte déjà à une dizaine d'années et concerne exclusivement la France, l'enquête menée par Olivier Donnat entre 1997 et 2008 a permis de démontrer que « les catégories sociales les plus éloignées de l'univers des références légitimes (ouvriers, employés sans diplômes, [etc.]) n'ont pas davantage tendance à venir ou à s'inscrire à la bibliothèque [...] » (Donnat 2009, cité dans Poissenot 2010, p. 70). Dans un article de 2015, Rabot émet le même constat en écrivant que, « si les bibliothèques affichent la plus forte fréquentation de toutes les institutions culturelles, celles-ci restent marquées par des inégalités sociales et excluent encore une partie du public » (2015, p. 106).

Une étude réalisée par Poissenot en France en 2011 a été l'occasion d'apporter un premier élément de réponse à cette absence persistante des classes populaires, en démontrant que les activités programmées par les bibliothèques touchent en priorité les publics déjà acquis par ces dernières, à défaut de participer à susciter l'intérêt de nouveaux publics. « En réalité, les participants aux animations sont déjà familiers de la bibliothèque » (2011, p. 91). Ainsi, « l'action culturelle ne permet pas d'élargir les publics, mais permet de fidéliser un public qui se trouve déjà en situation d'accès à la culture » (Sainot 2013, p. 57). Il s'avère en effet qu'une grande partie des actions type des bibliothèques, à l'instar des expositions, conférences, lectures, projections et même les concerts, font appel à une « posture de contemplation » (Poissenot 2011, p.

90) dans laquelle nombre de personnes ne se reconnaissent pas. Comme l'ajoute Poissenot, « il faut avoir acquis le goût pour cette posture et des compétences pour participer à des échanges » (2011, p. 90). Il ressort ainsi qu'en dépit de toute la bonne volonté affichée par les bibliothèques, « des obstacles symboliques et pratiques demeurent, qui nourrissent un sentiment de ne pas être à sa place dans l'institution [...] » (Rabot 2015, p. 108). Allant dans le même sens, Peotta écrit en 2014 que la bibliothèque publique se fait « malgré elle l'écho d'une culture officielle et légitimée, considérée comme élitiste » (2014, p. 15) qui empêche le lien de s'établir entre elle et toute une part de la population. Il apparaît dès lors que, à l'instar de l'élargissement des heures d'ouverture, l'argument de la gratuité, fréquemment mis en avant par les bibliothèques, ne suffit pas pour provoquer une diversification des publics. Comme le précise Poissenot :

*« [...] L'affichage de l'accès libre aux animations ne suffit pas à faire disparaître les obstacles que doivent surmonter ceux qui n'ont pas, dans le cadre scolaire ou familial, acquis une aisance dans l'élaboration de discours sur des références qui leur sont souvent étrangères » (2011, p. 90).*

Il s'agit donc là d'une question qui dépasse le cadre d'action de la bibliothèque.

Face à cette réalité, qui se révèle être le défi actuel de nombreuses institutions culturelles, l'un des objectifs clés du médiateur culturel consiste aujourd'hui « à restaurer un sentiment de légitimité par rapport à des lieux de culture dont les personnes les plus éloignées se pensent « indignes » (Aboudrar, Mairesse 2016, p. 43-44). Si le développement de projets dans le cadre de la programmation peut s'avérer un premier pas en ce sens, comme les divers exemples présentés précédemment ont pu en rendre compte, il n'en demeure pas moins qu'un programme culturel, tout aussi varié et original soit-il, ne permettra jamais à lui seul de diversifier véritablement les publics d'une bibliothèque.

### **3.6.2.2 Création d'actions adaptées aux publics "éloignés"**

Pour cette raison, le recours à la médiation culturelle s'accompagne désormais dans les bibliothèques de l'organisation d'actions menées en lien avec des publics "éloignés", en dehors de la programmation proposée au grand public. Une démarche que le réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne formule de la façon suivante, sur la page web présentant sa politique de médiation culturelle : « Le médiateur a un rôle particulier à jouer avec les publics dits "éloignés" ou "empêchés" pour des raisons culturelles, sociales ou économiques, ainsi qu'avec les publics handicapés » (Service Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne).



### ***Diversifier les publics grâce au partenariat avec des associations***

La volonté d'aller toucher ces publics "éloignés" amène les professionnels des bibliothèques à se tourner vers le développement de projets conçus en partenariat avec des associations locales ou régionales. Les quelques exemples présentés ci-dessous donnent un aperçu des possibilités aujourd'hui offertes par le recours à ce type de partenariat.

### ***Action menée avec des femmes migrantes***

Une action intéressante à relever concerne la BPSYB, où une exposition titrée « Ici et ailleurs » fut montée en 2016 à partir d'œuvres réalisées par des femmes migrantes et leurs enfants. Présentée entre les mois d'avril et mai dans le cadre du projet « Racines », qui conviait la population à divers événements et ateliers, cette action, conçue par le médiateur de la bibliothèque en collaboration avec les Jardins du cœur et l'association Appartenances, avait pour but de donner une opportunité à ces personnes de s'exprimer librement tout en questionnant la notion de « racines ». Différents ateliers organisés par l'association ont ainsi amené chacun des participants à redonner vie à un souvenir fort par le dessin. Il s'agissait en cela de « donner la parole » à des femmes qui sont autant de « déracinées » (Duvillard 2016) et qui, pour beaucoup, restent isolées durant des années suite à leur arrivée en Suisse. A travers cette action, le médiateur de la BPSYB a donc offert une occasion à la bibliothèque de se muer en une fenêtre directe sur les créations de ces femmes pour qui le lien est à reconstruire avec le monde qui les entoure.

Ce projet se révèle original en ce qu'il rend compte d'une autre façon de concevoir le rôle que peut tenir une exposition installée en bibliothèque. A défaut de présenter le travail d'un artiste, ce projet se proposait en effet de donner la parole – à travers l'art – à des personnes qui, dans la vie de tous les jours, ne l'ont pas, ou du moins pas sur la scène publique. Un type d'action qui participe, ici aussi, à rapprocher un peu plus la bibliothèque publique de son but consistant à devenir un centre communautaire ouvert à tous.

Cette notion de parole et de droit à l'expression – notamment artistique – qu'il s'agit aujourd'hui de redonner à des personnes qui ne l'ont pas, constitue l'une des nouvelles valeurs fortes de la médiation culturelle, telle qu'elle tend à se développer dans la continuité du paradigme de démocratie culturelle.

### ***Action menée avec des jeunes en difficulté***

Du côté de la BMV, le projet lié à la création de l'espace 14-20 ans (cf chapitre 3.6.1.5), s'est vu doté d'une visée sociale supplémentaire lors de son inauguration en septembre 2015. Une collaboration fut en effet menée à cette occasion avec des jeunes issus de l'association SEMO, afin que ceux-ci apportent leur contribution au projet en présentant ce nouvel espace et ses collections à d'autres jeunes de la ville n'ayant pas pour habitude de fréquenter la bibliothèque.

La médiatrice relève que ce projet fut une très belle expérience et un beau moment de partage pour les jeunes impliqués.

### ***Action menée avec des publics touchés par des problèmes d'alcool***

Toujours du côté de Vevey, un autre exemple intéressant d'action de médiation culturelle menée en parallèle à la programmation de la bibliothèque concerne le projet conçu en collaboration avec l'association Estérelle-Arcadie, qui accueille et accompagne des personnes touchées par des problèmes d'alcool. Une série de six ateliers d'écriture, assurés par deux écrivains du collectif AJAR, ont ainsi été organisés au sein de cette fondation. A chacune de ces séances, la médiatrice s'est rendue sur place avec une valise de documents (DVD, livres, etc.) que les personnes pouvaient emprunter via un système de prêt géré sur place par l'une d'elles. Les résidents pouvaient alors s'échanger les documents entre eux, le livre devenant ainsi source de discussions et de partage. Des projections suivies d'un échange ont de même été organisées à partir des DVD prêtés. Une septième séance, qui s'est tenue cette fois-ci au sein de la BMV, a été l'occasion d'assister à une lecture des textes composés par les résidents, ce qui fut à nouveau un très beau moment de partage. Ces derniers ont par ailleurs pu s'inscrire et obtenir une carte de lecteur. La médiatrice précise qu'une visite de la bibliothèque est désormais organisée avec cette fondation toutes les six semaines, ce qui permet à la fois aux nouveaux résidents de découvrir les collections de la BMV et aux autres personnes de retourner leurs documents et d'en emprunter d'autres. Elle fait par ailleurs part de sa volonté de développer ce type de partenariat amenant la bibliothèque à intervenir hors de ses murs, au sein d'institutions. A ses yeux, une bibliothèque se révèle être autant au service du citoyen que des institutions de la région.

## **Action grand public menée avec des personnes migrantes**

### ***Atelier de tricot***

La responsable de la Bibliothèque Montriond à Lausanne, détentrice d'un CAS de médiatrice culturelle, projette de proposer prochainement un atelier de tricot, qui participera à renforcer l'aspect troisième lieu que la bibliothèque s'est donnée pour objectif de développer. Un sondage, mené durant trois semaines auprès des lecteurs, a laissé entrevoir que cette idée trouvait un écho favorable parmi les personnes fréquentant la bibliothèque. Elle perçoit ce projet comme une opportunité de « descendre le livre de son socle » (cf annexe 9) afin de donner une place à d'autres pratiques pouvant favoriser le lien social et le partage, tout en restant lié au monde de la culture. Ce type d'atelier présente en effet l'intérêt de faire appel à d'autres compétences que la lecture, qui reste encore souvent perçue comme une activité intellectuelle et, de fait, génératrice de "distinction"<sup>4</sup> entre les classes sociales. Un atelier de tricot réunit par ailleurs un faisceau de projets qui lui tiennent à cœur, tel le lien intergénérationnel de même que le lien intersocial et interculturel. A travers cette action, la responsable prévoit ainsi de toucher un public de migrants, dans l'optique de familiariser ces personnes avec la bibliothèque et de créer des liens entre elles et les autres participants.

Elle précise avoir pour intention de prendre part à cet atelier en dehors de ses heures de travail et donc à titre personnel. Elle conçoit cette rencontre comme une opportunité pour les participants de travailler sur un projet commun et de se donner des conseils. A ce sujet, des partenariats pourraient même être envisagés, par exemple avec un parc du quartier, afin d'y présenter des réalisations du groupe. Cet atelier débutera par un rythme d'une rencontre par mois, puis passera à deux rendez-vous mensuels dans un second temps, si le succès se confirme.

Si une activité de ce type pourrait a priori tout à fait être envisagée dans le cas de BCTP, nous verrons au chapitre 4.4.2.2 que son organisation risquerait toutefois de vite rencontrer des difficultés face au manque de place auquel cette bibliothèque se retrouve aujourd'hui confrontée.

Bien que la responsable de la BCTP n'ait pas pour objectif premier à ce jour de développer des actions menées en parallèle à la programmation de la bibliothèque, et

---

<sup>4</sup> Ce terme fait référence à la notion de "Distinction" entre classes sociales développée par Pierre Bourdieu dans son ouvrage du même nom : BOURDIEU, Pierre, 1979. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Editions de Minuit, 1979. 672 p. Le sens commun. ISBN 9782707302755

ce notamment au sein d'institutions, l'exemple de cet atelier de tricot pourrait en revanche s'avérer une possibilité intéressante à développer à terme. Il apparaît en effet que l'EVAM a ouvert en 2016 à proximité immédiate de La Tour-de-Peilz un bâtiment accueillant pas moins de septante migrants. Une majorité de ces derniers se compose de personnes seules. Des familles monoparentales font toutefois également partie de ces récents nouveaux habitants originaires aussi bien de Syrie, d'Afghanistan que d'Irak et d'Erythrée. Si une partie de ces personnes se trouve être des requérants d'asile en procédure, une autre partie « bénéficie d'une admission provisoire vu qu'elles ne peuvent être renvoyées dans leur pays compte tenu de la situation actuelle » (Béda 2016). Il pourrait être ainsi envisageable que des démarches de partenariat soient entreprises à l'avenir entre l'EVAM et la bibliothèque en vue de créer des projets avec les personnes amenées à s'installer à La Tour-de-Peilz.

### ***Atelier cuisine***

Dans le même sens, il apparaît intéressant de relever le cas de la *Soirée quizzine* qui fut proposée en 2017 par la BMV directement au sein de sa programmation culturelle. Organisé lors de la manifestation « Êtes-vous suisse ? » – qui fut programmée dans le cadre de la Semaine contre le racisme –, ce projet avait pour but d'inviter la population à se retrouver pour un atelier cuisine haïtienne autour duquel prenaient place différents quizz. Cette expérience met parfaitement en lumière ce qu'un médiateur culturel peut aujourd'hui apporter à une bibliothèque afin de tendre, petit à petit, à en réinventer le rôle et la place. A partir de l'idée de la cuisine, c'est en effet à nouveau bel et bien une rencontre entre personnes et, de fait, entre cultures, que cette action souhaitait favoriser et rendre possible. Une façon originale de proposer une alternative au cloisonnement qui règne encore trop souvent entre les nombreuses communautés qui forment aujourd'hui notre société.

Si un atelier cuisine de ce type rencontrerait sans doute quelques difficultés pour être organisé dans les locaux actuels de la BCTP, cette idée pourrait en revanche être reconsidérée lors de l'attribution des futurs espaces dont elle disposera en 2022. A noter qu'un atelier cuisine pourrait de même tout à fait être imaginé sans que celui-ci n'inclue forcément de visée interculturelle.

La Médiathèque Entre Dore & Allier à Lezoux en Auvergne a ainsi décidé de proposer un atelier cuisine dans le cadre des futurs locaux dont elle disposera suite à leur inauguration, prévue en juin 2017. L'exemple de cette institution s'avère intéressant en ce que sa refonte complète a été retenue dans l'optique d'en faire un véritable troisième lieu, avec l'ensemble des nouveaux services que cela implique. Un projet

d'autant plus notable que la population locale fut invitée à participer de façon directe à la définition de l'offre de cette médiathèque d'un genre nouveau (Besson [sans date]).

### **3.6.2.3 Création d'actions adaptées aux publics "empêchés"**

Dans le jargon professionnel, la notion de publics "empêchés" correspond habituellement aux publics concernés par une forme de handicap ou limités dans leurs déplacements du fait de leur situation, à l'image des personnes vivant en EMS ou, dans un autre registre, de personnes détenues en prison. Outre les mesures indispensables que prennent aujourd'hui les bibliothèques afin de faciliter leur accès aux personnes à mobilité réduite, l'offre de collections documentaires et de services spécifiquement adaptés à des personnes en situation de handicap n'a de même cessé de se renforcer ces dernières années. Les mesures prises vis-à-vis des personnes malvoyantes restent à ce sujet sans doute les plus fréquentes. Il est en effet devenu courant que les bibliothèques publiques proposent des ouvrages en gros caractères, à l'instar de la BCTP qui possède une collection de documents de ce type.

#### ***Conférences***

Certains médiateurs ont dès lors pour souci d'intégrer les personnes touchées par cette forme de handicap en s'associant à des institutions concernées. La Bibliothèque de la Cité de Genève a ainsi établi un partenariat avec la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR), située à Genève. Des actions intégrant des publics malvoyants y sont désormais organisées à un rythme régulier.

Pour exemple, une conférence organisée en janvier 2017 avec l'alpiniste Jean Troillet, dans le cadre de la sortie d'un livre revenant sur son parcours, et conçue à partir d'une collaboration entre la Bibliothèque de la Cité et la BBR, fut l'occasion de proposer une soirée ponctuée de lectures assurées par des bénévoles de cette institution ainsi que d'interludes musicaux proposés par un pianiste.

Cet exemple se révèle original en ce qu'à défaut de proposer une soirée destinée de façon spécifique à un public en situation de handicap, l'idée première était ici à nouveau de mêler ces personnes aux autres publics de la bibliothèque, de sorte à favoriser la rencontre et une forme de partage rendues pour ainsi dire impossibles dans la vie de tous les jours. Un autre aspect intéressant ressort au niveau des différents intervenants rassemblés durant cette soirée. Cette formule, a priori assez complexe au vu des différentes personnes impliquées, s'avère être en fait une constante reproduite pour chacune de ces soirées, qui se tiennent une fois tous les deux mois.

Une action de ce type pourrait être éventuellement instaurée du côté de la BCTP. La Tour-de-Peilz possède en effet une association, - « Je guide tes pas » - dont le groupe Acc'œil organise des rencontres entre personnes malvoyantes. Si un médiateur venait à être engagé à la bibliothèque, un projet de partenariat pourrait être ainsi étudié.

#### **3.6.2.4 L'opportunité d'un retour aux fondamentaux des bibliothèques publiques**

Comme le démontrent ces différents exemples, la médiation culturelle offre une opportunité de redonner un second souffle aux aspirations initiales des professionnels des bibliothèques, avec non seulement la volonté d'assurer une « égalité d'accès » (Conseil supérieur des bibliothèques 1991, p. 1) pour tous à l'offre de ces institutions, mais également de « développer le dialogue inter-culturel et [de] favoriser la diversité culturelle » (UNESCO, IFLA 1994, p.2). Notre société moderne se fait en effet l'écho d'une multitude de cultures qu'il s'agit aujourd'hui de relier entre elles. Comme le précise Peotta, « la diversité culturelle « se nourrit d'échanges constants et d'interactions entre les cultures » en encourageant leur cohabitation, en favorisant un dialogue entre elles [...] » (2014, p. 20).

#### **3.6.3 Opportunités vis-à-vis des actions hors-les-murs**

Les actions hors-les-murs représentent aujourd'hui une part non négligeable des actions conçues par les bibliothèques pour aller toucher de nouveaux publics. S'il apparaît utile que les bibliothèques enrichissent leur offre par des actions menées auprès de publics "éloignés" ou "empêchés", à l'image des exemples évoqués précédemment, il ressort que ces derniers « ne sont pas les seuls à bouder la bibliothèque » (Melot 2008, p. 15). Il s'agit donc de faire également la promotion de l'offre de la bibliothèque auprès de « populations au capital fourni » (Melot 2008, p.15). De nombreuses bibliothèques ont ainsi pris l'habitude de se donner une présence durant l'été dans les parcs et piscines publics situés à proximité. Ce type d'actions menées en extérieur possèdent en effet l'avantage de donner une visibilité à une bibliothèque tout en allant à la rencontre de l'ensemble des publics.

L'action *Bibliolac*, conçue par la BMV, offre à ce sujet un exemple sans doute voué à faire date dans le domaine. Cette action, qui prend place chaque année au Jardin Doret à Vevey, s'étend sur tout le mois de juillet, à raison de sept jours sur sept et met à disposition des publics plus de 3'000 documents, entre livres de poche, BD, magazines, journaux, etc., issus de dons, récoltés sur plusieurs années.

Après avoir bénéficié, lors de sa première édition en 2015, de l'utilisation d'un bus appartenant à Bibliomedia, cette action recourt depuis 2016 à l'installation d'un petit

"chalet" à partir duquel les bibliothécaires peuvent directement présenter les collections mises à disposition, tout en assurant le prêt des documents via un système installé sur place.

Des animations sont par ailleurs également organisées dans le cadre de cette action. L'année 2017 propose ainsi aux enfants, durant les samedis et dimanches du mois de juillet, de venir écouter des lectures de contes assurées par une comédienne.

La BCTP propose elle aussi depuis 2013 une action hors-les-murs, nommée *Lisons ensemble*. Les moyens à disposition s'avèrent toutefois clairement d'un autre ordre que ceux de la BMV. Cette action, qui prend place aux Bains des dames à raison de six mercredis après-midi durant le mois de juillet, repose ainsi sur la mise à disposition de la population de différents documents, tels que des livres de poche, des BD, des albums de même que des journaux. Une des bibliothécaires se consacre de façon spécifique à cette action. Elle bénéficie de l'assistance d'une animatrice qui la rejoint pour chacune des dates prévues afin de partager des histoires avec les plus jeunes. Il ressort que, malgré des moyens finalement assez sommaires, cette action rencontre chaque année un franc succès auprès de la population, et notamment auprès des familles et leurs enfants.

En engageant un médiateur culturel, la BCTP se donnerait une opportunité de développer cette action estivale, en organisant par exemple davantage d'animations en extérieur dans le cadre de celle-ci. Des projets à visée participative pourraient de même être créés.

### **3.6.4 Opportunités vis-à-vis d'une nouvelle image**

Nous l'avons vu, l'engagement d'un médiateur culturel s'accompagne de vrais potentiels vis-à-vis du développement de l'offre d'activités culturelles d'une bibliothèque. Or, non content d'élargir le champ des possibles de l'institution, son intervention permet également d'impacter de façon directe l'image de la bibliothèque. Un élément d'autant moins anodin que, comme le chapitre 3.6.2.1 a pu en rendre compte, des obstacles symboliques demeurent entre toute une part de la population et la bibliothèque, en tant qu'institution culturelle. Cet aspect ne doit par ailleurs pas faire oublier que le monde des bibliothèques véhicule également encore malgré lui de nombreux clichés, et ce notamment auprès des adolescents et jeunes adultes. La chance qu'offre aujourd'hui la médiation culturelle de renouveler l'image des bibliothèques apparaît ainsi comme une opportunité à saisir. La BCTP, aujourd'hui située dans l'entresol d'une école, ne sait que trop bien toute l'importance que peut représenter pour une institution le travail de promotion, non seulement dans une

optique de visibilité, mais également, et peut être surtout, vis-à-vis de l'image renvoyée aux publics.

#### **3.6.4.1 Une nouvelle image véhiculée par les médias et les réseaux sociaux**

L'un des principaux potentiels liés au développement de la programmation ressort au niveau de la visibilité accrue dont une bibliothèque peut alors rapidement bénéficier au sein de la presse locale. La promotion dans les médias de projets originaux, n'hésitant pas à sortir du cadre littéraire habituel, renforce en effet les chances d'une bibliothèque de toucher de nouveaux publics en allant susciter leur curiosité. Tout l'enjeu réside ainsi désormais dans cette nécessité de « "se donner à voir" [et] de se penser en dehors du rapport à la lecture » (Munch, 2006, p. 2).

Une nouvelle dynamique qui passe aussi désormais inmanquablement par les réseaux sociaux. Dans la continuité des éléments relevés ci-dessus, plus les actions mises en avant se révéleront originales, plus leurs chances seront élevées d'attirer de nouveaux publics. De plus, les réseaux sociaux offrent une liberté de ton dont une bibliothèque a tout intérêt à tirer profit. Une promotion audacieuse, n'hésitant pas à recourir à un vocabulaire plus proche de celui des jeunes générations, augmentera ainsi en toute logique ses chances de retenir l'attention des internautes.

Bien qu'il ne s'agisse pas de son domaine de compétences propres, un médiateur culturel peut tout à fait participer à amener un vent nouveau dans la façon d'aborder ces moyens de communication. Le compte Facebook de la BMV, qui fut créé par la médiatrice culturelle de cette institution, affiche ainsi aujourd'hui un ton décalé qui va dans le sens d'un rajeunissement et d'une refonte de l'image, couramment associée aux bibliothèques, de lieux refermés sur eux-mêmes.

#### **3.6.4.2 Développement d'une identité visuelle propre**

L'étape consistant à définir une identité visuelle propre pour son programme culturel a son utilité en ce qu'elle permet à une bibliothèque de se distinguer des autres événements culturels de la région. La patte visuelle retenue pour le programme de même que pour les flyers s'avère donc un premier point de contact clé pouvant se traduire par un impact réel au niveau de la visibilité de la bibliothèque. L'approche retenue par les bibliothèques publiques de Vevey et d'Yverdon-les-Bains ressortent à ce titre comme des exemples aussi réussis qu'originaux.

Conçu sous la forme d'un petit livret d'une cinquantaine de pages, pouvant facilement tenir dans la poche, le programme conçu par la BMV présente chacune des activités prévues pour la saison, à raison d'une activité par page. Cette répartition aérée,



doublée de textes promotionnels faisant mouche avec leur ton non dénué d'humour, se veut une manière d'établir un premier point de contact concret entre les publics et les actions proposées.

L'approche retenue par la BPSYB s'avère également intéressante. Contrairement à la BMV, le programme destiné aux publics adultes (dès 11 ans) se retrouve imprimé sous une forme distincte de celui destiné aux jeunes publics (0 à 10 ans). Chacun de ces deux programmes possède dès lors son identité visuelle propre. A défaut de livret se feuilletant à la façon d'un livre, cette bibliothèque a choisi un format sous forme de dépliants. Le programme pour les jeunes se révèle particulièrement originale sur ce point, avec une construction visuelle qui donne tout son sens à l'aspect dépliant du programme.

La BCTP, qui possède naturellement une programmation moins dense que celle de ces deux bibliothèques, propose pour sa part un aperçu de l'entier de son programme semestriel au sein d'une même affiche promotionnelle, imprimée sous la forme d'affiches et de flyers (cf annexe 4). Cette approche offre l'intérêt d'une visibilité exhaustive des activités prévues en un coup d'œil, ce qui n'est pas négligeable face à la profusion de l'offre culturelle actuelle. En parallèle à cette affiche semestrielle, des flyers personnalisés sont également imprimés pour chaque animation. Si l'affiche ne possède donc pas l'espace suffisant pour accompagner chaque animation d'un descriptif, les flyers permettent toutefois d'y apporter un complément. Il va de soi qu'à travers son projet d'engagement d'un médiateur culturel, cette bibliothèque vise aujourd'hui à développer sa programmation. Le choix d'une forme de promotion plus adaptée, tel le livret créé par la BMV, pourrait alors s'avérer intéressant. Il s'agit cependant là d'un aspect qui sera amené à être discuté avec le ou la futur(e) médiateur/rice engagé(e), tout en tenant compte du fait que la création d'un support promotionnel de ce type implique naturellement un coût, comme nous le verrons au chapitre 4.4.2.1.

### **3.6.4.3 Impact sur la fréquentation d'une bibliothèque**

Les différents éléments relevés dans ce chapitre semblent de toute évidence présenter une opportunité réelle face à la volonté des bibliothèques de changer leur image. Yan Buchs<sup>5</sup>, responsable de la BMV, relève que depuis la parution en 2015 de la première version du programme décrit précédemment, la fréquentation de la bibliothèque a connu une hausse de 26%, pour atteindre en 2016 un total de 40'968 personnes. A

---

<sup>5</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 8 juin 2017 à la Bibliothèque municipale de Vevey

ses yeux, il ne fait donc aucun doute que cette démarche promotionnelle, à laquelle s'ajoutent naturellement la diversité et la qualité de la programmation conçue, a participé de façon directe à cette hausse de fréquentation.

Le fait de s'intéresser ici au nombre de « visiteurs » à défaut du nombre d'inscrits ou de prêts de documents n'est pas anodin. L'émergence du concept de bibliothèque troisième lieu, voulue comme un second « chez soi » convivial et ouvert à tous, s'est en effet accompagnée d'un changement dans la façon d'appréhender les résultats d'une bibliothèque publique. Plus que la question du nombre d'inscrits ou de prêts effectués sur une année, l'élément clé réside ainsi bel et bien désormais dans cette notion de « fréquentation ».

Comme la médiation culturelle et ses mises en pratiques à travers l'intervention d'un médiateur culturel s'avèrent être encore récentes dans le monde des bibliothèques publiques, la question de leur impact concret vis-à-vis de la fréquentation de ces institutions gagnera à être réabordée au cours de ces prochaines années.

#### **3.6.4.4 Promotion destinée aux nouveaux arrivants**

Une opportunité supplémentaire liée à la question de l'image des bibliothèques ressort au niveau des séances d'accueil des nouveaux habitants d'une ville. Dans le prolongement de la démarche consistant à promouvoir la programmation auprès des nouveaux inscrits de toute bibliothèque, le réseau des BVL a ainsi pris l'habitude ces dernières années de présenter un stand lors de ces séances d'accueil, qui se tiennent 2 à 3 fois par année. Tout en donnant une vraie visibilité au réseau, cette démarche, qui rencontre un immense succès, renforce la position des bibliothèques comme acteurs clés de la ville. Une bibliothèque dotée d'une programmation originale verra donc ses chances de toucher de nouveaux publics augmenter à l'occasion de ce type de séances, qui possèdent l'avantage de mettre la bibliothèque en contact avec des publics très diversifiés. Cet élément laisse ainsi mieux entrevoir en quoi l'engagement d'un médiateur peut représenter un vrai plus pour renouveler l'image d'une bibliothèque et, en cela, ses publics.

#### **3.6.5 Opportunités vis-à-vis de la création de partenariats**

##### **3.6.5.1 Acquérir une reconnaissance en tant qu'acteur culturel**

Le recours à la médiation culturelle se dote aujourd'hui d'une perspective nouvelle à travers la volonté de faire de la bibliothèque un acteur à part entière du développement culturel de sa région. Si la médiation culturelle participe, nous l'avons vu, à redonner le droit de parole à des personnes qui ne l'ont pas sur la scène publique quotidienne, elle tend également, de la même façon, à redonner la parole à la bibliothèque elle-même,

en sa qualité d'institution qui compte pour une ville. Comme le soulignait Huchet en 2008, « [...] nous avons dépossédé la bibliothèque d'un rôle actif qu'elle avait à revendiquer : sa présence effective dans les manifestations, sa parole en tant qu'institution responsable et motrice [...] » (Huchet, Payen 2008, p. 26). La responsable de la BCTP relève à ce titre avoir constaté que cette institution fait encore souvent face aujourd'hui à un manque de reconnaissance en tant qu'acteur culturel à part entière. Cette « invisibilité structurelle » (Lahary 2015, p. 58) découle en partie du fait que la bibliothèque rend tout au long de l'année des « milliers de microservices » (2015, p. 58) et peine ainsi à se donner une visibilité, et donc une utilité, au-delà de sa mise à disposition de ressources documentaires.

La médiatrice de même que le responsable de la BMV relèvent que le développement de projets menés en partenariat a provoqué un vrai changement dans la façon dont la bibliothèque est perçue au niveau local. Elle note ainsi l'apparition d'une dynamique nouvelle, certains acteurs locaux prenant désormais eux-mêmes l'initiative de contacter la bibliothèque pour des propositions de projets ou d'acquisitions en vue d'enrichir les collections. Elle cite l'exemple de l'Agenda 21 de la Ville de Vevey qui contacte désormais de manière ponctuelle la bibliothèque pour lui faire part de propositions d'achats de documents. Un exemple qui tend à démontrer que le renouveau apporté par un médiateur peut participer à doter une bibliothèque d'une nouvelle place et d'une reconsidération des opportunités dont elle se fait porteuse.

Le responsable de cette bibliothèque précise pour sa part que l'action hors-les-murs *Bibliolac*, qui s'appuie elle-aussi depuis ses débuts sur le recours au partenariat, s'est traduite par un impact fort au niveau de la municipalité de Vevey qui, depuis, porte un regard différent sur la bibliothèque et ses potentiels<sup>6</sup>.

### **3.6.5.2 Accroître la visibilité de la bibliothèque**

En plus de la question de la reconnaissance évoquée ci-dessus, le partenariat recèle une opportunité supplémentaire à travers la possibilité de doter la bibliothèque et ses actions d'une visibilité accrue. Chaque collaboration se veut en effet une occasion pour une bibliothèque de « se donner à voir » (cf chapitre 3.6.5.1) auprès de nouveaux publics ainsi que d'autres institutions. Et ce ne sont pas les idées de partenariats qui manquent, comme en témoignent les divers exemples présentés au cours du chapitre 3.6.

---

<sup>6</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 8 juin 2017 à la Bibliothèque municipale de Vevey

La BCTP a à ce jour d'ores et déjà organisé plusieurs animations en collaboration avec des partenaires locaux ou régionaux. Elle a ainsi été amenée à collaborer avec plusieurs artistes que ce soit pour ses animations destinées aux jeunes publics, à l'instar des contes, ou dans le cadre des expositions que la bibliothèque accueille à raison de deux à trois fois par an. Les conférences proposées chaque année représentent un autre exemple d'actions reposant sur l'intervention de professionnels externes. Certains événements particuliers ou plus ponctuels ont pu offrir une occasion supplémentaire de créer des projets en partenariat. *La 9<sup>ème</sup> Journée nationale du jeu*, qui s'est tenue en mai 2017, a ainsi amené la bibliothèque à collaborer avec la ludothèque de la ville, qui se trouvait à la tête de l'organisation de cet événement.

En engageant un médiateur culturel, cette bibliothèque se donnerait la possibilité de pouvoir créer en interne les projets développés avec des partenaires, à défaut de s'appuyer sur des actions pré-construites par ces derniers (cf chapitre 4.2.2). Elle se retrouvera ainsi en mesure de renforcer l'impact de ses actions, et en cela sa visibilité, de même que la reconnaissance de ses nombreux potentiels.

### **3.6.5.3 Aller toucher des publics "éloignés" ou "empêchés"**

Nous l'avons vu au chapitre 3.6.1, l'une des premières opportunités du partenariat ressort dans la possibilité qu'il offre d'aller toucher certains publics spécifiques – et notamment des publics dits "éloignés" ou "empêchés" –, dans le cadre de projets menés en collaboration avec des associations ou institutions locales. Ce type de partenariats se révèle intéressant en ce qu'il permet au médiateur de bénéficier du statut de "public captif" des publics concernés, qu'il s'agisse de résidents d'un EMS, de personnes touchées par des problèmes d'alcool, de migrants ou de jeunes en difficulté, pour ne prendre que ces quelques exemples. Une collaboration instaurée avec les institutions s'occupant de ces personnes devient ainsi une précieuse opportunité d'entrer en contact avec de nouveaux publics et de nouer des liens.

### **3.6.5.4 Bénéficiaire de compétences externes**

Comme les divers exemples d'actions décrits tout au long de ce chapitre 3.6 ont pu s'en faire l'écho, le développement d'activités de médiation culturelle s'accompagne très vite de la nécessité de recourir à l'aide de professionnels externes et, en cela, à l'apport précieux d'un savoir-faire ou d'une expertise sortant du cadre de compétences de la bibliothèque. Ce type d'intervention peut ainsi se concrétiser aussi bien à travers la performance d'un artiste engagé par la bibliothèque que celle de personnes invitées pour les besoins d'une conférence, de même qu'à travers la présence d'un ou plusieurs professionnels externes ayant pour but d'accompagner le bon déroulement

d'une action. Le projet de court-métrage présenté au chapitre 3.6.1.4 offre un bon exemple de ce dernier cas de figure. Cet exemple permet par ailleurs d'établir un lien avec une autre opportunité du partenariat qui ressort dans la mise à disposition de matériel, pouvant vite se révéler indispensable.

Autant d'éléments qui ont leur importance en ce qu'ils montrent bien qu'un médiateur culturel, au-delà de ses compétences propres, reste lui aussi tributaire de l'apport d'une aide extérieure pour mener à bien ses projets. Un médiateur n'a en effet aucunement pour prétention ni pour fonction d'intervenir en tant que spécialiste des sujets abordés dans le cadre de ses actions. Le recours au partenariat, loin de n'être qu'un élément de faire valoir venant se greffer à ses projets, s'avère être ainsi une part intégrante de ces derniers.

### **3.6.5.5 Inscrire l'offre de la bibliothèque dans son "terreau local"**

En engageant un médiateur culturel, la BCTP se donnerait les moyens de pouvoir porter une attention accrue à tout ce qui se fait et se discute parmi la population, et se retrouverait dès lors mieux à même de repérer les partenariats potentiels se présentant au niveau local. En allant « épilucher » (cf annexe 8) de la sorte l'actualité de la commune, un médiateur offrirait par ailleurs à la bibliothèque une opportunité d'organiser des conférences et débats directement rattachés aux sujets faisant l'actualité de la ville et ses environs ou, de façon plus générale, en Suisse ou dans le monde.

L'initiative instaurée par le médiateur de la BPSYB à travers la création d'une grainothèque, menée en partenariat avec l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains, a ainsi été l'occasion d'organiser, lors de son vernissage, une conférence rattachée au thème du développement durable, à travers la question des jardins bio. Cette soirée, qui s'appuyait sur un sujet rencontrant de toute évidence un intérêt certain parmi la population locale, a donné lieu à une discussion vivante entre les intervenants présents et la quarantaine de personnes réunies. Un exemple qui montre bien qu'en s'intéressant à la réalité de son contexte et, en cela, aux tendances du moment de même qu'aux sujets prêtant à débat, une bibliothèque peut tendre à devenir un véritable centre communautaire.

### **3.6.5.6 Rattacher l'action de la bibliothèque à celle de l'Agenda 21**

Le fait que l'Agenda 21 ressorte à deux reprises dans les exemples présentés ci-dessus n'est pas anodin. Ce programme de développement durable rencontre en effet actuellement un écho particulier dans le secteur des bibliothèques publiques. Comme l'écrit Vosgin, s'il se retrouve fréquemment « perçu par le biais réducteur de

l'écologie » (2016, p. 51), l'Agenda 21 considère en réalité la participation de l'ensemble de la population à la culture, toutes classes sociales confondues, comme un élément à part entière du développement durable. A cette reconnaissance de la culture comme « levier de revitalisation et de solidarisation des communautés » et « quatrième pilier du développement durable » (2013 p. 21), Désilets ajoute que la médiation culturelle ressort comme une opportunité concrète d'« améliorer l'accès et la participation citoyenne à la culture » (2013, p. 19). Cette prise en compte se révèle intéressante en ce qu'elle laisse transparaître une image de la bibliothèque publique en tant qu'acteur de changement. « Dans la ville, le quartier, le village, sur le campus. La bibliothèque peut être d'utilité publique, bien au-delà de ses missions les plus traditionnelles, les plus anciennes, celles qui correspondent le plus aux idées reçues » (Lahary 2010, p. 15).

Surtout, cette démarche participe au final de façon directe à concrétiser la mue d'une bibliothèque publique en un véritable centre communautaire invitant l'ensemble de la population à se retrouver.

Il est à noter que la Ville de La Tour-de-Peilz n'a pas inscrit à ce jour l'Agenda 21 au cœur de son programme de développement durable. La question a toutefois été débattue en 2012 à l'occasion d'une motion déposée par Geneviève Pasche (2012), ce qui démontre que le sujet n'en est pas moins bien présent dans les discussions. Si ce programme venait à y être instauré dans les années à venir, il représenterait alors une opportunité de partenariat non négligeable pour la bibliothèque, à l'instar de celui établi par la BMV ou la BPSYB avec l'Agenda 21 de leur ville respective.

### **3.6.5.7 Créer des partenariats entre bibliothèques publiques**

En plus des divers exemples évoqués à ce stade, des projets de partenariats peuvent également être envisagés entre bibliothèques publiques. Lors du cycle thématique *Plein Ecran !* organisé en 2016 par la BMV, une collaboration fut ainsi instaurée avec la BPSYB, dans le cadre d'un atelier qui invitait les participants, dès 12 ans, à découvrir les différentes étapes pratiques de la création d'un jeu vidéo. Dans le prolongement de cette démarche, une collaboration pourrait être imaginée entre la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz et celle de Vevey. Si la BCTP venait à engager un médiateur culturel, il pourrait par ailleurs être envisageable qu'une charte soit signée afin d'éviter que des doublons ne surviennent au niveau de l'offre de ces deux bibliothèques voisines.

### **3.6.6 Limites du développement des actions de médiation culturelle en bibliothèque publique**

#### **Où s'arrêter ?**

Face à l'évolution des pratiques culturelles que suscite aujourd'hui la montée du numérique et l'évolution du rapport à la lecture qu'elle entraîne, il semble on ne peut plus légitime que le secteur des bibliothèques publiques réfléchisse à de nouvelles façons d'élargir son offre et, en cela, à sa manière d'aborder et promouvoir la culture dans ses diverses formes. Comme le relève Allouche, « la légitimité culturelle de la médiation partage avec la légitimité sociale de l'action [culturelle] en bibliothèque la critique d'une offre purement documentaire, déconnectée des centres d'intérêts des utilisateurs et surtout des faibles lecteurs et des non-lecteurs » (2007, p. 76). En cherchant à devenir la « maison des hommes » (Villatte, Vosgin 2009, p. 37), la bibliothèque s'engage au fond à devenir la maison des cultures, dans toute leur diversité. Le doute qui s'impose résonne alors dans cette simple question : « Où s'arrêter ? » (Lahary 2010, p. 15). La nécessité de repenser le rôle de la bibliothèque de même que les liens qu'elle entend construire avec son environnement pose en effet la délicate question de l'identité de la bibliothèque, alors que cette dernière se retrouve « écartelée entre ses missions sociales, documentaires et culturelles » (Payen 2008, p. 32). Si la tenue d'ateliers de poterie et de cuisine ou encore l'offre de séances de massage ne posent par exemple, en soi, aucun problème, il apparaît toutefois recommandable qu'une bibliothèque ne s'engage dans une telle démarche qu'à condition de réunir les compétences nécessaires (Payen 2008, p. 20). Comme nous le verrons au chapitre 3.6.6, ce type de projets peut être une occasion d'instaurer des partenariats inédits.

#### **Risque lié aux actions poursuivant une visée sociale**

Un doute supplémentaire plane également autour des actions s'appuyant sur une visée sociale forte. En intervenant dans ce secteur, les bibliothèques publiques courent en effet le risque de faire double emploi avec l'offre déjà proposée par certains organismes sociaux.

Du côté de La Tour-de-Peilz, si la bibliothèque devait par exemple souhaiter développer ces prochaines années son offre destinée aux seniors, il s'avèrera judicieux de porter attention à l'offre d'activités proposée en ce sens au niveau local par le centre de loisirs pour aînés L'Escale, qui propose déjà un programme très varié aux aînés de la commune, entre animations, conférences, concerts, spectacles, etc. (L'Escale : Centre de loisirs pour seniors). La création d'un partenariat mené avec cette

association pourrait être une façon de contourner ce risque tout en amenant les deux institutions à s'enrichir mutuellement.

Dans le même sens, la personne intervenant en tant que bénévole pour l'animation *Lire avec bébé* proposée par la BCTP relevait le cas de certaines garderies de la ville qui organisent aujourd'hui des activités de stimulation adaptées aux tout petits de langue étrangère. En souhaitant développer des animations de ce type alors qu'une offre se révèle déjà existante au niveau local, la BCTP risquerait de créer le doute parmi les publics.

### **De l'importance de rester humble**

Les médiateurs rencontrés insistent sur la nécessité de rester humble face à l'objectif de diversification des publics couramment rattaché à la médiation culturelle. L'un d'eux va d'ailleurs même jusqu'à relever que la volonté de toucher l'ensemble des publics est simplement « illusoire ». La question des obstacles symboliques qui retiennent certains publics à distance des bibliothèques et des lieux de culture ne saurait être en effet réglée par la simple intervention d'un médiateur culturel. Comme le relève Mathieu Menghini, « la levée de ces obstacles est un long processus. Il faudrait en premier lieu que les politiques prennent au sérieux le problème, qui touche en priorité les plus fragiles socialement et économiquement » (Pitteloud 2016). Jean Caune précise pour sa part que « [...] la médiation culturelle comme notion est chargée, aujourd'hui, d'une responsabilité qui pèse sur elle comme si elle était devenue le remède à la fragmentation sociale » (Caune 2015, p.32). Sans nier les potentiels réels que renferme la médiation culturelle, il s'agit donc avant tout de ne pas placer en elle des attentes démesurées.



## **4. Recommandations en vue du déploiement d'une politique de médiation culturelle à la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz**

### **4.1 Introduction**

Les différentes informations présentées à ce stade du travail ont été l'occasion de mieux cerner ce qu'implique au fond cette notion de médiation culturelle de même que les raisons de son émergence dans le monde des bibliothèques. Les diverses opportunités qu'elle renferme ont été démontrées, laissant entrevoir de nouveaux possibles pour le secteur, tant vis-à-vis de l'offre culturelle proposée que dans la relation établie avec les publics. De nouvelles possibilités également en vue de la création de partenariats inédits, pour une visibilité renforcée ainsi qu'un renouvellement de l'image même de ces institutions sur la scène locale.

Ce nouveau chapitre a pour but de se pencher de manière plus spécifique sur les opportunités qui pourraient s'offrir à la BCTP, dans son contexte propre, à travers l'engagement d'un médiateur culturel. Sont ainsi tout d'abord abordées les opportunités que cet engagement représenterait vis-à-vis de l'organisation actuelle, tout en faisant ressortir le taux de travail minimum qu'il s'agirait de retenir pour ce poste. Les potentiels liés à l'élaboration d'une politique de médiation culturelle sont ensuite présentés, en regard des conditions clés s'avérant nécessaires à sa mise en place. En guise de conclusion à ce chapitre, une série de recommandations sont finalement émises en vue du déploiement d'une politique de médiation culturelle à court, moyen et long termes, dans le cadre spécifique de cette bibliothèque.

Les différents éléments qui structurent l'argumentation émise dans ce chapitre, de même que les recommandations effectuées, s'appuient en grande partie sur les entretiens que j'ai pu mener avec des médiateurs culturels en poste – ou ayant été en poste – dans des bibliothèques de Suisse romande.

### **4.2 Engagement d'un médiateur culturel : changements organisationnels et opportunités**

#### **4.2.1 Organisation actuelle pour la programmation de la BCTP**

Comme le précisait la partie introductive de ce travail, la BCTP ne possède pas de collaborateur spécifiquement en charge de l'organisation et de la coordination de la programmation. Chacune des cinq bibliothécaires participe donc selon une répartition des tâches tenant compte à la fois du niveau de responsabilité, des compétences et affinités de chacune de même que de son taux de travail et ses disponibilités

respectives. Si les colloques, qui réunissent une fois toutes les deux semaines l'ensemble de l'équipe, sont l'occasion pour la responsable d'assurer une coordination de la réalisation des animations, cette dernière relève toutefois que le temps dont elle dispose pour cette activité ne permet pas de mener à bien ce suivi comme il le nécessite<sup>7</sup>.

A noter qu'une série de tableaux détaillant l'ensemble des tâches de chacune des cinq bibliothécaires en lien avec la programmation culturelle apparaît au sein de l'annexe 5.

#### **4.2.2 Limites de l'organisation actuelle de la BCTP**

Ces dernières années, l'offre d'animations proposées par la BCTP a vu le nombre et la variété de ces dernières croître de façon significative. En 2016, près d'une trentaine de rendez-vous ont ainsi été proposés à la population (Ville de La Tour-de-Peilz 2016, p. 27). Cet aspect se traduit par une nécessité pour les bibliothécaires de consacrer toujours davantage de temps à ce volet de leurs activités, en parallèle aux tâches bibliothéconomiques. La première limite que rencontre l'organisation de cette institution ressort donc dans le manque de temps auquel les bibliothécaires font face.

Si la répartition de l'organisation des diverses animations s'avère dans l'ensemble bien adaptée aux profils de chacune des bibliothécaires, il apparaît toutefois que l'importante charge de travail de certains projets, à quoi s'ajoute la nécessité de développer une offre toujours plus originale et de qualité, implique vite des compétences s'éloignant de celles d'un bibliothécaire de formation. Ce constat rejoint en cela directement le sujet abordé au chapitre 3.5, qui révélait que l'engagement d'un médiateur culturel trouve aujourd'hui sa raison d'être dans l'apport de nouvelles compétences spécifiques.

Une difficulté supplémentaire se situe dans l'absence d'une véritable coordination des projets nécessitant la participation de plusieurs membres de l'équipe. Selon la responsable, cette situation se traduit aujourd'hui par une efficacité amoindrie et des pertes de temps<sup>8</sup>.

Une autre limite de l'organisation actuelle ressort dans la grande difficulté pour la BCTP de concevoir en interne des actions qui lui soient vraiment propres, et, en cela, pensés et conçus pour ses publics. La responsable précise que, si une part de son temps est bien consacrée à la recherche d'idées ainsi qu'à la programmation d'activités, elle n'est pas en mesure de véritablement « créer » de projet, faute de

---

<sup>7</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 9 mars 2017 à la BCTP.

<sup>8</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 9 mars 2017 à la BCTP.

temps. Les propositions externes qui lui sont parfois faites ne peuvent être ainsi accompagnées comme elle le souhaiterait, dans l'optique de créer quelque chose d'original avec les personnes ou les institutions concernées. Les animations de la BCTP qui recourent à la présence d'intervenants externes s'en tiennent essentiellement pour l'heure à des actions pré-conçues par ceux-ci.

Ces différentes difficultés que rencontre aujourd'hui la BCTP s'avèrent être finalement propres à l'ensemble du secteur des bibliothèques publiques. A la volonté légitime (Huchet 2008, p. 1) de développer leurs programmations s'ajoute aujourd'hui la nécessité pour les bibliothécaires de faire face non seulement à l'évolution de leur métier, que la numérisation tend à rendre toujours plus complexe, mais également à l'évolution des publics qui produit de nouveaux usages et de nouvelles attentes (Roche, Saby 2014, p. 153). Les équipes se retrouvent ainsi amenées à devoir renforcer leur intervention sur deux tableaux très différents en parallèle.

Afin d'apporter une réponse à cette situation, la responsable de la bibliothèque souhaiterait aujourd'hui engager un médiateur culturel apte à assurer aussi bien l'organisation que la coordination de même qu'une part du travail de communication lié au programme d'animations. Cette démarche aurait pour effet de libérer 20 à 30% du temps consacré par les bibliothécaires aux animations, de sorte à ce qu'elles puissent se recentrer sur leurs activités de promotion de la lecture et des collections. Une volonté qui pose la question de l'organisation en vigueur dans les bibliothèques ayant engagé un médiateur culturel.

#### **4.2.3 Médiateur culturel et bibliothécaires : quelle répartition des tâches ?**

S'il est un fait que les différentes tâches prises en charge par un médiateur culturel – et donc le modèle d'organisation retenu – tendront à varier et à être de fait aussi nombreuses qu'il y a d'établissements, les entretiens menés dans le cadre de ce travail ont laissé entrevoir une forme d'organisation pouvant être présentée selon la répartition indiquée en page suivante :

Tableau 2 : Listage des différentes tâches du médiateur culturel en bibliothèque

Médiateur culturel		
Programmation	Coordination	Communication
Recherche d'idées	Coordination des projets de médiation culturelle impliquant la participation d'un ou plusieurs autres bibliothécaires (communication interne)	Rédaction des contenus textuels figurant dans le programme
Conceptualisation		Prise de contact avec le graphiste externe réalisant le programme
Conception	Coordination des projets menés en collaboration avec des partenaires externes (communication externe)	Impression du programme
Organisation		Réalisation des flyers et affiches / Prises de contact avec le graphiste externe réalisant les flyers et affiches
Production / Administration	Suivi de la réalisation du programme (communication interne et externe)	Impressions des flyers et affiches
Programmation		Dissémination des supports promotionnels (envois postaux)
Réalisation	Participation aux colloques réunissant l'ensemble de l'équipe de la bibliothèque (communication interne)	<u>Communication interne</u>
Installation, rangement		Participation aux réunions de groupes de projets auxquels le médiateur serait intégré (communication interne)
Accueil des intervenants et des publics		<u>Communication externe</u>
Animation / Modération		Promotion sur le site web, ainsi que sur les réseaux sociaux
Observations (Evaluation)		Rédaction de communiqués de presse
		Envois d'e-mails promotionnels
		Gestion de la newsletter
		Gestion des inscriptions aux actions culturelles programmées

Tableau 3 : Listage des différentes tâches des bibliothécaires en lien avec la programmation d'une bibliothèque publique

Bibliothécaires	
Programmation	Communication
Recherche d'idées	Réalisation des flyers et affiches / Prise de contact avec le graphiste externe réalisant les flyers et affiches
Organisation	
Programmation	
Réalisation	Impression des flyers et affiches
Installation, rangement	
Accueil des intervenants et des publics	Dissémination des supports promotionnels (envois postaux)
Animation / Modération	<u>Communication externe</u>
Observations (Evaluation)	Promotion sur les réseaux sociaux

### Commentaire lié aux deux tableaux

Ce tableau, sans avoir la prétention de rendre compte d'un modèle figé de répartition des tâches, permet déjà de constater que le type d'organisation souhaité par la responsable de la BCTP, à travers son projet d'engagement d'un médiateur culturel, entre en corrélation avec la réalité du terrain et pourrait donc s'avérer tout à fait envisageable.

Les différents éléments rassemblés laissent entrevoir que la fonction de médiateur culturel, quels que puissent être son profil de même que la taille de la structure où il intervient, s'accompagne en bibliothèque d'une certaine polyvalence. L'ensemble des médiateurs que j'ai pu rencontrer assurent en effet, de façon générale, leurs projets de l'étape initiale de recherche d'idées jusqu'à leur animation, le jour J, au contact des publics. Comme le mentionnait déjà le chapitre 3.6.5.4, il ressort toutefois qu'un médiateur culturel n'a aucunement vocation à être un spécialiste des sujets abordés par les actions qu'il conçoit. Une part importante de son travail repose sur l'intervention de tiers, pouvant lui prêter main forte aussi bien durant la phase préparatoire que le jour de la tenue d'une action.

Le cycle thématique *Le Japon dans sous ses états*, qui fut proposé en 2014 par la BMV (dans le cadre des 150 ans des relations diplomatiques entre la Suisse et le

Japon), a ainsi amené la médiatrice à entrer en contact avec des Japonaises établies en Suisse romande, afin de nourrir sa recherche d'idées de même que celle de ses collègues bibliothécaires (Giampetruzzi 2014).

La phase d'animation proprement dite – ou médiation directe (cf chapitre 3.2.3) – ressort de même comme une opportunité pour le médiateur de s'entourer afin de recourir aux connaissances et compétences de personnes externes. Les jeux de rôle organisés à la Bibliothèque Montriond à Lausanne sont ainsi l'occasion pour l'équipe de bénéficier de la présence de partenaires provenant de l'association Space Fridge.

Il n'apparaît pas si anodin de relever que le médiateur culturel s'attelle également par ailleurs à la mise en place de même qu'au rangement des locaux ayant accueilli son action. Cet élément me semblait mériter d'être mentionné en ce qu'il ne s'agit clairement pas de la première tâche qui vienne à l'esprit en évoquant la fonction de médiateur culturel. Et pourtant, elle possède une importance réelle d'un point de vue organisationnel.

#### **4.2.4 La médiation culturelle : une dynamique de groupe**

Si l'engagement d'un médiateur culturel présente donc l'opportunité pour une équipe de bibliothécaires de se recentrer sur des tâches visant à promouvoir la lecture et les collections de l'institution – en recourant notamment à la médiation indirecte, comme évoqué au chapitre 3.2.3 –, cette démarche ne consiste cependant aucunement à placer ce professionnel dans une bulle coupée du reste de l'équipe. Comme le montre le tableau ci-dessus, les bibliothèques où je me suis rendu lors de mes entretiens conservent, pour les plus petites structures du moins, la conception de leur programmation dans une dynamique de groupe. Cette approche s'avère aller dans le sens souhaité par les bibliothécaires de la BCTP qui maintiennent toutes une envie de continuer à prendre part aux animations, que ce soit pour la phase de recherche d'idées ou en assurant une présence le jour du déroulement des activités, afin d'accueillir les participants. Elles voient en effet ces rendez-vous culturels comme une chance de créer un lien de proximité avec les différents publics.

##### **4.2.4.1 Participation à la recherche d'idées**

Certains médiateurs ont mis en place un système, sous forme de fiche ou de fichier Excel, qui permet aux bibliothécaires de faire part de leurs idées en tout temps. La médiatrice de la BMV relève que ce système participe de façon directe à ses réflexions liées à la création de nouvelles actions. S'il ne favorise pas a priori une interaction comme le ferait un brainstorming, elle précise toutefois que les pauses quotidiennes

sont l'occasion de nourrir de précieuses discussions avec ses collègues bibliothécaires en rebondissant sur les idées parfois proposées.

#### **4.2.4.2 Valorisation de documents et développement des fonds**

Une autre forme de participation des bibliothécaires ressort dans la sélection de documents à mettre en avant lors de la tenue des actions culturelles conçues par le médiateur. Dans le prolongement de cette démarche, les projets du médiateur peuvent également participer à enrichir les collections par de nouvelles acquisitions dans des domaines parfois peu couverts par la bibliothèque et pour lesquels une demande existe pourtant. La création d'une grainothèque au sein de la BMV de même qu'à la BPSYB a ainsi débouché sur un développement du fonds documentaire de ces deux institutions, par l'acquisition de livres liés au thème du jardinage. Une nouvelle collection qui « cartonne » aujourd'hui auprès des lecteurs, selon la médiatrice de la BMV.

#### **4.2.4.3 Organisation et animation de certains projets**

L'engagement d'un médiateur n'enlève aucunement la possibilité pour les bibliothécaires de conserver la responsabilité de l'organisation et de l'animation de certaines des actions programmées. Les soirées de contes et les séances de lecture pour bébés restent ainsi prises en charge par les bibliothécaires. Dans le même sens, les visites de classes restent également le propre des bibliothécaires.

Certains projets conçus par les médiateurs amènent par ailleurs les bibliothécaires le désirant à pouvoir les seconder dans l'animation ou la modération de la rencontre. Une méthode couramment employée à ce sujet consiste à créer un tableau répertoriant l'ensemble des dates nécessitant une aide, et qui se retrouve à disposition des bibliothécaires dès la finalisation du programme. Ceux-ci sont alors invités à s'inscrire en fonction de leurs disponibilités, l'idée étant que chacun participe à au moins une activité durant l'année. L'animation d'un club de lecture peut ainsi amener les bibliothécaires à participer, selon une logique de tournus, aux côtés du médiateur.

### **4.2.5 Communication autour de la programmation**

#### **4.2.5.1 Communication externe**

Si les réseaux de bibliothèques possèdent un service propre en charge de la communication, il n'en va naturellement pas de même pour les bibliothèques municipales ou communales fonctionnant à partir d'une équipe réduite. La communication de la BCTP se révèle être à ce jour principalement assurée par deux membres de l'équipe. La supervision de la réalisation de l'affiche présentant le programme semestriel est ainsi gérée par la responsable. En parallèle à cette tâche,

elle rédige également les communiqués de presse de même que l'ensemble des textes du journal de la bibliothèque. La promotion effectuée en ligne, sur le site et sur le compte Facebook de l'institution comme sur les sites web tels que Tempslibre.ch ou leregional.ch, est menée à bien par l'une des bibliothécaires. C'est elle qui assure également les envois postaux et l'envoi d'e-mails visant à promouvoir les animations et expositions.

L'engagement d'un médiateur culturel pourrait ainsi permettre à la bibliothécaire en question de remettre une partie de ses tâches à ce dernier et se recentrer sur des activités de promotion de la lecture et des collections, comme le souhaiterait la responsable. Il apparaît en effet que les structures ne possédant pas de service propre pour la communication et ayant engagé un médiateur culturel, confient généralement à ce dernier une grande part du volet de la communication. La rédaction des textes figurant dans le programme ainsi que le suivi de sa réalisation jusqu'à son impression représentent l'une des principales responsabilités. S'y ajoutent fréquemment la rédaction des communiqués de presse de même que la promotion effectuée sur les réseaux sociaux.

Ces divers éléments montrent que, sans qu'il soit question de déléguer l'entier du volet « communication » au médiateur, celui-ci pourrait tout à fait participer, dans le cadre de la BCTP, à en gérer différents aspects, en collaboration avec les bibliothécaires.

#### **4.2.5.2 Médiation et communication : amalgame**

Deux des médiateurs interrogés relèvent que cette association courante du médiateur à des activités de promotion découle d'un amalgame devenu fréquent entre ces deux domaines que sont la médiation et la communication. Même si les petites structures ne possèdent pas vraiment d'autre choix, comme nous l'avons vu, la décision d'alourdir le travail du médiateur par l'ajout de tâches liées à la communication ressort comme un choix peu recommandable, selon ces médiateurs.

L'une des médiatrices culturelles défend toutefois cette attribution en relevant que dans les réseaux de bibliothèques municipales possédant un service de communication à part entière, la personne responsable de celui-ci est amenée à travailler en lien étroit avec le médiateur. Il semble dès lors logique selon elle que dans une petite structure, le médiateur culturel hérite de ces deux responsabilités.

S'il n'est donc pas en soi totalement incongru qu'un médiateur culturel prenne part à ce travail de promotion, il est en revanche important de bien garder à l'esprit que la médiation et la communication relèvent de deux métiers très différents. Comme le



mentionne Pitteloud, la médiation « n'a pas d'objectifs commerciaux directs [...]. La promotion, elle, relève du marketing [...]. C'est l'art de bien vendre un produit. » (2016).

Surtout, il importe que ces tâches à visée promotionnelle ne prennent pas le dessus par rapport aux activités propres du médiateur culturel, à savoir la création et l'animation d'activités culturelles.

#### **4.2.5.3 Communication interne**

Une promotion efficace en lien avec la programmation d'une bibliothèque commence déjà par une bonne communication interne. Les colloques représentent à ce sujet une bonne opportunité pour le médiateur de mener à bien ce travail de communication auprès des bibliothécaires.

#### **Séances d'équipe et coordination**

La BCTP organise toutes les deux semaines un colloque rassemblant l'ensemble de l'équipe. Ces séances sont l'occasion de faire le point sur différents aspects liés aux activités de la bibliothèque. Le fait d'avoir pris part à l'une de ces rencontres m'a permis de constater la complexité grandissante qui entoure aujourd'hui le métier de bibliothécaire, avec la nécessité d'assurer des tâches toujours plus nombreuses et variées.

Dans ce contexte, la présence d'un collaborateur possédant une vue d'ensemble de la programmation et de ses diverses tâches en cours représenterait un vrai plus. Ainsi, alors que la responsable assurerait le déroulement de la séance par rapport à l'ensemble des tâches et actualités liées au volet bibliothéconomique, le médiateur aborderait pour sa part l'ensemble des points liés à la programmation.

#### **Séances de brainstorming**

Certains de ces colloques pourraient parfois donner lieu à une séance de brainstorming, menée par le médiateur avec l'ensemble de l'équipe, afin d'enrichir sa réflexion ou dans l'optique de développer de nouvelles idées. A noter que ce type de brainstorming a déjà été mis en pratique par l'équipe de la BCTP.

#### **Cycles thématiques**

De même, ces séances amèneraient l'équipe à pouvoir discuter des choix de documents retenus pour certaines des actions de médiation culturelle. Des échanges qui prendraient une importance toute particulière si la BCTP venait à décider de développer certaines saisons culturelles en lien avec une thématique spécifique. La

collaboration entre le médiateur et les bibliothécaires se verrait alors clairement renforcée.

#### **4.2.6 La complémentarité entre bibliothécaires et médiateur culturel**

Au-delà de l'aspect organisationnel et de l'opportunité que l'engagement d'un médiateur culturel représenterait à ce niveau pour la BCTP, les différents éléments parcourus à ce stade laissent entrevoir la façon dont médiateur culturel et bibliothécaires peuvent aujourd'hui tendre à se compléter vis-à-vis des missions poursuivies par l'institution.

Les bibliothécaires, en leur qualité de « médiateurs documentaires », pourraient recentrer leurs activités sur la valorisation des collections et ressources de la bibliothèque, avec par exemple la possibilité de réaliser des documents de médiation indirecte (cf chapitre 3.2.3), tels que des bibliographies thématiques. Elles auraient par ailleurs l'occasion de réfléchir à de nouvelles façons de concevoir l'accueil des classes de 11<sup>e</sup> Harmos. De par leur fonction les plaçant en contact direct avec les publics, elles pourraient de même concentrer leurs réflexions sur de nouvelles façons d'aborder la question du « service rendu » (Sandoz, 2010, p.14), en regard des publics desservis. Comme évoqué précédemment, les animations de longue date telles que les soirées de contes ou l'action *Lire avec bébé* demeureraient sous la responsabilité des bibliothécaires qui en ont aujourd'hui la charge.

Le médiateur culturel se consacrerait de son côté à étoffer la programmation actuelle par l'apport de nouveaux projets inédits, créés en interne et, de fait, mieux adaptés aux publics de la bibliothèque dans leur diversité. Une façon d'aller dans le sens d'un renforcement de l'aspect troisième lieu de la bibliothèque. En parallèle de ces actions, il prendrait la responsabilité de l'organisation d'une partie des animations actuelles, à l'instar du *Samedi des bibliothèques vaudoises* ainsi que d'autres.

#### **4.2.7 Potentiels liés au Bibliolab**

Ce groupe d'amateurs de lecture et amis de la bibliothèque, qui apparaît être une véritable spécificité de cette bibliothèque, renfermerait un potentiel certain vis-à-vis des activités du futur médiateur culturel. La responsable de la bibliothèque souhaite en effet que ce groupe puisse prendre part de façon active aux réflexions liées à la bibliothèque et ses nouvelles perspectives<sup>10</sup>. Etant très familiers de La Tour-de-Peilz, les membres du BiblioLab pourraient contribuer au travail du médiateur et à ses idées d'actions de médiation en faisant part d'anecdotes et autres connaissances

---

<sup>10</sup> Informations recueillies à l'occasion d'un entretien mené le 9 mars 2017 à la BCTP.

personnelles rattachées à la commune et sa population. Ils sont de plus porteurs d'un regard externe, et en cela d'un recul, dont le médiateur pourrait bénéficier de façon directe. A ce sujet, il serait même possible d'envisager que le médiateur puisse parfois pré-tester une activité avec ce groupe, afin de voir ses réactions, et de corriger ce qui doit l'être. Il s'agit là d'une opportunité à laquelle la responsable a déjà recouru, notamment en prévision de la première séance de *Speed-booking*, qui s'est tenue en mars 2017.

Un autre élément intéressant ressort au niveau de la dynamique instaurée lors des réunions de ce groupe, qui offre en effet de temps en temps la possibilité à l'un des membres d'animer une séance. Il pourrait dès lors être envisageable que le médiateur mène un jour l'une de ces réunions afin d'aborder certains sujets clés liés à ses activités.

### **4.3 Taux de travail minimum pour l'engagement d'un médiateur culturel à la BCTP**

Comme mentionné précédemment, la responsable de la BCTP souhaiterait que le médiateur assure, de façon générale, les responsabilités suivantes :

- Organisation et coordination de la programmation culturelle
- Diffusion du programme

A ces trois grandes responsabilités viendrait naturellement s'ajouter un temps de travail supplémentaire pour animer ou modérer les projets conçus, que cela soit en soirée, durant la semaine, ou en cours de journée durant le week-end.

Face à ces différentes responsabilités, il apparaît qu'un taux de travail idéal se situerait autour de 60%. Les chiffres retenus spontanément par les médiateurs interrogés varient en effet entre 50 et 70%. Ces derniers estiment qu'entre le temps nécessaire pour la phase de conception et d'organisation, celui pour les étapes de validation auprès de la direction – qui comprend la négociation des budgets et l'obtention d'autorisations, – sans oublier le temps pour la préparation des supports de communication et l'animation elle-même des projets, un bon 60% se révèle rapidement atteint et donc vite indispensable. Aux diverses tâches évoquées ci-dessus s'ajoute un temps non négligeable utile pour la recherche ainsi que la création de partenariats.

Il est intéressant de noter que la phase de conception peut amener le médiateur à gérer des projets prévus pour l'année suivante en parallèle à ceux devant se dérouler dans les semaines, mois à venir.

Yan Buchs, responsable de la BMV, relève qu'un pourcentage inférieur à 70% ne saurait être envisageable pour un médiateur ayant pour responsabilité de gérer la communication en plus de ses tâches propres, tout en se donnant la possibilité de prendre part à un groupe de projet<sup>11</sup>.

Au final, si les médiateurs interrogés n'arrêtent pas un chiffre précis concernant le taux de travail du potentiel futur médiateur de la BCTP, tous s'accordent en revanche sur le fait qu'un pourcentage inférieur à 50% s'avérerait simplement intenable.

A l'arrivée, il ressort donc que si la responsable de la BCTP possède déjà une certaine idée des tâches et responsabilités qu'elle souhaiterait octroyer au médiateur, c'est bel et bien le taux de travail accordé à celui-ci qui permettra au final de définir ce qu'il sera réellement en mesure d'effectuer. Un taux de 50% rendrait ainsi difficile la gestion de ces trois grandes responsabilités.

#### **4.4 L'élaboration d'une politique de médiation culturelle**

Les différents éléments présentés dans le chapitre précédent ont été l'occasion de constater que si l'engagement d'un médiateur culturel pourrait apporter un vrai plus face aux limites que la BCTP rencontre aujourd'hui au niveau de son organisation, cette bibliothèque recèle également un certain nombre de potentiels en vue de ce projet.

Ce chapitre propose de se pencher plus en détail sur l'intérêt d'élaborer une politique de médiation culturelle tout en faisant ressortir ses implications. Des propositions de grands axes adaptés au cadre de la BCTP seront à ce sujet proposés afin de mettre en lumière les différentes perspectives qui se dessinent pour cette institution, en regard des moyens que celles-ci nécessiteraient.

Pour appuyer mes arguments, j'ai décidé de m'inspirer d'exemples concrets de politiques de médiation culturelle élaborées par certaines bibliothèques de Suisse romande ainsi que par des médiathèques françaises. S'il est vrai que les institutions ayant servi de base de travail à ce chapitre se trouvent être dotées de moyens et ressources tout autres que ceux de la BCTP, les divers points abordés par leurs politiques n'en restent pas moins une source d'inspiration potentielle et autant de modèles pouvant être repris et adaptés à l'échelle et au contexte propres à toute bibliothèque, quelle que soit sa taille.

---

<sup>11</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 8 juin 2017 à la Bibliothèque municipale de Vevey

#### **4.4.1 Pourquoi concevoir une politique de médiation culturelle ?**

Tout d'abord, il apparaît que les bibliothèques ayant établi une politique de médiation culturelle – ou politique d'action culturelle, pour reprendre la formule couramment admise en France – sont encore rares. Lindemann relevait ainsi déjà en 2010 que les programmations des médiathèques françaises s'appuient pour la plupart sur « une succession d'actions, sans être sous-tendues par une politique structurée » (Lindemann, p. 7). Une réalité qui s'avère correspondre à la réalité du terrain telle qu'elle se dessine aujourd'hui au sein des bibliothèques publiques de Suisse romande. Les entretiens menés dans le cadre de ce travail m'ont en effet permis d'entrevoir que les politiques de médiation culturelle existantes ont principalement été élaborées par des réseaux de bibliothèques, à l'instar du réseau des BVL ou celui des BM de Genève. Avec le développement que connaît aujourd'hui la médiation culturelle, ce type de démarche pourrait toutefois bien tendre à se renforcer dans toujours davantage de bibliothèques.

Pour l'heure se pose donc la question de l'intérêt d'élaborer une telle politique. Claude Poissenot note à ce sujet que « dès lors que l'animation nécessite des espaces et du personnel spécifiques, il devient nécessaire de l'encadrer dans une politique. Celle-ci organise et justifie la mobilisation des ressources qui la rendent possible au-delà des alternances politiques [...] » (2011, p. 87-88). Une approche qui, tout en présentant déjà plusieurs raisons de l'utilité d'une politique de médiation culturelle, met en évidence les conditions clés qu'il est indispensable de remplir en vue de son élaboration.

#### **4.4.2 Les conditions indispensables au déploiement d'une politique de médiation culturelle**

##### **4.4.2.1 Un budget dédié**

Chaque projet d'animation ou de médiation culturelle représente en premier lieu un coût nécessaire pour sa réalisation de même que sa promotion. L'obtention d'un budget annuel spécifique pour la médiation culturelle apparaît être ainsi l'une des premières conditions préalables au déploiement d'une politique. La BCTP bénéficie d'ores et déjà d'un budget dédié aux animations. De 2'000 CHF en 2007, ce dernier s'élève aujourd'hui, dix ans plus tard, à 6'350 CHF. Une évolution qui montre bien la reconnaissance de même que l'importance croissante que ce secteur a gagné ces dernières années.

Il semble dès lors intéressant de se pencher plus en détail sur le budget alloué à quelques bibliothèques ayant engagé un médiateur culturel ou créé un service de

médiation culturelle, dans le cas des réseaux. Les sommes présentées ci-dessous rendent compte, pour l'année 2016, du budget alloué à la fois à la médiation culturelle – aux « animations » dans le cas de la BCTP – et à la communication.

Tableau 4 : Exemples de budgets annuels alloués pour la programmation culturelle

	Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz (BCTP)	Bibliothèque municipale de Vevey (BMV)	Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPSYB)	Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne (BVL)
Salaires des intervenants	4'119.-	23'555.-	12'350.-	20'000.-
Matériel	262.-	3'000.-	5'200.-	6'000.-
Frais de bouche	541.-	1'500.-	- <sup>12</sup>	4'000.-
Communication	1'295.-	3'000.- <sup>13</sup>	6'750.-	20'000.-

Si la mise en commun de ces divers budgets pourrait a priori sembler quelque peu discutable, les structures concernées s'avérant très différentes en plus d'évoluer chacune dans un contexte propre, elle permet toutefois de faire ressortir certains éléments clés. Il est en effet intéressant de constater que le budget aujourd'hui possédé par la BMV pour payer les salaires de ses intervenants s'avère être supérieur à celui du réseau des BVL. Ce budget conséquent, par ailleurs clairement supérieur à celui de la BPSYB<sup>14</sup>, provient en fait en partie d'un soutien financier accordé à cette bibliothèque par une fondation locale (cf annexe 7). Il n'en reste pas moins qu'en plus de ce soutien, la BMV bénéficie pour sa programmation d'un budget communal qui s'est élevé en 2016 à 23'000 CHF. La médiatrice de cette institution relève que ce budget tend à varier d'une année à l'autre, et ce notamment en fonction de la tenue des cycles thématiques semestriels que cette bibliothèque organise tous les deux ans. L'année 2016 fut ainsi l'occasion pour la BMV d'organiser le cycle *Plein Ecran !* qui, de janvier à juin, rassembla pas moins de 72 actions, s'adressant aussi bien au public adulte qu'à la jeunesse (Badoux 2017).

Alors certes, il peut apparaître à nouveau quelque peu vain de vouloir comparer les moyens en possession d'une ville comme celle de Vevey à ceux en possession de La Tour-de-Peilz. La somme précisée ci-dessus rend toutefois bien compte du fait que la

<sup>12</sup> Pas de budget spécifique prévu pour les frais de bouche.

<sup>13</sup> Le budget alloué à la communication et le budget alloué au matériel se trouvent être en fait regroupés dans un même budget de 3'000 CHF.


<sup>14</sup> Les chiffres liés au budget de la BPSYB ont été obtenus lors d'une prise de contact avec la responsable de cette institution

volonté de développer la programmation d'une bibliothèque doit s'accompagner de moyens à même de permettre à cette dernière de concrétiser ses ambitions.

Comme l'introduction de ce travail s'en est fait l'écho, le projet aujourd'hui nourri par la BCTP consisterait à développer sa programmation afin de pouvoir mieux toucher ses divers publics, tout en se dotant d'une nouvelle image. Face à ce souhait, le budget actuel s'avère clairement insuffisant. L'organisation de davantage d'actions impliquant la participation d'intervenants externes – ce qui concerne au final une grande majorité des actions de médiation de toute bibliothèque – devrait donc s'accompagner d'une hausse certaine du budget tant alloué aux animations qu'à la communication. Le développement, à terme, d'un support promotionnel répertoriant l'entier du programme de chaque saison culturelle, à l'instar de ceux décrits au chapitre 3.6.4.2, s'accompagnerait en effet inévitablement d'un certain coût, comme en témoignent les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus.

Plusieurs des médiateurs que j'ai pu rencontrer relèvent qu'une somme de 10'000 CHF permettrait déjà au futur médiateur de donner vie à des projets intéressants tout en développant la programmation. Pour que la BCTP soit en mesure d'élaborer de nouveaux moyens de promotion adaptés à cette évolution – par exemple à travers la conception d'un programme sous forme de livret – le budget alloué à la communication devrait être compris en dehors de cette somme de 10'000 CHF, qui se verrait donc spécifiquement destinée aux salaires et frais de transport des intervenants. Au vu du programme imprimé que la BMV parvient à réaliser avec un budget de 3'000 CHF, un budget situé entre 2'000 et 2'500 CHF, soit une hausse d'un peu plus de 1'000 CHF, donnerait déjà à la BCTP l'occasion de créer un support apte à mettre en valeur sa future programmation.

La somme de 10'000 CHF évoquée précédemment permettrait par ailleurs à la BCTP de développer déjà quelque peu la formule actuelle de son action hors-les-murs *Lisons ensemble*, par exemple par l'ajout d'animations organisées en extérieur durant la période estivale propre à cet évènement culturel. Comme le chapitre 3.6.5.2 a pu le relever, la formule aujourd'hui retenue par la BMV pour son action hors-les-murs *Bibliolac* rencontre un vif succès auprès de la population et participe, pour le coup, de façon directe à la hausse de la fréquentation de la bibliothèque. S'il apparaît légitime que la BCTP se retrouve aujourd'hui tentée de suivre cet élan, un développement concret de son action hors-les-murs impliquera une hausse supplémentaire de son budget dédié à la médiation culturelle. Ce type d'action conçue à l'extérieur de la

Rapport-gratuit.com 

bibliothèque peut vite s'élever à plusieurs milliers de francs comme en témoigne l'action *Bibliolac* de la BMV, qui nécessita pas moins de 3'000 CHF en 2016.

Il apparaît malgré tout fortement recommandable que la BCTP cherche à développer son action hors-les-murs. Celle-ci a en effet d'ores et déjà permis à ce jour de créer un lien entre la bibliothèque et des publics qui ne s'y étaient encore jamais rendus<sup>15</sup>. L'importance de la hausse du budget dépendra finalement de la formule que la BCTP décidera de mettre en place pour cette action, en concertation avec le futur médiateur culturel.

Ces différents éléments laissent entrevoir que, s'il reste primordial pour un médiateur de pouvoir s'autoriser dans un premier temps à rêver ses projets culturels, c'est bel et bien le budget alloué qui définit, ce qui pourra ou non être envisagé. Cette question s'impose donc très vite d'elle-même face à la volonté d'élaborer une politique de médiation culturelle. L'approche consistant à concevoir ses projets en regard d'un budget alloué, ne fait toutefois pas l'unanimité parmi les médiateurs rencontrés. Certains estiment qu'il peut en effet être envisageable de commencer par définir ses idées et les besoins qui en découlent, puis de se consacrer à une recherche de fonds si nécessaire. A ce sujet, il se trouve que la BCTP avait bénéficié en 2011 d'une aide financière, provenant de la même fondation qui soutient aujourd'hui la BMV, pour le développement de ses collections destinées à la jeunesse. Une recherche de fonds ponctuelle, si elle devait s'avérer nécessaire pour le développement futur de la programmation, ne serait ainsi pas une première pour cette bibliothèque, et pourrait dès lors très bien être envisagée à nouveau. Cette démarche impliquera toutefois que le médiateur engagé dispose de temps pouvant y être consacré.

#### **4.4.2.2 Lieu dédié**

Un deuxième aspect clé qu'il s'agit de prendre en compte en amont de l'élaboration d'une politique de médiation culturelle concerne la question des espaces à disposition. S'il peut en effet toujours être envisageable de faire face à un manque de budget en revoyant ses ambitions à la baisse et en bricolant un peu, la présence d'un espace à même d'accueillir l'animation ou l'action de médiation prévue et ses participants s'avère être une condition simplement *sine qua non*. A l'occasion de la publication parue pour ses 175 ans, la BCTP ne manquait pas de relever que pour remplir ses missions « de façon véritablement satisfaisante, [elle] aurait besoin de s'étendre

---

<sup>15</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 25 mars 2017 à la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz.



notablement » (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 20), d'où les espoirs nourris par le déménagement fixé à 2022.

Les besoins en espace peuvent en effet vite se révéler conséquents, notamment en vue de l'organisation d'une projection de film ou de la tenue d'une conférence sur un thème fort du moment. Les conférences organisées par la BCTP, qui rencontrent de façon générale un grand succès auprès de la population, oblige ainsi fréquemment la bibliothèque à devoir déplacer ces dernières au sein de l'aula de l'actuel Collège Courbet. Une situation qui va à l'encontre de l'objectif aujourd'hui poursuivi par la responsable de cette institution. Pour qu'une action soit clairement identifiée comme partie intégrante d'une bibliothèque, il est important qu'elle puisse être organisée en ses locaux, à l'exception naturellement des actions menées hors-les-murs. Or il ressort, comme l'évoquait la présentation de la BCTP (cf chapitre 2.2), que les espaces actuels laissent une marge de manœuvre finalement assez limitée en vue de la conception de nouveaux projets.

Comme j'ai pu le constater en prenant part à deux soirées de contes entre novembre et décembre 2016, ce type d'animation rencontre également un grand succès auprès des publics. Si ces deux soirées ont pu se tenir au sein de la bibliothèque, l'arrivée d'une dizaine de personnes supplémentaires aurait toutefois clairement posé problème. Cet exemple tend à montrer que, même pour des animations se révélant, à la base, adaptées à ses locaux, des limites concrètes commencent à apparaître.

Cette question des espaces à disposition possède par ailleurs une influence directe sur la définition des plages horaires retenues pour les actions programmées. Un atelier de tricot pourrait ainsi – et c'est là ce qui fait au fond tout son intérêt – être envisagé durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, en vue d'un renforcement de l'atmosphère troisième lieu de celle-ci. Dans le cas des locaux actuels de la BCTP, une telle démarche s'avérerait selon moi difficilement envisageable au vu du peu d'espace dont elle dispose.

Sans se placer en frein véritable face aux ambitions aujourd'hui nourries par la BCTP, cette problématique des espaces tend simplement à démontrer que le développement de sa programmation ne pourra être véritablement envisagé qu'une fois dotée de ses futurs locaux. Avec une surface de 400m<sup>2</sup>, les possibilités s'avéreront forcément d'une tout autre nature.

La réalisation de ce mandat a également été l'occasion de mettre en évidence une limite supplémentaire à laquelle la BCTP fait actuellement face en vue de

l'engagement potentiel d'un médiateur culturel. En l'état, aucune place de travail fixe ne pourrait en effet être assurée pour ce futur collaborateur. Outre la pièce faisant office de bureau réservé à la responsable de la bibliothèque, les quatre bibliothécaires se répartissent, durant leurs heures de présence respective, entre le desk d'accueil et un petit espace en open space muni d'un poste informatique. Selon la responsable, il pourrait être envisageable que durant les matinées des jours de semaine – la bibliothèque n'ouvrant ses portes qu'à 14h00 à l'exception du jeudi où elle ouvre à 10h00 – le médiateur travaille sur l'une des places mises à disposition des publics. Pour le reste de la journée, celui-ci pourrait éventuellement travailler chez lui. C'est en tout cas une possibilité qui s'offre de nos jours et qui ne semble pas inenvisageable aux yeux des médiateurs que j'ai pu rencontrer. Ces derniers relèvent toutefois qu'il s'agirait alors de favoriser la possibilité pour le médiateur de disposer d'un ordinateur portable, afin d'accéder à son mail professionnel, ainsi que d'un téléphone portable professionnel de sorte à pouvoir mener sans encombre son travail de communication avec les divers partenaires.

Les médiateurs interviewés insistent de même sur l'importance d'assurer une présence du médiateur au sein de la bibliothèque afin qu'il puisse prendre part au maximum à la vie quotidienne de l'institution et profite des pauses pour échanger avec les bibliothécaires. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4.2.6, ces instants de partage représentent une opportunité de nourrir de nouvelles idées de projets, tout en maintenant une forme de cohésion de groupe.

La médiatrice de la BMV<sup>16</sup> relève qu'elle participait au prêt lors des premiers temps de son engagement. Cette responsabilité génèrait toutefois en elle un stress du fait qu'elle ne possède pas de formation dans le secteur de la recherche d'information. Elle déconseille donc de recourir à ce type d'organisation, à moins que le médiateur engagé ne possède une formation de bibliothécaire.

#### **4.4.2.3 Soutien du chef de service / de l'autorité de tutelle**

Comme le rappelle la citation de Poissenot évoquée en début de chapitre, si la légitimité des programmations aujourd'hui proposées par les bibliothèques publiques n'est plus remise en question, ces dernières n'en détiennent pas moins une position et une reconnaissance parfois encore fragiles. Les textes fondateurs des bibliothèques – à l'instar de la « Charte des bibliothèques » de 1991 ou du « Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique » de 1994 – n'abordent que de façon indirecte la question

---

<sup>16</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 30 mars 2017 à la Bibliothèque municipale de Vevey. L'entretien est retranscrit en entier en annexe.

de l'organisation d'animations en bibliothèque et ne suffiraient donc pas, en l'état, pour légitimer le développement d'actions de médiation culturelle. La formalisation d'une politique de médiation culturelle apparaît être donc une opportunité de renforcer l'institutionnalisation de ce volet des activités de la bibliothèque. Une telle démarche ne saurait cependant être envisagée sans un soutien véritable du chef de service, dans le cas d'un réseau de bibliothèques, ou de l'autorité de tutelle, dans le cas de la BCTP.

Une politique de médiation culturelle gagne en effet à pouvoir s'appuyer sur la politique culturelle poursuivie par la ville elle-même. La politique culturelle établie par la municipalité de La Tour-de-Peilz dans le cadre de sa législature 2016-2021 rend compte à ce titre d'une certaine adéquation entre les objectifs aujourd'hui visés par la bibliothèque et ceux de la Ville. La direction affichée par la municipalité sur le plan culturel se traduit en effet par une volonté de développer l'offre culturelle de la ville et de faire de la nouvelle Place des Anciens-Fossés un véritable lieu de vie dynamique. Tout en soutenant aussi bien de nouveaux projets que les manifestations existantes, elle poursuit, entre autres, l'objectif de favoriser des « collaborations transversales entre services communaux et acteurs locaux » (Ville de La Tour-de-Peilz 2016, p. 4). Sachant que l'engagement d'un médiateur culturel participerait grandement à renforcer les possibilités pour la bibliothèque d'établir des partenariats locaux (cf chapitre 3.6.5.5), le projet mûri par Marie Nicolet et son équipe s'inscrit dès lors pleinement dans cette ligne définie par la municipalité.

#### **4.4.2.4 Personnel dédié**

Si la présence d'un budget dédié de même que d'un lieu dédié ainsi que d'un soutien réel du chef de service (ou de l'autorité de tutelle) ressortent comme le "trio gagnant" en vue du déploiement d'une politique de médiation culturelle, l'apparition récente de la fonction de médiateur culturel dans le monde des bibliothèques publiques justifie désormais l'ajout d'une quatrième condition clé, via la présence d'un personnel dédié, avec des compétences propres à ce domaine d'activités.

### **4.4.3 Etude préalable de l'environnement de la bibliothèque**

#### **4.4.3.1 Environnement externe**

Une fois ces conditions préalables réunies, la prise en compte de différentes données propres à l'environnement dans lequel évolue la bibliothèque s'impose d'elle-même comme la seconde étape clé prévalant à la mise en place d'une politique de médiation culturelle. Comme l'explique Fofana-Sevestre :

*« La définition de la politique d'action culturelle doit également prendre appui sur une connaissance fine, objective et juste du contexte local, de l'environnement »*

*socioculturel [et socioéconomique] auquel appartient la médiathèque » (Fofana-Sevestre, Fofana 2014, p. 4).*

Cette étape doit permettre au médiateur et à l'équipe de la bibliothèque de définir les lignes directrices et en cela le cadre stratégique poursuivi à travers la politique de médiation culturelle.

### **Etude des publics**

L'une des possibilités qui s'offrent au personnel d'une bibliothèque souhaitant mieux cerner les attentes de ses publics, réels comme potentiels, réside en la réalisation d'un sondage, pouvant être effectué aussi bien en interne, auprès des publics acquis, qu'à l'extérieur, en distribuant par exemple les questionnaires sur une place de marché ou à la sortie d'une surface commerciale.

S'il pourrait être tentant de recommander qu'un tel sondage soit effectué par le futur médiateur de la BCTP à la suite de son engagement, afin de s'approprier d'emblée les envies et besoins et de la population, cette démarche n'est pas sans présenter quelques limites. Plusieurs des médiateurs interrogés relèvent qu'il serait plus judicieux de laisser déjà du temps à celui-ci pour conceptualiser ses premières idées de projets – en fonction des directions qui auront été définies – avant de les confronter, dans un second temps, à la réalité des attentes et besoins des publics, via des sondages menés auprès des publics. Très souvent, il ressort en effet que les publics ne savent pas au fond ce dont ils ont besoin, pas plus qu'ils ne connaissent leurs attentes. Il semble donc plus judicieux de leur proposer une offre concrète – et de cette façon un cadre clair – à partir de laquelle ils pourront réagir et éventuellement rebondir en proposant à leur tour de nouvelles idées. Un sondage n'a par ailleurs de sens que s'il est conçu dans le but d'apporter une réponse à une réflexion déjà effectuée en amont.

Le cas de la Médiathèque Entre Dore & Allier à Lezoux en Auvergne, déjà évoquée au sein du chapitre 3.6.2.2, s'avère à ce titre un exemple particulièrement intéressant. Un sondage fut en effet mené en 2012 auprès de la population de cette commune dans le cadre d'un projet de co-construction d'une nouvelle médiathèque, voulue en tant que véritable troisième lieu.

### **Etude des opportunités de partenariats**

La recherche de partenariats potentiels peut être entreprise dès l'entrée en fonction du médiateur. Les opportunités qui se dessinent participeront en effet à alimenter les réflexions de l'équipe autour du cadre stratégique devant être retenu.

#### **4.4.3.2 Environnement interne**

##### **Partir d'une offre culturelle déjà existante**

Tout en se basant sur des statistiques et bilans internes liés à la fréquentation des animations existantes, il s'agit pour le médiateur de définir, en accord avec l'équipe de bibliothécaires, les projets à maintenir tel quel, ceux qu'il pourrait être intéressant de développer, améliorer et ceux pouvant être éventuellement abandonnés. Dans le cas présent, la responsable de la BCTP souhaiterait que le médiateur intègre les animations existantes à sa programmation.

##### **Tenir compte des missions de la bibliothèque**

La phase précédant l'élaboration de la politique de médiation culturelle se veut l'occasion de mener un travail de réflexion autour des missions de la bibliothèque afin que l'action entreprise par le médiateur culturel s'inscrive dans ces dernières.

#### **4.4.4 La définition d'un cadre stratégique**

La prise en compte de ces divers éléments propres à l'environnement interne et externe de la bibliothèque offre une base solide à partir de laquelle le cadre stratégique de la politique peut être établi. En accord avec l'équipe, le médiateur se retrouve alors en mesure de définir le type d'actions à développer de même que leur fréquence.

##### **4.4.4.1 Les objectifs de la politique de médiation culturelle**

La formalisation des objectifs poursuivis par le médiateur, en regard des missions de l'institution, offre l'opportunité de rendre visible et compréhensible – ne serait-ce que pour l'équipe de la bibliothèque – la démarche visée à travers l'ensemble des projets formant la programmation. La mise à l'écrit d'objectifs clairement définis et englobant l'entier de son activité apparaît être une étape clé. Comme le chapitre 3.2.4 s'en était fait l'écho, le propre du médiateur culturel consiste en effet à réfléchir et concevoir ses chacune de ses actions de médiation culturelle en fonction d'un but visé.

Pour exemple, voici les listes d'objectifs définis par la BPSYB, le réseau des BVL ainsi que le réseau des bibliothèques municipales de Genève :

Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPSYB)

- Aller à la rencontre de nouveaux publics en adéquation avec leurs besoins spécifiques
- Promouvoir la collection dans sa diversité auprès des divers publics
- Favoriser la découverte de la diversité culturelle
- Proposer un espace public de réflexions, d'échanges et de débats

- Créer du lien social

#### Réseau des bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne (BVL)

- Contribuer à l'enrichissement culturel et mettre en valeur les collections des bibliothèques
- Permettre de faire exister les bibliothèques comme lieu de vie et de donner une autre représentation des bibliothèques
- Favoriser la diversité culturelle en offrant un espace de rencontres et d'échanges entre cultures et générations
- Chercher à promouvoir la formation continue par des actions de médiation autour de la lecture, proposer des pistes de lecture de l'information et former des lecteurs-citoyens

#### Réseau des bibliothèques municipales de Genève (BMG)<sup>17</sup>

- Faciliter l'accès à la culture
- Favoriser la rencontre, l'échange, le débat
- Valoriser les collections
- Contribuer à la promotion et à la diffusion des artistes, metteurs en scène, écrivains locaux
- Fidéliser les publics ainsi que de nouveaux publics
- Renforcer la position dans la ville

Du fait de la taille et des moyens à disposition de la BCTP, l'exemple de la BPSYB aurait pu suffire. Il m'a cependant semblé intéressant de mettre ce dernier en regard des objectifs visés par les réseaux lausannois et genevois. Cette comparaison fait en effet ressortir un grand nombre de similarités entre ces trois listes d'objectifs. Au-delà de la différence de moyens possédés par ces trois structures, il apparaît donc que le secteur des bibliothèques publiques partage bel et bien des enjeux communs à travers le recours à la médiation culturelle. Les quelques différences notables se révèlent pour leur part découler des directions influées par la politique culturelle propre à chacune des villes concernées.

Les exemples de chartes provenant de bibliothèques françaises que j'ai pu consulter au cours de ce travail rendent compte d'objectifs assez similaires à ceux illustrés ci-dessus. Un élément clé transparaît notamment au sein de la charte rédigée par la Médiathèque Malraux (annexe 2), qui précise vouloir :

*« Etre à l'écoute, connaître et s'informer régulièrement des projets des acteurs culturels locaux, afin d'établir des partenariats sur des actions culturelles spécifiques en cohérence avec les missions, les objectifs de la Médiathèque et*

---

<sup>17</sup> Informations relevées en mai 2017 lors d'un cours donné au sein de la Bibliothèque de la Cité, dans le cadre du module « Médiation culturelle, informationnelle et numérique » enseigné à la Haute Ecole de gestion de Genève.

*avec les axes de programmation définis » (Médiathèque André Malraux 2006, p. 2).*

Cet élément rappelle l'importance pour la bibliothèque d'établir une politique visant à ancrer son action et sa programmation dans le terreau local (cf chapitre 3.6.5.5).

#### **4.4.4.2 Propositions de grands axes adaptés à la BCTP**

Ce chapitre va être l'occasion pour moi de proposer une liste de grands axes qu'il pourrait être pertinent de développer dans le cas de l'élaboration d'une politique de médiation culturelle créée au sein de la BCTP. Les propositions retenues se basent aussi bien sur ce que j'ai pu observer lors des animations auxquelles j'ai pris part que de ce qui a pu ressortir des entretiens menés avec chacune des bibliothécaires, ainsi que ceux menés avec les médiateurs. J'ai par ailleurs choisi de retenir le document « Lignes directrices de l'action culturelle » (annexe 1), conçu par le médiateur culturel de la BPSYB, qui me semblait être une base de travail idéale. Les éléments présentés ci-dessous n'ont cependant d'autre prétention que de proposer des pistes de réflexion en vue de l'engagement potentiel d'un médiateur au sein de la BCTP. Ce cadre stratégique ne saurait en effet être véritablement défini sans la première personne concernée par celui-ci, à savoir le médiateur culturel lui-même.

#### **La question des publics cibles**

L'un des objectifs clés que la BCTP vise aujourd'hui avec l'engagement d'un médiateur culturel serait de pouvoir toucher de nouveaux publics. S'il apparaît judicieux qu'elle poursuive et renforce sa démarche consistant à s'adresser à l'ensemble des catégories d'âges, ma recommandation sur ce point serait toutefois que l'équipe et le futur médiateur étudient, dans un premier temps, des possibilités d'actions à développer vis-à-vis de deux catégories d'âges en particulier : les enfants et les seniors. Dans un second temps, que je fixe au projet de déménagement de la BCTP prévu pour 2022, la question des adolescents viendrait s'ajouter aux réflexions menées vis-à-vis des deux publics cités ci-dessus.

#### ***Les enfants (et les adultes)***

Les enfants se révèlent être un public tout particulièrement intéressant à cibler. Comme le mentionnait le chapitre 3.4.1, c'est pour eux que furent d'ailleurs instaurées les premières animations en bibliothèque. En ciblant les enfants, les bibliothèques se voient en effet donner une chance de toucher également leurs parents et d'établir ainsi un pont entre elles et des adultes n'ayant parfois jamais eu l'occasion d'y venir ou qui, sans l'élan donné par leurs enfants, n'auraient simplement jamais osé s'y rendre. En développant l'offre d'actions destinées aux enfants et, de façon plus générale, aux

familles, la BCTP se doterait donc d'une réelle chance d'aller toucher de nouveaux publics et d'opérer une diversification de ces derniers.

Si la question des espaces limités (cf chapitre 4.4.2.2) dont dispose actuellement la bibliothèque n'est pas sans poser quelques limites concrètes vis-à-vis de la création de nouvelles activités destinées aux enfants, des possibilités pourraient toutefois être imaginées en faisant en sorte de s'adapter à cette contrainte, à défaut d'en faire un frein. Des animations reposant sur la prestation d'un ou plusieurs artistes pourraient ainsi tout à fait être envisagées dans le cadre de ses locaux actuels. Ce ne sont par ailleurs pas les possibilités qui manquent vis-à-vis de ce public, comme en témoigne la multitude d'exemples que l'on peut aujourd'hui trouver au sein des programmations de bibliothèques, en Suisse comme à l'étranger.

Des actions menées à l'extérieur de la bibliothèque, à l'image du projet de conception participative d'un jeu de piste décrit au chapitre 3.6.1, pourraient également être créées, de sorte à diversifier l'offre tout en allant à la rencontre de nouveaux publics.

A ce sujet, le développement de l'action hors-les-murs *Lisons ensemble* participerait de même à établir un lien avec des familles résidant dans la commune et ses environs.

### ***Les seniors***

Les publics seniors – soit les personnes de 65 ans et plus – incarnent aujourd'hui une part croissante de la population suisse (Statistique Vaud 2014). Cette classe d'âge présente de plus la particularité de bénéficier d'une chose qui tend à devenir rare de nos jours : du temps. Les potentiels vis-à-vis de ces publics s'avèrent dès lors aussi nombreux que variés pour le secteur des bibliothèques. L'actualité récente de La Tour-de-Peilz tend d'ailleurs à renforcer la pertinence de leur prêter une attention particulière. Un article de presse paru en 2016 révélait en effet que pour les habitants de la commune, et notamment les seniors, « les endroits où pratiquer une activité ou se rencontrer manquent » aujourd'hui (Di Matteo 2016). Ce climat local représente de toute évidence une vraie opportunité à saisir pour la BCTP, alors que celle-ci est justement mue par l'envie de se développer en centre communautaire et lieu de vie.

Il pourrait être judicieux à ce titre d'étudier la possibilité d'instaurer une action faisant office de rendez-vous régulier pour ce public, tout en tenant compte des limites des espaces actuels de la bibliothèque. La tenue d'une action intergénérationnelle, à l'image de l'atelier de tricot évoqué au chapitre 3.6.2.2, ressort comme une possibilité parmi d'autres. Certaines bibliothèques sont parvenues à instaurer une vraie relation de proximité avec des usagers qui ont pris l'habitude de s'y rendre fréquemment pour



une partie d'échec ou de Scrabble (Servet 2015, p. 41). Ce type d'exemples me semble intéressant en ce qu'il s'avérerait tout à fait réalisable au sein des locaux actuels de la BCTP.

Des projets à visée intergénérationnelle pourraient de même être envisagés par le médiateur. A ce sujet, le développement de l'offre destinée aux seniors me semble d'autant plus évidente que, comme le mentionnait le chapitre 3.6.1.2, l'une des bibliothécaires de la BCTP a entrepris un CAS de recueilleuse de récits de vie à l'Université de Fribourg, laissant ainsi entrevoir de belles possibilités pour le futur, à l'instar du projet « Du souvenir au récit », présenté en détail au sein de l'annexe 12.

Ici aussi, il apparaît par ailleurs que le développement de l'action hors-les-murs *Lisons ensemble* de la BCTP offrirait une possibilité de nouer des liens entre la bibliothèque et certains seniors vivant au sein de la commune.

### **Les adolescents**

Si les adolescents s'avèrent être naturellement un autre public intéressant à cibler pour un médiateur culturel, il me semble toutefois que ce public, qui reste l'un des plus difficiles à faire venir en bibliothèque, gagnerait à être remis au centre des réflexions lors du déménagement de la BCTP. Comme l'évoquera le chapitre des recommandations (cf chapitre 4.5), cet évènement pourrait être l'occasion de créer un lien nouveau entre la bibliothèque et ce public.

En se dotant de locaux plus grands, le médiateur et les bibliothécaires seront en effet en mesure de développer l'offre destinée à ce public cible. Il deviendra alors envisageable de proposer aussi bien des ateliers liés au monde des jeux vidéo que des ateliers de réalisation audiovisuelle, etc., à l'instar de certaines des actions présentées au chapitre 3.6.1.3. Autant de projets qui apparaissent difficilement concevables dans les locaux actuels de la bibliothèque.

Un club spécifiquement destiné à des jeunes de la ville, à l'instar du *BiblioClub* créé par la BPSYB pourrait également être alors envisagé. Je recommanderais toutefois que ce club soit conçu dans l'optique d'inviter les jeunes à pratiquer d'autres activités que le seul partage autour de livres. Le bibliothécaire scolaire de La Tour-de-Peilz m'a en effet indiqué lors d'un entretien que le club de lecture qu'il a conçu n'a attiré que

très peu d'adolescents<sup>18</sup>. La formule a en revanche suscité un tout autre intérêt de la part des plus jeunes.

Comme le laisse entrevoir une enquête<sup>19</sup> menée en France entre 2008 et 2009 auprès de plus de 150 adolescents, la bibliothèque, en tant qu'institution culturelle, s'incarne aujourd'hui aux yeux de ce public avant tout dans l'idée d'« un espace » (Maurot 2010) où se retrouver, flâner et faire des découvertes. Pour cette raison, il me semble que la BCTP aurait tout à gagner à essayer de faire en sorte que les futurs locaux dont elle disposera soient en mesure d'offrir un tel espace, à même de susciter l'envie des adolescents de la commune de se rendre sur place afin d'y passer du temps, seul ou en groupe.

#### **4.4.4.3 Quatre propositions d'axes distincts pour des actions adaptées au contexte actuel de la BCTP :**

- Axe 1 : Rendez-vous « Evasion »

Rendez-vous plus ou moins réguliers invitant les publics à se réunir pour venir écouter un auteur ou un conférencier, un artiste (vernissage des expositions), de même que pour assister à un concert ou se laisser porter par une lecture publique, un conte, etc.

- Axe 2 : Rencontres et partage

Rendez-vous réguliers amenant les publics à se rencontrer dans le cadre d'un club de lecteurs (ou tout autre sujet), d'un atelier de tricot, pour un après-midi « jeux de société », lors de séances de jeux de rôle, à l'occasion d'un atelier de *Speed-booking*, *Lire avec bébé*, etc.

- Axe 3 : Moments de créativité

Ateliers créatifs pouvant viser aussi bien les plus jeunes que les seniors, ou les deux réunis pour un même projet, tout en abordant les sujets les plus variés, en fonction de partenariats créés, etc.

- Axe 4 : Rencontre avec de nouveaux publics

Actions hors-les-murs (*Lisons ensemble*, *AuTour de l'Avent*, *Journée nationale du jeu*, etc.), actions ponctuelles menées en collaboration avec des associations locales (L'Escale, Acc'œil, etc.), projets intergénérationnels (ex. *Prix Chronos*), etc.

---

<sup>18</sup> Informations recueillies lors d'un entretien mené le 8 juin 2017 à la Bibliothèque des écoles de La Tour-de-Peilz

<sup>19</sup> Cette enquête fut coordonnée par la Bibliothèque publique d'information

## **Commentaire lié à ces quatre axes**

Les quatre grands axes présentés ci-dessus ont été conçus de sorte à entrer en corrélation avec mes propositions émises à propos des publics cibles. L'une des caractéristiques de la BCTP auxquelles j'ai été particulièrement sensible tout au long de ce mandat ressort au niveau de la proximité établie entre l'équipe de bibliothécaires et les divers publics. Pour cette raison, il m'a semblé que cette institution aurait tout à gagner en privilégiant des actions prenant la forme de rendez-vous réguliers, à l'instar des quelques exemples listés ci-dessus. Avec une programmation favorisant des projets de ce type, la BCTP éviterait non seulement que sa programmation ne parte dans tous les sens – ce qui s'avère être le grand risque d'une politique mal définie – mais elle participerait de même à renforcer de façon concrète son ambiance troisième lieu.

Relevons par ailleurs le choix qui transparait à travers ces quatre axes de proposer aussi bien des actions donnant la possibilité aux publics de demeurer dans une position "passive" que d'autres les invitant à prendre un rôle plus actif.

### **4.4.4.4 L'instauration d'une dynamique de groupe**

La phase de réflexion qui précède la mise à l'écrit des objectifs du médiateur culturel, et, en cela, la définition des axes que la BCTP choisira de valider pour sa politique de médiation culturelle, ressort comme une opportunité pour le responsable de la bibliothèque et le médiateur d'instaurer une dynamique de groupe en intégrant l'ensemble de l'équipe à la réflexion menée. Ces discussions préalables peuvent se révéler d'autant plus importantes et utiles que, parmi les bibliothécaires, tous ne se révèlent généralement pas aussi enthousiastes face à l'idée d'un développement de la programmation (cf chapitre 3.4.2). Cette étape peut ainsi donner la possibilité à chacun de s'exprimer et de faire part de ses appréhensions éventuelles, de sorte à ce que tous soient finalement en accord avec le cadre stratégique retenu.

### **Le choix d'une identité propre**

Cette étape peut amener l'équipe à définir en commun une "identité" pour la programmation culturelle. Selon Huchet, « ne pas réfléchir à l'identité que revêtira l'établissement, c'est l'enfermer dans une identité par défaut [...] » (2008, p. 25). Comme nous l'avons vu au chapitre 3.6.5, la programmation proposée influence de façon directe l'image d'une bibliothèque. Certains médiateurs ont ainsi relevé qu'ils ne souhaitent pas développer davantage l'offre de conférences organisées avec des auteurs locaux car ces rencontres, aussi pertinentes soient-elles, présentent le risque

de figer le programme dans une image élitiste – et donc une identité – allant à l'encontre de leur intention.

La définition d'une identité possède en premier lieu une utilité interne, en ce qu'elle permet de se donner des directions à suivre d'un semestre à l'autre, évitant de fait à la programmation de partir dans tous les sens.

### **La création d'un slogan fort**

La volonté de renforcer l'aspect troisième lieu de la bibliothèque à travers le développement de sa programmation peut être l'occasion de définir un slogan fort, pouvant servir de ligne directrice pour les activités proposées. La Médiathèque de Martigues, en France, a ainsi choisi de définir sa politique d'action culturelle à travers la formule suivante : « Ici c'est chez vous » (Promotion 2016-2017, p. 4).

La Médiathèque Philéas-Fogg de Saint-Aubin-du-Pavail, créée en 2008 dans l'optique de devenir un véritable troisième lieu pour l'ensemble des 758 habitants de la commune, a retenu pour sa part le slogan « Comme à la maison », qui guide aussi bien le fonctionnement général de l'institution que son aménagement (Carrillo 2015, p. 121).

### **L'importance de maintenir une certaine souplesse**

La définition d'un cadre stratégique n'a aucunement pour vocation de se poser en frein face à la créativité du médiateur culturel. Plusieurs des médiateurs interrogés relèvent que les bibliothèques n'appartenant pas à un réseau disposent d'une plus grande liberté dont il s'agit de tirer profit. L'élaboration d'un cadre, tout aussi utile soit-il, n'interdit donc pas la possibilité de rebondir en tout temps sur un élément lié à l'actualité ou une proposition externe faite à la bibliothèque pour créer une action supplémentaire, sans lien apparent avec le reste de la programmation.

#### **4.4.4.5 L'évaluation des projets culturels**

L'élaboration d'une politique de médiation culturelle s'accompagne de la nécessité d'évaluer les différents projets qui constituent la trame de chaque saison culturelle. Si cet élément a son importance, je ne vais toutefois pas aborder ici son approche théorique, pas plus que ses pratiques.

Il apparaît cependant intéressant de relever que cette question de l'évaluation des actions de médiation conçues pour la programmation n'est pas sans poser quelques difficultés, comme les médiateurs rencontrés ont pu s'en faire l'écho. La médiation culturelle ne saurait en effet être une science exacte. Un projet culturel ayant rencontré

un vif succès dans telle bibliothèque peut ainsi très bien se traduire par un échec dans une autre institution similaire située dans la ville voisine. Un échec ne devrait donc pas être perçu comme un désaveu du public devant mener au retrait immédiat de l'animation concernée. Le succès ou l'échec d'un projet culturel reste quelque chose d'assez insaisissable. L'absence de véritables méthodes d'évaluation systématique dont rendent compte les différentes bibliothèques où je me suis rendu, montre d'ailleurs bien la difficulté d'aborder cette question.

La grande difficulté ressort finalement du fait que le médiateur ne travaille pas, au fond, dans l'optique de produire des résultats tangibles, pouvant être traduits en chiffres et données statistiques. Plus que le nombre de personnes touchées, l'intérêt des médiateurs se situe, de façon générale, avant tout au niveau de l'effet produit, de l'impact. Mais comment rendre compte au juste de cet impact ? Cette part "insaisissable" de l'action du médiateur culturel fait à la fois la magie et la limite de ce métier à l'heure où la nécessité de rendre compte de l'utilité des actions entreprises, et donc des coûts qu'elles ont impliqués, se fait toujours plus pressante et pesante. Comme l'écrit Payen, « que montrer [...] lorsque l'essentiel est ailleurs, logé dans le domaine de l'invisible » (2008, p. 36) ?

## **4.5 Recommandations**

### **4.5.1 Recommandations à court terme**

#### **Espace de travail destiné au médiateur**

- Vérifier dans quelle mesure un médiateur culturel pourrait être amené à travailler au sein des locaux actuels de la BCTP, du fait de l'absence de véritable place de travail fixe pouvant lui être attribuée (cf chapitre 4.4.2.2)

#### **Taux de travail minimum**

- Effectuer une demande auprès de la Ville en vue de la création d'un poste de médiateur culturel à un taux minimum de 60%, en se basant sur les divers éléments relevés au chapitre 4.2.

#### **Définition d'un cadre stratégique**

- Etudier, avec le médiateur, les possibilités qui se présenteraient dans le cadre des locaux actuels de la BCTP pour développer de nouvelles actions destinées à des enfants, ainsi que des actions pouvant susciter l'intérêt de seniors
- Etudier les possibilités pouvant être envisagées en matière d'actions intergénérationnelles
- Organiser des séances de brainstorming avec l'ensemble de l'équipe, lors des colloques, afin de mener une réflexion commune autour des possibilités de développement, et notamment dans l'optique de renforcer l'action hors-les-

murs *Lisons ensemble*, tout en définissant une formule qui soit propre à cette bibliothèque

- Définir un éventuel "fil rouge" (autour d'une thématique donnée par exemple, à l'instar du réseau des Bibliothèques municipales de Genève (cf annexe 13)) à partir duquel la bibliothèque pourrait développer de nouvelles actions culturelles, en parallèle à l'offre d'animations existante à ce jour
- Etudier la possibilité d'organiser des cycles thématiques selon un rythme défini, tout en s'adaptant aux contraintes des locaux actuels de même qu'aux moyens dont disposera la bibliothèque pour développer sa programmation
- Débuter humblement afin de donner le temps au médiateur de prendre ses marques, créer ses outils de travail et développer déjà quelques partenariats (durables ou ponctuels) ainsi que des idées d'actions de médiation culturelle
- S'assurer que la programmation et ses projets s'inscrivent bien dans le "terreau local" et répondent en cela à des besoins et attentes de proximité

### **Formalisation d'une politique de médiation culturelle**

- Formaliser la politique de médiation culturelle définie de sorte à pouvoir bénéficier de la présence d'un document auquel l'ensemble de l'équipe pourrait se référer en tout temps

### **Participation des bibliothécaires aux animations**

- Définir dans quelle mesure les bibliothécaires seront amenées à prendre part aux actions conçues par le médiateur

### **Coordination des tâches liées à la programmation**

- Assurer une présence constante du médiateur à l'occasion des colloques, afin qu'il puisse s'imprégner de l'actualité de la bibliothèque et de ses diverses activités tout en coordonnant la réalisation des diverses tâches en cours en lien avec la programmation

### **Développement des supports promotionnels**

- Définir un format de même qu'un visuel propre en vue de créer un nouveau modèle de programme imprimé (cette recommandation s'appuie sur l'hypothèse que la BCTP bénéficierait d'une hausse de son budget dédié à la communication)
- Défendre une hausse de 1'000 CHF pour le budget dédié à la communication en s'appuyant sur les éléments évoqués au chapitre 3.8.2

### **Hausse du budget dédié aux animations**

- Défendre l'obtention d'un nouveau budget dédié aux animations fixé à 10'000 CHF. Cette somme donnerait en effet la possibilité au médiateur de développer quelques premiers projets personnels tout en restant humble dans ses ambitions. Si cette somme devait se révéler insuffisante, une demande de hausse supplémentaire pourrait être adressée à la Ville dans un second temps, tout en rendant compte de ce que le médiateur culturel aura déjà permis d'accomplir. Dans le même sens, si la somme de 10'000 CHF devait s'avérer trop élevée, un budget moins conséquent pourrait être retenu lors de

l'entrée en fonction du médiateur, tout en conservant, à nouveau, la possibilité de bénéficier d'une hausse par la suite

- Effectuer – si cela devait s'avérer nécessaire – une demande de hausse supplémentaire du budget dédié aux animations, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Courbet, qui se tiendra en 2019. Cet événement représentera une opportunité idéale pour la bibliothèque de marquer cet anniversaire par l'organisation d'activités diverses rattachées au peintre et à son œuvre, sous la forme d'un véritable cycle thématique. Des partenariats inédits pourraient être envisagés avec des musées de la région, de même qu'avec d'autres bibliothèques, à l'instar de la BMV. Ce ne sont en tout cas pas les possibilités qui manqueront, aussi s'agira-t-il de veiller à ne pas se perdre dans un excès de projets menés en partenariat

### **Participation du médiateur aux séances du BiblioLab**

- Etablir un rythme de participation du médiateur aux séances du BiblioLab. Il serait par ailleurs intéressant de lui laisser la possibilité d'assister dans un premier temps à une ou deux séances afin qu'il puisse déjà se rendre compte, par lui-même, des potentiels que ce groupe pourrait représenter pour ses activités

### **Etude des possibilités de participation de la population dans le cadre du projet de future bibliothèque**

- Réaliser – si jugé nécessaire – un sondage auprès des publics réels et potentiels en vue du déménagement fixé à 2022 (cf chapitre 4.4.3.1). En plus de faire ressortir les éventuelles attentes et besoins des publics, une enquête de ce type pourrait être une occasion pour la bibliothèque de cerner quelle part des personnes interrogées fréquente la Bibliothèque municipale de Vevey, et pourquoi, de même que ce qu'ils attendent d'une bibliothèque. Ces renseignements offriraient une opportunité de voir en quoi l'offre de ces deux bibliothèques pourraient tendre à devenir complémentaires
- Analyser la possibilité d'organiser une action participative dans le cadre de la création de la nouvelle bibliothèque. Cet aspect pourrait concerner aussi bien la question de la décoration, avec, par exemple, la réalisation d'une fresque murale au sein du secteur dédié aux jeunes publics – créée par exemple par un groupe de jeunes de La Tour-de-Peilz – que la conception du mobilier et de la signalétique proposée (cf chapitre 3.6.1.5). Si un projet de ce type devait être mis en place, il s'agira de définir avec précision le cadre et donc les limites dans lesquelles cette action participative sera menée, de même que les moyens de communication (réseaux sociaux, affichage, presse etc.) qui seront utilisés pour entrer en contact avec la population lors de ce projet. Une autre possibilité intéressante consisterait à installer un mur à post-it au sein des espaces actuels de la bibliothèque afin que les publics jeunes et adultes puissent faire part d'idées de toutes sortes en vue de l'ouverture de la future bibliothèque, et notamment à propos de la programmation. En indiquant leur adresse de courrier électronique, ces personnes pourraient être contactées pour plus de détails. Les réponses obtenues seront une occasion de voir s'il y a une volonté des publics de prendre une part plus active à la conception de l'offre de cette future bibliothèque troisième lieu

## 4.5.2 Recommandations à moyen terme

### Communication autour du projet de déménagement

- Elaborer une communication spécifique autour du projet de déménagement de la BCTP

### Développement des actions destinées aux adolescents

- Concevoir des actions inédites en vue d'établir de nouveaux liens entre la bibliothèque et les adolescents de La Tour-de-Peilz. Comme le chapitre 4.4.4.2 l'a démontré, le déménagement représentera en effet une opportunité précieuse de ce point de vue

## 4.5.3 Recommandation à long terme

### Agenda 21

- Comme le chapitre 3.6.5.6 s'en est fait l'écho, bien que la Ville de La Tour-de-Peilz n'ait pas décidé à ce jour d'adhérer au programme de l'Agenda 21, le débat qui entoure ce sujet semble être voué à devoir ressurgir tôt ou tard. Si la ville devait finalement y adhérer dans les années à venir, un partenariat entre la bibliothèque et cet acteur aura alors tout lieu d'être développé. Cette collaboration pourrait être une occasion pour la bibliothèque de renforcer ses actions conçues vis-à-vis de publics "éloignés", et ce notamment à travers des projets menés en parallèle à sa programmation, en collaboration avec des institutions locales. Cet élément participerait à faire évoluer le cadre stratégique défini pour la politique de médiation culturelle, en élargissant le champ d'action de la BCTP

### Commentaire lié aux recommandations

Un premier point que je souhaiterais relever concerne le succès que connaît aujourd'hui la Bibliothèque municipale de Vevey (BMV). Il me paraît en effet important de noter que l'exemple de cette bibliothèque s'avère particulier à plus d'un titre. Non contente de disposer de la présence d'une médiatrice culturelle dotée d'un dynamisme et d'une imagination voués à faire date, cette institution bénéficie de plus d'un emplacement idéal, directement en face du bord du lac, de même que de la présence d'un café littéraire rattaché à ses locaux, à quoi s'ajoute encore la réunion de deux éléments clés : un soutien financier conséquent de la part de la Ville, doublé d'un second soutien financier de la part d'une fondation locale (cf chapitre 4.4.2.1). Un risque que je perçois dès lors serait que cet exemple, qui a effectivement de quoi laisser songeur et éveiller quelques envies, ne devienne un cas d'école pour l'ensemble des bibliothèques environnantes. Si la question des coûts reste primordiale face à la volonté de développer une programmation et d'aller toucher de nouveaux publics, il me semble primordial que la BCTP demeure dans une optique consistant à proposer une offre qui soit avant tout adaptée à son contexte propre, et donc à ses publics. Comme les entretiens que j'ai pu mener s'en sont fait l'écho, le projet



d'engagement d'un médiateur culturel ne se révèle être finalement porteur de sens qu'à condition que celui-ci s'accompagne d'une volonté de créer quelque chose qui soit propre à la bibliothèque concernée. Au vu du contexte privilégié dans lequel évolue la BCTP, avec un environnement culturel très riche, ainsi que du dynamisme dont ses cinq bibliothécaires font preuve, autant dire que ce ne sont clairement pas les possibilités qui manqueront.

Un second point que je souhaiterais mentionner serait de ne pas partir du principe qu'il faille absolument obtenir une hausse conséquente du budget dédié aux animations dès l'engagement du médiateur. Il pourrait en effet tout à fait être envisageable que la bibliothèque bénéficie déjà d'une première hausse de son budget actuel, même si celle-ci devait se révéler inférieure aux attentes, puis émette par la suite de nouvelles demandes à la Ville, si les actions conçues par le médiateur devaient s'avérer payantes.

## 5. Conclusion

### 5.1 Synthèse de ce travail

En 1998, Bernard Huchet suscitait nombre d'interrogations (Thiriet 2005, p. 60) en relevant le constat suivant :

*« [...] Plus on avance dans la multiplicité des formes et donc des savoir-faire, plus on perçoit la nécessité d'affecter à l'animation des personnels expérimentés et permanents. [...] L'action culturelle n'aura véritablement trouvé sa place dans l'activité des établissements qu'une fois dotée d'un véritable statut professionnel, qui puisse garantir sa cohérence et sa pérennité » (Cabannes et Poulain 1998, p. 18).*

Près de vingt ans plus tard, la réalité du terrain semble devoir lui donner raison. Les questions que se pose aujourd'hui la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz ne relèvent en effet pas d'un cas isolé mais rendent bel et bien compte d'une problématique désormais propre à l'ensemble du secteur des bibliothèques publiques. La volonté affichée par un grand nombre de ces institutions de se muer en troisième lieu les amène à accorder une importance nouvelle à leur programmation, qui s'accompagne ainsi d'une complexité grandissante.

Face à ces nouveaux défis, l'engagement de médiateurs culturels spécifiquement chargés d'assurer le développement et la coordination de la programmation, semble appelé à devoir se renforcer. C'est en tout cas une tendance qui se dessine parmi les bibliothèques publiques de Suisse romande, où plusieurs professionnels portent aujourd'hui ce titre. Comme ce travail a pu le démontrer, il n'existe pas de véritable

profil type lié à cette profession, qui rassemble aussi bien des professionnels issus du monde des bibliothèques que des personnes ayant effectué un parcours universitaire ou provenant directement du monde de l'animation, et notamment de l'animation socioculturelle.

Il ressort que ce dernier cas de figure rencontre actuellement un certain intérêt parmi les bibliothèques de Suisse romande s'intéressant à la question de la médiation culturelle. Une part non négligeable des médiateurs que j'ai rencontrés dans le cadre de ce mandat ont en effet effectué le CAS de médiateur culturel dispensé par l'EESP de Lausanne, qui défend une vision de la médiation culturelle en tant que pratique intrinsèquement liée à une visée sociale, et donc, en cela, apte à répondre à des enjeux sociétaux. Une approche qui rencontre forcément un certain écho face à la volonté prônée par toujours davantage de bibliothèques de se muer en véritable troisième lieu ouvert à l'ensemble de la population.

Comme le relèvent certains des médiateurs interviewés, dans un domaine telle que la médiation culturelle, où les possibilités s'avèrent pour ainsi dire infinies, au-delà de la question de la formation suivie, c'est bien la personnalité du médiateur retenu qui fera toute la différence au bout du compte.

Pour une bibliothèque, l'engagement d'un médiateur culturel représente en effet tout d'abord une chance de pouvoir développer sa programmation, tout en concevant en interne des actions qui lui soient réellement propres, et donc mieux adaptées à la réalité des attentes et besoins de ses publics. Comme les exemples d'actions de médiation culturelle présentés dans ce travail ont pu le démontrer, les bibliothèques s'étant dotées d'un médiateur ont vu le champ de leurs possibles s'accroître considérablement. Tout en permettant de renforcer la tenue d'activités destinées à l'ensemble des catégories d'âges, avec notamment la possibilité d'organiser des rencontres intergénérationnelles ainsi que des actions participatives – sources d'un enrichissement mutuel entre la bibliothèque et ses publics –, un médiateur se fait porteur d'opportunités d'aller toucher de nouveaux publics, à l'instar des publics dits "éloignés" ou "empêchés". La création de partenariats avec des institutions et associations locales peut à ce titre déboucher sur des projets originaux, allant dans le sens d'une meilleure cohésion sociale.

Au-delà de ce type de visées sociales, les partenariats établis par un médiateur culturel dans le cadre de ses activités participent également à favoriser l'élaboration d'une offre culturelle mieux ancrée dans l'environnement immédiat de la bibliothèque, en nouant des liens inédits avec des acteurs locaux les plus divers. La construction d'un tel

réseau représente, entre autres, l'opportunité d'un rayonnement accru pour une bibliothèque et, en cela, une reconnaissance de son importance en tant qu'institution culturelle à même de prendre part au développement de sa région. Le partenariat créé par certaines bibliothèques avec l'Agenda 21 de leur ville rend compte de l'émergence de ce nouveau rôle ainsi que des perspectives inédites qu'il ouvre pour le secteur.

Le succès retentissant que connaît aujourd'hui une bibliothèque telle celle de Vevey, qui fut l'une des premières de Suisse romande à engager, dès 2011, une médiatrice culturelle, rend compte de l'impact qu'une telle démarche peut avoir sur l'institution et sa visibilité. Avec une hausse de fréquentation de 26% survenue depuis le lancement de son premier programme culturel en 2015, cette bibliothèque est de toute évidence parvenue à opérer une véritable mue de son image.

Face à ce constat, il apparaît aujourd'hui on ne peut plus légitime que la BCTP se pose à son tour la question de l'engagement d'un médiateur culturel. Ce d'autant plus que, à l'instar de l'ensemble des bibliothèques, cette institution fait actuellement face à la nécessité d'évoluer afin d'épouser les profonds changements dont s'accompagne ce début de 21<sup>ème</sup> siècle.

La prise en compte du contexte propre de cette bibliothèque ainsi que des différents éléments clés ayant pu ressortir tout au long de ce travail, et notamment lors de mes entretiens menés avec des médiateurs, m'amènent aujourd'hui à pouvoir valider l'intuition de sa responsable, située à l'origine de ce mandat (cf chapitre 1.1). La BCTP bénéficierait en effet directement de l'engagement d'un médiateur culturel, et ce aussi bien du fait des nombreuses opportunités dont ce professionnel se fait aujourd'hui porteur pour le développement d'une bibliothèque, qu'en regard des difficultés que l'équipe de la BCTP rencontre actuellement face à la complexité grandissante de sa programmation, qui rassemble en effet d'ores et déjà jusqu'à une trentaine d'animations par an. A ce sujet, il est intéressant de noter que le modèle d'organisation retenu dans les bibliothèques ayant engagé un médiateur tend à maintenir la programmation et son organisation dans une dynamique amenant l'ensemble de l'équipe à participer.

Le chapitre 4.4.2, consacré à la question du déploiement d'une politique de médiation culturelle adaptée au contexte spécifique de la BCTP, a été pour sa part l'occasion de relever qu'un projet de ce type repose sur quatre conditions préalables :

- Un budget dédié
- Un lieu dédié

- Un soutien du chef de service / de l'autorité de tutelle
- Un personnel dédié

Si la BCTP bénéficie déjà à ce jour d'un budget propre pour sa programmation culturelle, ce travail a permis de rendre compte qu'une concrétisation des différentes ambitions nourries par son équipe nécessiterait une hausse certaine de ce budget. Les recommandations émises en fin de travail nuancent toutefois quelque peu ce constat en notant que cette augmentation pourrait tout à fait être envisagée en plusieurs phases, permettant ainsi au futur médiateur de débiter humblement tout en développant une réflexion – de concert avec les bibliothécaires – en vue de l'élaboration d'une politique de médiation culturelle adaptée à cette institution.

Dans le même sens, ce travail a également permis de mettre en évidence le fait que les locaux actuels de la BCTP, dont la surface s'élève à tout juste 163m<sup>2</sup>, présentent de réelles limites en vue du déploiement d'une politique de médiation culturelle, qui se traduirait logiquement par un développement de sa programmation. Le projet aujourd'hui visé par cette bibliothèque ne sera ainsi en mesure d'être vraiment concrétisé que lors de son déménagement prévu pour 2022 dans le futur Collège Courbet.

Les quelques années qui séparent la BCTP de cet événement on ne peut plus attendu pourraient être l'occasion pour le médiateur – si celui-ci venait à être engagé – de reprendre la responsabilité d'une part de la programmation existante tout en enrichissant déjà cette dernière de quelques nouvelles actions inédites. Cette période pourrait de même permettre au médiateur de prendre le temps, notamment via la réalisation d'un éventuel sondage, de bien évaluer les potentiels qui se dessinent vis-à-vis de la population locale, tout en développant de nouveaux partenariats en vue de pouvoir inscrire ses projets présents et futurs dans la réalité du terreau local.

Comme ce travail a pu s'en faire l'écho à diverses reprises, tout l'enjeu réside en effet aujourd'hui dans cette question du lien de proximité qu'il s'agit de raviver et de questionner afin de mieux le réinventer. Si la mort du livre n'est effectivement pas pour demain (Pidoux, Nicolet, Bonjour 2014, p. 19), les bibliothèques se retrouvent amenées en ce début de siècle à questionner leur rôle, non seulement en tant qu'institution culturelle mais également en tant que lieu physique, afin de pouvoir évoluer avec leur temps et répondre ainsi aux nouvelles attentes des publics. Cette situation n'a cependant rien de vraiment nouveau. La partie introductive de ce travail relevait en effet que le monde des bibliothèques n'a eu de cesse, au rythme des bouleversements de l'Histoire, de se voir menacé pour finalement mieux se réinventer.

Une dynamique dans laquelle l'histoire de la BCTP, à son échelle propre, s'inscrit directement, tout en poursuivant son aventure, près de 180 ans après sa création. En abordant aujourd'hui la question de l'engagement d'un médiateur culturel, dans l'optique d'évoluer en un véritable lieu de vie, elle prend part à un mouvement amené à se renforcer au sein du secteur des bibliothèques publiques et se positionne, en cela, vers l'avenir.

## **5.2 Difficultés rencontrées**

L'une des difficultés principales que j'ai pu rencontrer a été de réussir à me focaliser uniquement sur les éléments utiles aux besoins de ce mandat. Ce travail a en effet été pour moi l'occasion de me pencher sur un sujet dont je ne connaissais finalement qu'une infime part. Si le fait d'avoir affaire à un sujet où tout me restait à découvrir a pu dans un premier temps s'avérer plutôt enthousiasmant, cet aspect m'a cependant vite amené à me disperser quelque peu vis-à-vis du cadre établi par le mandat. La médiation culturelle et son champ théorique, une fois que l'on s'y plonge, agissent un peu à la façon d'un océan suscitant une envie constante d'aller voir ce qui se cache un peu plus loin. Avec le recul, il m'apparaît que cette démarche n'était en soi pas inutile. Il aurait cependant presque fallu que je puisse débiter ce travail d'appropriation de l'approche théorique de la médiation culturelle bien en amont de la réalisation de ce mandat, de sorte à pouvoir déjà disposer d'une bonne base au moment de commencer ce dernier.

Une autre difficulté rencontrée a concerné la question des recommandations à émettre vis-à-vis de la question du budget dont la BCTP aurait besoin pour concrétiser ses ambitions. Comme ce mandat avait pour but de doter la mandante d'arguments clés devant l'aider à défendre aussi bien son projet d'engagement d'un médiateur que l'obtention d'une hausse du budget dédié aux animations, l'idéal aurait été de pouvoir présenter une proposition de budget précise et s'appuyant sur des éléments concrets. Les futures actions que la BCTP sera amenée à proposer, et les coûts plus ou moins importants qu'elles nécessiteront, ne pourront cependant être véritablement définis qu'une fois le médiateur – ou la médiatrice – engagé(e). A partir de ce constat, il m'était donc difficile de pouvoir justifier davantage mes propositions de hausses de budget.

Si le tableau répertoriant les budgets des différentes bibliothèques (cf chapitre 4.4.2.1) possédant un budget dédié à la médiation culturelle peut sembler à ce sujet un peu bancal, les sommes présentées s'avérant en effet difficilement comparables de manière aussi directe, il me semblait que ce dernier pouvait toutefois laisser entrevoir

que la médiation culturelle, telle qu'elle prend forme aujourd'hui en bibliothèque, s'accompagne effectivement de coûts non négligeables, et nécessiterait de fait une hausse du budget de la BCTP.

Dans le même sens, une difficulté supplémentaire à laquelle je me suis retrouvé confronté a été de parvenir à rassembler des données quantitatives pouvant servir mon argumentation, tout en démontrant l'impact concret pouvant découler de l'engagement d'un médiateur. Comme le chapitre 4.4.4.5 a pu en rendre compte, la question de l'évaluation des actions de médiation culturelle, et donc celle de leur impact sur les publics, s'avère délicate. La médiatrice de la BMV nuance ainsi elle-même le lien établi entre son travail effectué au niveau de la programmation et le succès que rencontre cette institution, en notant que l'emplacement de la bibliothèque, on ne peut plus idéal, y est sans doute aussi pour quelque chose.

Bien qu'il aurait été possible pour moi de creuser davantage cette question auprès de chacune des bibliothèques où je me suis rendu, il m'a semblé que la finalité de cette démarche suscitait encore trop de doutes et de questions pour m'être vraiment utile dans le cadre d'un argumentaire.

La médiation culturelle et ses mises en pratiques s'avèrent être encore récentes dans le monde des bibliothèques publiques (cf chapitre 3.6.5.3). La question de son impact véritable au sein d'un tel contexte gagnera ainsi à être réexaminée plus en détail au cours des années à venir, une fois que davantage de données statistiques auront été rassemblées par les bibliothèques ayant engagé un médiateur culturel.

### **5.3 Pour aller plus loin**

Si ce travail a permis d'aborder un certain nombre d'éléments liés à la question de la médiation culturelle en bibliothèque publique, d'autres sujets auraient naturellement pu être traités.

La question des fablabs, qui fait aujourd'hui partie intégrante des réflexions liées au développement de bibliothèque troisième lieu, aurait notamment pu être abordée dans l'optique du déménagement de la BCTP. Ce type de projet nécessite toutefois de disposer d'un espace spécifique. Or il s'est avéré que la future bibliothèque en question ne possédera pas de surface supplémentaire pouvant être allouée au développement d'un fablab. En accord avec la mandante, j'ai donc laissé ce sujet de côté.

La création d'espaces numériques, actuellement en cours dans différentes bibliothèques de Suisse romande, à l'instar de la Bibliothèque municipale de Vevey ou

de la Bibliothèque de la Cité à Genève, ressort comme un autre sujet fort du moment, en lien avec la question de la médiation. A travers ce type d'espaces dévolus aux nouvelles technologies, les bibliothèques entendent aussi bien susciter l'intérêt d'adolescents et jeunes adultes, qui restent l'un des publics les plus difficiles à attirer, que celui d'adultes (et notamment de parents) ainsi que de seniors souhaitant pouvoir être initiés à l'utilisation de ces technologies, ou désirant mieux comprendre les risques et potentiels qui en découlent. Il s'agit là d'un sujet qui gagnera à être suivi ces prochaines années afin de relever la façon dont les publics se comporteront vis-à-vis de ce type d'espaces d'un genre nouveau pour le secteur des bibliothèques publiques.

## Bibliographie

Les références figurant entre crochets ont été consultées dans le cadre de ce mandat mais n'ont finalement pas été retenues pour figurer dans le texte.

ABOUDRAR, Bruno Nassim, MAIRESSE François, 2016. *La médiation culturelle*. Paris : Presses Universitaires de France, septembre 2016. Que sais-je ?, 4046. ISBN 9782130732549

ALLOUCHE, Abdelwahed, 2007. Les médiations dans les bibliothèques publiques. In: ALIX, Yves, 2007. Retours sur la médiation. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Novembre 2007. N° 6, pp. 71-77. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0066-000>

AUBOUIN, Nicolas, KLETZ, Frédéric et LENAY, Olivier, 2010. Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines. *Culture études* [en ligne]. Mai 2010. N° 1, pp. 1-12. [Consulté le 22 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2010-1.htm>

BADOUX, Mylène, 2017. Plein Ecran ! Cycle thématique janvier-juin 2016 : Rapport. *Bibliomedia.ch* [en ligne]. 13 janvier 2017. [20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.bibliomedia.ch/fr/offres/offres\\_bibliotheques/Jeux\\_video/Vevey\\_Rapport\\_d\\_activi\\_.pdf](http://www.bibliomedia.ch/fr/offres/offres_bibliotheques/Jeux_video/Vevey_Rapport_d_activi_.pdf)

BEDA, Claude, 2016. Septante migrants prennent leurs quartiers dans un immeuble privé. *24heures.ch* [en ligne]. 07 juillet 2016. [Consulté le 28 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/septante-migrants-prennent-quartiers-immeuble-prive/story/14208278>

BERNIER, Martine, 2015. Prix Chronos 2015 : une édition en or ! *generations-plus.ch* [en ligne]. Juin 2015. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.generations-plus.ch/?q=magazine/services/pro-senectute/prix-chronos-2015-une-%C3%A9dition-en-or>

BESSON, Raphaël, [sans date]. La médiathèque intercommunale de Lezoux : un espace social encadré dans son territoire. *Livre-paca.org* [en ligne]. [Consulté le 10 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.livre-paca.org/innovation-et-numerique/projets/tiers-lieux-5/la-mediathaque-intercommunale-de-lezoux-a-un-espace-social-encadre-dans-son-territoire-19>

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE, 2008. Règlement à l'intention des usagers de la bibliothèque. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. 1<sup>er</sup> juillet 2008. Dernière mise à jour le 3 mars 2011. [Consulté le 5 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture\\_et\\_Loisirs/Bibliotheque/pdf/Reglement\\_usagers\\_biblio.pdf](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture_et_Loisirs/Bibliotheque/pdf/Reglement_usagers_biblio.pdf)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VEVEY, 2016. Programme de janvier à juin 2017. *Biblio.vevey.ch* [en ligne]. [Consulté le 5 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://biblio.vevey.ch/Default/agendaarchives.aspx>

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE D'YVERDON-LES-BAINS, 2010. *L'orientation de l'action culturelle à la bibliothèque publique*. Document interne à la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.), 1998. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Cercle de la Librairie, juin 1998. Bibliothèques. ISBN 9782765407096

CARRILLO, Gildas, 2015. Comme à la maison ... In: JACQUET, Amandine (dir.). *Bibliothèques troisième lieu*. Paris : Associations des Bibliothécaires de France (ABF), pp. 119-123. Médiathèmes. ISBN 9782900177419



CAUNE, Jean, 2017. *La médiation culturelle : expérience esthétique et construction du vivre-ensemble*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble, février 2017. Communications, médias et sociétés. ISBN 9782706126420

CAUNE, Jean, 2015. La médiation culturelle : une notion mana ou l'usure du sens. In: CAMART, Cécile et al. (dir.). *Les mondes de la médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan, pp. 29-37. Les cahiers de la médiation culturelle. ISBN 9782343076812

CHAIMBAULT, Thomas, 2014. Conclusion. In: COMMISSION LEGOTHEQUE, COMMISSION HANDICAP et ABF-MIDI-PYRENEES. *Journée d'étude ABF : des bibliothèques inclusives : inclure, valoriser, co-construire, Toulouse, 31 mars 2014* [en ligne]. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Midi-Pyrenees/Inclubib%20-%20conclusion-%20Legotheque.pdf>

CHARRETON, Clotilde, LEPINE, Adeline, 2013. Ethique de la médiation culturelle et actions en bibliothèque. *La revue des livres pour enfants*. Septembre 2013. N° 272, pp. 104-109. ISSN 03988384

CHAUMIER, Serge et MAIRESSE, François, 2013. *La médiation culturelle*. Paris : Armand Colin. U : Sciences humaines & sociales. ISBN 9782200276584

[CHOURROT, Olivier, 2007. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? In: ALIX, Yves, 2007. Retours sur la médiation. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Novembre 2007. N° 6, pp. 67-71. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0066-000>

COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2016. A la manière de Courbet... *tempslibre.ch* [en ligne]. [Consulté le 4 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.tempslibre.ch/vaud/expositions/378480-a-la-maniere-de-courbet>

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES (CSB), 1991. Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991. *Enssib.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>

CONTENOT, Félicie, 2011. La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juillet 2011. N° 4, pp. 11-15. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>

CURTIL, Sophie, 2013. Création et médiation : quelques réflexions sur l'accès à l'art et à la culture pour le jeune public. *La revue des livres pour enfants*. Septembre 2013. N° 272, pp. 96-103. ISSN 03988384

[DAUPHIN, Émilie, 2013. La bibliothèque comme lieu de vie et non d'interdits. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juillet 2013. N° 4, pp. 40-42. [Consulté le 16 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-04-0040-009> ]

DESILETS, Marie, 2013. La participation citoyenne comme pilier de changement social en bibliothèque publique. *Documentation et bibliothèques* [en ligne]. Janvier 2013. Vol. 59, n° 1, pp. 17-23. [Consulté le 15 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2013-v59-n1-documentation02075/1033117ar/>

DI MATTEO, Karim, 2016. L'idée d'une maison de quartier passe à la trappe. *24heures.ch* [en ligne]. 14 octobre 2016. [Consulté le 29 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.24heures.ch/news/news/idee-dun-maison-quartier-trappe/story/13295176>

DIVISION DE L'ACTION CULTURELLE ET DES PARTENARIATS DE LA VILLE DE MONTREAL, 2014. Les effets de la médiation culturelle : participation, expression, changement. *Montreal.mediationculturelle.org* [en titre]. Mai 2014. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Synthese\\_EffetMediationCulturelle\\_VdMtl1.pdf](http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Synthese_EffetMediationCulturelle_VdMtl1.pdf)

DUFRENE, Bernadette, GELLEREAU, Michèle, 2004. La médiation culturelle : enjeux professionnels et politiques. *Hermès* [en ligne]. N°38, pp. 199-206 [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9450/HERMES\\_2004\\_38\\_199.pdf?sequence=1&isAllowed=y](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9450/HERMES_2004_38_199.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

DUVILLARD, Laureline, 2016. La Bibliothèque d'Yverdon creuse les racines. *24heures.ch* [en ligne]. 19 avril 2016. [Consulté le 28 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/nord-vaudois-broye/jeu-piste-enfants-rues-yverdon/story/30009472>

DUVILLARD, Laureline, 2016. Un jeu de piste pour enfants dans les rues d'Yverdon. *24heures.ch* [en ligne]. 17 mai 2016. [Consulté le 28 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/nord-vaudois-broye/jeu-piste-enfants-rues-yverdon/story/30009472>

ENSSIB, 2013. Bonjour, qu'appelle-t-on médiation en bibliothèque ? *Enssib.fr* [en ligne]. 26 mars 2013. [Consulté le 5 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/node/133645>

FOFANA-SEVESTRE, Ramatoulaye. FOFANA, C., 2014. *Cours 2 : construire une politique d'action culturelle en médiathèque/construire une programmation annuelle* [document PDF]. Support de cours : Mediadix : techniques documentaires et gestion des médiathèques : cours d'action culturelle et médiation numérique. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://mediadix.u-paris10.fr/cours/ACMN/Cours2\\_ACAN.pdf](http://mediadix.u-paris10.fr/cours/ACMN/Cours2_ACAN.pdf)

FOURCADE, Marie-Blanche, 2014. La médiation et ses mots-clés. *Culturepourtous.ca* [en ligne]. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique\\_mediacion-culturelle.pdf](http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_mediacion-culturelle.pdf)

GIAMPETRUZZI, Sandra, 2014. Le Japon dans tous ses états. *Leregional.ch* [en ligne]. 25 septembre 2014 [Consulté le 12 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.leregional.ch/N63723/le-japon-dans-tous-ses-etats.html>

GILBERT, Raphaëlle, CHAMBON, Fabrice, 2010. Nouveaux services aux publics, nouvelles compétences : menace ou réaffirmation des missions de service public ? *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Décembre 2010. N° 53-54, pp. 18-20. [Consulté le 22 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59925-53-54-service-public.pdf>

HUCHET, Bernard et PAYEN, Emmanuèle (dir.), 2008. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Cercle de la Librairie. Bibliothèques. ISBN 9782765409588

LAFORTUNE, Jean-Marie, 2013. L'essor de la médiation culturelle au Québec à l'ère de la démocratisation. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Mai 2013. N° 3, pp. 6-11. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0006-001>

LAHARY, Dominique, 2010. Bibliothèque, politiques publiques, service public. *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Décembre 2010. N° 53-54, pp. 11-17. [Consulté le 17 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59925-53-54-service-public.pdf>

LAHARY, Dominique, 2015. Les bibliothèques au risque des politiques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Avril 2015. N° 5, pp. 54-70. [Consulté le 7 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-05-0054-006>

L'Escale : Centre de loisirs pour seniors. *L'Escale.ch* [en ligne]. [Consulté le 3 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.l-escale.ch/>

LINDEMANN, Colette, 2010. *Etude et propositions pour la formalisation de la politique d'action culturelle à la Bibliothèque Couronnes* [en ligne]. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Mémoire d'étude. [Consulté le 15 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49086-etude-et-propositions-pour-la-formalisation-de-la-politique-d-action-culturelle-a-la-bibliotheque-couronnes.pdf>

LUDO LA TOUR, 2016. Ludothèque La Tour-de-Peilz : présentation. *Ludo-la-tour.ch* [en ligne]. [Consulté le 2 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.ludo-la-tour.ch/la-ludothèque/presentation/>

MARTEL, Marie D., 2015. Trois générations de tiers lieux en Amérique du Nord. In: JACQUET, Amandine (dir.). *Bibliothèques troisième lieu*. Paris : Associations des Bibliothécaires de France (ABF), pp. 99-112. Médiathèmes. ISBN 9782900177419

MAUROT, Elodie, 2010. Les bibliothèques doivent reconquérir le public adolescent. *La-croix.com* [en ligne]. 16 février 2010. [Consulté le 10 avril 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.la-croix.com/Culture/Actualite/Les-bibliothèques-doivent-reconquerir-le-public-adolescent- NG -2010-02-16-546961>

MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX, 2006. Charte d'action culturelle. *Mediatheque-beziers-agglo.org* [en ligne]. 22 août 2006. [Consulté le 8 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.mediatheque-beziers-agglo.org/UserFiles/documents/charteculturelleMAM.pdf>

MEDIATION CULTURELLE ASSOCIATION, 2008. Charte déontologique de la médiation culturelle. *Mediationculturelle.net* [en ligne]. 11 janvier 2008. Mis à jour en 2010. [Consulté le 9 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.mediationculturelle.net/wp-content/uploads/Charte\\_Mca.pdf](http://www.mediationculturelle.net/wp-content/uploads/Charte_Mca.pdf)

MELOT, Michel, 2008. Avant-propos. In: HUCHET, Bernard, PAYEN, Emmanuèle (dir.). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, pp. 9-21. Bibliothèques. ISBN 9782765409588

MONTERO, Sarah, 2013. *Participation citoyenne et développement culturel : référentiels d'action à Bordeaux et à Québec* [en ligne]. Pessac : Université Michel de Montaigne. Thèse de doctorat. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00876115/document>

MUNCH, Brigitte, 2006. Le bibliothécaire : acteur culturel ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Mars 2006. N° 2, pp. 77-78. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0077-006>

NEUMANN, Marie, 2012. *Une cellule de médiation culturelle pour Vevey* [en ligne]. Lausanne : Université de Lausanne (UNIL). Mémoire d'étude. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.artos-net.ch/sites/default/files/memoire/DGC-2012\\_NEUMANN\\_Marie.pdf](http://www.artos-net.ch/sites/default/files/memoire/DGC-2012_NEUMANN_Marie.pdf)

OCTOBRE, Sylvie, 2009. Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ? *Culture prospective* [en ligne]. Janvier 2009. N° 1, pp. 1-8. [Consulté le 10 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-culture-prospective-2009-1-page-1.htm>

OTT, Arsène, 2012. Prémices d'une charte de l'action culturelle en bibliothèque musicale. *ACIM Portail des bibliothécaires musicaux* [en ligne]. 28 janvier 2012. [Consulté le 28 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.acim.asso.fr/spip.php?article344>

PARK, Anna, REICHENBACH, Roland et SCHMIDT, Franziska, 2015. Médiation culturelle dans et pour les écoles : critères de qualité et recommandations. *Kulturvermittlung.ch* [en ligne]. [Consulté le 10 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.kulturvermittlung.ch/fileadmin/webmaster/Bilder/verein/160309\\_Studie\\_Franzoesisch.pdf](http://www.kulturvermittlung.ch/fileadmin/webmaster/Bilder/verein/160309_Studie_Franzoesisch.pdf)

PASCHE, Geneviève, 2012. Motion : introduction d'un agenda 21. *La-tour-de-peilz.ch* [...]. Décembre 2012. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Officiel/Autorites/Motions\\_Postulat/2012/Motion-Pasche-Agenda-21-gestion-mobilite-durant-les-travaux.pdf](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Officiel/Autorites/Motions_Postulat/2012/Motion-Pasche-Agenda-21-gestion-mobilite-durant-les-travaux.pdf)

PAYEN, Emmanuèle, 2011. La politique des traces. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Janvier 2011. N° 1, pp. 20-25. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0020-004>

PAYEN, Emmanuèle, 2008. Voix et chemins de l'action culturelle : quelques problématiques. In: HUCHET, Bernard, PAYEN, Emmanuèle (dir.). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, pp. 29-41. Bibliothèques. ISBN 9782765409588

PEOTTA, Marine, 2014. *Action culturelle en bibliothèque et participation des populations* [en ligne]. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Mémoire d'étude. [Consulté le 18 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.rechercheidore.fr/search/resource/?uri=10670/1.wrj0tx>

PIDOUX, Lorraine, NICOLET, Marie et BONJOUR, Katia, 2014. Les 175 ans de la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 6 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture\\_et\\_Loisirs/Bibliotheque/Les\\_175\\_ans/default.asp](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture_et_Loisirs/Bibliotheque/Les_175_ans/default.asp)

PITTELOUD, Anne, 2016. Entrez dans la danse. *Lecourrier.ch* [en ligne]. 9 septembre 2016. [Consulté le 20 mars 2017]. Disponible à l'adresse : [https://www.lecourrier.ch/142240/entrez\\_dans\\_la\\_danse](https://www.lecourrier.ch/142240/entrez_dans_la_danse)

POISSENOT, Claude, 2010. La fréquentation en questions. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Septembre 2010. N° 5, pp. 67-72. [Consulté le 5 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013>

POISSENOT, Claude, 2011. Publics des animations et images des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Septembre 2011. N° 5, pp 87-92. [Consulté le 5 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0087-002>

PRO HELVETIA, 2012. Le temps de la médiation. *Kulturvermittlung.ch* [en ligne]. [Consulté le 27 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.kulturvermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/download/pdf-f/TdIM\\_0\\_Publication\\_complette.pdf](http://www.kulturvermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/download/pdf-f/TdIM_0_Publication_complette.pdf)

PROMOTION 2016-2017, 2017. En bibliothèque on est chez soi : voyage à la Médiathèque de Martigues... *Métiers des archives et des bibliothèques : médiation de l'histoire et humanités numériques* [en ligne]. 4 mars 2017. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://masterabd.hypotheses.org/573>

[PRONOVOST, Marc, HARRISON-BOISVERT, Catherine, 2015. L'évaluation de projets en médiation culturelle. *Culturepourtous.ca* [en ligne]. Mai 2015. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de>

[la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/09/Boite\\_Outils\\_Evaluation\\_projets\\_CPT\\_mai2015.pdf](http://www.culturepourtous.ca/content/uploads/sites/6/2015/09/Boite_Outils_Evaluation_projets_CPT_mai2015.pdf) ]

QUINTAS, Eva, 2014. La médiation culturelle en question. *Culturepourtous.ca* [en titre]. [Consulté le 14 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/Guide\\_mediationCPT\\_couleur.pdf](http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/Guide_mediationCPT_couleur.pdf)

RABOT, Cécile, 2014. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? *Politiques de la culture* [en ligne]. 2 juin 2014. Mis à jour le 20 juin 2016. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://chmcc.hypotheses.org/482>

RABOT, Cécile, 2015. Les médiathèques pour tous ? *Informations sociales* [en ligne]. Juillet 2015. N° 190, pp. 106-114. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-106.htm>

ROBERT, Christophe, 2013. Le savoir grandeur nature : pour des bibliothécaires médiateurs. *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Octobre 2013. N° 70, pp.8-9. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://abf.asso.fr/boutique/bibliotheques/26-mediation-le-numerique-et-au-dela.html> [accès sur abonnement]

ROCHE, Florence, SABY, Frédéric, 2014. Perspectives pour l'évolution du métier de bibliothécaires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juin 2014. N° 2, pp 151-157. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0151-002>

SAEZ, Guy, 2008. Politiques culturelles et éducation populaire. Interaction constante, constant malentendu. *L'Observatoire, la revue des politiques culturelles* [en ligne]. Mai 2008. N° 33, pp. 22-28. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2008-1-page-22.htm>

SAINSOT, Alain, 2013. Réinventer la bibliothèque ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juillet 2013. N° 4, pp. 55-57. [Consulté le 4 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-04-0055-002>

SANDOZ, David, 2010. *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté* [en ligne]. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Mémoire d'étude. [Consulté le 12 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48311-repenser-la-mediation-culturelle-en-bibliotheque-publique-participation-et-quotidiennete>

SERVET, Mathilde, 2010. Les bibliothèques troisième lieu. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. Juillet 2010. N° 4, pp. 57-63. [Consulté le 7 janvier 2017]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

SERVET, Mathilde, 2015. La bibliothèque troisième lieu loin des clichés : l'humain au cœur de la bibliothèque. In: JACQUET, Amandine (dir.). *Bibliothèques troisième lieu*. Paris : Associations des Bibliothécaires de France (ABF), pp. 21-43. Médiathèmes. ISBN 9782900177419

SERVICE BIBLIOTHEQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE. Médiation culturelle. *Lausanne.ch* [en ligne]. [Consulté le 12 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/culture-et-developpement-urbain/service-bibliotheques-et-archives/a-propos-du-service/politiques-service/mediation-culturelle.html>

STATISTIQUE VAUD, 2014. Portrait des seniors vaudois. *Numerus* [en ligne]. Octobre 2014. N° 5, pp. 1-8. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.scris.vd.ch/Data\\_Dir/ElementsDir/7969/2/F/Numerus-5-2014.pdf](http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/7969/2/F/Numerus-5-2014.pdf)

THIRIET, Mathilde, 2005. La formalisation de l'action culturelle : réflexions à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne [en ligne]. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Mémoire d'étude. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/788-la-formalisation-de-l-action-culturelle.pdf>

UNESCO, 1994. Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. *Unesco.org* [en ligne]. Novembre 1994. [Consulté le 20 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112122fo.pdf>

URECH, Geneviève, 2016. *Bibliothèque à la plage : rapport d'analyse des activités estivales de différentes bibliothèques*. 2 octobre 2016. Document interne à la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz

VILLATTE, Pascale, VOSGIN, Jean-Pierre, 2009. *Le rôle social des bibliothèques dans la ville*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux. Lecteurs, Bibliothèques, Usages nouveaux. ISBN 9782867817274

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ 2017. Bibliothèque - BiblioLab. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 15 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture\\_et\\_Loisirs/Bibliotheque/default.asp?id=7](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture_et_Loisirs/Bibliotheque/default.asp?id=7)

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ 2016. Boîtes à livres. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 15 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture\\_et\\_Loisirs/Bibliotheque/default.asp?id=12](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture_et_Loisirs/Bibliotheque/default.asp?id=12)

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2012. Communication municipale n° 6/2012. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Documents/Documents/OJ\\_02\\_05\\_2012/Communication\\_6\\_coord\\_cult\\_assoc.pdf](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Documents/Documents/OJ_02_05_2012/Communication_6_coord_cult_assoc.pdf)

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ. Présentation générale. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture\\_et\\_Loisirs/](http://www.la-tour-de-peilz.ch/Culture_et_Loisirs/)

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2016. Programme de législature 2016-2021. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Autorites/Municipalite/Programme\\_legislature\\_2016-2021.pdf](http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Autorites/Municipalite/Programme_legislature_2016-2021.pdf)

[VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2012. Rapport de gestion 2012. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport\\_Compte\\_Budget.asp](http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport_Compte_Budget.asp) ]

[VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2013. Rapport de gestion 2013. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport\\_Compte\\_Budget.asp](http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport_Compte_Budget.asp) ]

[VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2014. Rapport de gestion 2014. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport\\_Compte\\_Budget.asp](http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport_Compte_Budget.asp) ]

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2015. Rapport de gestion 2015. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport\\_Compte\\_Budget.asp](http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport_Compte_Budget.asp)

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ, 2016. Rapport de gestion 2016. *La-tour-de-peilz.ch* [en ligne]. [Consulté le 25 février 2017]. Disponible à l'adresse : [http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport\\_Compte\\_Budget.asp](http://www.la-tour-de-peilz.ch/officiel/Rapport_Compte_Budget.asp)

VOSGIN, Jean-Pierre, 2016. La bibliothèque dans la ville. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. Mars 2016. Vol. 53, n° 1, pp. 51-52. [Consulté le 5 février 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2016-1-page-51.htm> [accès par abonnement]

WALLACH, Jean-Claude, 2006. *La culture pour qui ? : essai sur les limites de la démocratisation culturelle*. Toulouse : Editions de l'Attribut, janvier 2006. La culture en questions. ISBN 9782 916002026

# Annexe 1 : Lignes directrices – Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains



## L'ORIENTATION DE L'ACTION CULTURELLE À LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE



### LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

*La Bibliothèque Publique se veut un lieu pour tous de culture, d'information, de loisirs et de débats.*

### OBJECTIFS GENERAUX DE L'ACTION CULTURELLE

*L'action culturelle est partie prenante de la bibliothèque. Ses objectifs soutiennent, approfondissent ou renforcent la mission de cette institution.*

- **Aller à la rencontre de nouveaux publics en adéquation avec leurs besoins spécifiques**
- **Promouvoir la collection dans sa diversité auprès des divers publics**
- **Favoriser la découverte de la diversité culturelle**
- **Proposer un espace public de réflexions, d'échanges et de débats**
- **Créer du lien social**

### LIGNES DIRECTRICES DE L'ACTION CULTURELLE :

*Les lignes directrices décrivent des facettes à intégrer aux actions afin d'atteindre au mieux les objectifs généraux.*

- **Refléter la diversité documentaire de la bibliothèque**
- **Cibler les divers publics**
- **Prévoir une transversalité entre publics**
- **Intégrer des moments d'expression, d'échange, de rencontre ou de création dans les actions**
- **Privilégier la mise en valeur de la diversité locale**
- **Rechercher un équilibre entre l'événementiel, le régulier et le quotidien**
- **Mettre à disposition du public des comptes-rendus de l'action culturelle de la bibliothèque.**



### **CHEMINS DE L'ACTION CULTURELLE (VERSION SYNTHETISEE) :**

*Les chemins de l'action culturelle réunissent les activités d'un même type. Leur existence sert à veiller à la cohérence de la programmation et à créer des habitudes au sein des publics.*

- **Partage et dialogues autour d'une œuvre**

Des rendez-vous réguliers : rencontres de lecteurs et moments de lecture à voix haute pour se rassembler autour d'un texte.

- **Les invités de la bibliothèque**

Des conférences autour de la découverte informative (de l'ornithologie à la cybercriminalité).

Des moments avec une personne de la région qui présente sa profession ou sa passion.

Des discussions autour d'un thème choisi avec un artiste et parfois un spécialiste.

Des rencontres avec des auteurs régionaux autour de leur œuvre littéraire.

- **Bibliothèque pour tous**

Des mercredis après-midi d'activités pour les jeunes.

Un projet de lecture intergénérationnel.

Des moments de présence hors-murs pour aller à la rencontre de nouveaux publics (par exemple Biblio Plage).

Un projet annuel en direction d'un public spécifique (migrants, EMS, ...) pour lui faire connaître la bibliothèque, lui en faciliter l'usage et valoriser ses pratiques culturelles.

- **Focus sur...**

Des expositions assorties d'activités afin d'explorer un thème.

Des tables rondes ou des débats.

Des cycles créatifs animés par des professionnels (atelier d'écriture,...).

## CHEMINS DE L'ACTION CULTURELLE (VERSION DETAILLEE) :

Partage et dialogues autour d'une œuvre

### 1/ Rencontre des lecteurs

*Moments d'expression et d'échange pour les lecteurs autour de leurs découvertes*

- Régularité : 1x par mois durant les semestres d'automne et de printemps

### 2/ Projet Lettres frontière

*Suite de rencontres de lecteurs autour d'une sélection d'ouvrages récents publiés en Suisse romande et France voisine*

- Durant les semestres d'automne

### 3/ Ecouter-lire

*Moments pour tous de découverte d'une œuvre à voix haute*

- Régularité : 1x par mois / A mettre en place après une formation (certainement dès automne 2011)

Les invités de la bibliothèque

### 1/ Conférences autour de la découverte informative

*Entendre un spécialiste parler autour de son sujet d'étude*

- Régularité : 2x par semestre / En collaboration avec Le Savoir Suisse

### 2/ Profession/Passion :

*Entendre une personne de la région parler de son travail ou de sa passion*

- Régularité : 2 x par semestre

### 3/ Rencontres artistiques

*Discussion avec un artiste autour d'un thème, parfois avec une autre personne intéressée par ce thème.*

- Régularité : 2x par semestre

### 4/ Présentation d'une œuvre littéraire

*Rencontre avec un auteur de la région ou publié dans la région.*

- Régularité : 1x par semestre

Bibliothèque pour tous

### 1/ Mercredis-jeunes

*Activités pour les jeunes dès 10 ans*

- Régularité : 1x par mois durant les semestres (septembre –décembre et février – mai)

### 2/ A la rencontre d'un public empêché

*Projet en direction d'un public spécifique afin de faire connaître la bibliothèque, en faciliter l'usage et valoriser leurs pratiques culturelles*

- Un projet annuel

### 3/ Présence hors les murs :

- Une période par année dans un lieu vécu, et suivant les collaborations engendrées

### 4/ Prix Chronos

*Projet de lecture intergénérationnel*

- Projet se déroulant durant l'hiver

Focus sur...

### 1/ Exploration thématique autour d'une exposition

- Régularité : 1x par semestre

### 2/ Table-ronde, débat

- Régularité : 1x par an

### 3/ Cycle créatif

- Régularité : 1x par semestre

## Annexe 2 : Charte d'action culturelle de la Médiathèque André Malraux



médiathèque andré malraux

### Charte d'action culturelle

#### *Preamble*

La présente charte a pour objet de:

- décrire les missions et les objectifs de la Médiathèque André Malraux
- formaliser la politique culturelle de la Médiathèque
- énoncer les grands principes, les orientations et le fonctionnement de l'action culturelle de la Médiathèque.

Cette charte sera révisable au terme d'une période de 5 ans.

Elle a pour vocation de donner des repères lisibles à destination des usagers, des partenaires, des tutelles et des professionnels des bibliothèques et des médiathèques.

#### **1. La Médiathèque et son environnement**

Ville de 70 000 habitants, Béziers est au centre de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée qui compte environ 104 000 habitants. Née le 31 décembre 2001, la Communauté d'Agglomération regroupe 13 communes.

C'est le 1er janvier 2004 que la bibliothèque devient intercommunale et prend le nom de Bibliothèque Béziers Méditerranée. Elle relève de la Direction Création et Gestion d'Équipement de la tutelle, au même titre que le Conservatoire de musique, danse et art dramatique. La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée n'a pas souhaité prendre la culture dans ses compétences optionnelles.

Par délibération du 30 avril 2002, la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a décidé la création de la Médiathèque André Malraux dans le centre de Béziers, dont l'inauguration est prévue pour l'automne 2007. Premier des grands projets d'équipement de la collectivité, la Médiathèque André Malraux possède une forte valeur symbolique. Elle s'inscrit dans le contexte national de modernisation des équipements de lecture publique. Elle s'insère comme nouveau lieu de vie culturelle dans le paysage culturel du territoire. Elle contribue au projet de restructuration et de valorisation urbaine du quartier dans lequel elle est implantée. Enfin, elle participe à l'image et à l'identité de l'Agglomération.

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - I

Organisant des animations à l'intérieur et à l'extérieur de ses murs depuis quelques années, la Bibliothèque est devenue un acteur culturel de la ville de Béziers. Souhaitant donner un nouveau souffle à ces actions dans la Médiathèque, une réflexion a été menée concernant la mise en place d'une politique culturelle globale, en prenant en compte les contextes sociaux, économiques, historiques, culturels, en lien avec la population et son territoire. Cette réflexion a été intégrée au projet de service de la Médiathèque André Malraux. Il en résulte la réalisation d'une charte culturelle.

## **2. Les missions et les objectifs**

La Médiathèque André Malraux a pour objectifs principaux le développement de la lecture publique, la démocratisation et la démocratie culturelles, l'ouverture et l'accessibilité, la modernisation et l'efficacité.

Par ailleurs la Médiathèque André Malraux a pour objectif de :

- devenir un lieu de vie culturelle
- s'inscrire dans la vie culturelle de l'Agglomération de Béziers, dans la dynamique et les réalités locales
- participer à la construction de l'identité culturelle et à l'image de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

**Les missions de la politique culturelle** de la Médiathèque André Malraux:

- diffuser et valoriser les collections
- promouvoir la culture: les oeuvres et les auteurs
- contribuer à la découverte, l'échange, la rencontre, la recherche et les loisirs
- élargir les publics
- participer au développement de l'établissement et à son réseau de lecture publique
- prendre en compte le contexte spécifique local: historique, culturel, social, socio-professionnel...
- être à l'écoute, connaître et s'informer régulièrement des projets des acteurs culturels locaux, afin d'établir des partenariats sur des actions culturelles spécifiques en cohérence avec les missions, les objectifs de la Médiathèque et avec les axes de programmation définis

**Les objectifs de la charte culturelle:**

- formaliser la politique culturelle de la Médiathèque d'une manière globale
- Rendre visibles, lisibles, transparentes et cohérentes les animations de la Médiathèque:
- mobiliser les institutions partenaires
- mener une programmation culturelle pluriannuelle
- Aider au pilotage et à la coordination des actions en suivant une logique de projets (objectifs, actions, budgets prévisionnels),
- permettre aux agents de la Médiathèque, quels que soient leurs pôles, de s'impliquer dans la politique culturelle de l'établissement
- proposer des formes de participation de la Médiathèque dans les projets pilotés par d'autres acteurs.

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 2

#### **Les objectifs des animations:**

- médiation entre la culture et les publics: entre les auteurs, les oeuvres et les publics
- exigence qualitative de la programmation artistique et culturelle
- transversalité inter-pôles
- élargissement des publics par l'attractivité de l'action culturelle

#### **3. Les actions**

Tout en s'appuyant sur les missions et les objectifs cités ci-dessus, la Médiathèque André Malraux a souhaité privilégier certains **axes** pour la mise en oeuvre de sa politique culturelle:

##### **- la jeunesse, et plus particulièrement la petite enfance**

La jeunesse est un des publics privilégiés des bibliothèques. Construire un projet en direction de la jeunesse est extrêmement porteur de sens dans la mesure où il va, d'une part, participer à la formation de l'individu, et d'autre part contribuer à générer chez lui des pratiques culturelles.

##### **- les questions de société**

La médiathèque est au cœur de la cité et de la société. A ce titre elle se doit d'en refléter les préoccupations, les centres d'intérêt et les débats. Organiser des rencontres autour de sujets de société permet de créer du lien social et de favoriser les échanges.

##### **- les initiatives émergentes**

En tant qu'institution culturelle, il est aussi du rôle de la Médiathèque d'offrir un aperçu de la création contemporaine à travers par exemple des expositions, des projections, des concerts... . Mais, au-delà de la diffusion des œuvres, elle peut aussi devenir à terme un terrain d'expérimentation ou de création culturelle (ateliers d'écriture, de création musicale, résidences d'écrivains etc.) et participer à la promotion des nouvelles initiatives artistiques, parfois expérimentales, en leur offrant un espace public de diffusion.

##### **- les littératures, les musiques, le cinéma**

Ce sont les champs traditionnels de l'action culturelle en médiathèque. La programmation doit être poursuivie (ou générée pour ce qui concerne le cinéma). Les projets culturels doivent surtout prendre en compte la nécessité d'une transversalité au sein même de la médiathèque parmi les pôles et les agents.

La transmission du patrimoine est une des missions de la médiathèque. Il faut aussi le diffuser et le valoriser au travers d'actions culturelles permettant de le faire découvrir au public.

Ces axes, suffisamment vastes, donnent une orientation politique et culturelle à l'établissement. D'une manière transversale, ils doivent s'appliquer à tous les pôles de la Médiathèque en laissant place à l'imagination pour construire des projets, qui s'inscrivent dans le territoire par l'intermédiaire de partenariats.

Dans le but de répondre aux missions et aux objectifs cités ci-dessus, et en cohérence avec les axes de programmation définis, plusieurs actions sont à entreprendre dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique culturelle par la Médiathèque André Malraux:

- **Proposer une programmation culturelle:**

- accessible
- régulière et événementielle
- exigeante, riche et diversifiée s'appuyant sur les collections (sujets et supports)
- participant aux initiatives, projets ou événements nationaux et locaux
- à l'intérieur et à l'extérieur des murs de la Médiathèque, notamment sur le réseau de lecture publique de l'Agglomération
- ciblée vers des publics prédéfinis
- proposant différentes disciplines (littérature, théâtre, conte, musique, cinéma...)
- de différentes formes (visite, atelier, lecture, spectacle, projection, club, exposition, concert...)

La Médiathèque n'a pas vocation d'accueillir des spectacles de grande diffusion. Elle ne souhaite pas concurrencer les nombreuses structures culturelles (théâtres, centres culturels, MJC, cinéma...) du territoire, car elle ne remplit pas les mêmes missions.

- **Développer des partenariats:**

- au niveau de la programmation (associations, acteurs de la chaîne d'édition, compagnies, autres structures culturelles...)
- au niveau du financement (subventions, conventions avec des institutions...)
- au niveau de la mise en œuvre

- **Communiquer sur la programmation culturelle** en étroite collaboration avec le service communication de la CABEME:

- dans la conception des supports de communication (carte postale, affiche, journal, site Internet...)
- dans la diffusion des informations et des supports de communication (affichage, tractage, point relais dans les autres structures culturelles, newsletter...)
- dans la médiatisation (relation presse, communiqué et revue de presse...)
- dans la conservation des archives et de la mémoire des animations (documentaire, photo, enregistrement, revue de presse...)

#### **4. Les moyens nécessaires**

- **Les moyens organisationnels:**

- la cellule action culturelle et communication
- des outils de conduite de projets, d'organisation et de communication (identité visuelle, bilan moral et financier, bases de données...) facilement accessibles et disponibles
- une organisation simple inter-pôles et coordonnée, privilégiant les rencontres, l'expertise et le foisonnement d'idées, pour favoriser l'émergence de propositions parmi l'ensemble des agents de la médiathèque.

- **Les moyens humains:**

- un personnel attiré, fixe, avec des fonctions prédéfinies de coordination et de soutien logistique
- un « responsable » par pôle chargé de faire le lien entre la CAC et les agents du pôle.
- une transversalité dans les services (pôles, réseau, services administratifs et informatiques, service communication de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée...)

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 4

- **Les moyens financiers:**

- un budget annuel, spécifique à l'action culturelle
- une programmation budgétaire prévisionnelle et pluriannuelle
- des subventions et ressources provenant d'institutions et d'organismes extérieurs selon les animations et les projets

- **Les moyens en infrastructure:**

- pour les animations dans la Médiathèque: auditorium, galerie d'exposition, salle du conte, brasserie littéraire, jardin, hall du rez- de- chaussée bas ...
- des horaires d'ouverture adaptés aux besoins de la population,
- pour la cellule action culturelle et communication: matériels d'exposition, informatiques, de communication, de déplacement...

## 5. Les procédures

Tout partenariat avec la Médiathèque devra faire l'objet d'une formalisation et d'une contractualisation des actions, dans la limite du possible.

## 6. Les indicateurs et l'évaluation

Pour évaluer la réussite ou non d'une animation, il faut mettre en place des **indicateurs**:

- Quantitatifs:
  - nombre de publics par animations
  - nombre de partenaires
  - montant du budget
  - nombre de visites sur le site Internet, etc.
  - nombre d'animations par an, axes, etc...
- Qualitatifs: ambiance générale, accueil, convivialité, déroulement de l'organisation, problèmes rencontrés...
- Documents de preuve: photos, films, enregistrements...
- Enquêtes et questionnaires destinés aux publics

**L'évaluation** s'effectue par l'intermédiaire de documents ou de présentations orales:

- Bilan de chaque animation
- Bilan d'activité annuel de la cellule action culturelle et communication
- Etat des lieux, analyse et bilan de la politique culturelle en fin de période de la charte

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée – 22 août 2006 - 5

## Annexe 3 : Retours à propos de quelques animations de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz

- Nuit du conte

Pour son édition 2016, fixée au 11 novembre, cette manifestation nationale était placée sous le thème « Ultrasecret ». La bibliothèque a accueilli à cette occasion la conteuse Catherine Beysard, accompagnée de la violoniste Eléonore Giroud. L'espace modulable prévu pour accueillir ce type d'animations s'est vite révélé plein à craquer, faisant de cette soirée un succès. En plus des familles présentes, certaines personnes fidèles à ce type d'évènement avaient également fait le déplacement. Le public présent a ensuite pu se retrouver autour d'une verrée conviviale accompagnée d'un apéritif dinatoire.

- Conte russe

Pour cette soirée, qui s'est tenue le 14 décembre 2016, la bibliothèque a accueilli la conteuse Laurence Felley, accompagnée à la balalaïka par Marianne Martin. A nouveau, l'espace destiné aux animations a rapidement accueilli un public nombreux, principalement composé de familles. Une collation était ici aussi proposée au public après l'animation.

- Lire avec bébé

Cette animation, instaurée en 2011, s'inscrit dans le cadre de la campagne *Né pour lire*, qui, depuis son lancement en 2008, a pour objectif de « sensibiliser les parents à l'importance du livre dès le plus jeune âge » (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 18). Elle intervient à un rythme mensuel et est assurée par l'une des bibliothécaires, en collaboration avec une bénévole. Chaque séance est l'occasion d'accueillir aussi bien des habitués que de nouvelles familles. Celle qui s'est tenue en mars 2017, à laquelle j'ai pu assister, a ainsi attiré pas moins de sept familles.

- 1,2,3 comptines

Entre mars et mai 2017, la bibliothèque a organisé un cycle de trois séances de comptines et jeux de doigts animés par Liz Moscarola, animatrice en éveil musical. Le succès s'est avéré être au rendez-vous selon la bibliothécaire en charge de l'organisation de cette action.

- Samedi des bibliothèques vaudoises

L'édition 2017 du *Samedi des bibliothèques vaudoises* prenait pour thème le jeu des sept familles. La bibliothèque a décidé de proposer aux publics un parcours composé de cinq postes, en partie situés en extérieur, et auxquels correspondait à chaque fois



un jeu propre. Cette action a été l'occasion d'établir un partenariat avec la ludothèque et la bibliothèque scolaire de La Tour-de-Peilz, qui accueilleraient ainsi chacune l'un des postes créés. En parallèle à ce parcours, un atelier de bricolage consistant à créer un arbre généalogique était proposé aux enfants et à leur famille. Cette activité, qui nécessitait de s'inscrire au préalable, a connu un certain succès. Le parcours, bien qu'il ait été effectué en entier par plusieurs familles, n'a pas rencontré le succès escompté par les bibliothécaires. A noter qu'un photographe, accompagné d'une installation propre aux débuts de la photographie, a également été invité à prendre part à cette manifestation afin de proposer aux passants un portrait photo "à l'ancienne".

Pour les petites faims, un stand de gaufres avait par ailleurs été installé en face de la bibliothèque.

- Speed-booking

La première saison culturelle de la bibliothèque, inaugurée en janvier 2017, a été marquée par le lancement d'une action inédite à travers deux ateliers de *Speed-booking*. Ce concept reprend en fait les bases du "speed dating", à la différence qu'il est ici question de littérature. Les participants sont ainsi amenés, par binômes changeants, à présenter en quelques minutes un coup de cœur et à essayer de convaincre leur partenaire de lire le livre en question. Une idée originale, qui se veut au fond surtout une opportunité de rencontrer d'autres lecteurs et de partager un bon moment.

La première séance, qui s'est tenue le 29 mars 2017, a réuni six participants, sans compter les membres de l'équipe de la bibliothèque qui étaient présents ce soir-là. L'ambiance s'est révélée très positive et l'une des participantes s'est même inscrite à la bibliothèque avant de repartir.

La seconde édition, qui s'est tenue en mai, a en revanche attiré nettement moins de monde. Au vu de l'originalité du concept, il apparaissait peu probable que le succès soit immédiat. De nouvelles séances de *Speed-booking* seront à nouveau tentées lors de la deuxième saison culturelle, qui s'étendra de juillet à décembre 2017.

- Conférences

La bibliothèque organise des conférences depuis plusieurs années déjà. Si ces dernières possèdent de façon constante un lien avec le monde du livre, elles n'en sont pas pour autant focalisées sur l'invitation d'écrivains. En 2014, la bibliothèque a ainsi proposé à la population de venir écouter une famille vaudoise partie faire le tour du

monde en camping-car et dont les aventures ont été retranscrites dans un livre par le papa.

Le programme conçu pour le premier semestre de 2017 proposait deux rencontres différentes. La première conférence a convié la population à venir écouter Marie-Claire Gross et Daniel Reymond, deux écrivains de la région. Cette conférence, qui a amené Marie Nicolet à animer pour la première fois une discussion de ce type, a connu un véritable succès. L'affluence a dépassé la trentaine de personnes.

La seconde conférence a invité pour sa part la population à venir écouter Doris Perrodin-Carlen s'exprimer sur la question des enfants à haut potentiel, sujet dont elle s'avère être une spécialiste et sur lequel elle a publié un livre en 2015. Cette rencontre a nécessité d'être déplacée à l'aula du collège Courbet, qui a fait salle comble, avec une affluence de pas moins de 90 personnes !

- Expositions

Relevons encore la mise en place d'expositions que la bibliothèque accueille, à raison de deux par an, au sein même de ses espaces. Avec ce service, la bibliothèque offre une vitrine de choix à des artistes de la région (Pidoux, Nicolet et Bonjour 2014, p. 19), œuvrant, de façon générale, dans la photographie ou dans les arts picturaux. Chaque nouvelle exposition donne lieu à une soirée de vernissage. Pour son premier semestre 2017, la bibliothèque a ainsi accueilli pas moins de deux expositions.

- Lisons ensemble

A l'instar de nombreuses bibliothèques de Suisse romande, la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz propose depuis 2013 une action hors-les-murs durant la période estivale, afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics tout en faisant la promotion de la lecture et des livres. Pour la cinquième année consécutive, la bibliothèque a repris ses quartiers aux Bains des dames, situés à proximité du lac, et ce pour quatre mercredis d'affilée répartis au sein du mois de juillet.

A noter que l'arrivée de cette nouvelle édition de *Lisons ensemble* a marqué l'ouverture de la seconde saison culturelle de la bibliothèque. Une nouvelle saison qui prévoit de poursuivre un certain nombre d'actions du semestre précédent, tout en réservant quelques nouveautés. Un concert sera ainsi proposé en septembre alors qu'une animation spécialement conçue pour Halloween prendra place au mois d'octobre.

## Annexe 4 : Affiche pour le programme semestriel Janvier-Juin 2017 de la Bibliothèque de La Tour-de- Peilz

**Programme**  
Janvier à Juin 2017

<b>28 janvier</b> 9h-10h Lire avec bébé à la bibliothèque !	<b>15 février</b> 18h30 Rencontre avec Marie-Claire Gross et Daniel Reymond	<b>25 février</b> 9h-10h Lire avec bébé à la bibliothèque !	<b>1<sup>er</sup> mars</b> 18h-19h30 Vernissage. Exposition <b>Variations Nature</b> jusqu'au 1 <sup>er</sup> avril
<b>11 mars</b> 10h-14h Samedi des bibliothèques « Le jeu des 7 familles »	<b>25 mars</b> 9h-10h Lire avec bébé à la bibliothèque !	<b>28 mars</b> matin <b>1,2,3 comptines</b> et jeux de doigts <small>Cycle de 3 séances (25.4 et 30.5)</small>	<b>29 mars</b> 18h30 Speed-booking
<b>29 avril</b> 9h-10h Lire avec bébé à la bibliothèque !	<b>4 mai</b> 19h30 Rencontre avec Doris Perrodin-Carlen	<b>17 mai</b> 18h30 Speed-booking	<b>19 mai</b> 15h30 Lisons ensemble sur la place
<b>7 juin</b> 18h-19h30 Vernissage. Exposition <b>Wanderlust</b> jusqu'au 8 juillet	<b>16 juin</b> 15h30 Lisons ensemble sur la place	<b>BIBLIOTHEQUE</b> <b>LATOUR-</b> <b>DE-PEILZ</b> Entrée depuis l'arrière du Collège des Marronniers - Pl. des Anciens-Fossés 1 Tél. 021 977 01 20 Suivez nous sur <a href="http://www.la-tour-de-peilz.ch">www.la-tour-de-peilz.ch</a>	

© christophe.karlen@la-tour-de-peilz.ch

## Annexe 5 : Organisation actuelle de l'équipe de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz concernant les animations

### Responsable de la bibliothèque à 70%

#### Programme :

- Recherche d'idées pour la programmation et pour le visuel de l'affiche semestrielle
- Supervision et coordination générale de la réalisation des divers projets de la programmation
- Gestion des propositions externes (artistes, institutions, etc.)
- Gestion du tableau répertoriant les animations créées et les observations effectuées : nombre de participants, ambiance générale, etc.
- Gestion des moyens financiers, dans le respect du budget alloué aux animations

#### Animations :

- Organisation de certaines animations (ex. rencontres littéraires avec des auteurs, ateliers de *Speed-booking*)
- Animation proprement dite et/ou participation aux animations : 5 dates pour la saison culturelle de janvier à juin 2017

#### Communication :

- Supervision de la réalisation de l'affiche semestrielle
- Rédaction des textes de présentation du journal de la bibliothèque
- Rédaction des communiqués de presse

### Bibliothécaire à 80%

#### Animations :

- *Prix Fantaisie* (commande des livres sélectionnés pour le prix, contact avec les enseignants, communication liée à cette animation (en collaboration avec l'imprimeur))
- Contribution à la préparation des animations (mise en place, buffet, accueil)
- Participation selon besoins (*Speed-booking*, *Nuit du conte*, *Lire avec bébé*, *Samedi des bibliothèques vaudoises*)

#### Expositions :

- Organisation pratique (prise de contact avec les artistes ayant rempli le formulaire et présence au vernissage)

#### Programmation :

- Participation à l'élaboration du programme, lors des colloques

## Bibliothécaire à 70%

### Animations :

- *Le Samedi des bibliothèques vaudoises* (animation phare de l'année - budget : 1'200.-)
- Visites de classes
- Participation selon besoins pour les autres animations

### Communication :

- Compte Facebook de la bibliothèque
- Annonces web (pages web de la bibliothèque, Le Régional, Temslibre.ch)
- Création d'affiches
- Mailings et envois postaux pour les animations et expositions
- Listes pour le journal de la bibliothèque, vitrine

### Programmation :

- Participation à l'élaboration du programme, lors des colloques

## Bibliothécaire à 20%

### Animations :

- Animatrice : *Lire avec bébé* (avec une bénévole), *Lisons ensemble* (avec une bénévole), visites de classes (coups de cœur)

### Organisation :

- *Nuit du conte*, ateliers jeunesse, etc. : organisation d'une animation jeunesse par an (contacts avec les intervenants)

### Réception :

- Toutes les animations concernées

### Apéritifs :

- Préparation et présence sur place

### Etude :

- Etudes, enquêtes préliminaires : ex. *Biblioplage 2017*

### Programmation :

- Participation à l'élaboration du programme, lors des colloques

## Bibliothécaire à 20%

### **Organisation :**

- Ateliers pour *Le Samedi des bibliothèques vaudoises*
- Ateliers à l'occasion de manifestations (ex. *Journée nationale du jeu*)
- Organisation de certaines animations (ex. Atelier de *Speed-booking*)

### **Animations :**

- Participation à certaines animations

### **Programmation :**

- Participation à l'élaboration du programme, lors des colloques

## Annexe 6 : Guide d'entretien

- Personne interviewée :

- Fonction :

- Lieu et date :

-----

### Questions :

1. Quelle(s) formation(s) avez-vous suivie(s) pour devenir médiateur/rice culturel(le) ?
  
2. Quels étaient le besoin, les objectifs poursuivis par la bibliothèque au moment de vous engager ?
  
3. En quoi consiste aujourd'hui votre métier de médiateur culturel ?
  
4. Une politique propre à vos actions de médiation culturelle a-t-elle été rédigée ?
  
5. Quel impact cette politique a-t-elle eu sur la structure (bibliothèque) et son organisation :
  - Quels changements pour les bibliothécaires ?
  
  - Quels changements au niveau du lieu ?

- Quel impact sur les services ainsi que l'offre culturelle :

- Quel impact sur les publics ?

6. Évaluez-vous vos actions de médiation culturelle ? Si oui, comment ? (*Indicateurs retenus (quantitatifs, qualitatifs / possibilité d'obtenir un aperçu de l'évolution des chiffres ?)*)

7. L'aspect troisième lieu de la bibliothèque lieu a-t-il été renforcé suite à la mise en place de vos actions de médiation culturelle ?

8. Votre arrivée a-t-elle permis de diversifier les partenariats ?

9. Quelles sont les moyens nécessaires pour élaborer une politique de médiation culturelle ?

10. Quel(s) intérêt(s)/désavantage(s) y aurait-il pour une bibliothèque publique d'engager un médiateur culturel possédant une formation externe au secteur des bibliothèques ou, au contraire, bénéficiant d'une formation de bibliothécaire ?



## **Annexe 7 : Entretien avec Mylène Badoux, médiatrice culturelle à la Bibliothèque municipale de Vevey – 30.03.2017**

### **Formations suivies**

Après l'obtention d'un bachelors en éducation sociale, Mylène Badoux travaille durant plusieurs années dans le secteur social et associatif. Au cours de cette période, elle effectue différents CAS dont un dans le social ainsi qu'un CAS en management intitulé « Gestion d'équipe et conduite de projet ». Les projets qu'elle crée alors l'amènent fréquemment à établir des liens avec le domaine de la culture. Son arrivée dans le secteur des bibliothèques s'est accompagnée d'une envie d'inverser cette tendance en essayant d'élaborer un lien de la culture vers le social. C'est à cette époque qu'elle découvre le métier de médiatrice culturelle. En 2011, elle est engagée par la Bibliothèque municipale de Vevey (BMV). Elle suit alors parallèlement un CAS de médiatrice culturelle à l'EESP. Après s'être occupée un temps de l'accueil des classes, elle prend finalement le titre de médiatrice culturelle et se consacre dès lors pleinement à son but initial : développer des projets liés à la médiation culturelle ainsi que l'accueil des publics.

### **Y avait-il un objectif particulier poursuivi par la bibliothèque vis-à-vis de la médiation culturelle ?**

Comme Mylène Badoux s'est présentée spontanément à la BMV, il n'y avait initialement pas d'attente particulière concernant la médiation culturelle ou médiation littéraire. Cette activité professionnelle n'en est en effet encore aujourd'hui qu'à ses prémices en Suisse, par rapport à d'autres pays tels que la France ou le Québec.

Son engagement a permis de mettre en avant l'utilité et la pertinence pour une bibliothèque publique de se doter d'un médiateur culturel, en rendant compte des nombreux possibles qu'ouvre le champ de la médiation. Elle note cependant que cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il ne faut pas sous-estimer l'impact que représente l'engagement d'un médiateur au sein d'une équipe de bibliothèque.

Outre la création d'une véritable programmation adaptée à l'ensemble des publics et catégories d'âges, et qui rassemble désormais pas moins d'une cinquantaine de dates par semestre culturel, son engagement a permis de poursuivre le développement d'une offre adaptée aux publics "éloignés".

*Rapport-gratuit.com* 

Si l'une de ses collègues bibliothécaires s'investit déjà de façon spécifique dans la conception d'actions adaptées aux publics issus de l'immigration, Mylène Badoux a eu l'opportunité de développer des actions sociales inédites en collaboration avec des institutions locales.

Des actions sont ainsi menées pour des personnes touchées par des problèmes d'alcool, en collaboration avec la Fondation Estérelle-Arcadie. Six ateliers d'écriture, assurés par deux écrivains du collectif AJAR, ont été menés au sein de cette fondation. Lors de chacune de ces séances, Mylène Badoux s'est rendue sur place avec une valise de documents (DVD, livres, etc.) que les personnes pouvaient emprunter via un système de prêt géré sur place par une bénévole, provenant de l'institution en question. Les résidents pouvaient alors s'échanger les documents entre eux, le livre devenant ainsi source de discussions et de partage. Des projections suivies d'un échange, à la façon d'un club de lecture, ont de même été organisées à partir des DVD prêtés. Une septième séance s'est finalement tenue au sein de la bibliothèque. Celle-ci a été l'occasion d'assister à une lecture des textes composés par les résidents, ce qui fut un très beau moment selon la médiatrice. Les résidents se sont également vu remettre une carte de lecteur afin de pouvoir, à l'avenir, emprunter des documents par eux-mêmes.

Mylène Badoux relève qu'une visite de la BMV est actuellement organisée avec cette fondation toutes les six semaines, ce qui permet aux nouveaux résidents de découvrir ses collections et aux autres personnes de retourner leurs documents et d'en emprunter d'autres. Elle fait par ailleurs part de sa volonté de développer ce type de partenariat amenant la bibliothèque à intervenir hors de ses murs, au sein d'institutions. A ses yeux, une bibliothèque se trouve être en effet autant au service du citoyen que des institutions de la région.

Si la mise en place d'actions destinées à des publics "éloignés" se révèle utile et bénéfique, ce type d'actions ne doit cependant pas prendre le dessus. Le médiateur culturel doit rester libre de choisir les actions qu'il souhaite mener.

### **Qu'est-ce qui fait le cœur d'une action de médiation culturelle ?**

Un spectacle ou un atelier ne sont pas des actions de médiation. L'atelier d'écriture *Carte blanche* s'avère être une action de médiation – contrairement à l'atelier d'écriture destiné aux enfants – car il propose d'inviter à chaque fois un auteur différent pour animer la séance et se construit ainsi autour d'une discussion modérée par Mylène Badoux autour du processus de création et d'écriture.

Un autre exemple d'action de médiation réside dans les concerts pour adultes programmés par la BMV, qui comprennent tous un échange avec le public sur le processus créatif.

Les actions de médiation les plus complètes qu'elle ait réalisées à ce jour, à l'image de la conception de l'espace pour les 14-20 ans (cf p. 127), ne sont pas des activités proposées dans la programmation mais plutôt des actions menées en parallèle, avec une vraie visée sociale.

Concernant l'essence même d'une activité de médiation culturelle, Mylène Badoux cite Serge Saada : « On pourrait ainsi aller jusqu'à dire que le médiateur n'amène rien et surtout pas la culture. Il part du principe que le public a moins besoin de connaissances que de conditions pour les partager » (<http://biblio.vevey.ch/Default/doc/SYRACUSE/300859/et-si-on-partageait-la-culture-essai-sur-la-mediation-culturelle-et-le-potentiel-du-spectateur>). Le rôle du médiateur consiste dès lors à mettre en place ces conditions.

### **En quoi consiste aujourd'hui votre poste de médiatrice culturelle ?**

Equipe chargée de la programmation à la Bibliothèque municipale de Vevey :

- Une médiatrice culturelle à 70% (Mylène Badoux)
- Une bibliothécaire : programmation des *1001 histoires* (comptines et lectures en langues étrangères).
- Une bibliothécaire : programmation des animations *Bébé lit* et *Heure du conte*

### **Conception et organisation**

Les phases de conception et d'organisation consistent essentiellement en une recherche d'informations, d'idées et de partenaires potentiels sur le web, à quoi s'ajoutent de nombreuses visites des partenaires sur le terrain. Elle gère ainsi toutes les prises de contact nécessaires pour mettre au point de nouveaux projets de médiation culturelle.

Certaines actions, notamment celles conçues avec des migrants, sont définies en collaboration avec ses collègues, et plus particulièrement sa collègue faisant partie du groupe de travail « Accueil des migrants ».

Au fur et à mesure de l'élaboration du programme, Mylène Badoux soumet celui-ci à la direction afin d'argumenter et faire valider les choix retenus. Si c'est bien elle qui

s'occupe de la conception et de l'organisation d'une majorité des événements figurant dans le programme, les bibliothécaires sont en revanche invités à proposer des idées à tout moment via une fiche mise à disposition. Cette méthode fonctionne bien et lui donne des idées auxquelles elle n'avait pas du tout songé. Les pauses deviennent alors l'occasion d'échanges précieux entre elle et ses collègues. Elle précise que les projets se décident et se construisent finalement davantage lors de ce type de rencontres officieuses que lors des colloques organisés avec l'ensemble de l'équipe.

Ses collègues interviennent également au niveau de la mise en valeur du fonds de la bibliothèque lors de certaines actions, de même que dans le choix de nouvelles acquisitions en fonction de l'invité ou de la thématique.

### ***Animation et modération***

Une fois le programme au point, un tableau indiquant les dates pour lesquelles il y aura besoin d'aide pour l'accueil est affiché pour que les bibliothécaires s'inscrivent. Chacun a l'obligation de participer à au moins un événement du programme. Ces inscriptions rencontrent à ce jour un grand succès.

Si les ateliers qu'elle conçoit sont généralement menés par elle-seule et – éventuellement – un intervenant externe, le club de lecture *En marge* se veut une occasion de faire participer les bibliothécaires, qui s'inscrivent selon une logique de tournus pour la seconder.

Pour les autres activités de médiation culturelle (ex. débat après un concert), elle participe en tant que modératrice, aux côtés de l'animateur/trice engagé(e).

Autant de tâches qui nécessitent d'être à l'aise en public. Elle précise qu'elle participe également aux ateliers dans lesquels elle n'aurait pas besoin d'intervenir. Le fait d'être présente lui permet en effet de mener des observations et d'en tirer des idées pour de nouveaux projets.

Si elle devait être malade le jour d'une activité de médiation culturelle, personne n'est prévu par défaut pour la remplacer. La seule fois où cela est arrivé, c'est le responsable de la bibliothèque qui a assuré la rencontre.

### ***Communication***

En plus des étapes de conception, organisation, programmation de même que l'animation, Mylène Badoux gère également pour l'heure l'ensemble de la communication. Elle supervise ainsi la réalisation du programme avec la direction.

Chaque année, celui-ci est bouclé à la fin avril pour la saison juillet-décembre et à la fin octobre pour la saison janvier-juin. Une fois validé, le programme est transféré au graphiste, mis en forme, imprimé, puis présenté par elle-même à l'ensemble de l'équipe lors d'une séance. De même, une fois le texte descriptif des activités validé par la direction, c'est elle qui réalise les flyers promotionnels et se charge d'aller distribuer ceux-ci hors de la bibliothèque.

Toujours au niveau de la communication, elle relève avoir par ailleurs pris l'initiative de créer la page Facebook de la bibliothèque, ainsi qu'un compte Instagram qu'elle alimente. Elle assure de même la promotion de la programmation sur le site et les réseaux sociaux, tout en s'occupant de lancer et relancer les inscriptions liées aux ateliers.

### **Politique de médiation culturelle**

La bibliothèque ne possède pas à ce jour de politique de médiation culturelle formalisée sous une forme quelle qu'elle soit. Mylène Badoux possède toutefois un document répertoriant les différentes actions menées à ce jour.

### **Impact au niveau de l'équipe de bibliothécaires**

Elle relève que son engagement a suscité quelques tensions au sein de l'équipe durant les premiers temps. S'il y avait bien une volonté commune de faire évoluer l'offre de la bibliothèque, des résistances surviennent forcément à un moment ou un autre. La question des espaces, pour ne prendre que celle-ci, se révèle être ainsi un sujet vite épineux, en cela qu'une plus grande place donnée aux espaces à disposition des publics s'accompagne d'une réduction des collections.

Une séance consacrée à la question de l'animation lui a permis de constater que tous avaient cependant une vision commune à travers la volonté de proposer plus d'actions culturelles, et que le budget aille donc en ce sens. Les bibliothécaires désiraient notamment voir se développer l'offre d'événements culturels proposés aux adultes, de sorte à mieux l'équilibrer avec l'offre proposée aux jeunes publics. Comme il aurait été inconcevable que Mylène Badoux assure seule l'animation des activités programmées, une organisation sous forme de tournus a été décidée sous l'impulsion de la direction.

Elle indique qu'elle participait au prêt lors des premiers temps de son engagement. Cette responsabilité générerait toutefois en elle un stress, du fait qu'elle ne possède pas de formation dans le secteur de la recherche d'information, ce qui l'amène à déconseiller de recourir à ce type d'organisation. Cela a nécessité de sa part de faire

accepter au sein de l'équipe que le métier de médiatrice culturelle et le métier de bibliothécaire sont deux métiers très différents.

## **Des changements survenus ou prévus au niveau des espaces de la bibliothèque ?**

### ***Espace 14-20 ans***

Ce projet, qui a été mené par Mylène Badoux dans le cadre de sa certification de médiatrice culturelle, s'appuyait sur une action participative : un groupe de jeunes a ainsi été invité pour discuter de la création d'un espace réservé au 14-20 ans. Ces jeunes ont pu faire part de leur envie de voir la bibliothèque se doter de collections de BD, de mangas et de DVD de films correspondant à leurs goûts et attentes. Le tourniquet de nouveautés jusqu'alors en vigueur a été remplacé par des caisses de documents. Les jeunes ont en effet mis en avant leur envie de disposer d'un espace favorisant la découverte, le hasard de la rencontre avec un document, à défaut d'un rangement bien ordonné respectant une classification précise. Un canapé a par ailleurs été ajouté au fond de cet espace, de sorte à offrir un cadre propice à la lecture et à la détente. Une volonté de se diriger davantage vers une vision de la bibliothèque comme troisième lieu.

L'idée forte de ce projet a été d'inviter les futurs utilisateurs de cet espace, soit les adolescents eux-mêmes, à participer à sa création concrète. Les caisses en bois de même que la table présentant les nouveautés ont ainsi été réalisées lors d'un atelier, puis peintes par les jeunes.

Après avoir essuyé un refus concernant l'abandon de la signalétique jusqu'alors en vigueur pour le secteur destiné aux jeunes publics, Mylène Badoux a finalement obtenu l'accord de la direction pour qu'une nouvelle signalétique, mieux adaptée aux envies des adolescents, soit intégrée.

Cet espace a été inauguré en septembre 2015. A cette occasion, une collaboration a été menée avec des jeunes issus de l'association SEMO, afin que ceux-ci apportent leur contribution en présentant ce nouvel espace et ses collections à d'autres jeunes, n'ayant pas pour habitude de fréquenter la bibliothèque. Ce projet, perçu par Mylène Badoux comme une réussite, n'a pas rencontré le même enthousiasme parmi l'ensemble des bibliothécaires, pour qui le contact avec ces jeunes n'a pas toujours été facile.

### ***Espace dédié aux jeunes publics***

La bibliothèque travaille actuellement sur un projet visant à agrandir son secteur jeunesse. Des familles ont été invitées pour participer à une séance de brainstorming rattachée à ce projet. Les éléments discutés ont permis de définir des attentes claires à partir desquelles un cahier des charges a été rédigé. Ce dernier a ensuite été envoyé à une école de designer où quatorze élèves répartis en sept groupes de deux travaillent actuellement sur des propositions différentes qui seront ensuite soumis aux usagers. Une fois le choix effectué, il s'agira de passer à la réalisation concrète du projet, qui s'achèvera par la création d'une fresque peinte par une illustratrice. Un atelier proposera aux enfants présents de rencontrer l'artiste invitée et de découvrir son art. A nouveau, il s'agit donc d'élaborer une action alliant participation et médiation culturelle. Cela toujours dans un souci d'amener la population à s'approprier ce lieu qu'est la bibliothèque et ses collections.

Ce projet des plus intéressants n'est pas sans causer quelques tensions et appréhensions, en particulier parmi les usagers de longue date. Pour offrir davantage d'espace au secteur enfant, il sera en effet nécessaire de casser la cloison qui sépare pour l'heure cette zone du secteur adulte. Outre le déplacement de toute une partie des collections destinées aux adultes, cette démarche apportera également des changements sur le plan sonore, les deux espaces étant désormais rattachés en un seul.

### **Quels changements notoires au niveau des services ainsi que de l'offre culturelle ?**

#### ***Ateliers intergénérationnels***

La bibliothèque a organisé une série d'ateliers se voulant une occasion de favoriser la rencontre entre les générations. Le premier atelier consistait ainsi à créer un lien entre des adolescents et des seniors autour des jeux vidéo. L'idée était qu'un groupe de jeunes – avec qui Mylène Badoux s'était entretenue auparavant – présente des jeux aux seniors et leur explique ce qu'ils aiment dans ce média. L'expérience n'a cependant pas obtenu le succès escompté, le nombre de jeunes ayant été nettement supérieur aux nombres de seniors. Beaucoup d'idées reçues circulent encore autour du jeu vidéo et cette rencontre se voulait justement une opportunité d'établir une discussion sur ce sujet. Elle note néanmoins le cas mémorable d'une dame de 90 ans qui a relevé le défi de s'opposer à un jeune sur une partie de FIFA.

Le deuxième atelier, qui consistait, sur le même principe de rencontre intergénérationnelle, en une initiation à l'utilisation des tablettes, n'a de même pas donné les résultats espérés, la proportion de seniors s'étant cette fois-ci révélée supérieure au nombre d'adolescents présents. Elle relève par ailleurs que les seniors présents ont été pour certains quelque peu désagréables avec les adolescents.

### ***Espace numérique***

La création de cet espace, qui a été discutée avec les usagers dans le cadre du cycle *Plein Ecran !* mené en 2016, trouve son origine dans une volonté de diminuer la fracture numérique qui tend à se creuser entre seniors et enfants mais également entre les parents et leurs enfants. Cet espace aura de même pour but d'amener les enfants à prendre du recul par rapport à leur utilisation des nouvelles technologies et prendre conscience des risques inhérents à ces dernières. En plus d'un fonds de jeux vidéo, cet espace mettra à disposition des usagers divers appareils tels que des tablettes qui, via un partenariat avec Base court, permettront de visionner des courts-métrages, mais également des liseuses, des consoles, une borne d'arcade ainsi qu'un pc qui offrira la possibilité de jouer à une sélection de jeux vidéo indépendants. Il a été constaté lors du cycle *Plein Ecran !* que les animations liées aux jeux vidéo avaient tendance à attirer uniquement des connaisseurs. Cet espace numérique sera en cela également dirigé avec l'espoir d'amener l'ensemble des générations à s'intéresser et à se retrouver autour de ce média, aujourd'hui considéré comme un produit culturel à part entière.

### ***Accueil pour les migrants***

Ce type d'atelier n'est pas facile à concrétiser. Parfois personne ne vient. Son succès dépend finalement beaucoup du travail des animatrices avec lesquelles travaille la bibliothèque. Ces dernières tendent aujourd'hui à se rendre directement dans les communautés pour créer un pont avec la bibliothèque et ses collections. Une des bibliothécaires, par ailleurs bénévole de l'Association Appartenance, assure le lien entre ces communautés et la bibliothèque. Mylène Badoux précise s'être rendue avec elle à un repas communautaire, ce qui fut une expérience très enrichissante.

### ***Grainothèque***

La grainothèque, inaugurée le 5 mars 2016 et conçue d'après une idée de Mylène Badoux, est une installation qui suscite de nombreuses discussions avec la population. La bibliothèque a su attirer l'attention sur elle avec une idée originale s'appuyant une tendance actuelle : le bio. L'activité *Prends-en de la graine !* (création d'un jardin potager sur la terrasse du Café littéraire), se veut une prolongation de la démarche



poursuivie avec la grainothèque, en établissant un lien avec des actions menées dans la ville de Vevey. Une opportunité de plus de toucher de nouveaux publics.

### **Cycle thématique**

Tous les deux ans, un grand cycle thématique est défini suite à une discussion menée avec l'ensemble de l'équipe. Ce type de cycle demande un travail intense et conséquent, d'où le choix de s'en tenir à un tous les deux ans. La communication prend particulièrement un temps fou. A ce sujet, Mylène Badoux estime avoir fait appel à un nombre trop élevé de partenaires lors du cycle *Plein Ecran !* qui s'est tenu en 2016, et souhaite ainsi revoir ceux-ci à la baisse à l'avenir. Les cycles thématiques se révèlent néanmoins être des expériences vraiment précieuses. En plus de booster l'équipe, ils participent à enrichir les collections.

### **Prix des évènements culturels**

Elle souhaiterait que l'ensemble des activités programmées soit gratuit. Il a cependant été constaté que les personnes s'inscrivant à des ateliers gratuits avaient parfois tendance à se désister le jour J. Il a donc fallu instaurer un prix de 5 CHF pour les enfants et de 10 CHF pour les adultes. Cette dernière somme a été également établie à 5 CHF dans le dernier programme en date.

Le maintien d'une offre payante – symbolique – se justifie néanmoins pour elle en cela qu'elle implique un engagement tout autre de la part, et des publics, et des animateurs et intervenants.

### **Impact au niveau des publics ?**

Il est difficile d'estimer l'impact véritable de ses activités. Le succès que rencontre la bibliothèque doit en effet selon elle une grande part au cadre magnifique et on ne peut plus idéal où se situe la bibliothèque depuis son déménagement de 2006. Elle ajoute que l'emplacement du café littéraire juste à côté de la bibliothèque y est aussi pour quelque chose.

Elle relève par ailleurs qu'il n'y a pas de formule magique permettant de garantir le succès des projets proposés. Une activité qui trouvera son public à telle période de l'année pourra ainsi ne pas du tout fonctionner à une autre période. De même, une activité rencontrant un succès dans telle bibliothèque pourra s'avérer un échec dans une autre. Il semble qu'un succès renferme au fond quelque chose de secret qui nous échappe.

Au-delà de toute considération quantitative, son objectif premier réside au final dans la promotion de la lecture et de la culture. S'il y a des retombées positives pour la bibliothèque, que cela se traduit par exemple par une augmentation des prêts ou de la fréquentation, tant mieux. Mais ce n'est pas ce qu'elle vise en premier lieu. L'action hors-les-murs *BiblioLac* a ainsi pour but d'amener les gens à lire. Son but premier n'est pas de faire la promotion de l'institution.

Les actions entreprises ces dernières années n'en ont pas moins apporté à la bibliothèque un véritable vent de reconnaissance au niveau de la ville, et même au-delà du canton. Les politiques de Vevey ont d'ailleurs reconnu qu'il s'agit de l'institution culturelle la plus fréquentée de la ville.

Elle relève toutefois que l'arrivée du café littéraire, qui a mené à la décision de laisser constamment ouverte la porte reliant ce dernier à la bibliothèque, a eu pour conséquence la perte de certains lecteurs de longue date, qui ne se reconnaissaient plus dans cette nouvelle formule plus conviviale et plus vivante, et donc forcément plus bruyante. Les échos positifs provenant des publics se sont toutefois révélés bien plus nombreux.

### **Evaluation des actions conçues**

Si elle ne mène pas de véritable évaluation de ses actions, elle effectue toutefois des observations qu'elle répertorie ensuite dans un tableau. Ces éléments s'attachent aussi bien à décrire le nombre de personnes présentes que les réactions, comportements, et ce qui a fonctionné ou non.

### **Impact au niveau des partenariats**

Depuis son engagement, Mylène Badoux a établi de nombreux partenariats inédits. L'engagement d'un médiateur culturel représente en effet une opportunité d'aller plus loin en développant le réseau au sein du territoire où la bibliothèque prend pied. Cette dernière peut se rendre visible là où elle ne l'était pas et obtenir un rôle clé et vivant au sein de la ville. L'Agenda 21 de la Ville de Vevey tient ainsi compte désormais de la bibliothèque qui fait partie intégrante de ses stratégies, et ce notamment par des propositions d'achats effectuées auprès de la bibliothèque.

Un médiateur culturel élabore une cartographie de la ville et chaque projet devient l'occasion de tirer de nouveaux fils entre l'institution et les partenaires. Ce travail permet à l'arrivée de toucher de nouveaux publics.

## **Un partenariat serait-il envisageable avec la BCTP, si celle-ci venait à engager un médiateur culturel ?**

Le partenariat créé avec la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPSYB) dans le cadre du cycle thématique *Plein écran !*, avait été pensé dans le but de gagner du temps dans l'organisation de l'atelier de création de jeux vidéo. Cette collaboration a finalement demandé plus de temps que prévu du fait des nombreux échanges communicationnels que le projet a nécessités. La BMV prévoit néanmoins de mener une nouvelle collaboration avec cette bibliothèque en 2018, dans le cadre de la réalisation d'un « panier culturel ».

S'il pourrait effectivement y avoir risque de doublon entre l'offre d'évènements culturels de la Bibliothèque communale de Vevey et celle de La Tour-de-Peilz, cela ne signifie pas pour autant que les deux institutions entreraient en concurrence. En effet, certaines animations actuelles, telle que celle des *Jeux de doigts*, bien qu'étant similaires, rencontrent toutes deux un grand succès auprès du public du fait de la forte demande qui y est liée. Pour ce qui concerne les conférences, une charte pourrait être mise au point afin d'éviter qu'un même auteur ou intervenant ne soit invité successivement dans les deux bibliothèques. Des rencontres pourraient être organisées plusieurs fois dans l'année entre les deux médiateurs pour discuter de leurs programmes respectifs.

## **De quel budget disposez-vous pour mener à bien vos activités ?**

Deux éléments clés de départ :

- Commencer par prévoir un budget
- Une équipe chargée de la programmation

Concernant la question du budget, la bibliothèque bénéficie, pour financer sa programmation culturelle, d'un budget communal de 23'000 CHF ainsi que d'une seconde somme de 10'000 CHF provenant de la fondation Brentano, basée à Vevey. Elle précise que la répartition présentée en page suivante n'est pas fixe et évolue selon les années et thématiques. Par exemple, la répartition adulte et jeunesse fut identique pour 2016.

Actions public adulte	9050
Actions jeunesse	14505
<i>Bibliolac</i>	2700
Frais de bouche	1500
Médiation numérique	3000
Communication et matériel	3000
 Total	 33755

Une somme de 20'000 CHF représente déjà un joli budget selon elle. Dans le cas de la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz, un budget de 10'000 CHF serait déjà intéressant. Il est toujours possible d'effectuer une recherche de fonds en cas de besoin, que cela soit en interne, en présentant à la direction des arguments (faisant état d'une demande des lecteurs/usagers) ainsi qu'une offre. Il est à ce titre toujours judicieux de mettre en avant l'impact que peut avoir une programmation sur la visibilité de la bibliothèque.

### **Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

De plus en plus de professionnels de la bibliothéconomie ayant suivi une formation liée à ce secteur effectuent aujourd'hui un CAS de médiateur culturel. Selon elle, une médiatrice culturelle peut être handicapée par sa formation de bibliothécaire car ce sont, tout de même, deux visions même si elles ne s'opposent pas et sont complémentaires. En ayant les deux formations et étant engagée comme médiatrice, il faut être capable d'agir comme une médiatrice et non comme une bibliothécaire. Cela vaut aussi pour les personnes venant du milieu socioculturel, qui risquent de faire du socioculturel en bibliothèque et non de la médiation.

Elle précise toutefois qu'un médiateur culturel formé en dehors du monde des bibliothèques se doit de posséder un intérêt pour le livre et la lecture. Elle-même se présente à ce sujet comme une bonne lectrice. Cet élément a son importance car le médiateur culturel est amené à établir un lien entre les publics et les collections.

## **Annexe 8 : Entretien avec Pierre Pittet, médiateur culturel à la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains – 06.04.2017**

### **Formations suivies**

Pierre Pittet a suivi une formation d'animateur socioculturel en Valais durant laquelle il a eu l'occasion de travailler sur des projets d'animations en ville ainsi que des projets de médiation interculturelle avec des migrants. En fin de formation, il effectue un stage au Manoir de Martigny puis décide de se réorienter vers le domaine culturel.

Il saisit alors l'opportunité qui se présente à la BPSYB où un poste de chargé de projet pédagogique est mis au concours. En parallèle à ses activités au sein de cette institution, il débute alors, avec le soutien de la bibliothèque, un CAS de médiateur culturel à l'EESP.

### **Y avait-il un objectif particulier poursuivi par la bibliothèque vis-à-vis de la médiation culturelle ?**

Le poste de chargé de projet pédagogique pour lequel il fut engagé en 2009 à la BPSYB s'accompagnait de la mission de faire la promotion de la lecture. L'institution souhaitait engager pour ce poste un animateur socioculturel. Il y avait donc une volonté claire de faire appel à un professionnel possédant des compétences autres que celles d'un bibliothécaire. On parlait en effet encore peu de médiation culturelle. Le terme en vigueur dans l'institution était alors « action culturelle ».

La BPSYB souhaitait instaurer de nouveaux partenariats et, de cette façon, toucher de nouveaux publics. Selon Pierre Pittet, ce n'est cependant pas uniquement en créant un programme d'activités culturelles que l'on sera en mesure de concrétiser un tel objectif. Avec ce type de programme, ce sont finalement les habitués du lieu qui bénéficient et profitent en premier lieu de l'offre proposée. Pour toucher de nouveaux publics, il faut aller au devant avec des projets conçus de sorte à favoriser la rencontre avec ces publics "éloignés".

Pour exemple, le *Prix Chronos*, qui consiste en une rencontre intergénérationnelle autour de la lecture et des livres, a permis de toucher des classes d'Yverdon-les-Bains de différents âges, et, de cette façon, des enfants de milieux différents.

Un second exemple ressort dans le projet *L'aventure d'une lecture*, conçu par Pierre Pittet en partenariat avec les antennes locales de l'Association Lire et Ecrire ainsi que les Cours de français - Caritas Vaud. Ce projet, qui bénéficie de façon directe de la

participation de lecteurs habitués de la bibliothèque, repose sur une série de rencontres entre ces mêmes personnes et de nouveaux lecteurs, jusqu'alors éloignés de la lecture et des livres.

Il relève que les expositions, contrairement à ces deux exemples, s'adressent en premier lieu aux publics acquis. Elles s'appuient en effet sur un intérêt des publics pour une thématique, à défaut d'un « manque ». Il précise toutefois que selon le sujet, il peut être tout à fait concevable qu'une exposition permette de toucher un nouveau public.

Une autre volonté de la BPSYB consistait à développer une offre d'animations mieux équilibrée entre les jeunes et les adultes.

### **Qu'est-ce qui fait le cœur d'une action de médiation culturelle ?**

La spécificité de la médiation culturelle est de créer un sens, et en cela, un lien. Une animation peut être perçue comme une occupation, là où la médiation se révèle réfléchie en rapport à l'institution, ses publics, ses contenus culturels.

Pour exemple, l'activité *Roméo et Juliette*, qui se tiendra en juin 2017, est menée en collaboration avec un public d'étudiants, qui participent pour le coup à développer la bibliothèque selon une approche personnalisée.

### **En quoi consiste aujourd'hui votre métier de médiateur culturel ?**

D'abord engagé à un taux de 50%, Pierre Pittet travaille aujourd'hui à un taux de 70% et consacre l'ensemble de ce temps à ses activités de médiateur culturel, hormis 10% dévolu à l'activité de prêt.

### ***Conception des projets de médiation culturelle***

La première étape du métier de médiateur culturel consiste à effectuer des recherches afin d'élaborer des propositions d'activités culturelles en vue de la prochaine saison. Il dresse ainsi une esquisse de programme en créant pour chaque projet une fiche descriptive qui lui permet de soumettre ses idées à la directrice de la bibliothèque – sa référente directe. Ces fiches précisent le cœur des projets de médiation culturelle en indiquant à la fois le contenu culturel concerné, le public visé, l'aspect participatif, l'effet attendu et le lien avec les collections de la bibliothèque. Il relève que ce dernier point n'est pas obligatoire.

Ce qui importe au final est que le projet influe sur l'institution, et donc sur ses collections. Une activité peut ainsi devenir une opportunité d'accroître et développer les

fonds de la bibliothèque en faisant l'acquisition de documents sur un sujet jusqu'alors non couvert. De même, un projet de médiation culturelle peut déboucher sur la mise en place de nouveaux services et participe à renforcer la communication avec les publics. En parallèle au lieu-bibliothèque, un projet culturel se doit ainsi d'influer également sur les publics. Comme toute activité de médiation se veut au final l'opportunité d'un partage entre le public et un intervenant, le public est lui aussi amené à influencer sur le contenu culturel. A défaut d'une transmission ou d'une action à sens unique, la médiation repose sur un enrichissement mutuel.

Il souhaiterait pouvoir impliquer davantage les bibliothécaires au cours de la phase de conception des projets, notamment en organisant des séances de brainstorming. Il note que la création de la grainothèque, inaugurée le 6 avril 2017, a été l'occasion d'une belle expérience de travail en équipe.

Il indique qu'il consulte régulièrement ses collègues bibliothécaires par oral afin de bénéficier de leurs avis et éventuelles idées. Cette approche lui semble convenir au contexte propre de cette bibliothèque.

### ***Communication***

Concrètement, la programmation est communiquée aujourd'hui en deux programmes distincts pour les publics adultes et jeunes publics. Le programme propre aux jeunes publics est organisé en deux semestres au cours de l'année. Pour les publics adultes, la programmation est également réfléchie selon une répartition semestrielle, mais la communication liée au programme se fait de manière plus éparse au cours de l'année. Cette façon de procéder lui permet de conserver une certaine liberté dans sa programmation, à laquelle il peut dès lors amener plus facilement des changements qu'en publiant un programme figé pour les six mois à venir.

Il travaille par ailleurs avec un graphiste différent pour chacun de ces deux programmes. L'un de ces graphistes a développé un canevas pour les flyers et affichettes que Pierre Pittet peut aujourd'hui réutiliser en tout temps. Le groupe de jeunes qui se rencontrent une fois par mois lors du *BiblioClub* a ainsi pu réaliser ses propres affiches et flyers grâce à ce canevas.

Son poste de médiateur comprend la gestion d'une grande part de la communication liée aux actions programmées, ce qui lui demande beaucoup de temps. Une fois le programme au point, il gère la dissémination des flyers dans divers lieux de la ville. Il assure également la promotion des activités dans la presse en contactant les rédactions ainsi qu'en rédigeant des communiqués de presse. Il fait par ailleurs la

promotion sur le site web ainsi que les réseaux sociaux de la bibliothèque. Il bénéficie de l'aide de bibliothécaires pour ces différentes tâches. Une collègue gère ainsi les comptes Facebook et Instagram de la BPSYB. Il s'occupe de son côté de la Newsletter qui, de toute évidence, fonctionne bien.

### ***Communication avec les partenaires***

Il est important de se donner du temps pour développer de nouveaux projets, contacter les partenaires actuels ainsi que de nouveaux partenaires potentiels. Cette phase d'échanges avec les partenaires fait partie intégrante du métier en ce qu'il s'agit déjà d'un travail de médiation. A l'image de la médiation, qui permet un enrichissement mutuel entre le public et la bibliothèque, la relation entre la bibliothèque et un partenaire local doit reposer sur une même logique de partage. Il lui semble important d'amener les partenaires à faire part de leurs propres idées. Cette approche lui permet de voir si le taux d'implication du partenaire en question semble propice pour établir une collaboration sur la durée.

### ***Animation***

Il participe à la majeure partie des actions le jour de leur tenue. Comme les rencontres de lecteurs (adultes et jeunes) tendent désormais à être gérées en partie par les lecteurs eux-mêmes (cf p. ), il n'a pas besoin d'être présent à chacune d'elles. Il ne participe en revanche jamais aux animations *Heure du conte* et *Né pour lire* dont deux bibliothécaires gèrent tout l'aspect organisationnel ainsi que l'animation. Le seul moment où il intervient en lien avec ces deux animations concerne leur insertion dans le programme. Pierre Pittet souhaiterait que les bibliothécaires, tout en ayant davantage l'occasion de participer en amont de la réalisation des projets – notamment par des séances de brainstorming –, prennent également davantage part à l'animation des activités (ex. les clubs de lecteurs).

Lorsqu'il a été engagé, de nombreuses choses étaient naturellement déjà en place au sein de la BPSYB. Il précise à ce sujet qu'il est important qu'un médiateur bénéficie d'une certaine marge de manœuvre, de sorte à pouvoir définir de nouvelles priorités et de nouvelles directions.

### **Politique de médiation culturelle**

Un document a été créé afin de formaliser les lignes directrices liées à la création d'actions de médiation culturelle (cf annexe 1).



## **Des changements survenus ou prévus au niveau des espaces de la bibliothèque ?**

La fusion survenue en 2014 entre la bibliothèque publique et la bibliothèque scolaire a été l'occasion d'une redéfinition des espaces de la bibliothèque. Pierre Pittet a eu l'opportunité de participer de façon concrète dans ce projet en réalisant des pré-plans des espaces de la future bibliothèque. Il est important que le médiateur culturel soit consulté dans le cas d'un tel projet de réaménagement des espaces.

A ses yeux, il n'est pas dans l'intérêt d'une bibliothèque de concevoir un espace spécifique pour accueillir des expositions. Un tel espace implique en effet que le médiateur programme une médiation de l'exposition, notamment à l'occasion de visites de groupes. Pour l'heure, il ne montre qu'épisodiquement des expositions montées par lui-même. En revanche, la bibliothèque accueille des expositions créées par des acteurs externes (ex. Caritas). Il participe alors généralement au montage de l'exposition et gère la promotion de celle-ci.

### **Impact au niveau de l'offre culturelle**

Il est primordial qu'une bibliothèque participe aux événements de la vie locale et s'inscrive au cœur de la vie de la ville. La BPSYB a ainsi créé, d'après une idée venant de lui, une petite bibliothèque mobile afin de s'accorder une meilleure visibilité lors des festivals locaux.

Une action hors-les-murs, dénommée *Biblioplage*, a été testée. Le bilan de cette expérience n'a cependant pas été très positif. Il est en effet ressorti que la plupart des personnes qui se rendent dehors l'été sont occupées et n'ont donc pas davantage d'intérêt à consulter des livres. Seules des familles avec enfants se sont montrées intéressées. Comme la bibliothèque ne bénéficie cependant pas d'un système de prêt dans ce genre de cadre extérieure, contrairement à la Bibliothèque municipale de Vevey (BMV), l'expérience n'a pas été reconduite. Elle a alors été remplacée par la mise à disposition, dans différents endroits de la ville, de caissettes de troc, qui n'impliquent pas de système de prêt et respectent mieux la temporalité du livre à ses yeux.

Si la programmation propose quelques conférences liées à la venue d'auteurs régionaux, il ne souhaite toutefois pas développer davantage ce filon, qui présenterait selon lui le risque de rendre le programme trop « élitiste », ce qui va à l'encontre de l'image qu'il souhaite mettre en avant pour la bibliothèque – soit celle d'un lieu de

découvertes et de participation. Il importe selon lui que la bibliothèque trouve un nouveau format d'activités culturelles, au-delà de l'aspect littéraire.

L'aspect participatif tient ainsi une place de choix au sein des projets qu'il conçoit. S'il animait au début de façon constante le *BiblioClub* destiné aux adultes ainsi que celui destiné aux jeunes, il tend à accorder toujours plus de liberté d'action à ces deux groupes.

Le *BiblioClub* destiné aux jeunes, qui se retrouve une fois par mois à la bibliothèque pour y discuter de livres, films, jeux vidéo, etc., regroupe un public d'habitues, de 10 à 15 ans, qu'il cherche à faire participer toujours davantage. Ces jeunes auront peut-être prochainement l'opportunité d'organiser une *Nuit à la bibliothèque* pour laquelle ils définiront eux-mêmes la date. Ce *BiblioClub* a été créé à partir d'un mur à post-it où les jeunes pouvaient laisser leurs adresse e-mail. Pierre Pittet a ensuite organisé un doodle où les intéressés ont alors pu définir le jour de la semaine qui leur conviendrait le mieux pour se rencontrer une fois par mois. Certaines séances ont pour but d'accueillir de nouveaux participants et sont ainsi présentées dans le programme de la bibliothèque. D'autres, décrites comme des séances spéciales durant lesquelles le groupe se retrouve à titre privé, n'y sont pas inscrites.

Ce même groupe a un projet de tournage de court-métrage en cours. La prochaine séance prévue sera ainsi l'occasion pour eux de visionner des photos prises lors d'un atelier de tournage mené à la bibliothèque il y a quelques mois.

(Il relève que le court-métrage en question peut être visionné à cette adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=yWNSvTXnvw4> )

Il note par ailleurs que le club de lecteurs adultes s'est vu proposer d'organiser à l'occasion une sortie culturelle. Un de leur projet consisterait à se rendre à la Fondation Bodmer ou à rencontrer une relieuse de la région. Quel que soit le projet retenu, Pierre Pittet se chargera alors de leur octroyer un budget provenant de la bibliothèque.

### **Programmation gratuite ou payante ?**

L'ensemble des activités proposées dans la programmation est gratuit. Il justifie ce choix en précisant que l'inscription à la bibliothèque est payante. Les personnes qui s'inscrivent aux activités s'y rendent de façon générale. Il ne rencontre donc pas de problème de désistement de dernière minute. Cette gratuité n'est cependant pas un dogme. Comme les ateliers d'écriture coûtent plus cher à la bibliothèque que les autres

activités, il ne serait pas opposé à ce que ceux-ci s'accompagnent d'un coût d'inscription.

### **A propos des partenariats**

Son arrivée a notamment permis de développer les partenariats avec des associations sociales, des associations locales et régionales. La BPSYB mène actuellement un partenariat avec l'association Appartenance. Il s'agit d'une collaboration sur la durée, chaque projet nourrissant le suivant.

Il estime que s'il ne faut pas forcément mettre en place tout de suite des projets aboutis originaux, il faut par contre rapidement identifier les nouveaux partenaires pertinents et les rencontrer.

Il est important pour lui de trouver un équilibre entre les projets ponctuels et les projets durables. Il apparaît dès lors primordial d'accorder une place de choix à des collaborations sur la durée avec les partenaires de la bibliothèque. Ces activités dans le temps représentent une belle opportunité pour l'institution de mener une réflexion sur ses espaces et son accueil.

### **Impact au niveau des publics**

La volonté de toucher tous les publics est illusoire, à ses yeux.

Des actions telles que le *BiblioClub* ou *Les rencontres des lecteurs* (club destiné aux adultes) se développent dans le temps et reposent sur la participation de groupes d'habitues avec qui la bibliothèque développe une relation privilégiée. Pierre Pittet évoque ainsi le groupe de lecteurs adultes comme un groupe d'« amis », à défaut de « publics ».

S'il ne mène pas d'analyse au niveau de la diversité des publics fréquentant la bibliothèque ou ses activités culturelles, il lui semble toutefois que la diversité des activités proposées tend à diversifier les publics. Les partenariats sont à ce titre une belle opportunité de toucher de nouveaux publics éloignés de la bibliothèque, tout en offrant à l'institution une nouvelle image ainsi qu'une nouvelle visibilité dans le paysage local. Il est important que la bibliothèque soit en dialogue avec « ses voisins », et inscrive pleinement ses actions dans son terreau. A ses yeux, une tendance risquée consiste à vouloir reprendre des idées qui fonctionnent à l'étranger et à les implanter dans le contexte de la bibliothèque sans prendre la peine de réfléchir aux populations locales et leurs attentes, besoins.

Il est important à ses yeux de donner aux publics, de même qu'aux partenaires, les moyens de s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent voir se développer au sein de la bibliothèque. Une volonté qui nécessite de la part du médiateur culturel d'entrer dans une logique proactive en allant à la rencontre des publics. Il va par ailleurs de soi qu'un tel projet implique d'avoir au préalable instauré une relation de confiance avec les publics. A défaut d'avoir mené un sondage auprès des publics réels et potentiels – procédure pouvant vite se révéler fastidieuse à ses yeux mais non moins intéressante –, il a donc privilégié une prise de discussion fréquente avec les publics et partenaires au fil des activités.

Concernant la réaction des lecteurs de longue date aux récents changements, il relève le cas d'une exposition consacrée aux jeux vidéo qui a créé le débat tant auprès de certains lecteurs que de bibliothécaires en poste.

Il estime que les bibliothèques tendent encore trop souvent à avoir une vision idéalisée de leurs publics – pour ne pas dire du public. Si on veut que ces derniers apportent leur touche au sein de la bibliothèque et que de nouveaux publics puissent ainsi s'approprier l'institution et ses collections, il faut accepter que ceux-ci « mettent du sable dans les rouages de la bibliothèque ». L'intrusion du bruit en bibliothèque représente forcément une source de tension. A ce sujet, il va jusqu'à dire qu'« un médiateur qui ne sent jamais de tension autour de ses projets : signe qu'il y a un problème ! ». Le rôle du médiateur consiste en effet à amener du neuf, ce qui crée inmanquablement des tensions à un moment ou un autre.

### **Evaluation des actions conçues**

Aucune méthode d'évaluation systématique n'a été élaborée à ce jour. Il n'a en effet pas besoin de rendre comptes (de manière systématique) de résultats liés à ses activités. Le nombre d'activités organisées sur l'année, les points forts et quelques remarques liées à la fréquentation sont comprises au sein des bilans généraux de la bibliothèque.

Pierre Pittet a pour habitude d'observer le nombre de personnes présentes lors des activités qu'il modère. L'évaluation qu'il privilégie pourrait donc être décrite comme étant de type organique. A partir des observations effectuées et de la façon dont se déroule chaque projet, il mène ensuite une réflexion sur les possibles modifications et changements à apporter.

## **Taux de travail minimum recommandable pour un médiateur culturel**

Un taux de travail en dessous de 50% apparaît peu envisageable pour mener à bien un travail de médiation culturelle. Concernant la question du budget, une somme de 10'000 CHF allouée annuellement à la programmation culturelle d'une bibliothèque lui semble déjà bien. Il note qu'à partir d'un budget de base, un médiateur culturel peut tout à fait se consacrer à la recherche de fonds supplémentaires. Il faut cependant tenir alors compte du temps que nécessite ce travail de recherche, qui peut vite devenir un handicap en fonction de son taux de travail.

## **Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

Les équipes composées de bibliothécaires ne sont pas assez pluridisciplinaire à ses yeux. Même si l'engagement d'une personne issue de la filière « information documentaire » peut se révéler tout à fait cohérent, la venue d'un médiateur culturel possédant un parcours propre représente ainsi une opportunité pour la bibliothèque d'apporter un autre regard, tant sur le lieu qu'au niveau des tâches qui s'y effectuent. A travers son intervention, la bibliothèque se dote également d'un collaborateur avec des compétences spécifiques pour le domaine de la médiation culturelle, et d'une autre façon d'aborder le travail. Le médiateur culturel a en effet pour principe de placer la population au centre de ses réflexions, dans l'optique d'établir de possibles collaborations avec celle-ci : quels sont ses besoins, ses attentes ? Quelles initiatives ont été lancées au niveau local ? Le rôle du médiateur culturel consiste à créer quelque chose avec cela. Un bibliothécaire de formation aura selon lui moins le réflexe d'éplucher ce qui se fait au niveau de la population.

Finalement, le médiateur culturel base tout son travail sur l'opportunité d'une co-conception des actions, ayant pour but d'inviter tant les bibliothécaires que la population et les partenaires à réfléchir en commun afin de créer quelque chose de nouveau.

## **En cas d'absence d'espace à disposition au sein de la bibliothèque, pourrait-il être envisageable que le médiateur travaille en partie chez lui ?**

Pierre Pittet estime qu'il est embêtant de ne pas être fortement intégré à la vie quotidienne de l'institution. Il faudrait dans ce cas lui fournir au minimum un téléphone et un ordinateur portable professionnel qu'il puisse utiliser au bureau, chez lui ou pourquoi pas dans les espaces publics de travail de la bibliothèque s'il y en a.

## **Annexe 9 : Entretien avec Isabelle Cardis, cheffe de groupe à la Bibliothèque Montriond à Lausanne – 17.04.2017**

### **Formations suivies**

Isabelle Cardis a suivi des études à l'Université de Lausanne en Lettres (histoire, histoire de l'art et géographie). Elle a travaillé de 1988 à 2017 comme bénévole pour les Editions Plaisir de Lire, ce qui l'a amenée à collaborer avec l'ancien directeur du réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne. Elle se voit alors donner l'opportunité d'effectuer un remplacement en tant que responsable de la Bibliothèque Montriond, avant d'être finalement engagée pour une durée indéterminée. Depuis 2011, elle occupe un poste de responsable de site.

Entre octobre 2015 et février 2017, elle suit un CAS de médiatrice culturelle à l'EESP. Il s'agit d'une formation qui rencontre actuellement un certain succès, notamment auprès de quelques bibliothécaires. Elle perçoit dans ce succès le risque d'un « formatage » de l'approche de la médiation culturelle, cette formation possédant en effet une approche spécifique très axée sur le social.

Son travail de certification de CAS a concerné l'accès par les handicapés de la vue à des manifestations proposées par les bibliothèques pour un large public. A terme, cela pourrait impliquer la mise en accès de collections de même qu'une signalétique spécifiques et une ouverture plus large du programme d'animations à ce public.

### **Pourquoi un CAS de médiatrice culturelle ?**

Les bibliothèques de la Ville de Lausanne encouragent les bibliothécaires le souhaitant à suivre la formation de leur choix, notamment dans le cadre des cours proposés tout au long de l'année par la CLP. De nombreuses institutions culturelles tendent aujourd'hui à engager des personnes en tant que « médiateurs culturels » et non plus seulement en tant que collaborateurs chargés de la visite des classes. Au niveau des directions des institutions culturelles, ces dernières années ont été l'occasion d'une prise de conscience des compétences propres à ce métier et de l'intérêt qu'il représente pour une institution et ses publics.

A la question de la différence entre « animation » et « médiation culturelle », elle précise d'emblée qu'il n'existe pas une mais une multitude d'approches de ce qu'est au fond la médiation culturelle. Un metteur en scène retravaillant un texte de Shakespeare vieux de 400 ans afin de le rendre accessible par un public actuel doit-il être considéré

comme un médiateur ? Pas selon la définition défendue par l'EESP, pour qui la notion de médiation implique une forme de participation des publics ainsi que la mise en place de dispositifs. Le fait de discuter d'un livre avec une classe peut-il dès lors être considéré comme de la médiation ? Pas sûr... Cela dépendra de l'interaction avec les élèves et du niveau de participation de ceux-ci.

L'animation tend finalement pour sa part à être davantage perçue comme une forme de promotion.

Afin de définir sa vision de ce qui fait le cœur d'une action de médiation culturelle, Isabelle Cardis reprend une phrase de Deleuze : « Machiner le désir » afin d'augmenter le pouvoir d'action. En d'autres termes, il s'agit de donner aux gens une force pour agir d'eux-mêmes, construire un chemin qui sera le leur.

L'accueil des classes (niveau 1-6 Harmos), tel qu'il est conçu, à savoir sous la forme d'actions de promotion de la lecture et du livre, relève selon elle de l'« animation ». Il est à noter que lors des mois les plus denses de l'année, la Bibliothèque Montriond peut accueillir en un seul mois jusqu'à 40 groupes (classes et garderies).

### **Des changements survenus ou prévus au niveau de l'organisation de la bibliothèque ?**

L'obtention de son CAS ne va pas imposer de changements particuliers au niveau de l'organisation actuellement en vigueur au sein de la bibliothèque. Son titre de « cheffe de groupe » n'a d'ailleurs pas changé. Elle indique qu'elle ne participe simplement plus aujourd'hui aux tâches telles que l'équipement des documents. Elle travaille actuellement à un taux de 70% dont seuls 10% sont consacrés à la médiation culturelle et à répondre à des sollicitations liées au réseau des Bibliothèques de la Ville de Lausanne.

Ses collègues bibliothécaires peuvent proposer en tout temps des idées d'animations. Le programme actuel apparaît cependant déjà assez dense à leurs yeux. Chaque proposition d'action de médiation culturelle ou d'animation représente en effet du travail en plus.

Concrètement, en parallèle aux projets conçus et organisés par Isabelle Cardis, une de ses collègues se charge d'organiser les animations *Heure du conte*, pour le jeune public. Cette collègue n'a pas pour but d'organiser ce type d'action dans une approche de médiation culturelle. Elle relève toutefois le cas d'un conte, prévu pour le semestre culturel janvier-juin 2017, que sa collègue a pris l'initiative d'organiser en tant qu'action

de médiation culturelle, en proposant un atelier à la suite du conte afin d'ajouter un aspect participatif.

Cette bibliothécaire se charge également d'organiser et animer les séances *Né pour lire*, en collaboration avec une autre collègue ou une stagiaire. Si cette personne venait à être absente, Isabelle Cardis prendrait alors le relai.

L'accueil des classes est actuellement géré par trois des six bibliothécaires. Une quatrième bibliothécaire va cependant bientôt se former et y participer également.

Concernant les jeux de rôle, pour lesquels une animation est prévue chaque semestre, Isabelle Cardis participe en intervenant pour l'accueil, la présentation de même que pour modérer la séance. Une équipe de partenaires de l'association Space Fridge – pouvant aller jusqu'à six personnes - prend par ailleurs part à ces séances jeux afin d'encadrer les participants.

Le club de lecture réservé aux jeunes dès 10 ans (7<sup>e</sup> H) est mené en collaboration avec un collège attenant. Les séances se déroulent tour-à-tour à l'école et à la bibliothèque. Il a en effet été constaté depuis longtemps déjà que les élèves, au-delà de la 7<sup>e</sup> Harmos, tendent à délaisser leur bibliothèque de quartier au profit de la bibliothèque scolaire. Par ces clubs de lecture, Isabelle Cardis entend donc maintenir un lien avec eux tout en leur indiquant les ressources dont dispose chaque bibliothèque.

La Bibliothèque Montriond possède une certaine souplesse ainsi qu'une bonne marge de manœuvre avec ses six bibliothécaires, par rapport à d'autres bibliothèques du réseau. La Sallaz ne compte par exemple que trois bibliothécaires. Une bibliothèque comme celle de Chauderon, n'étant pas une bibliothèque de quartier, ne bénéficie pas de la même relation de « proximité » avec ses lecteurs.

Elle relève la chance – et le vrai plus – d'avoir une équipe où l'ensemble des bibliothécaires est acquis à la cause de la programmation d'une offre culturelle, même si des visions différentes de ce que doit être l'offre d'une bibliothèque demeurent.

### **Des changements survenus ou prévus au niveau des espaces de la bibliothèque ?**

En 2010, elle s'est vu remettre comme objectif pour l'année suivante de réaménager les espaces de la Bibliothèque Montriond selon la logique des bibliothèques troisième lieu. Elle s'est alors rendue dans plusieurs bibliothèques suisses et a profité de vacances en France pour visiter des bibliothèques ayant pris ce virage, afin de s'en



inspirer. La planification de réaménagement qui a suivi a nécessité un travail de désherbage qui s'est prolongé jusqu'à fin 2016, en suivant les indications données par la responsable de la politique documentaire du réseau. Il y avait en effet une volonté claire d'ouvrir les espaces afin de pouvoir plus facilement accueillir les visites de classes. Auparavant, l'équipe de bibliothécaires devait déplacer des sièges à chaque fois qu'une classe arrivait. Aujourd'hui, un espace propre avec de la moquette est à disposition pour ce type d'activité. Isabelle Cardis relève toutefois qu'il est important de ne pas reléguer pour autant les collections au second plan. Elle note que des usagers ont fait remarquer, suite à ces changements, que les collections trahissaient une baisse flagrante du nombre de titres. Ce projet a également été une occasion de développer l'espace extérieur en améliorant l'aspect convivial de la terrasse, très appréciée par le public adulte ainsi que les jeunes publics dès qu'il fait beau.

### **Publics cibles**

Entre 2003 et 2013, la Bibliothèque Montriond a constaté une augmentation de 80% de ses lecteurs actifs parmi les jeunes publics (0-15 ans). Les publics adultes ont pour leur part augmenté de 8%. Comme les enfants, après avoir été sensibilisés à l'existence de la bibliothèque par l'école, tendent à y revenir ensuite avec leurs familles, le premier public de la Bibliothèque Montriond pourrait aujourd'hui être décrit comme un public familial. Pour ce faire, elle conçoit son offre en adressant une attention particulière aux besoins et attentes des jeunes issus du scolaire. En revenant avec leurs familles, ces enfants participent en effet à amener certains adultes à oser pénétrer, parfois pour la première fois, dans une bibliothèque. Il s'agit ainsi à ses yeux d'une façon concrète d'aller dans le sens d'une diversification des publics.

Il faut toutefois garder à l'esprit que l'accroissement d'un public familial, forcément plus bruyant qu'un public constitué de lecteurs solitaires ou de seniors, pourrait participer à faire fuir d'autres publics. A l'opposé, cela pourrait justement participer à attirer certains seniors désireux de fréquenter un lieu favorisant les contacts intergénérationnels.

Isabelle Cardis précise que c'est elle qui a lancé l'idée d'une action hors-les-murs, au sein de la piscine de Bellerive, qui a ensuite été reprise par l'ensemble du réseau lausannois. La première année, l'action en question consistait en une simple présence au sein de la piscine avec des couvertures et quelques livres. Aujourd'hui, cette action implique l'installation d'une tente et propose aux personnes présentes d'emporter les livres – qui s'avèrent être des livres hors circuit – et de les rendre dans l'une des bibliothèques du réseau. Il s'agit selon elle d'une action promotionnelle qui fonctionne bien et apporte une vraie visibilité à ces dernières. Soit dit entre parenthèse, il ne s'agit

pas d'une action de médiation culturelle, ou du moins pas selon les critères de l'EESP, évoqués précédemment, qui impliqueraient au moins une démarche participative tout en répondant à une demande du public (nécessiterait donc une réflexion et une analyse en ce sens). Ce dernier point lui apparaît toutefois un peu paradoxal car souvent le public ne sait pas lui-même ce qu'il désire. Une offre doit dès lors lui être proposée.

Elle relève qu'elle et son équipe ont le sentiment qu'il y a plus de monde, mais il n'est pas possible de le vérifier par des chiffres. Les statistiques de prêts sont stables ou en baisse, selon les années.

En septembre, un portail va être installé à l'entrée de la bibliothèque, en même temps que le RFID, pour compter le nombre de passages. Cela permettra au chef de service de valoriser le nombre de lecteurs aux yeux de la municipalité qui se concentre pour l'instant sur les chiffres de prêts.

### **Des changements survenus ou prévus au niveau des services et de l'offre culturelle ?**

La volonté actuelle consiste à poursuivre le développement de la programmation culturelle, tout en amenant de nouvelles idées aptes à renforcer le rôle de la bibliothèque comme centre communautaire de proximité.

Isabelle Cardis précise avoir pour projet de créer un atelier de tricot qui permettrait de renforcer encore l'aspect troisième lieu de la bibliothèque. Un sondage, mené durant trois semaines auprès des lecteurs, a permis de faire ressortir un écho suffisamment positif et enthousiaste pour que l'idée soit amenée à se concrétiser prochainement. Avec cette action, elle souhaite « descendre le livre de son piédestal » afin de redonner de l'espace à d'autres pratiques pouvant favoriser le lien social, le partage, tout en restant dans les murs de la bibliothèque. Ce type d'atelier réunit par ailleurs un faisceau de projets qui lui tiennent à cœur, telle que la potentialité de l'intergénérationnel ainsi que l'inter-social et l'interculturel. De plus, il nécessite d'autres compétences que la lecture d'un livre, activité considérée parfois comme intellectuelle.

Cet atelier de tricot pourrait ainsi être une occasion pour les participants de travailler sur un projet commun, de se donner des conseils, etc. Elle précise avoir l'intention de participer à ces ateliers à titre personnel, sans que cela entre dans le cadre de son travail. Il pourrait même être envisageable de mener un partenariat avec un parc du quartier afin d'y présenter des réalisations du groupe ou de profiter du 50<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque (en mars 2018) pour les valoriser. Cette idée va en fait dans la

continuité d'anciens projets déjà instaurés par la Bibliothèque Montriond. Elle pense commencer par une rencontre par mois puis passer à deux dans un second temps. Elle relève avoir également pour but de toucher un public de migrants via cet atelier de tricot afin de les familiariser avec le lieu bibliothèque et de créer des liens entre eux et les autres participants.

L'atelier d'écriture *Permettez que j'écrive... dans l'univers d'un auteur*, proposé dans la programmation de la saison janvier-juin 2017, amène les participants, dès 15 ans, à rédiger leurs propres écrits en lien avec les univers de Stephen King et Arthur Conan Doyle, qui seront ensuite réunis au sein d'une brochure réalisée par la bibliothèque et offerte aux participants. Ces séances sont animées par un écrivain actif dans des ateliers d'écriture à son nom et la bibliothèque les fait connaître entre autres par l'intermédiaire de la Maison de Quartier Sous-Gare, avec laquelle un partenariat a été établi. Un animateur de la Maison de quartier organise par ailleurs avec Isabelle Cardis un club lecture à la bibliothèque et tous deux s'accordent dans la modération du groupe.

Ces ateliers et ces réunions de club lecture attirent une moyenne de dix personnes. Si ce chiffre peut a priori sembler peu élevé, il présente l'avantage d'entretenir une atmosphère plus conviviale et favorise donc la création de liens. Cette approche – à contrecourant de toute considération quantitative – découle selon elle directement de sa formation de médiatrice culturelle. Elle relève que de façon générale, les actions de médiation culturelle, qu'elle conçoit et réfléchit en tant que telles, attirent moins de monde. Si ces dernières parviennent à avoir un impact ne serait-ce que sur une personne, l'action est déjà réussie à ses yeux car l'impact est important et contribue à l'évolution et aux choix de la personne en question.

Un autre projet en cours concerne la création d'une grainothèque, en lien avec la Ville. L'inauguration aura lieu en mai 2018. Il s'agit d'une démarche ambitieuse en partenariat avec le Service Parcs et Domaines et avec d'autres institutions du quartier sous-gare. Il est appelé à s'élargir ensuite à tout le réseau des bibliothèques de la Ville.

De façon générale, Isabelle Cardis précise qu'elle a à cœur de proposer des activités pour tous, favorisant en cela les liens intergénérationnels.

### **Evaluation des actions conçues**

Les actions sont évaluées dans la mesure où cela est imposé par le réseau (différentes données sont entrées dans un tableau Excel).

## **Conseils en vue de l'élaboration d'une politique de médiation culturelle à la BCTP**

Isabelle Cardis s'imagine dans cette situation et pense à des étapes possibles : en amont de l'élaboration de tout projet de politique de médiation culturelle, il faut observer l'existant et il pourrait s'avérer utile de prendre le temps d'effectuer un sondage auprès des publics et des non-publics : Vont-ils à Vevey ? Si oui, pourquoi ? De quoi ont-ils besoin ? Qu'attendent-ils d'une bibliothèque ? De la bibliothèque de la Tour-de-Peilz ? Quelle est l'offre à Vevey ? Serait-il possible de trouver une complémentarité entre ces deux bibliothèques ?

Il est important de viser un public de proximité. Parmi la population locale circule en effet encore souvent une vision de la bibliothèque emplie de clichés. Il s'agit donc de ne pas négliger la signalétique, à commencer par les indications dans la ville ainsi que sur le bâtiment lui-même, en présentant par exemple des affiches sur les vitres. Elle relève qu'à partir du jour où des affiches valorisant l'offre de mangas de la bibliothèque ont été accrochées sur les fenêtres de Montriond, donnant sur la rue, la fréquentation des jeunes publics (notamment masculins) est clairement montée en flèche. Bien que l'on puisse voir le manga comme un produit d'appel dans cette situation, cela ne remet aucunement en question sa qualité d'objet culturel pouvant par ailleurs être mis en avant dans le cadre d'ateliers dessins ou autres animations, conférences, etc.

Il apparaît également important de tenir compte de la politique culturelle de la ville. Quelle est la volonté poursuivie par celle-ci ? Tout conseil communal possède ses propres lignes directrices pour la culture.

En se basant sur cette politique, il s'agit de définir avec le futur médiateur la ligne directrice que poursuivra la future programmation culturelle, et donc, en parallèle à celle-ci, la politique de médiation culturelle de la bibliothèque. Cette rencontre préalable sera aussi l'occasion de relever les moyens déjà en œuvre et de définir lesquels méritent d'être maintenus, renforcés, développés, etc.

La programmation doit offrir une tonalité de base à partir de laquelle chacun pourra ensuite mener son propre chemin et agir par lui-même. Les ateliers d'écriture, les jeux de rôle, etc. que propose la Bibliothèque Montriond ont ainsi pour but de favoriser les échanges et l'entrée dans l'univers d'auteurs de littérature. Il est primordial de maintenir une cohérence d'un semestre à l'autre. Le plus grand risque d'une programmation serait en effet de partir dans tous les sens.

## **Taux de travail minimum recommandable pour un médiateur culturel**

Durant son CAS, Isabelle Cardis a pu observer qu'au sein des théâtres, ils ne font rien de très solide avec moins d'un 60 %. Le taux retenu déterminera le volume de travail effectué, d'autant plus s'il faut compter sur des horaires du soir ou sur le samedi, pour l'animation des activités. Un taux de 80% lui apparaît plus adéquat. Au final, c'est bien le budget à disposition qui définira les possibilités pouvant être envisagées.

## **Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

Un médiateur culturel avec une formation de bibliothécaire bénéficiera d'une connaissance directe du travail des bibliothécaires de l'équipe. Il pourra ainsi partir d'un « préexistant » qu'il connaît. Il aura par ailleurs davantage de facilité pour définir des choix, en accord avec l'équipe dont il partagera la vision issue d'une même formation, dans le cas où un désherbage devrait être effectué pour libérer de l'espace. Surtout, il sera en mesure de défendre son projet face au reste de l'équipe, pour qui la seule notion de désherbage ou de réaménagement des espaces pourrait déjà représenter un sujet de désaccord.

L'inconvénient majeur sera l'absence de regard externe qui fait au contraire tout l'intérêt du médiateur possédant un parcours externe au secteur bibliothéconomique. Ce dernier sera ainsi en mesure d'amener de nombreuses nouveautés à l'établissement. Son désavantage réside dans le risque de se retrouver isolé. Isabelle Cardis estime important que le médiateur culturel n'arrive pas sur ses grands sabots mais fasse au contraire preuve d'humilité en commençant par observer le fonctionnement de la bibliothèque, ses contraintes et son public, tout en instaurant une dynamique de travail d'équipe.

Un tel climat nécessite un travail participatif en interne dès le départ, même si les bibliothécaires devaient ne pas prendre part aux animations et actions de médiation culturelle. Elle relève à ce sujet l'exemple de la grainothèque créée à la Bibliothèque de Vevey. Si Mylène Badoux s'est chargée d'en assurer la promotion, les collègues bibliothécaires, de par leur contact direct avec les usagers au bureau de prêt, doivent être en mesure de renseigner ces derniers à propos de ce nouveau service.

Quel que soit le type de médiateur culturel que l'on engage au final, le plus important réside au niveau de sa personnalité. Tout en faisant preuve d'imagination, d'ouverture et de facilité à s'exprimer en public, le médiateur culturel doit être en mesure d'établir des partenariats et de les maintenir sur le long terme.

**En cas d'absence de place de travail au sein de la bibliothèque, pourrait-il être envisageable que le médiateur travaille en partie chez lui ?**

Isabelle Cardis ne considère pas comme un problème l'éventualité que le médiateur soit amené à travailler en partie chez lui. Elle relève cependant que cela impliquerait qu'il puisse accéder à son mail professionnel, avec la signature officielle en bas des mails envoyés, et qu'il puisse téléphoner aux différents contacts.

## **Annexe 10 : Entretien avec Anne Michellod, médiatrice culturelle – 24.04.2017**

### **Formations suivies**

Anne Michellod a suivi une formation en Lettres à l'Université de Fribourg. En 1999, elle se voit offrir l'opportunité d'effectuer un stage à la Médiathèque Valais – Martigny (MV-My) qui l'amène à participer à la réalisation d'une exposition, dénommée « Au fil du temps », ayant pour but de présenter le bilan du projet national mené par la MV-My pour Memoriav. C'est à cette époque que la MV-My déménage ses locaux dans le bâtiment actuel, qui la dote d'un espace propre pouvant accueillir des expositions temporaires payantes. Une médiation fut instaurée pour chacun des deux étages, avec une médiation de « type musée » (ex. visites guidées) pour l'étage présentant les expositions, et une médiation propre au secteur bibliothéconomique (ex. modération de clubs de lecture, de conférences, préparation d'expositions itinérantes, etc.) pour l'étage accueillant la bibliothèque. L'attribution de ces nouveaux locaux l'amena ainsi à nourrir une réflexion sur la façon d'amener les publics de ces deux espaces respectifs à passer d'un étage à l'autre, dans une volonté de décroisement.

Différentes formations sont aujourd'hui dispensées en Suisse dans le domaine de la médiation culturelle. Bien que le CAS de médiateur culturel proposé par l'EESP de Lausanne rencontre actuellement un certain succès dans le secteur des bibliothèques publiques, chacune de ces formations possède finalement un intérêt propre qui ressort selon l'angle privilégié. Si certaines se focalisent sur une approche « par les œuvres », d'autres favorisent une approche par le côté « social », à l'instar du CAS de l'EESP. L'idéal serait que le médiateur (ou l'équipe de médiation) puisse passer d'une approche à l'autre. L'approche par le côté « social » rencontre aujourd'hui un certain succès car elle répond à un enjeu actuel du monde de la culture.

Elle note par ailleurs qu'au-delà de la question de la formation, le rôle du médiateur culturel découle davantage d'une attitude, d'une personnalité et peut dès lors se nourrir des compétences et connaissances propres de toute personne travaillant au sein d'une bibliothèque. La mise en place d'un projet de médiation culturelle repose bien souvent en premier lieu sur un vrai travail d'équipe et fait appel en cela à de multiples compétences, en plus de celles du médiateur.

*Rapport-gratuit.com* 

## **Y avait-il un objectif particulier poursuivi par la bibliothèque vis-à-vis de la médiation culturelle ?**

La MV-My ne poursuivait pas d'objectif particulier en matière de programmation culturelle lorsqu'elle a engagé Anne Michellod pour son stage, en 1999. Des expositions étaient organisées par le directeur, Jean-Henry Papilloud, qui se chargeait lui-même de leur organisation. La Médiathèque ne comptait alors que 5-6 employés, contre une trentaine en 2013. Elle relève que la stratégie, payante, de ce directeur a été de mettre le plus possible en valeur la collection via des expositions, publications de livres, éditions de DVD, tournées de projections, etc. Ces projets ont peu à peu nécessité une augmentation des moyens financiers qui s'est accompagnée d'une augmentation exponentielle du nombre de collaborateurs.

## **En quoi consistait votre poste de médiatrice culturelle ?**

Ses tâches allaient de la recherche d'idées jusqu'à l'animation des différentes actions de médiation culturelle. Son taux d'activité était de 70% durant la dernière partie de son activité au sein de la MV-My. Elle était secondée par une collaboratrice à 20% qui l'assistait pour élaborer des idées et un programme de médiation adapté pour les écoles primaires, autour des expositions temporaires de l'institution. Au niveau de l'animation, cette collègue se chargeait de l'accueil et de la visite pour les plus jeunes alors qu'Anne Michellod se chargeait des classes d'élèves en fin de scolarité.

Les visites de classes au sein de l'étage accueillant la bibliothèque étaient quant à elles assurées par l'équipe de bibliothécaires.

Tout au long de la phase de recherche d'idées et de programmation, des points de validation étaient définis afin qu'elle puisse faire valider ses idées auprès de la direction. Tout projet a en effet une incidence sur le budget.

Elle note que le jour J, elle s'occupait également de la mise en place ainsi que du rangement. Pour les différentes animations, en soirée ou en week-end, l'équipe technique était, et est toujours, mêlée aux actions conçues, de sorte à ce qu'un employé soit présent lors de chaque représentation. Elle souligne que la médiation culturelle se conduit en « mode projet » et peut donc vite impliquer à certaines étapes une grande partie de l'équipe.

En plus de ces différentes tâches, Anne Michellod assurait aussi toute la communication autour de sa programmation culturelle : impression des flyers et affiches, promotion sur les réseaux sociaux et le site du réseau. Si la communication



n'est a priori pas une tâche propre au métier de médiateur culturel, la communication via les réseaux sociaux nécessite de recourir à une forme de médiation afin de valoriser les contenus culturels de façon adaptée aux internautes. Elle ajoute que dans une structure possédant un service de communication, la personne responsable de ce dernier est amenée à travailler en lien étroit avec le médiateur. Il apparaît donc logique que dans une petite bibliothèque, le médiateur culturel hérite de ces deux responsabilités.

La communication, si elle demande un certain investissement, ne prend finalement pas tant de temps que cela dès l'instant où le médiateur maîtrise le sujet propre à chaque projet culturel. La communication liée aux réseaux sociaux peut par ailleurs s'en tenir à un « service minimum » au cas où le taux de travail du médiateur se révélerait assez serré.

Le déménagement d'une bibliothèque – tel celui que projette la Bibliothèque de La Tour-de-Peilz (BCTP) – s'accompagne inévitablement d'un travail de médiation auprès des publics. Il est en effet nécessaire de communiquer autour de cet événement, et ce aussi bien auprès des publics acquis que des publics potentiels. La Médiathèque de Lezoux en Auvergne a ainsi fait le choix en 2012 d'intégrer la population au projet de nouvelle médiathèque, dans une démarche de co-construction qui s'appuyait notamment sur la réalisation d'un sondage mené auprès de la population locale. Cette enquête a permis de faire ressortir les différentes envies et désirs de la population pour sa bibliothèque. Un atelier cuisine a ainsi été instauré, ce qui, en soi, peut représenter un point d'entrée pour débloquent la parole et participer à créer du lien.

Il pourrait donc être intéressant pour la BCTP d'engager le médiateur en amont du déménagement fixé à 2022 afin de démarrer ce processus de réflexion autour des attentes de la population locale, et concevoir quelque chose en vue de ce déménagement.

La difficulté principale à laquelle le médiateur fait face reste le facteur « temps ». Il a besoin de l'équipe de bibliothécaires pour mener à bien ses projets mais cette dernière n'a pas forcément ce temps à disposition. La participation aux animations ne figure en effet souvent pas dans le cahier des charges de ses membres. Il s'agit dès lors pour le médiateur d'adapter l'offre culturelle (prise en compte des facteurs temps/coûts/liens avec la mission de l'institution) de sorte à ce que l'équipe ne se retrouve pas dépassée par la programmation créée.

Un autre défi réside au niveau de la communication interne. Il est primordial que l'ensemble de l'équipe soit au courant de la tenue de telle ou telle activité. Chaque nouveau projet se traduira en effet par une augmentation du temps de travail de l'équipe, ou du moins de certains de ses membres. Il faut donc savoir se mettre des limites, et les définir le plus tôt possible. Pour exemple, un projet d'exposition doit-il s'accompagner d'une exposition virtuelle sur le web, de podcasts, etc. ?

### **Politique de médiation culturelle**

Le plan directeur du réseau de la MV-My a été créé afin d'offrir une base commune pour l'offre culturelle de l'ensemble du réseau, qui comprend les petites bibliothèques en plus des 4 sites centraux que sont Martigny, Sion, Saint-Maurice et Brigue. Il a ainsi été convenu qu'un minimum de trois actions culturelles devait être organisé par chaque bibliothèque. A partir de là, chaque site élabore sa propre programmation. La MV-My, du fait de sa collection d'archives audiovisuelles, met un accent particulier sur les expositions et les projections, pour lesquelles elle possède une salle propre. La Médiathèque Valais - Saint-Maurice se trouvant pour sa part située à proximité de la Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEPVS) place un accent particulier sur des actions à visée sociale.

Dans le cas de la BCTP, elle recommande que le futur médiateur culturel et l'équipe définissent dès le départ les objectifs souhaités à travers l'élaboration d'une politique de médiation culturelle. Les types d'actions envisagées/envisageables influencent en effet de façon directe les besoins et permettent ainsi de définir clairement les risques et limites. Une projection de film implique par exemple de définir la plage horaire qui conviendrait le mieux, et de voir si le personnel nécessaire serait disponible à ce moment-là (personnel pour la technique, concierge, personnel au bureau de prêt, etc.).

Anne Michellod recommanderait par ailleurs de ne pas attendre l'octroi de budgets pour élaborer un projet d'action de médiation culturelle. Il ne faut pas hésiter à bricoler en cas de besoin. Des améliorations peuvent toujours être amenées après coup au fil du temps. Il est important à ses yeux que le médiateur accepte que tout ne peut pas toujours être tel qu'il l'avait rêvé. Des concessions sont nécessaires.

Concernant la communication, il s'agit de définir une identité visuelle propre, afin de se distinguer des autres événements culturels de la région. Cette appropriation par le public ne se fait toutefois pas du jour au lendemain.

L'élaboration d'une politique de médiation culturelle représente un intérêt en cela qu'elle offre un cadre qui, non seulement évite de partir dans tous les sens, mais dont il

est par ailleurs possible de sortir ensuite à tout moment. Il est en effet possible d'y préciser qu'en fonction des évènements locaux, etc., l'offre de la bibliothèque tendra à varier. La création d'une politique de médiation culturelle favorise une meilleure « lecture » de l'offre par les publics et une meilleure compréhension du rythme des différentes actions prévues tout au long de l'année.

La politique de médiation culturelle doit présenter des objectifs à court et à long termes, avec des partenariats durables et d'autres plus ponctuels.

### **Quels changements au niveau des services et de l'offre culturelle ?**

Lorsque Anne Michellod est arrivée, l'offre d'animations était pour ainsi dire inexistante. Seuls des projets d'expositions et de mise en valeur des collections (évoqués plus haut) avaient d'ores et déjà vu le jour. Tout restait donc à inventer, et le déménagement de la MV-My dans ses locaux actuels et la création du réseau valaisan ont forcément participé à faciliter le développement de l'offre d'animations. Un mouvement de fond, propre à l'ensemble du secteur des bibliothèques publiques, a également joué un rôle dans cette évolution, avec l'émergence des premiers médiateurs culturels et le passage de la notion d'animations à celle d'« actions de médiation culturelle ».

### **A propos de la conception d'actions de médiation culturelle**

Si tout projet de médiation culturelle possède automatiquement une approche sociale, il ne faut pas envisager pour autant de partir sans cesse des publics pour définir son offre, comme évoqué en première partie de cet entretien. Elle relève toutefois que, sur le terrain, les professionnels engagés sont soit « animateur socioculturel », soit « médiateur culturel ».

La bibliothèque reste aujourd'hui l'institution culturelle la plus fréquentée. L'un de ses grands atouts réside dans la gratuité de son offre, ouverte à tous. Elle reste par ailleurs l'institution culturelle qui demande le moins de codes à s'approprier. Il est donc primordial qu'elle conserve ce point d'entrée sur le social, qui découle de ses missions fondamentales. Le renforcement de la collaboration des bibliothèques publiques avec les écoles s'avère dès lors une voie intéressante à suivre, afin de maintenir le lien entre le lieu-bibliothèque et les jeunes générations, de même que pour attirer de nouveaux publics à travers les familles.

Les visites de classes peuvent ainsi tout à fait être comprises au sein de la politique de médiation culturelle, sous la forme d'objectifs. Cela nécessite un travail de définition

claire des objectifs visés et des formes que prendront ces animations de classes qui doit être mené en amont de l'élaboration de la politique de médiation culturelle, avec le médiateur culturel. Ce sera en revanche aux bibliothécaires d'animer ensuite ces séances d'accueil.

Toujours à propos de la phase de conception des projets, elle ajoute qu'il n'est pas nécessaire de s'enfermer dans des étiquettes en partant du principe que la médiation culturelle n'a lieu qu'à partir du moment où une forme de participation est proposée (elle note au passage que parmi les professionnels de Suisse romande, c'est surtout la distinction entre « animation » et « médiation » qui a été source de discussions virulentes ces dernières années, et non pas tant cette distinction entre action reposant ou non sur une forme de participation). Certains publics ne souhaitent pas participer mais apprécient de pouvoir assister à une projection, une conférence, une exposition sans forcément avoir à passer par une phase interactive. Le plus important reste donc de ne pas se cloisonner dans une approche spécifique, mais bien de créer une offre qui s'adresse à tous.

Il pourrait être intéressant, en vue de mener un éventuel sondage, que le futur médiateur de la BCTP aborde cette question de la participation avec les bibliothécaires. En fonction des réponses, il pourra adapter son offre avec un aspect participatif plus ou moins accentué.

Anne Michellod précise encore que la prise en compte de la différence entre une animation et une action de médiation culturelle se révèle également nécessaire lors de cette phase initiale de recherche d'idée et de définition des projets culturels. Le fait d'élaborer une action en tant qu'« animation » ou « action de médiation culturelle » aura en effet une incidence sur le budget comme sur l'implication du médiateur et donc le temps de travail demandé. Pour qu'il puisse créer un programme adapté à son taux de travail, il lui faut avoir ces distinctions à l'esprit.

### **Evaluation des actions conçues**

Comme les expositions temporaires situées au rez-de chaussée de la MV-My se révèlent être payantes, un décompte des visiteurs est réalisé à travers ce paiement.

Davantage que la fréquence des prêts, la fréquentation du lieu joue désormais un rôle clé parmi les indicateurs à observer, ce d'autant plus à l'heure où les bibliothèques publiques tendent à devenir des troisièmes lieux. Elle relève à ce sujet l'exemple des conférences qui rencontrent un grand succès au sein du réseau de la Médiathèque Valais. Si une baisse de prêts devait être constatée en parallèle à ce succès, comment

cette baisse devrait-elle être perçue ? C'est à chaque bibliothèque de se positionner sur cette question. Sur ce point, la réalisation d'un sondage, tout en offrant un aperçu des attentes des publics locaux, pourrait permettre de déjà élaborer certains indicateurs à observer afin d'estimer les succès et les points à améliorer.

La BCTP aurait tout à gagner à élaborer des outils de suivi pour sa programmation culturelle, qu'il s'agisse d'animations ou d'actions de médiation culturelle. Il est notamment utile de relever si les horaires sont adaptés, de même que la fréquence (rythme) et si le projet en soi est simplement adapté au public ciblé.

### **Impact au niveau des partenariats**

Divers partenariats ont été développés, aussi bien en interne avec les 4 sites principaux du réseau (Martigny, Sion, Saint-Maurice, Brigue) qu'avec le canton (ex. « Semaine contre le racisme ») ou certaines institutions externes de la région, telle la Fondation Gianadda, des musées cantonaux, etc.

De façon plus générale, il est judicieux de s'appuyer sur les acteurs locaux pour promouvoir son offre culturelle, dans le cas de bibliothèques ne bénéficiant pas d'un budget important. Une Association telle Pictobello à Vevey pourrait ainsi participer à promouvoir une activité pratique de dessin organisée par la BCTP. En s'associant à ce type de partenaires, la bibliothèque peut toucher des publics nouveaux, n'ayant pas forcément connaissance de son offre. En plus des institutions, il peut être également envisagé de s'associer à un événement local. Un partenariat avec le Musée du jeu de La Tour-de-Peilz pourrait se révéler intéressant.

Certains partenariats seront établis selon une logique géographique, alors que d'autres le seront pour des raisons d'affinité, telle l'éventualité d'une collaboration avec la Bibliothèque municipale de Vevey.

Le bicentenaire de Courbet, qui se tiendra en 2019, représentera une bonne opportunité de développer des partenariats, des liens, des contacts.

### **Perspectives d'une collaboration entre la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz et la Bibliothèque municipale de Vevey**

Une collaboration pourrait être envisagée entre la BCTP et la BMV, par exemple dans le cas de l'invitation d'un artiste. Afin d'éviter un doublon au niveau de l'offre, un projet commun constitué de deux parties distinctes pourrait être élaboré entre les deux bibliothèques, l'une présentant par exemple les œuvres de l'artiste pendant que la seconde organiserait un atelier pratique auquel celui-ci prendrait part. Une

collaboration de ce type permettrait de plus de mutualiser les coûts, en ce qui concerne les frais de déplacement de l'artiste invité, ses éventuels frais de logement, etc.

**Quel rôle le groupe BiblioLab, actif dans le cadre de la BCTP, pourrait-il jouer si un médiateur culturel venait à être engagé ?**

Il serait intéressant de voir si ce groupe pourrait prendre du temps pour développer une sorte de « rôle d'ambassadeur » vis-à-vis et au nom des publics. Chaque membre pourrait se faire l'écho d'anecdotes ou de choses qu'il aurait entendues pouvant déboucher sur une idée d'action de médiation culturelle. De même, chacun pourrait dès lors participer à promouvoir l'offre de la bibliothèque auprès de son propre réseau, de sorte à ce que le bouche à oreille fasse son effet. Cette structure pourrait jouer le rôle d'un premier noyau de participation collaborative pour la bibliothèque.

**Quel vous semble être le taux de travail minimum recommandable pour un médiateur culturel ?**

Dans la perspective de la future nouvelle bibliothèque, elle conseillerait un taux minimum de travail de 60% pour le futur médiateur. Entre le temps nécessaire pour la phase de conception, celui pour les étapes de validation auprès de la direction, comprenant la négociation des budgets et l'obtention d'autorisations, la préparation des éléments de communication et l'animation elle-même, on se retrouve en effet rapidement à un bon 60%. La phase de conception a par ailleurs ceci de particulier qu'elle peut amener le médiateur à gérer des projets prévus pour l'année suivante en plus de ceux devant se dérouler dans les semaines, mois à venir. Il ne faut pas oublier également le temps qui sera nécessaire au médiateur culturel pour établir des partenariats.

Lors de son entrée en fonction, un temps est d'abord nécessaire pour que le médiateur puisse créer ses propres outils de travail avant d'élaborer son carnet d'adresses, non seulement à partir de son propre réseau mais également à partir des partenariats déjà instaurés par les bibliothécaires dans le passé. Une fois en place, il peut alors s'adonner à créer de nouveaux projets.

**Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

***Médiateur avec une formation de bibliothécaire***

Un des grands avantages de ce type de médiateur sera de connaître la chaîne des métiers du livre et des bibliothèques. Cela lui offrira une plus grande polyvalence ainsi qu'une intégration facilitée auprès des membres de l'équipe.

### ***Médiateur formé dans un autre secteur***

Ce type de profil de médiateur amène un regard externe que n'aura pas un médiateur provenant du monde des bibliothèques. Il pourra par ailleurs très bien s'occuper de tâches simples (prêt inter, etc.) en cas de besoin. Le plus grand risque serait de voir naître des tensions entre le médiateur et l'équipe de bibliothécaires, du fait de son parcours externe à ce secteur.

Elle perçoit le fait de travailler en *open space* comme un avantage, cette approche favorisant en effet les synergies entre le médiateur et les bibliothécaires.

Quel que soit le type de médiateur retenu, le plus important reste que celui-ci puisse amener sa « couleur » propre.

## **Annexe 11 : Entretien avec Claire Philippe, Bibliothécaire déléguée à la médiation culturelle à la Bibliothèque Chauderon à Lausanne – 20.04.2017**

### **Formations suivies**

Claire Philippe a suivi une formation de spécialiste HES en information documentaire avant d'obtenir un CAS en gestion de documentation et de bibliothèque à l'Université de Fribourg. Elle a aujourd'hui pour intention de compléter sa formation par un CAS en médiation culturelle, qu'elle sera amenée à suivre à l'EESP (Haute Ecole de Travail Social et de la Santé, Lausanne). Elle précise toutefois qu'elle a déjà suivi de nombreux cours donnés par la CLP (Communauté de travail des Bibliothèques suisses de lecture publique) en lien avec la médiation culturelle, et qu'elle continue à les suivre.

Elle a par ailleurs pris part au groupe de travail « Médiation culturelle » réuni par la CLP dans le but de créer une plateforme de médiation culturelle, qui a été inaugurée en mars 2017. Ce projet l'a amenée à collaborer avec Pierre Pittet (médiateur culturel à la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains), Mylène Badoux (médiatrice culturelle à la Bibliothèque municipale de Vevey) ainsi que Céline Cerny (médiatrice culturelle à Bibliomedia Lausanne), qui ont été pour elle autant de rencontres des plus précieuses, de par le regard neuf qu'ils portent sur la médiation culturelle en bibliothèque.

### **En quoi consiste aujourd'hui votre métier ?**

Claire Philippe porte le titre de bibliothécaire déléguée à la médiation culturelle. 20% de son temps de travail est consacré à la médiation culturelle, en parallèle à son métier de bibliothécaire. Elle reconnaît que ce taux de travail ne lui laisse que peu de marge de manœuvre. Elle a ainsi pour tâche principale de coordonner l'ensemble des actions de médiation et animations prévues dans le réseau des bibliothèques, en plus de quoi elle a pour responsabilité de proposer un programme pour les publics adultes et jeunes adultes de la Bibliothèque Chauderon. Elle s'occupe également de la partie administrative de l'offre d'actions culturelles en gérant l'ensemble des coûts propres à ce secteur, en étroite collaboration avec la déléguée à la communication du service BAVL (Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne).

### **Organisation en vigueur**

Le service des BAVL possède une déléguée à la médiation culturelle (Claire Philippe), une déléguée à la communication (Line Lanthemann). La Ville de Lausanne a créé un



poste de déléguée à la politique du livre, en la personne d'Isabelle Falconnier, qui conçoit son programme de médiation propre, en bonne intelligence avec celui des Bibliothèques et intégré à celui-ci. Une fois le budget et le programme validés par le chef de service, le contenu du programme est alors présenté lors d'une séance plénière à laquelle sont conviés les responsables de chacune des six bibliothèques du réseau, ainsi que l'ensemble des bibliothécaires de Chauderon, l'idée étant de permettre aux collègues de mieux connaître le programme afin d'en faire la promotion auprès du public de manière optimale.

Pour l'heure, il est attendu de chaque bibliothécaire qu'il participe au moins à une action de médiation culturelle par année, afin d'aider à la mise en place et au rangement tout en veillant au bon déroulement de la rencontre. L'inscription des collaborateurs se fait via un fichier Excel. Claire Philippe reconnaît que ce taux de participation attendu reste encore difficile à atteindre. Bien que chacun puisse s'inscrire en fonction de ses affinités et de son emploi du temps, les inscriptions qu'elle reçoit ne comblent pas les besoins.

Concernant la programmation, elle note que la direction n'impose aucune thématique en particulier à développer au sein de la programmation. Elle a ainsi décidé que la Bibliothèque Chauderon ne programmera pas d'activités liées à un cycle thématique en 2018. Cette décision n'est pas irrévocable mais elle est le fruit d'une discussion sur le sujet avec P. Pittet, M. Badoux et C. Cerny. Elle programmera moins d'événements culturels en 2018, afin d'en assurer une meilleure communication.

Il est souvent souhaitable de proposer une thématique commune pour le réseau, mais il importe qu'elle ne soit pas obligatoire, afin de permettre aux différents sites de privilégier un partenariat plutôt que d'imposer une thématique qui prêterait un partenariat existant.

La communication autour des activités programmées se fait à la fois au sein de chaque bibliothèque du réseau, par une mise à disposition du programme culturel, de flyers et d'affiches sous forme imprimée, et sur le web (page Facebook du service BAVL de même que le site web du service BAVL et celui de la Ville de Lausanne). Des flyers sont par ailleurs distribués dans divers commerces et cafés du centre-ville par l'apprenti des Bibliothèques et l'apprenti des Archives. Un publipostage est régulièrement fait dans les bibliothèques romandes et institutions culturelles de la région lausannoise, organisé par la déléguée à la communication.

*Rapport-gratuit.com* 

Les programmes de la saison culturelle en cours ou à venir sont distribués à chaque nouvel inscrit, en plus d'un sac portant le logo du réseau et des informations pratiques sur les services offerts.

Toujours au sujet de la diffusion de l'offre culturelle des bibliothèques, elle relève que le réseau a pris l'habitude depuis quelques années de présenter un stand lors de la séance d'accueil des nouveaux habitants de la Ville de Lausanne qui se tient 2 à 3 fois par année. Tout en leur donnant une vraie visibilité, cette démarche, qui rencontre un immense succès, permet de renforcer la position des bibliothèques comme acteurs clés de la ville.

### **Qu'est-ce qui fait selon vous le cœur d'un projet de médiation culturelle ?**

Il n'y a pas si longtemps encore, on parlait uniquement d'« animations » pour évoquer les actions organisées par le réseau. On parle aujourd'hui d'« actions de médiation culturelle » pour les activités ayant été réfléchies au niveau de leur impact sur les publics. La différence entre « animations » et « médiation culturelle » se situe là à ses yeux. Une action de médiation culturelle doit être réfléchie et théorisée afin d'en faire ressortir le ou les objectif(s), et c'est ce qui la définit comme action de médiation.

Pour exemple, un concert de musique sans autre proposition d'activité restera une "simple" animation, ce qui ne remet aucunement en question son intérêt et sa place au sein d'une programmation. Si l'on souhaite en tirer une action de médiation culturelle, à proprement parler, il s'agira alors d'accompagner le concert d'un atelier ou d'une séance de discussion avec le public. Alors seulement, la proposition en question devient une activité de médiation culturelle.

### **Quand la politique de médiation culturelle a-t-elle été instaurée pour le réseau ?**

Le programme, sous sa forme imprimée actuelle, a été instauré sur volonté du chef de service Frédéric Sardet en 2013. Les responsabilités de déléguée en médiation culturelle et en communication, qui furent créées à cette époque, ont permis d'asseoir la légitimité de cette politique de médiation culturelle, qui s'est vue formalisée à l'écrit également en 2013 (une première mouture de "mini programme" imprimé parut en 2011). La création du programme sous sa forme actuelle a impliqué la définition d'une politique de communication et d'une ligne graphique, aussi bien pour le programme que pour les flyers et affiches ou la signalétique.

La Bibliothèque Jeunesse proposait naturellement déjà des animations depuis plusieurs années.

La mise en avant de la gratuité de l'offre culturelle des Bibliothèques de la Ville de Lausanne découle d'une dynamique instaurée par le précédent directeur du réseau, pour qui la gratuité ainsi que la diversité de l'offre proposée représentaient des éléments clés.

### **Quels sont les moyens nécessaires pour élaborer une politique de médiation culturelle ?**

Selon une réflexion que lui avait faite Paul Ghidoni, médiateur culturel aux Bibliothèques Municipales de Genève, le "trio gagnant" pour qu'un projet de politique de médiation culturelle fonctionne réside dans les éléments suivants :

- Un soutien du chef de service
- Un lieu dédié
- Un budget dédié

En matière de budget, les six bibliothèques du réseau lausannois disposent d'un budget annuel pour la médiation culturelle de 30'000 CHF (15'000 CHF par semestre) ainsi que d'un budget annuel pour la communication de 20'000 CHF (10'000 CHF par semestre). Un fonds supplémentaire est mis à disposition en cas de besoin, et ce notamment pour les actions d'envergure (bibliothèque à la piscine, ateliers cinéma-littérature en partenariat avec Les Bobines de Valency, par exemple). Ces coûts supplémentaires nécessitent toutefois d'avoir préalablement défendu l'intérêt et la viabilité du ou des projet(s) concerné(s).

Les 15'000 CHF consacrés par semestre à la médiation culturelle concernent par ailleurs également certaines rencontres organisées par la Politique du livre de la Ville de Lausanne, elle aussi chapeauté par le service des BAVL. Cette somme se répartit de la façon suivante :

- Total pour les salaires d'intervenants : 10'000 CHF
- Total pour l'achat de matériel : 3'000 CHF
- Total pour les frais de bouche : 2'000 CHF

Claire Philippe note que le chef de service soutient en premier lieu des projets et non un budget par bibliothèque a priori. Les idées et l'imagination des médiateurs culturels ressortent comme des éléments beaucoup plus « porteurs » qu'un gros budget, selon elle.

Il y a actuellement une volonté d'essayer de mieux coordonner la politique de médiation culturelle avec la politique documentaire du réseau, de sorte à renforcer la valorisation des collections à travers les actions de médiation proposées. Plus que les collections, la programmation établit surtout le lien avec les contenus des documents. Avec ce terme de « contenus », la programmation voit son champ d'action à peu de choses près illimité.

### **Programmation gratuite ou payante ?**

L'offre proposée au sein de la programmation est entièrement gratuite. A ses yeux, il s'agit là d'un aspect essentiel, qui ressort d'ailleurs dans les missions fondatrices des bibliothèques publiques à travers la volonté d'assurer une égalité d'accès pour tous à l'offre de ces institutions. Même une somme symbolique peut en effet représenter un frein pour certaines personnes ou familles. Après, il s'agit là d'un parti pris propre à chaque établissement. Jusqu'à maintenant, les Bibliothèques de la Ville de Lausanne n'ont pas rencontré de problème au niveau des inscriptions pour les animations et activités proposées. Les personnes qui s'inscrivent jouent le jeu de façon générale et participent.

De même, il lui semble indispensable que chaque intervenant soit rétribué pour son intervention. Cet élément n'étant toutefois pas une évidence en Suisse romande, elle précise qu'il s'agit là d'un choix soutenu par la direction.

Il apparaît préférable de proposer moins d'événements en maintenant la gratuité et la rétribution des intervenants, selon elle, plutôt que remettre en question l'un de ces deux aspects. Cela dit, les économies demandées par la Ville de Lausanne à ses services en 2018 contraindront peut-être le chef de service à se positionner différemment.

### **Evaluation des actions conçues**

Un fichier Excel permet à Claire Philippe et ses collègues de relever différentes données concernant les actions de médiation culturelle, telles que la météo, le nombre de participants, la qualité de la prestation de l'intervenant, les heures auxquelles l'activité s'est déroulée, etc. Beaucoup de données ont été ainsi rassemblées depuis janvier 2017, uniquement. Une analyse sera menée fin 2018.

Une séance, organisée avec une chargée de communication de l'agence de communication lausannoise Transistor, a cependant permis d'apporter un regard externe sur le travail accompli au niveau de la communication retenue pour le

programme de médiation culturelle, de même que vis-à-vis de la pertinence de son contenu. Des recommandations et propositions d'améliorations ont ainsi pu être effectuées par cette professionnelle. Cette séance a notamment permis d'apporter un changement au niveau de l'image renvoyée par le réseau à travers son programme, de sorte à être désormais perçu en tant qu'« institution culturelle » à part entière. L'ancienne appellation de ce dernier, « Agenda des bibliothèques » - jugée trop cloisonnée au monde des bibliothèques, et donc détachée de l'offre d'actions hors-les-murs – a ainsi été remplacée par l'appellation « Programme culturel ».

Un autre conseil qui est ressorti de l'intervention de cette professionnelle de la communication concernait l'évaluation des projets. Plutôt que de relever de façon constante que peu de monde se déplace aux animations, il vaut mieux préciser le nombre de personnes attendues et juger en fonction de cela.

Claire Philippe précise que des objectifs tels que le fait de vouloir fidéliser un public et l'amener à développer son intérêt pour la lecture ainsi que pour les collections documentaires, restent importants parmi les actions de médiation aujourd'hui conçues en bibliothèque. La plus value pour le public ressortira cependant souvent davantage dans la rencontre entre lecteurs, l'échange entre le public et l'intervenant ainsi que dans le partage de connaissances, qui seront vécus comme un moment privilégié pour nombre de personnes.

En lien avec les questions de l'évaluation, elle ajoute encore qu'un rapport annuel est rédigé afin de présenter un aperçu du budget, des points forts et des lignes qui se dégagent de la programmation.

### **Impact sur les publics**

Il vaut mieux rester humble concernant la volonté de toucher de nouveaux publics, plus diversifiés, afin de ne pas développer une vision idéalisée des résultats que permettront d'atteindre la programmation et la politique de médiation culturelle. La communication est un élément souvent déterminant et doit continuer à se développer.

### **L'aspect troisième lieu a-t-il été amélioré avec le développement de l'offre culturelle ?**

Plus encore que le réaménagement des espaces, qui se dote déjà d'une certaine importance, l'élément clé pour toucher de nouveaux publics réside dans l'accroissement des heures d'ouverture. S'il y a un élément qui jouera un rôle clé dans le futur, il se situe à ce niveau.

Deux exemples de développement intéressant en matière de troisième lieu concernent selon elle la Bibliothèque Montriond et la Bibliothèque La Sallaz du réseau lausannois. La Bibliothèque Chauderon, en l'état actuel, ne se prête que peu au concept de troisième lieu. Elle relève qu'une réflexion est néanmoins actuellement en cours afin de revoir la signalétique et l'aménagement des espaces et des collections. Des puces RFID ont été insérées dans l'ensemble des documents afin que ceux-ci puissent être prochainement empruntables via des bornes de prêt automatisées. Ce choix a été retenu dans le but de donner davantage de temps aux bibliothécaires pour conseiller les lecteurs et les accompagner dans leurs recherches d'informations, et revenir dès lors au cœur de leur métier – objectif qui implique un réaménagement des espaces indispensable.

### **Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

Des médiateurs tels que Pierre Pittet et Mylène Badoux représentent l'exemple à suivre à ses yeux en matière de médiation culturelle. Tous deux proviennent du monde de l'animation et offrent en cela l'avantage d'un regard externe de même que l'apport d'un réseau de contacts déjà riche, à partir desquels de tous nouveaux partenariats peuvent être envisagés pour leur bibliothèque respective.

De plus en plus de bibliothécaires s'intéressent à la médiation culturelle et ses formations, à l'instar du CAS délivré par l'EESP. L'aspect social mis en avant dans la formation de l'EESP fait partie intégrante, selon elle, des missions de base des bibliothèques, qui se révèlent être une des dernières institutions actuelles à proposer une offre et un lieu gratuits, ouverts à tous sans distinction. Ce souhait nécessite cependant d'apprendre à faire cohabiter différents publics, ce qui ne va pas de soi.

Cela étant, les bibliothécaires – de façon générale – n'en possèdent pas moins un rôle clé vis-à-vis de la diffusion de l'offre culturelle de l'institution, de par le contact direct qu'ils entretiennent au quotidien avec les lecteurs et les séjournants. Ils jouent en quelque sorte le rôle d'« ambassadeurs de la médiation culturelle ». Si la distribution des programmes fonctionne plutôt bien, et ce d'autant plus que les lecteurs tendent à les prendre d'eux-mêmes, la distribution des flyers promotionnels rencontre en revanche encore quelques réticences au sein des Bibliothèques de la Ville de Lausanne. Certains bibliothécaires, n'étant pas habitués à « vendre » l'offre de l'institution, ne se reconnaissent pas dans ce rôle. Il n'est en effet plus seulement question de favoriser l'accès à une offre, mais également de la rendre visible et de la promouvoir, ce qui est une nouveauté pour nombre de bibliothécaires. Pour que le public s'approprie l'offre, ce qui nécessite déjà du temps en soi, il faut d'abord que

l'équipe elle-même s'approprie cette nouvelle facette du lieu bibliothèque, désormais devenue indispensable, et les nouvelles compétences de « savoir être » qu'elle implique.

L'accueil apparaît être ainsi un des points clés à développer en parallèle à l'offre d'actions de médiation culturelle. La médiation culturelle, qui repose sur le lien entre un public et un objet, commence en effet avec l'accueil de ce même public. Il s'agit là d'un aspect fondamental. Si l'accueil n'est pas assuré, cela part mal. Claire Philippe estime par ailleurs que les annonces liées aux offres d'emploi devraient aujourd'hui logiquement intégrer la médiation culturelle en tant qu'aspect à part entière du métier de bibliothécaire, à travers la participation volontaire à des actions programmées.

## **Annexe 12 : Entretien avec Céline Cerny, médiatrice culturelle à Bibliomédia – 05.04.2017**

### **Formations suivies**

Céline Cerny possède un parcours universitaire en Lettres à Lausanne en Français-Histoire et linguistique. Elle travaille un temps dans le secteur des archives en lien avec des projets universitaires d'édition critique de manuscrits, puis aux Archives littéraires suisses de Berne en lien avec des fonds d'écrivains suisses romands. Elle ressent alors le besoin de changer d'univers professionnel et effectue un CAS de médiatrice culturelle à l'EESP. Durant ces études, elle réalise divers projets de mandat visant à susciter une rencontre et un partage entre des adolescents et des seniors, au cours d'activités intergénérationnelles. La force de cette démarche fut d'instaurer une collaboration sur le long terme entre des EMS et les écoles concernées (différents gymnases de Suisse romande ainsi que l'Ecole de commerce lausannoise). Le projet « Du souvenir au récit » amena ainsi chaque élève des classes qui y prirent part à rencontrer un résident d'EMS afin que ce dernier lui raconte des souvenirs issus de sa jeunesse. L'adolescent retransposait ensuite ces souvenirs sous la forme d'une histoire écrite par ses soins.

Ce projet a bien fonctionné et reçu de nombreux échos positifs. L'expérience a été poursuivie et renouvelée durant trois ans grâce au soutien de la Fondation Leenaards. Même si la collaboration et la proximité voulues n'ont pas toujours été faciles pour les participants, elles ont généré des rencontres humaines très fortes qui, pour certains adolescents, resteront un moment fort de leurs expériences scolaires. Le travail d'écriture impliqué a notamment été vécu comme une activité valorisante par certains jeunes aux parcours scolaires parfois chaotiques. De ce travail d'écriture découlait en effet un sentiment de loyauté envers le senior, qu'il s'agissait de ne pas trahir, tout en s'autorisant une certaine liberté.

Pour les personnes âgées, cette action de médiation culturelle a été l'occasion pour beaucoup de s'exprimer, de faire revivre leurs souvenirs, leur vécu qui, bien souvent, ne leur semble plus avoir aucune valeur ni aucun intérêt pour qui que ce soit. Nombre de résidents d'EMS ressentent un sentiment d'inutilité. Cette collaboration a ainsi été pour eux une opportunité de prise de parole et de partage avec un jeune.

Au-delà de cette rencontre, l'écriture et la littérature se trouvaient au cœur même du projet. Céline Cerny s'est en effet rendue dans les classes à plusieurs reprises pour



animer un atelier d'écriture au préalable de la rencontre entre les élèves et les personnes âgées.

La lecture en public des textes rédigés par les élèves s'est révélée un moment intense pour l'ensemble des participants. Un livre, « De mémoire et d'encre », a été édité afin de pérenniser cette expérience de médiation culturelle. La fin du projet a consisté en une mise en valeur du livre et de quelques textes à travers des lectures effectuées dans les EMS. A noter que les élèves ont pu bénéficier des conseils (une journée d'atelier) d'une comédienne, Joëlle Fontannaz, en vue de mener ces lectures.

Le projet ayant été suivi par une photographe, une exposition de l'expérience a été présentée à la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (une partie en EMS et une partie à la bibliothèque) ainsi que celle de Chauderon (Lausanne). Exposition qui fut par ailleurs accompagnée d'une présentation du projet et d'une lecture de textes par Céline Cerny et Joëlle Fontannaz.

Le paradoxe qui ressort de cette aventure est qu'en dépit de ses très bons échos, son financement (provenant du mécénat, au coup par coup) s'est révélé difficile. Elle n'a donc pas poursuivi ce projet. Ce constat se veut assez révélateur à ses yeux du fait que, si la médiation culturelle bénéficie fréquemment d'un soutien dans les discours, il n'est pas si évident en réalité d'obtenir un financement. Il lui apparaît ainsi essentiel qu'une politique de médiation culturelle soit instaurée dans toute bibliothèque souhaitant développer des actions dans ce domaine.

Au final ce qui compte, c'est l'opportunité qu'offre la médiation culturelle de produire un éveil, une révélation, un changement à un moment donné dans la vie d'une personne. A ses yeux, le projet de certification de Mylène Badoux (« Espace 14-20 ans », cf annexe 7) incarne un bel exemple des possibles qu'offre aujourd'hui une bibliothèque : l'occasion d'accorder sa confiance à l'autre, de donner de la valeur et en cela du sens, pour une expérience qui pourra impacter de façon durable la vie des personnes.

### **Y avait-il un objectif particulier poursuivi par Bibliomedia vis-à-vis de la médiation culturelle ?**

Les objectifs poursuivis par Bibliomedia étaient les suivants :

- Ouvrir physiquement l'institution (Bibliomedia)
- Diversifier les prestations (création de e-bibliomedia) ainsi que les actions de médiation culturelle (proposer quelque chose aux bibliothèques : une prestation immatérielle, donc)

## **En quoi consiste aujourd'hui votre métier de médiatrice culturelle ?**

L'une de ses responsabilités consiste à coordonner le programme culturel du Laboratoire des bibliothèques, qui conçoit et propose à l'ensemble des bibliothèques des actions de médiation culturelle s'adressant à la fois à différents publics ainsi qu'aux professionnels des bibliothèques. Pour ce programme, Céline Cerny est engagée à 45%.

Elle travaille également à 15% pour l'organisation de la tournée de lecture des lauréats des Prix suisses de littérature, remis chaque année par l'Office fédéral de la culture.

## **Médiation culturelle et communication**

Pour les bibliothèques publiques, qui, pour la grande majorité, ne disposent pas d'un service de communication (à l'exception des réseaux de bibliothèques municipales), cet aspect représente effectivement un problème dans la mesure où c'est bien souvent le médiateur culturel qui se retrouve à devoir gérer le volet « communication » en plus de ses activités propres. La communication relève pourtant d'un métier à part entière nécessitant des compétences spécifiques. Il est fréquent de faire l'amalgame entre le métier de médiateur culturel et le travail de communication lié à la programmation culturelle. Nombre de ces professionnels se retrouvent ainsi avec une grande partie de leur cahier des charges consacrée à des tâches de communication, alors que le poste pour lequel ils ont été engagés est un poste de « médiateur culturel ». Elle dit ressentir une certaine frustration par rapport à cette situation actuelle.

Une solution qu'elle relève consisterait à renoncer à la mise en place de programmes trop denses, qui impliquent la mise en place d'immenses programmes de communication – ce qui est un peu la tendance du moment – et de se focaliser sur 2-3 actions de plus grande envergure et se déroulant sur le long terme. C'est en effet là le type d'actions auxquelles les médiateurs culturels sont formés. Un projet en partenariat avec une association de la région par exemple, permet d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de mieux répondre à leurs attentes. De plus, moins coûteux que les événements à répétition, ces actions de médiation s'inscrivent sur le long terme et, s'ils sont soutenus par la direction de la bibliothèque, ils peuvent tout à fait s'inscrire dans le cahier des charges des bibliothèques sans prélever les autres fonctions et générer des heures supplémentaires.

## **Quels changements notoires au niveau des services ainsi que de l'offre culturelle ?**

### ***Offre culturelle***

Pour les institutions, la médiation culturelle et ses actions représentent une stratégie, le choix d'une direction à suivre sur le plus ou moins long terme.

En tissant de nouveaux partenariats, la bibliothèque se crée une nouvelle image, elle existe dans le paysage de la ville. Il arrive dès lors qu'elle reçoive des propositions d'actions directement de ses partenaires. Il faut toutefois garder une certaine vigilance afin que la bibliothèque ne devienne pas un fourre-tout.

Le but de la médiation consiste à renforcer le lien social et lutter contre l'exclusion, notamment via le lien intergénérationnel. Notre société tend à se reposer sur un principe de cloisonnement des individus qui n'ont finalement que peu l'occasion de se rencontrer et d'échanger au-delà de leurs cercles familiaux et d'amis. Les bibliothèques possèdent un vrai potentiel de lieu rassembleur, de lieu de rencontre et de partage.

### ***Publics***

Les activités programmées par Bibliomedia, si elles rencontrent un certain succès en favorisant la participation de nouvelles familles, attirent malgré tout un certain type de public fidélisé. Les actions sur inscription libre rassemblent ainsi souvent des publics habitués et donc en cela des publics acquis.

En engageant Céline Cerny, Bibliomedia avait pour objectif d'élargir et diversifier ces publics en développant son réseau de partenariats. Deux projets de bibliothèque de rue ont été développés en ce sens dans le quartier du Vallon à Lausanne ainsi qu'à Renens.

En prenant des mesures telles que l'élargissement des horaires ou la gratuité des actions, on touchera certes un plus large public, mais toujours d'un certain niveau culturel.

Au vu du contexte actuel, il apparaît difficile pour une bibliothèque d'ignorer la présence de familles migrantes dans leur environnement et de ne pas établir d'offre adaptée à ces publics. Il s'agit de favoriser leur intégration, en commençant par donner aux enfants un accès privilégié au livre. Cet aspect fait partie intégrante des missions des bibliothèques de lecture publique. La bibliothèque doit pour cette raison aujourd'hui sortir de ses murs et aller rencontrer ces différents publics, dans une optique

d'enrichissement mutuel. Il s'agit là d'un élément fondamental, hélas non quantifiable et donc difficile à mettre en avant par des résultats visibles, concrets.

Bibliomedia travaille également en partenariat avec des écoles, ce qui lui permet de bénéficier du statut de « public captif » des élèves pour sensibiliser ces derniers aux livres, à la littérature, à la lecture et en cela à la culture de façon générale.

### ***Dimension sociale***

Il peut naturellement tout à fait être envisagé de proposer une offre sans considérer la dimension sociale de la médiation culturelle, même si, comme évoqué précédemment, il devient aujourd'hui difficile de lui tourner le dos. Une offre visant un public d'enfants ou les familles de façon générale ne concerne ainsi pas particulièrement les personnes que l'on appelle souvent le « non-public » (terme malheureux selon Céline Cerny et que l'on associe généralement aux publics migrants ou bénéficiant d'un faible niveau d'instruction : des personnes qui ne se sentent pas légitimes de venir à la bibliothèque). Sachant que seuls 15% – en moyenne – de la population suisse se déplacent en bibliothèque, il y a effectivement quelque chose à faire pour attirer tout simplement un plus large public. Pour exemple, l'atelier « Soseki », qui visait les familles avec une offre destinée aussi bien aux parents qu'aux enfants, a très bien fonctionné.

On pourrait recourir à des mesures de médiation très simples comme la gratuité de l'offre. Une autre mesure, parfois tabou parmi les professionnels, ressort dans l'ouverture des bibliothèques le dimanche, ce qui, dans ce cas-là, implique naturellement un coût.

Le but étant de s'enrichir mutuellement, la bibliothèque ne doit pas se positionner dans une logique de prescription de la culture, propre à la vision verticale d'un système sachant/apprenant. Il s'agit donc de casser les hiérarchies pour reconnaître l'ensemble des cultures.

### **La médiation culturelle doit-elle rester rattachée au livre et à la lecture ?**

Nous traversons actuellement, du moins le long de l'arc lémanique, une période de "sur-offre" culturelle. Après, cela ne signifie pas qu'il faille abandonner pour autant la diversité des types de documents, et la mise en avant des nouvelles technologies dans les bibliothèques. Si le livre représente à ses yeux un objet parfait – et qui se révèle être déjà en lui-même une forme de médiation – il a depuis été développé en différents médias, qu'il apparait dès lors pertinent de rassembler dans une même collection.

Les espaces numériques qui naissent dans toujours davantage de bibliothèques vont dans ce sens. Ne vouloir faire que mettre en valeur les collections semble difficile sur le long terme. Ce changement de vision du lieu-bibliothèque et de son offre n'est cependant pas voulu par tous, parmi les bibliothécaires.

Elle note entre parenthèse l'exemple de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds où une exposition a permis de faire le lien entre les jeux vidéo et les différents publics (des seniors ont ainsi pu se renseigner sur ce sujet afin de mieux comprendre ce à quoi jouent leurs petits-enfants). Dans cette bibliothèque, ils n'ont pas de médiateur culturel, et ce sont donc les bibliothécaires au final qui font ce travail.

Elle relève par ailleurs que dès l'instant où il y a récit, il y a lien au livre. La vidéo, le jardinage, les jeux vidéo, etc. sont donc tous à rattacher au livre d'une façon ou d'une autre.

La bibliothèque doit se positionner comme un acteur culturel, et tendre à devenir un troisième lieu ouvert à tous.

### **Programmation gratuite ou payante ?**

Pour Céline Cerny, rien n'est gratuit, tout dépend simplement de qui paie. Selon elle, 5 francs restent 5 francs, même s'il s'agit d'une somme symbolique. Elle s'y opposerait donc pour sa part. Une volonté d'ouverture et d'accessibilité pour tous nécessite d'aller jusqu'au bout. Il apparaît en effet que si l'ensemble de la population paie aujourd'hui pour que les bibliothèques existent, seule une infime part profite et bénéficie de leurs services et de leur offre culturelle au final.

Elle maintient toutefois qu'ajouter au cahier des charges d'un médiateur culturel une tâche de recherche de fonds peut se révéler rapidement contraignant si le temps nécessaire à cette activité n'est pas pris en compte au moment de créer le poste.

### **Politique de médiation culturelle**

Bibliomedia ne possède pour l'heure aucune politique formalisant ses activités de médiation culturelle.

Un exemple de charte comme celle créée par la Médiathèque Malraux pourrait tout à fait être envisagé comme façon de formaliser la politique de médiation culturelle d'une bibliothèque publique. Un tel document possède l'avantage de présenter et défendre les actions définies aussi bien face aux politiques qu'en interne, auprès des employés.

## **Quel vous semble être le taux de travail minimum recommandable pour un médiateur culturel ?**

Selon Céline Cerny, un taux de travail inférieur à 50% apparaît simplement irréaliste pour un médiateur culturel amené à devoir reprendre et assurer des tâches aussi diverses que l'organisation, la coordination et la communication.

En tant que médiateur culturel, on devient vite chef de projet. Dès l'instant où un médiateur culturel possède un CAS en médiation en plus de son bagage propre, le salaire est justifié et n'a donc pas à être discuté.

## **Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

Un médiateur avec un parcours dans le social ou la culture amènera un plus indéniable au niveau de la construction du réseau de partenaires. Les deux profils (interne ou externe au secteur bibliothéconomique) peuvent cependant tout à fait être envisagés.

La médiation culturelle possède un sens éthique à travers l'accès à la culture et aux arts qu'elle rend possible. En cela, elle possède également une dimension politique, qui nécessite une forme d'engagement pour aller à la rencontre d'autres publics. Un aspect qui implique de devoir bousculer l'institution, de prendre des risques, tout en travaillant de concert avec l'équipe de la bibliothèque. Le médiateur culturel se retrouve ainsi, de par la nature de son rôle, en porte à faux avec la vision de professionnels réticents à voir la bibliothèque évoluer vers de nouvelles formes. Cette position correspond donc mieux à une personne externe au monde des bibliothèques. De par son détachement des tâches propres aux bibliothécaires, elle sera en meilleure posture pour amener de la fraîcheur avec un esprit neuf et inédit, à contrecourant.

Avec un médiateur culturel possédant une formation de bibliothécaire et employé de longue date dans l'institution, les propositions de changements pourraient toutefois être mieux perçues par les collègues bibliothécaires.

Céline Cerny précise que les deux profils peuvent être très enrichissants pour les bibliothèques (une personne externe à l'institution ou une bibliothécaire). Elle estime cependant qu'une formation théorique à la médiation, qui comprend aussi des aspects liés à la gestion de projet, se révèle très importante.

Quel que soit le profil retenu, il s'agit en premier lieu de choisir une personne qui possède les qualités intrinsèques à cette fonction, qui ressortent dans les éléments suivants :

- Aisance en public (animation et prise de parole)
- Aisance rédactionnelle (rédaction de bilans)
- Capacité à assumer un rôle de chef de projet
- Capacité à créer des partenariats dans la durée
- Capacité à prendre des risques

Elle estime en définitive que la médiation culturelle ne doit pas être employée si cela ne doit être qu'à titre de prétexte, de carte de visite. Il doit y avoir une vraie démarche, une vraie volonté de faire quelque chose pour l'ensemble de la communauté environnante. Et puis surtout, chacun doit être impliqué. De fait, il est primordial que la médiation culturelle soit comprise comme partie intégrante de la politique de la bibliothèque, et non pas comme une chose « en plus » qui viendrait se greffer à l'offre existante.

## **Annexe 13 : Entretien avec Martine Etter, bibliothécaire responsable en charge de la médiation culturelle pour la Bibliothèque de la Cité – 29.03.2017**

### **Formations suivies**

Martine Etter possède une double "casquette" de bibliothécaire et de médiatrice culturelle. Après une formation de bibliothécaire EBG, elle suit une formation postgrade de deux ans (CESID). Elle participe successivement à la création de la Bibliothèque des Eaux Vives (section jeunesse) ainsi qu'à la création de la médiathèque de la Bibliothèque de la Cité, dont elle devient un temps la responsable. De 2010 à 2014 elle est responsable de la discothèque de Vieusseux.

Durant la fermeture pour travaux de la bibliothèque de la Cité, entre 2014 et 2015, elle travaille dans le cadre du Labo Cité, espace dédié à l'organisation d'ateliers liés au numérique. A l'occasion de la réouverture de cette institution, elle prend sa nouvelle fonction de bibliothécaire responsable en charge de la médiation culturelle pour la Bibliothèque de la Cité. Cette responsabilité la place à la tête d'une équipe de bibliothécaires dévolus à la médiation culturelle et documentaire.

### **Médiation culturelle et action culturelle**

Toute bibliothèque publique qui accueille une programmation culturelle instaure une forme de médiation culturelle. En ce sens, les bibliothécaires actuellement en poste dans ces institutions font de la médiation, même sans avoir de titre ou de formation liée à ce domaine. Martine Etter précise qu'aux BM, une distinction est faite entre l'action culturelle et la médiation culturelle. Cette dernière s'appuie d'une façon ou d'une autre sur la mise en valeur des collections proposées. Elle relève à ce sujet quelques exemples de médiation culturelle indirecte mis en pratique par les bibliothécaires à travers les différents espaces d'expositions présents au sein de la bibliothèque ainsi que par la présence de chariots, au sein des espaces de collections, ayant pour but de mettre en avant des sélections d'ouvrages.

L'activité *Le salon musical* ressort pour sa part comme un bon exemple d'action de médiation culturelle directe. Cet exemple relève de la médiation culturelle en cela qu'il établit un lien avec la discothèque possédée par la bibliothèque. De plus, ces soirées, à défaut d'être de simples concerts, fonctionnent sur la base d'un véritable échange entre les musiciens et les publics. Martine Etter note entre parenthèse que ces



rencontres musicales fonctionnent plutôt bien et surprennent de par leur succès, certaines séances rassemblant parfois jusqu'à une centaine de personnes.

### **En quoi consiste aujourd'hui votre poste de médiatrice culturelle ?**

Parallèlement à la responsabilité du personnel de la section, Martine Etter a pour tâche de définir la stratégie de médiation à la Bibliothèque de la Cité, de participer à la programmation culturelle et d'assurer sa mise en œuvre. Cette programmation comprend tout d'abord une série d'incontournables, à l'image des activités prévues dans le cadre de fêtes locales ou nationales, tel que Noël, la Fête de l'Escalade, la Fête de la musique, etc. Certaines collaborations, à l'image du partenariat mené avec la Bibliothèque Braille de Genève (BBR), sont également source d'actions amenées à être reconduites d'une année à l'autre de même que les visites de classes du primaire, qui tiennent une place clé au sein des activités de médiation culturelle de cette bibliothèque.

La direction des bibliothèques municipales, ainsi que le Département des affaires culturelles proposent également certaines actions, ou partenariats, tels que des projets d'expositions ou invitation d'artistes à l'occasion d'événements transversaux. C'est le cas par exemple de la Semaine de l'égalité, qui se tient chaque année à Genève au mois de mars, en collaboration avec l'Agenda 21.

Des projets supplémentaires sont aussi parfois conçus à partir de propositions émanant d'acteurs culturels externes, qui sollicitent fréquemment les programmeurs du réseau des Bibliothèques municipales de Genève pour des propositions.

Le poste de médiatrice culturelle de Martine Etter l'amène concrètement à intervenir aussi bien au niveau de la conception et de l'organisation – qui comprend la prise de contact avec les partenaires et intervenants – que de l'animation à travers l'accueil des classes de même que l'accueil des conférenciers et du public le jour des représentations. A ces diverses tâches s'ajoutent également la mise en place du matériel et le rangement, une fois la rencontre ou l'activité terminée.

### **Politique de médiation culturelle**

La politique de médiation culturelle en vigueur au sein du réseau des BM de Genève n'a pas encore été formalisée sous la forme d'une charte rendue accessible en ligne, comme certaines médiathèques ont pu le faire en France. Un compte rendu présentant l'ensemble des activités liées à ce secteur a cependant été rédigé en 2016. Ce document se veut en premier lieu lié à un usage interne.

## Organisation en vigueur

Les Bibliothèques municipales étant une grande structure, regroupant 8 bibliothèques, on y trouve à la fois des programmateurs culturels pour le réseau et des bibliothécaires-médiateurs documentaires pour la bibliothèque de la Cité. Cette dernière emploie ainsi aujourd'hui quatre bibliothécaires-médiateurs en plus de Martine Etter, selon la répartition suivante :

- Une médiatrice à 70% pour le secteur adulte
- Une médiatrice à 60% pour le secteur jeunesse
- Une médiatrice à 50% pour le secteur numérique
- Un médiateur à 30% pour le secteur musique

Chacun de ces médiateurs se charge d'établir des partenariats avec des acteurs locaux en vue de proposer de nouvelles activités pour des publics spécifiques propres à son secteur. A l'instar de Martine Etter, leur travail, placé sous le signe de la polyvalence, les amène à intervenir sur l'ensemble des étapes, de la recherche d'idées jusqu'à l'animation, le jour de la représentation.

Si aucune des personnes actuellement engagées en tant que médiateurs culturels n'a suivi de formation dans le secteur de l'animation, elle relève toutefois que ces dernières possèdent une même compétence transversale indispensable à la fonction de médiateur : une personnalité ouverte, curieuse et communicative.

En cas d'absence survenant le jour d'une animation, il est prévu que ces différentes personnes se remplacent entre elles. De même, les médiateurs peuvent parfois être amenés à remplacer des bibliothécaires au prêt.

La création du service de médiation culturelle, qui est survenue dans le contexte de la réouverture de la bibliothèque en 2016, se révèle très positive pour les bibliothécaires qui en font aujourd'hui partie. Leur poste de médiateur leur donne en effet la possibilité d'intervenir pleinement auprès des publics afin d'instaurer un lien entre eux et les collections, qu'ils soient adultes, adolescents, enfants ou bébés. En étant "déchargés" des tâches plus bibliothéconomiques, ceux-ci peuvent se consacrer entièrement à la médiation.

Par contre, dans cette nouvelle organisation, il est beaucoup plus difficile pour les autres bibliothécaires de s'occuper des médiations, faute de temps dédié, ce qui peut

créer parfois quelques frustrations pour les personnes qui avaient pour habitude de participer aux animations.

Des colloques, organisés une fois par mois, amènent l'ensemble de l'équipe de médiation culturelle à se retrouver afin de faire le point sur l'avancée des projets, les derniers changements survenus, etc. Les médiateurs culturels font par ailleurs partie de différents groupes de projets qui se réunissent à leur tour séparément pour des séances.

### ***Thématique annuelle***

Une thématique est instaurée chaque année au niveau de la programmation afin d'offrir aux publics différentes activités construites selon un fil rouge. Pour l'année 2017, le thème retenu fut défini autour du verbe « Voyager ». Diverses actions ont été conçues sur ce thème au sein des espaces jeunes et adultes, entre contes, analyses de films, lectures, ateliers et rencontres organisées avec des auteurs. L'exposition « Fuir », proposée aux publics entre février et mai 2017, aborde ainsi la question du voyage forcé avec l'exil et la migration. Un atelier animé par Amnesty International Suisse et destiné à des classes du secondaire s'est tenu dans ses locaux à cette occasion. Martine Etter précise qu'une bibliographie est réalisée afin de mettre en valeur les collections des bibliothèques municipales dans le cadre de cet événement.

Elle note que les actions prévues au sein de la programmation, et en particulier celles faisant intervenir un artiste ou un auteur, représentent une opportunité pour la bibliothèque d'enrichir ses fonds par de nouvelles acquisitions.

### ***Publics cibles***

Martine Etter précise qu'il n'y a pas d'accent mis sur un public en particulier. Les différentes activités prévues dans le programme ainsi que l'ensemble des actions menées en parallèle durant l'année (visites de classes, rédaction de bibliographies, etc.) ont en effet pour but de toucher des publics de tout âge, des enfants aux seniors. Elle note cependant que des projets sont actuellement menés afin de toucher certains publics moins présents, qu'il s'agit donc de fidéliser, tels que les adolescents, les jeunes adultes et les publics dits "empêchés".

Concernant les adolescents, la bibliothèque travaille en partenariat avec des classes du Cycle de transition. La médiatrice rattachée au secteur adulte se rend à cette occasion dans les classes afin d'y présenter des livres et créer un premier contact entre les adolescents et les collections de la bibliothèque. Les classes concernées

viennent ensuite à leur tour à la bibliothèque (Martine Etter me montre une bibliographie reliée, qui met en valeur une série de titres sélectionnés par la médiatrice). Ce document, qui est distribué à chacun des élèves visitant la bibliothèque, se trouve être par ailleurs gratuitement mis à disposition de tous à différents emplacements de l'institution ainsi que sur le site internet des BM. Dotée d'une présentation graphique haute en couleurs et originale, cette bibliographie représente à ses yeux un très bon exemple de médiation documentaire réussie.

A travers ce type d'actions, la bibliothèque poursuit une volonté de toucher des publics "éloignés" n'ayant pas l'habitude de fréquenter la bibliothèque. A ce sujet, la création d'un espace numérique au 4<sup>ème</sup> étage de la bibliothèque, en plus d'inscrire cette dernière dans son temps en donnant une place et une visibilité aux nouvelles technologies, se veut de même une opportunité de susciter – notamment – l'intérêt des adolescents et jeunes adultes.

Dans le prolongement de cette démarche, des mesures sont également prises en faveur de publics dits "empêchés". Elle relève qu'une activité est organisée tous les deux mois pour les publics malvoyants, en collaboration avec la Bibliothèque Braille Romande et livre parlé (BBR) de Genève.

Si cet objectif consistant à aller toucher de nouveaux publics s'avère être inhérent à la pratique de la médiation culturelle, Martine Etter se demande s'il n'y a pas parfois un risque de double emploi avec d'autres services impliqués dans l'action sociale. Elle relève par exemple le cas de Cité Seniors – lieu créé par la Ville de Genève – qui propose également des activités de médiation numérique spécifiquement destinées aux seniors.

Dans un autre registre, elle reconnaît que certains lecteurs de longue date ont mal vécu les transformations récentes de l'espace consacré à la presse à la Bibliothèque de la Cité, dans laquelle ils ne se reconnaissent plus. Certains d'entre eux ont heureusement retrouvé un cadre qui les satisfait dans d'autres succursales.

### **Evaluation des projets conçus**

Les actions découlant de la médiation culturelle ne sont pas toutes systématiquement évaluées pour le moment mais cela fait partie de leurs objectifs. Des fiches de projet sont réalisées afin de décrire les personnes liées et leur rôle, de même que le matériel nécessaire, le ou les intervenants impliqués et leur prise en charge ainsi que les coûts.

### **L'aspect troisième lieu a-t-il été renforcé ?**

La volonté de se présenter comme un troisième lieu ouvert à tous n'est pas sans inconvénient. La mise à disposition de places de travail, qui attirent en période d'examens de nombreux étudiants non-inscrits au sein du réseau, peut parfois créer des tensions avec d'autres publics habitués des lieux par d'autres usages. Elle relève également le cas du Labo Cité, ouvert durant la période de rénovation de la bibliothèque, où devaient cohabiter des personnes fréquentant des ateliers, des enfants ainsi que des séjournateurs cherchant un endroit pour se protéger du froid. Cette situation s'est révélée difficile à vivre et à gérer pour le personnel bibliothécaire.

### **Impact au niveau des partenariats**

De nombreux partenariats se créent au niveau du réseau des BM, comme celui avec le Festival du Film et Forum International (FIFDH), Animatou, le festival du Bois de la Bâtie.

Les personnes de l'équipe de médiation culturelle s'en tiennent à des partenariats directement liés aux projets qu'ils conçoivent, comme celui avec la Bibliothèque Braille de Genève qui remonte à deux ans maintenant.

### **Conseils en vue de l'élaboration d'une politique de médiation culturelle**

Pour les BM, il est essentiel de proposer des médiations culturelles ou documentaires. Parfois avec peu de moyens (et en bricolant un peu), des expositions thématiques ont pu être proposées dans les carrés de médiation (espaces plus petits que la salle d'exposition du rez-de-chaussée) qui suivent plus l'actualité littéraire. Ces espaces permettent en effet d'être plus réactif qu'avec une grande exposition prévue plusieurs mois en avance.

Dans un deuxième temps, il lui semble primordial de ne pas sacrifier une partie des collections afin de gagner de l'espace pour accueillir des activités.

Elle estime par ailleurs qu'il vaut mieux limiter les places d'une activité plutôt que vouloir accueillir trop de monde et devoir quitter éventuellement les locaux de la bibliothèque. Il est important que les projets créés s'inscrivent dans le cadre de cette dernière. Si les activités conçues devaient poser problème, par exemple sur le plan sonore, il peut toujours être envisageable de les organiser en dehors des heures d'ouverture.

*Rapport-gratuit.com* 

Des idées toutes simples et ne nécessitant pas des ressources extraordinaires peuvent déboucher sur des projets à succès au sein d'une communauté. L'important réside au niveau de la communication, qui est un aspect essentiel à ses yeux pour la réussite d'une action de médiation culturelle ou d'une animation.

### **Quels avantages pour quel profil de médiateur culturel ?**

L'intérêt premier d'engager un médiateur culturel avec une formation spécifique à la médiation réside dans le réseau que celui-ci possédera, de même que dans sa capacité à développer de nouveaux partenariats. Elle estime toutefois qu'un bibliothécaire peut tout à fait parvenir à créer un tel réseau, du moment qu'il bénéficie d'une personnalité adéquate pour cette fonction nouvelle, et d'une envie de partager ses connaissances. De plus, le fait que le bibliothécaire connaisse bien ses collections et son public permet d'être en totale adéquation face aux attentes de celui-ci.